
SAINTE ANNE
Statue en marbre de Carrare
Œuvre de Benzoni, tout d'abord exposée et admirée à Rome.

2013 Notre-Dame de Chrétienté Éducation, chemin de Sainteté





de Notre-Dame de Paris
à
Notre-Dame de Chartres

Education
Chemin de Sainteté

18, 19 et 20
mai 2013

Conception : olivierrochette@yahoo.fr- Aquarelle d'après Henri Charlier

Notre Dame de Chrétienté
191 avenue du Général Leclerc 78 220 Viroflay
Tél : 01 39 07 27 00

www.nd-chretiente.com

Dossier de Préparation des Chefs de Chapitre 2013

« Éducation, Chemin de Sainteté »

31e Pèlerinage de Pentecôte
De Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Chartres

Association Notre Dame de Chrétienté

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les communautés religieuses, les organismes et les personnalités amis ci-après, qui nous ont fourni des textes à partir desquels nous avons composé des méditations sur le thème et les sous-thèmes de cette année, et sur des thèmes d'ordre général, communs à tous nos pèlerinages.

Sans leur précieux concours, la réalisation de ce dossier destiné aux chefs de chapitres eut été impossible.

- Abbaye Notre-Dame de Fontgombault,
- Abbaye Notre-Dame de Randol,
- Abbaye Sainte Madeleine du Barroux,
- Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation,
- Chanoines Réguliers de la Mère de Dieu,
- Chanoinesses Régulières de la Mère de Dieu,
- Dominicaines du Saint-Esprit,
- Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre,
- Fraternité Saint Vincent Ferrier,
- Institut du Christ Roi Souverain Prêtre,
- Abbé Bizard,
- Abbé Pozzetto,
- Père Yannik Bonnet,
- Renaissance Catholique,
- Ichtus,
- Anne Coffinier,
- Rémi Fontaine.
- Gwenaël Josseaume,
- Marc et Maryvonne Pierre.

Nous remercions également les communautés religieuses et les organismes amis ci-après, que nous n'avons pas sollicités cette année pour nous fournir un texte, mais qui nous soutiennent de leurs prières et de leur amitié et, pour certaines communautés, de leurs ministères pendant le pèlerinage.

- Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation,
- Abbaye Notre-Dame de Triors,
- Adoratrices du Cœur Royal de Jésus-Christ Souverain Prêtre,
- Bénédictins de l'Immaculée,
- Franciscains de l'Immaculée,

- Fraternité Saint Thomas Becket,
- Institut de la Sainte Croix de Riaumont,
- Institut du Bon Pasteur,
- Missionnaires de la Miséricorde Divine,
- Monastère Sainte Marie de la Garde,
- Petites sœurs de la consolation du Sacré Cœur et de la Sainte Face,
- Rédemptoristes écossais,
- Religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus,
- Serviteurs de Jésus et de Marie,



PRÉSENTATION DU DOSSIER DE PRÉPARATION

Mode d'emploi et recommandations importantes à lire attentivement.

Chers amis pèlerins, chefs de chapitre et adjoints,

Voici votre dossier de préparation au 31[e] pèlerinage de chrétienté, de Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Chartres.
Il se compose de deux parties :

PREMIÈRE PARTIE : LES MÉDITATIONS FINALISÉES

- 13 méditations thématiques propres au thème du pèlerinage 2013 (numérotées de 1 à 13).
- 11 méditations générales (signalées par une lettre de A à K) sur des thèmes communs à tous nos pèlerinages.

Un certain nombre de citations, ainsi qu'une notice bibliographique, ont été mises à la suite de chaque méditation générale, ou en annexe pour les méditations thématiques, afin de vous encourager à approfondir votre réflexion sur chacun des sous-thèmes.

DEUXIÈME PARTIE : LECTURES INDISPENSABLES Á L'APPROFONDISSEMENT DU THÈME ET DE L'ESPRIT DU PÈLERINAGE ; textes fondamentaux et textes de références.

Ce traditionnel dossier de préparation au pèlerinage a été élaboré dans le but de :

1. Favoriser votre travail personnel de chef de chapitre et celui de vos adjoints, en facilitant la compréhension et la maîtrise du thème.
2. Améliorer la qualité des méditations, afin de mieux frapper les intelligences et les cœurs.
3. Renforcer l'unité du pèlerinage, par la délivrance de méditations plus homogènes.
4. Raccourcir la durée de chaque méditation, et en augmenter globalement le nombre, afin d'aborder un plus large champ de doctrine.
5. Montrer l'actualité du thème, en l'inscrivant dans le contexte de la révolution pédagogique qui sévit sur le plan national et international (cf. le livre « Machiavel Pédagogique » de Pascal Bernardin).

Comme à l'accoutumée, il a été demandé à quelques auteurs (prêtres, communautés religieuses, chapitres, mouvements et laïcs amis du pèlerinage) de rédiger un texte sur l'un des différents aspects des thèmes que nous aborderons au cours de nos trois jours de marche.
Nous tenons à leur renouveler nos très chaleureux remerciements pour ce travail tellement vital à la bonne marche du pèlerinage.
De ces articles ont été ensuite tirées des méditations présentées sous la forme simple et concise de propos « incarnés » et dans un style oral, de façon qu'elles puissent être lues sans difficulté, en marchant. Dans cette construction, un soin particulier a été porté sur la logique d'enchaînement des méditations et sur la cohérence et l'homogénéité de la trame générale du pèlerinage, afin d'être le plus clair possible et le plus compréhensible.

En définitive, le dossier de préparation vous propose donc des **méditations quasi finalisées,** qui pourront être lues sur la route de Chartres (solution recommandée aux jeunes chefs de chapitres peu expérimentés, pour aborder certains points délicats. Dans ce cas, ils pourront s'abriter derrière l'autorité du rédacteur qui est un prêtre ou un père de famille).
Cette approche du dossier doit être bien comprise.
Il ne s'agit nullement de vous contraindre à l'uniformité, ou pire, de vous inciter à la paresse, en vous contentant d'une rapide lecture du dossier ; ce serait très dommageable pour la sanctification de vos pèlerins.
Il s'agit, bien au contraire, de favoriser votre travail personnel, en facilitant l'accessibilité du thème 2013, pour vous permettre, ainsi, de mieux transmettre aux pèlerins de vos chapitres les richesses de « **Éducation, chemin de Sainteté** ».

Très concrètement, il vous est donc demandé un important travail de compréhension du thème et de son découpage, et une bonne appropriation des méditations finales. Cela vous sera facilité par la lecture des citations et des notices bibliographiques. Parmi celles-ci, vous aurez soin d'étudier attentivement les textes du Magistère et quelques manuels pratiques. Vous pourrez également trouver d'intéressantes références dans les dossiers de préparations des précédents pèlerinages que vous pourrez aisément consulter sur le site de Notre-Dame de Chrétienté.

Vous mesurez, chers cadres du pèlerinage, combien il est essentiel de ne pas vous contenter de la simple lecture des méditations finalisées, qui ne

vous permettrait pas de maîtriser le thème de cette année et de répondre aux questions des pèlerins. **Votre propre communication ne sera vraiment vivante et convaincante, que dans la mesure où vous serez imprégnés de ce que vous voulez dire**. Que ce travail de préparation fasse grandir en vous l'Amour de Notre Seigneur Jésus-Christ sans lequel votre apostolat n'est qu'illusion.

Ainsi, après ce temps personnel de travail, de prière, de compréhension, d'appropriation et d'approfondissement, deux possibilités s'offrent à vous :

- conserver *in extenso* les méditations proposées,
- vous en inspirer très largement et, en reprenant tous les éléments essentiels, personnaliser et recomposer les méditations afin de mieux les adapter aux particularités des pèlerins de votre chapitre. À cet égard, des **aménagements** devront obligatoirement être apportés aux méditations **pour les enfants**.

Particularités :

1. Les méditations des différents Mystères Joyeux, Douloureux, Glorieux et Lumineux des Rosaires récités tout au long du pèlerinage, ne vous sont pas fournies. Il vous appartient donc de les préparer très sérieusement, et de les faire préparer, **en les personnalisant en fonction du thème du jour et de votre chapitre**.
   Nous vous demandons de bien **impliquer vos adjoints** et pèlerins dans la préparation de ces méditations du rosaire. Celles-ci doivent être étroitement **reliées au thème général** « Éducation, chemin de sainteté », pour ainsi mieux le méditer pendant les 3 jours.
   En outre, les méditations du rosaire doivent être l'occasion de porter très concrètement **les intentions particulières des pèlerins** de vos chapitres. Il vous est demandé de faire preuve d'une **délicatesse** particulière dans l'expression des méditations, dont certaines pourront toucher profondément les pèlerins qui se trouvent dans une situation familiale difficile (séparation, infécondité, célibat mal vécu,…).

2. Des religieux, des religieuses et des séminaristes nous accompagnent, au sein des chapitres, tout au long de notre pèlerinage. En accord avec leurs supérieurs, nous leur avons demandé de préparer une intervention sur chacun des cinq thèmes:

- La confession,
- La prière et la vie d'oraison,
- La vocation,
- La Sainte Écriture,
- Les fins dernières.

À l'occasion de leur passage dans votre chapitre, il vous revient de les solliciter pour les faire intervenir sur l'un ou l'autre de ces cinq points.

3. Lorsqu'un prêtre rejoint votre chapitre, proposez-lui de se présenter et d'indiquer qu'il se tiendra en queue de chapitre pour s'entretenir avec ceux qui le désirent et, éventuellement les confesser. Il est recommandé que le prêtre puisse très brièvement dire quelques mots sur le sacrement de pénitence et sur le secret de la confession, avant de se placer à l'arrière du chapitre. (Précisez aux pèlerins qu'on distingue les prêtres par le port d'une étole).

4. Dans le canevas qui vous est proposé ci-après, il vous est demandé d'inviter les pèlerins à lire, immédiatement ou ultérieurement, quelques textes qui figurent à la fin du présent dossier et **qu'ils trouveront également dans leur livret du pèlerin**. Prenez le temps, en quelques mots, de leur indiquer l'intérêt de ces documents. Par exemple :

   - Pour le document sur "La Communication dans le couple ", vous soulignerez que 83 % des couples séparés, expliquent leur échec par une « mauvaise communication », et qu'il est indispensable que pour éduquer des enfants, les parents s'accordent sur ce domaine très sensible.
   - Pour "l'accompagnement spirituel", vous indiquerez qu'il complète avantageusement l'adoption d'une règle de vie.
   - Pour la "Note Doctrinale sur l'engagement des catholiques en politique", vous insisterez sur l'actualité de ce document et sur la personnalité de l'auteur.

5. Insistez auprès de vos pèlerins pour qu'**ils conservent le livret** qui leur a été remis. Ils y trouveront, non seulement les prières de la messe, assorties d'explications, mais aussi des prières usuelles, des chants, des textes choisis et le résumé de toutes les méditations regroupées par centre d'intérêt. Qu'ils prennent le temps de **les lire** et d'en approfondir la compréhension, seuls ou avec **l'aide d'un prêtre.**

Pour conclure, nous vous demandons, pendant la marche, d'être particulièrement attentifs à la charité fraternelle et au maintien du **recueillement**. Que votre degré d'exigence soit en rapport avec la soif des âmes dont vous avez la charge. **À chaque instant, gardez bien à l'esprit que les plus beaux discours ne toucheront le cœur de vos pèlerins que dans la mesure où vous serez accueillants, humbles et charitables et que les silences de votre chapitre permettront à la grâce d'arriver jusqu'à eux.**

« *Si je n'ai pas la Charité, je ne suis rien* » nous dit Saint Paul.

« *Plus nous recevons dans le silence de la prière, plus nous donnerons dans la vie active* » nous rappelle Mère Térésa.

« *Toujours prier comme si l'action était inutile, et agir comme si la prière était insuffisante* ». Sainte Thérèse de Lisieux.

En attendant la joie de nous retrouver, à l'occasion des différentes réunions préparatoires, messes, récollections, retrouvailles amicales ou spirituelles, et, enfin, sur la route de Chartres, que ce travail commun nous unisse profondément au Cœur de Jésus sous le regard de Notre Dame.

Sursum corda, ad majorem Dei gloriam,

Rémi Mancheron
Directeur des pèlerins

Christian de Certaines
Responsable de la Formation

<u>NOTA</u> : Le canevas et les recommandations qui suivent, constituent un guide indispensable pour la conduite des Chapitres. Il est impératif d'en suivre le déroulement.
NOTA 1 : En cette année de la Foi décrétée par notre Saint Père le Pape, nous proposons à tous nos pèlerins de poursuivre leur formation : voir la fiche en fin de dossier.

CANEVAS & RECOMMANDATIONS

SAMEDI

MESSE DANS LA CATHÉDRALE DE PARIS.

Sermon : Sens du pèlerinage et nécessité de notre conversion. Évocation de l'Année de la Foi.

Mot d'envoi : le choix du thème et son importance actuelle.

2h40 de ND de Paris au Parc Henri Sellier (Plessis-Robinson)

- Chants religieux dans Paris.
- « Qu'est-ce qu'un pèlerinage ? » et « Aux sources du Pèlerinage » (présentation des textes à lire dans le livret ultérieurement)
- « Engagements du pèlerin » (inviter les pèlerins à lire le texte du livret du pèlerin ; faire les commentaires appropriés : esprit, comportement, tenue).
- Présentation du chapitre et du saint patron du chapitre
- Prière au saint patron du chapitre
- Présentation générale succincte du thème, des sous-thèmes, et des saints patrons des trois jours,
- Simple énoncé du thème du jour : **« Les Principes de l'éducation »**.
- **Le Saint du jour : Saint Jean Bosco** (méditation 1)
- ***Présentation du Rosaire*** (méditation A)
- Récitation du Chapelet : mystères joyeux, à poursuivre tout au long de la matinée.

1h20 du Parc Henri Sellier à Amblainvilliers (IGNY)

- Les symboles au pèlerinage (document à lire dans le livret ultérieurement ou immédiatement)
- Chants/Chapelet (suite)
- ***La Sainte Messe*** (méditation B)

2h50 d'Amblainvilliers à la halte de Billehou

- ***Sacrement de Pénitence : devenir un « miséricordié »*** (méditation C). Cette méditation sera confiée de préférence à un séminariste, un religieux ou une religieuse.

- l’examen de conscience (invitez les pèlerins à consulter le texte du livret)
- Récitation du Chapelet : mystères douloureux (pendant les 40 min le long de la N118)
- **« L’homme est un être qui s’éduque»** (méditation 2)
- Chants/Chapelet (suite)

1h10 de Billehou à St Rémy-les-Chevreuse

- **« Éduquer c’est apprendre et redresser»** (méditation 3)
- Récitation du Chapelet : mystères glorieux
- ***La Tradition*** (méditation D). Voir également le Motu proprio *« Summorum Pontificum »* (dans le dossier et dans le livret)

1h30 de St Rémy au bivouac de la Ferté-Choisel

- **« Autorité et obéissance »** (méditation 4)
- « L’autorité dans la sagesse et l’amour » (présenter le texte du Bx Pie XII, à lire dans le livret ultérieurement)
- Chants/Chapelet (suite)

DIMANCHE

2h00 de La Ferté-Choisel à la ferme « les Charmes »

- Prière de départ par chapitre.
- Rappels :
  - + l’esprit du pèlerinage (engagements du pèlerin) ;
  - + Simple énoncé du thème du jour **: « La famille, premier lieu de l’éducation»**.
- **Saint du jour : Saint Jean-Baptiste de la Salle »** (méditation 5)
- Récitation du Chapelet : mystères lumineux ou joyeux,
- **«La famille et l’éducation»** (méditation 6)
- « La communication dans le couple » (présenter le texte à lire dans le livret ultérieurement : indispensable pour réussir l’éducation des enfants)

1h15 des Charmes au Parc Fougères

- **« Les fondamentaux de l'éducation»** (méditation 7)
- « Erreurs sur l'éducation et l'enseignement» (présenter le texte à lire dans le livret ultérieurement)
- Chants/Chapelet (suite)

1h30 du Parc Fougères aux Courlis

- **« La société civile et l'éducation»** (méditation 8)
- « L'école » (présenter le texte à lire dans le livret ultérieurement)
- Récitation du Chapelet : mystères douloureux
- ***« Pourquoi aimer la messe traditionnelle »*** (méditation E)

MESSE AUX COURLIS :

Sermon : La famille, premier lieu de sainteté.

1h30 des Courlis à Batonceau

- **« Éducation, chemin de liberté»** (méditation 9)
- Chants/Chapelet (suite)
- ***La Chrétienté*** (méditation F). Voir également le sermon de Dom Gérard (présenter le texte à lire dans le livret ultérieurement).

1h20 de Batonceau à Emancé

- Récitation du Chapelet : mystères glorieux
- ***«La pureté avant le mariage»*** (méditation G), un point délicat très important
- ***« La Consécration à Notre-Dame*** » (méditation H)

1h25 d'Emancé au bivouac de Gas

- ***«L'Adoration de l'Eucharistie »*** (méditation I)
- Chants/Chapelet (suite)

SALUT DE SAINT SACREMENT. NUIT D'ADORATION.

LUNDI

1h30 de Gas au Bois du Séminaire

- Prière de départ par chapitre
- Rappels :
    + L’esprit du pèlerinage (engagements du pèlerin) ;
    + Simple énoncé du thème du jour : **«Dieu nous éduque par l’Église»**.
- **Saints du jour : Sainte Anne et Saint Joachim** (Méditation 10)
- Récitation du Chapelet : mystères joyeux ou lumineux
- «**Dieu, notre Père et notre éducateur**» (méditation 11)
- Chants/Chapelet (suite)

2 h15 du Bois du Séminaire à Oisème (déjeuner)

- « Tradition-Chrétienté-Mission : les 3 piliers de NDC » (inviter les pèlerins à lire la Charte dans leur livret)
- « **L’Église éducatrice**» (méditation 12)
- « L’accompagnement spirituel » (présenter le texte à lire dans le livret ultérieurement)
- «***La vocation***» (méditation J), de préférence par un séminariste, un religieux ou une religieuse.
- Chants/Chapelet (suite)

2h00 de Oisème à Notre-Dame de Chartres

- « **Éducation, espérance et mission** » (méditation 13)
- Chants/Chapelet (suite)
- Exhortation apostolique « Christifideles laïci » et « L’engagement des catholiques en politique » : présenter les textes à lire dans le livret ultérieurement.
- « ***Une règle de Vie*** » (méditation K)
- Chants religieux dans Chartres.

MESSE À CHARTRES (sermon : synthèse de l’ensemble du thème et envoi en mission).

<u>Nota</u> : À traiter **par un séminariste, un religieux ou une religieuse au cours des 3 jours de pèlerinage :** l’Écriture Sainte, la prière et la vie d’oraison, les fins dernières.



MOT DE L'AUMÔNIER GÉNÉRAL

«*Lorsque les pères s'habituent à laisser faire leurs enfants, à les laisser courir comme ils veulent, lorsque les fils ne craignent pas leurs parents, ou ne tiennent pas compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter plutôt que de les conduire dans le droit chemin d'une main ferme, lorsque, finalement, les peuples défient les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors, c'est, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie.*» Platon (427-347 av. J-C)**.**

Chers amis pèlerins,

Il est surprenant que le livret du pèlerinage commence par une citation d'un philosophe, grand certes, mais tout de même païen ! Mais, ne trouvez-vous pas que cette citation est parfaitement d'actualité ? Plus que cela, elle nous montre que **le souci de l'éducation** n'est pas une attitude variable en fonction des époques, mais correspond bien à la nature même de l'homme ; il est **fondateur d'une civilisation**.

À bien examiner le texte, nous nous apercevons que Platon annonce les conséquences du défaut d'éducation, de son refus, par rapport à trois lieux très importants de l'activité humaine, en quelque période que ce soit : la famille, l'école, l'État. Or, ce sont précisément les points que nous abordons dans le dossier que vous tenez en mains.

C'est bien la preuve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. La seule différence tient au fait que, pèlerins catholiques, nous mettons nos réflexions **sous le regard de « Dieu, fin dernière de l'homme»,** ce qui est bien normal. Cependant, l'analyse du texte du philosophe grec nous mène à cette même affirmation.

« *Lorsque les pères s'habituent à laisser faire leurs enfants... .lorsque les fils ne craignent pas leurs parents…*». Faire cette réflexion c'est bien reconnaître **le rôle fondamental de la famille**, cellule de base de la société, là où l'enfant apprend la vie en commun, où il développe son caractère social. Nous le vivons aujourd'hui **: la destruction de la famille engendre la déstructuration des enfants**.

Le pire est atteint quand d'autres structures, **l'État** ou **l'école,** prétendent **ôter aux parents leur rôle premier d'éducateurs**. Saint Jean Bosco le savait bien, lui qui a travaillé toute sa vie à donner aux enfants qui lui étaient confiés le sens d'une famille qu'ils n'avaient plus. Son école, la véritable, consistait à donner à chaque enfant le nécessaire pour avoir la fierté d'être un homme, et non un numéro que les mauvais maîtres flatteraient pour mieux l'asservir. André Gide, ce malfaisant, osait écrire : « *Familles, je vous hais !* » Nous, nous crions : « *Familles, nous vous aimons !* ».

Que ce pèlerinage conforte les parents dans la grâce que Dieu a répandue en leur cœur par le sacrement du mariage : former leurs enfants dans l'intimité de la famille, leur apprendre que le respect construit la fierté de soi-même, leur dire qu'ils sont les héritiers d'une longue tradition propre à chaque famille, les encourager à continuer cette tradition, à leur manière certes, mais dans la même ligne.

Ainsi, **les maîtres d'école** sauront que, pas plus que les parents, ils ne sont les propriétaires des âmes qui leur sont confiées. Le pervers, c'est celui qui se réjouit de mener vers le mal, de dénaturer le trésor d'un enfant.

Le vrai maître se sert de son **autorité pour mener vers le haut** par la connaissance, par l'apprentissage de l'intelligence ; il dompte ses propres passions pour que l'enfant régule les siennes de lui-même, mettant en pratique le fameux adage : « *connais-toi toi-même* ».

L'école ouvre au monde extérieur dans le respect de l'intérieur familial. La fermeté de l'autorité est la marque de la véritable charité. Si tout cela n'est pas mis en œuvre, si son contraire est hissé sur le piédestal de l'égoïsme et de l'individualisme, alors Platon a raison : les peuples défieront les lois. Bien plus, ils écriront des lois contraires à la nature, la loi de leur plaisir, carcan de leur futur asservissement, devenant ainsi les tyrans d'eux-mêmes.

Se dresse alors **l'Église Catholique, Mère et Maîtresse de Vérité** qui semblable à un phare, dissipe tous les ectoplasmes de la pensée :. Détentrice de l'ordre surnaturel, qui seul explique l'ordre naturel, elle **exhorte l'État** à **garantir à chacun la paix dans l'ordre,** la joie d'appartenir à une terre commune, vivifiée par le travail et parfois dans le sang, l'honneur de la communauté de pensée et d'action.

Et pourquoi tout cela ? Pour que chacun, de toutes les classes de la société, de tous les métiers, de tous les rangs, dans toutes les situations de famille ou de personne, puisse passer par-dessus toutes les divisions que la bêtise humaine invente, et découvrir l'unité ultime : créés tous à l'image de Dieu, tous s'invitent mutuellement à rendre à Dieu gloire et honneur, préparant ainsi l'éternelle patrie.

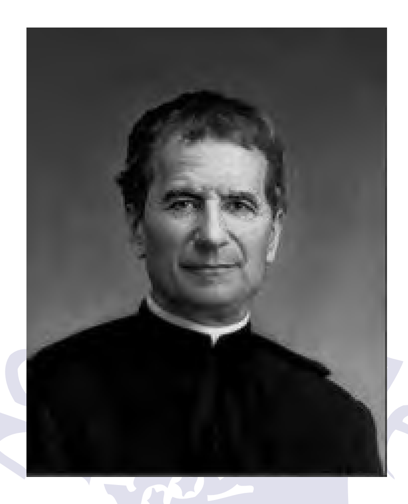
Platon n'est pas allé jusqu'au bout : la Révélation nous oblige à le faire.
C'est notre Pèlerinage !

Lisez pour prier, priez pour adorer, soyez des hommes véritables.

Abbé Denis Coëffet
Aumônier Général de Notre-Dame de Chrétienté



PREMIÈRE PARTIE : MÉDITATIONS FINALISÉES, THÈMATIQUES ET GÉNÉRALES



SAINT JEAN BOSCO

« Père et Maître de la jeunesse »

Méditation 1

Chers pèlerins,

En ce premier jour de notre pèlerinage, sur le thème de « l'Éducation chemin de sainteté », notre réflexion portera sur les principes auxquels il convient de se référer en matière d'éducation. Et nous allons le faire en compagnie de Saint Jean Bosco, sous le patronage duquel nous avons placé cette journée.

I. UNE VIE CONSACREE A DIEU, A LA VIERGE MARIE ET AUX ENFANTS PAUVRES

Saint Jean Bosco, fut considéré, à juste titre, comme l'apôtre, au XIXème siècle, des enfants et des adolescents en Italie.

Né en 1815, dans un village du Piémont, Jean Bosco est le troisième garçon d'une famille de pauvres paysans. Orphelin de père à l'âge de 2 ans, il est élevé par **sa mère**, qui est une **sainte femme**.
De caractère jovial, Jean exerce une **grande influence** sur les enfants de son âge, qu'il attire par ses manières aimables et son art d'entremêler les

divertissements et la prière. Ce sont les premiers signes de sa vocation apostolique. Effectivement, Jean aspire au sacerdoce, soutenu dans sa vocation par sa mère et un vieux et saint prêtre, alors que la pauvreté, qui l'oblige au travail manuel, semble lui interdire les études et l'accès à la prêtrise. Par la **grâce de Dieu**, son **courage** et sa **vive intelligence** lui permettront de **surmonter tous les obstacles**.

En 1835, au moment de son admission au grand séminaire, sa mère lui dit : *« Jean, souviens-toi que ce qui honore un clerc ce n'est pas l'habit, mais la vertu. Quand tu es venu au monde, je t'ai* ***consacré à la Madone*** *; au début de tes études, je t'ai recommandé d'être son enfant. Sois à Elle plus que jamais, et* ***fais-La aimer*** *autour de toi ».*

Au grand séminaire, comme au village et au collège, Jean Bosco donne à ses condisciples **l'exemple du travail et de la vertu, dans la joie**.

Son œuvre.
Ordonné prêtre en 1841 (il a 26 ans), il est nommé à Turin, où, peu de temps après son arrivée, il accueille un orphelin de 16 ans qu'il convertit et qui devient le premier d'une longue série. En visitant les prisons de la ville, il perçoit la réalité de ce qui sera son œuvre, et lance dans le quartier pauvre du Vadocco, ses **premiers patronages,** qu'il appelle des **« oratoires ».**

Mais cette œuvre du dimanche ne suffit pas à entretenir la vie chrétienne, ni même la vie corporelle de ces pauvres enfants, et Jean Bosco, bien que dépourvu de ressources, entreprend d'ouvrir un **asile pour les plus déshérités**.

- *« Comment,* lui dit sa mère devenue son auxiliaire, *mais tu n'as pas un sou vaillant ! »*
- *« Voyons !* repris le fils, *si vous aviez de l'argent, m'en donneriez-vous ? Eh bien, mère, croyez-vous que* ***la Providence****, qui est infiniment riche, soit moins bonne que vous ? »* **Quelle confiance !!!**

En 1854, Don Bosco accueille le jeune Dominique Savio qui lui demande de **« *faire de lui un saint* ».** Après avoir magnifiquement suivi les recommandations de Don Bosco, Dominique meurt trois ans plus tard et sera déclaré « saint patron des adolescents ».

En 1859, avec les jeunes qui l'ont rejoint depuis le début des années cinquante, Don Bosco fonde la Société de Saint François de Sales : **« les**

Salésiens », dont le but est de *« réunir ses membres, ecclésiastiques, clercs et aussi laïcs, dans l'intention de* ***se perfectionner*** *eux-mêmes en imitant les vertus de notre divin Sauveur, spécialement par l'exercice de la* ***charité*** *envers les* ***jeunes pauvres*** *».*

Quelques années plus tard, en 1872, Don Bosco fonde un institut féminin équivalent, **« les Salésiennes »** ou « Filles de Marie Auxiliatrice », qu'il confie à Marie-Dominique Mazzarello.

À partir de 1875, les Salésiens passeront les frontières pour s'installer en France et en Amérique du Sud, d'abord, puis partout dans le monde. Les Salésiens sont aujourd'hui plus de 16 000 et les Salésiennes près de 15 000.

Sur les autels

Dom Bosco est mort à Turin le 31 janvier 1888. Canonisé le jour de Pâques 1934, il a été proclamé « Père et Maître de la jeunesse », en janvier 1988, par le pape Jean-Paul II.

II. UN EDUCATEUR HORS PAIR

La réputation d'éducateur de Don Bosco, de son vivant, était considérable et on venait le voir de partout pour lui demander conseil. *« Mais quel est votre système d'éducation ? »* lui demanda-t-on un jour, persuadé qu'il avait une recette.

« Mon système ? Mais je ne le connais pas moi-même. Je vais de l'avant, selon les circonstances et l'inspiration du Ciel ! » répondit Don Bosco.

L'interlocuteur fut très surpris de la réponse du saint. Il s'attendait sans doute à recevoir une réponse précise, à découvrir un programme élaboré dans lequel il suffirait de puiser pour pouvoir élever et nourrir les enfants en toute situation. Quelle réponse déconcertante ! **Un seul système : pas de système** ! Déjà à cette époque, l'esprit de système commençait à pénétrer les mentalités, si bien que les méthodes de Don Bosco paraissaient - et paraissent encore plus aujourd'hui, pour certains - comme totalement désuètes et dépassées. Et pourtant, quelle efficacité ! Examinons cela de plus près.

1. Respecter la personnalité de chaque enfant

Force est de constater combien ce saint a touché les cœurs de la jeunesse, combien ce saint a su élever les âmes de nombreux enfants et adolescents en leur montrant le chemin du Ciel. Alors, comment faisait-il ?

Et voilà le secret de notre saint : il faut **prendre chaque enfant**, il faut **prendre chaque âme**, **tels qu'ils sont**. Saint Jean Bosco ne veut surtout pas enfermer les enfants qui lui sont confiés dans des cases, dans des schémas. C'est là que réside son premier secret. Il veut contribuer à **l'épanouissement spirituel, intellectuel et humain de chacun**, il veut élever chacun en le prenant tel qu'il est. Paul n'est pas identique à Pierre, lequel est bien différent de Jean. Alors, on ne peut attendre la même chose de Pierre et de Paul : Pierre sera plus débrouillard, plus spontané que Paul, lequel aura bien plus de facilités que Pierre dans les études ! Cela Don Bosco l'a tout de suite saisi, et, **à chacun** de ses jeunes, il donnait des **objectifs différents**, **proportionnés aux capacités** que le Bon Dieu lui avait données.

Ne pas comparer, ne pas idéaliser

Hélas, nous devons humblement remarquer que **nous sommes bien souvent loin, très loin, d'une si sage approche** ! **Nous comparons** si facilement nos enfants entre eux, nous comparons si facilement notre garçon ou notre fille avec leurs frères et sœurs ou leurs amis. Certes, notre intention est des plus droites, nous voulons simplement aider notre enfant à donner le meilleur de lui-même. Mais, en réalité, bien souvent, **nous idéalisons notre enfant**, nous nous faisons une idée très théorique de ce que nous voudrions qu'il soit sans même considérer comment il est en réalité.

Avoir un regard positif

Don Bosco lui, ne supportait pas cette sorte d'idéalisme. Il souffrait considérablement lorsque des parents ou des éducateurs se plaignaient de leur enfant parce qu'il était trop comme ceci, ou pas assez comme cela… Alors, ils les encourageaient à avoir un regard plus positif, à **regarder tous les dons** que le Bon Dieu avait mis dans leur enfant. Son optimisme, **héritage reçu de Saint François de Sales** dont il vivait la spiritualité, n'avait pas d'égal. Il voyait toujours les belles choses chez les nombreux enfants qui ont eu la grâce de le connaître et de l'aimer.

Avoir un cadre commun, mais une règle appliquée au cas par cas

Même dans l'application des règles de vie, notre saint éducateur savait **faire au cas par cas :**

- Il proposait le **même cadre** à tous, cadre qui pour lui était essentiel pour éduquer les enfants, car, **sans structure, l'enfant est perdu**.
- Mais, si le cadre était commun (école, patronage…), Don Bosco était maître dans l'art de manier les **règles de vie en fonction des personnes**. Il les appliquait avec **intelligence** et **douceur**, au cas par cas, dans le **respect de chacun**.

En cela, Saint Jean Bosco a suivi fidèlement l'enseignement de Saint François de Sales, grand pédagogue des âmes.

2. Faire confiance aux jeunes pour gagner leur confiance

« Quand j'étais au séminaire, nous dit notre saint, *je me suis juré de ne pas ressembler aux prêtres qui ne prenaient pas garde au désarroi de la jeunesse. Il faut gagner la confiance des enfants, ne pas être supérieur, mais le père ».*

La confiance, voilà sans doute le deuxième secret de Saint Jean Bosco. Comment voulez-vous être respecté, comment voulez-vous être aimé en tant que père ou mère de famille, en tant qu'éducateur, en tant que chef scout, comment voulez-vous élever, comment voulez-vous éduquer un enfant ou un adolescent, si vous ne lui faites pas confiance ?

Permettez-moi cette anecdote tirée de la vie du saint, qui résume à elle seule tout un aspect essentiel de l'éducation. Un jour, notre saint se rend à la maison de sûreté de Turin, et demande l'autorisation d'emmener tous les enfants, un dimanche après-midi, en promenade. Le directeur hésite, puis, devant l'insistance de Don Bosco, il accepte. *« A une condition : que vous me les rameniez tous ! ».* Autour du directeur, les gens ricanent : *« Les rangs seront plus clairsemés ce soir ! ».* Mais Don Bosco savait y faire. Avant de partir pour une belle randonnée, il leur fait une belle instruction sur la confiance, qui exige une réciprocité. Pour tous ces jeunes, cette sortie dans les bois était une aubaine pour s'échapper de cette maison de sûreté. Mais Don Bosco les a touchés par sa confiance. Confiance qu'ils lui rendirent, puisque le soir, pas un ne manquait à l'appel.

Quel enseignement pour nous tous, qui avons bien souvent tendance à nous méfier, à être sur nos gardes ! Méfiance forcément ressentie par l'enfant qui en souffre cruellement.

Prévenir la faute avant de sévir

Vous trouverez sans doute que notre bon Saint Jean Bosco ne voit que le côté positif des choses, mais que pourtant, parfois, il faut bien savoir sévir. Oh oui ! C'est évident. Mais regardez encore la délicatesse paternelle du saint de Turin : *« J'essaie de prévenir la faute. Je ne dis pas à l'enfant : si tu fais cela, tu seras puni. Mais :* ***attention !*** *Voici l'occasion dangereuse, demeure ferme, triomphe de l'obstacle, et* ***si c'est trop difficile, appuie ta faiblesse sur ma force****, car je demeure près de toi ! »*

Quel **admirable enseignement** là encore, où transparaît l'âme du prêtre tout donné aux âmes, et donc l'âme du père !

3. S'appuyer sur Dieu

Mais, il manque encore un ingrédient. Il manque encore quelque chose. Don Bosco avait beau prendre chacun tel qu'il était, il avait beau faire confiance et prévenir les dangers plutôt que de sanctionner, il n'aurait jamais été l'éducateur qu'il a été s'il ne s'était pas appuyé en tout sur Dieu. Voici **l'aspect essentiel pour faire un bon éducateur, pour faire un saint éducateur : être un « homme de Dieu »**.

Si Don Bosco a su si bien mener les âmes vers les cimes les plus hautes, c'est parce qu'en tout il laissait Dieu agir par lui. Rappelez-vous ce qu'il disait à cet éducateur qui lui demandait sa recette : *« Je vais de l'avant, selon les circonstances et les inspirations du Ciel »*.

***

Chers pèlerins,

Être **« homme de Dieu »** n'est pas réservé à ceux qui sont engagés dans la voie des ordres sacrés. Nous tous qui avons un rôle éducatif à jouer, nous tous ici, nous ne pourrons éduquer adéquatement les **enfants** qui nous sont confiés, si nous ne **respectons** pas certains **grands principes** et si nous ne **les confions** pas **quotidiennement** et à chaque instant **à Dieu et à sa Providence**. Car, au fond, **c'est bien lui l'Éducateur suprême**, **le Pédagogue des âmes**, Lui qui nous a créés pour nous éduquer, pour nous élever jusqu'à Lui, jusqu'au Ciel.

Que Saint Jean Bosco nous aide et nous protège, dans notre belle mission d'éducateur. À cette intention, disons un « Notre Père » et un « Je vous salue Marie ».

Bibliographie

- « Un grand Éducateur : saint Jean Bosco (1815-1888) », R. P. Augustin Auffray, Vitte, 1929.
- « Saint Jean Bosco », Henri Ghéon, Flammarion, 1935.
- « Récits et visions, Saint JEAN BOSCO », Les Amis de Saint Jean Bosco, 1996.
- « Saint Jean Bosco : l'entraîneur des jeunes », David Lathoud, Maison de la Bonne Presse, 1938.
- « Don Bosco : le XIXe Saint Jean », Jean de La Varende, Fayard, 1951
- « Don Bosco », Joseph Gillain dit Jijé, bande dessinée, Éditions du Triomphe 2011,
- « Saint Jean Bosco », Abbé Gaston Courtois, bande dessinée, éditions Fleurus 1952,





LE ROSAIRE

Méditation A

Chers pèlerins,
Tout au long de notre pèlerinage, nous allons être invités à réciter le Rosaire ou à dire le Chapelet. **De quoi s'agit-il ?**
Un rosaire, c'est une couronne de roses ; quant au chapelet, c'est un petit chapeau de fleurs. Dire son Chapelet ou réciter le Rosaire, c'est **tresser à la Sainte Vierge une couronne de prières**.

Toutefois, comme nous le rappelle Jean-Paul II, dans la Lettre apostolique 'Rosarium Virginis Mariae', à laquelle nous ferons souvent référence dans le propos qui suit : *«… tout en ayant une* ***caractéristique mariale****, le Rosaire est une prière dont le* ***centre*** *est* ***christologique…*** *Il concentre en lui la profondeur de tout le message évangélique, dont il est presque un résumé ».*

I. DE QUOI SE COMPOSE LE ROSAIRE ?

Traditionnellement, un Rosaire comprend trois Chapelets, chaque Chapelet comprenant lui-même **cinq mystères**, c'est-à-dire cinq méditations centrées sur les principaux évènements de la vie de Jésus et de Marie :

- cinq mystères joyeux : ceux de l'enfance de Jésus ;
- cinq mystères douloureux : ceux de la Passion du Christ ;
- cinq mystères glorieux : ceux du triomphe de Dieu.

À ces quinze mystères, qui constituent la trame traditionnelle du Rosaire, le Pape Jean-Paul II, reprenant un usage datant du Moyen-Âge, proposa (sans l'imposer) d'ajouter cinq « mystères lumineux » correspondant aux faits les plus marquants de **la vie publique de Jésus**, en sorte que, selon son expression, le Rosaire constitue un véritable « résumé de l'Évangile ».

II. COMMENT RECITE-T-ON LE CHAPELET ?

Laissons parler Jean-Paul II : « *Le Rosaire est à la fois méditation et supplication… Il est aussi un parcours d'annonce et d'approfondissement* ».

La récitation de chaque Chapelet commence par un 'Je crois en Dieu', « *comme pour mettre la profession de foi au point de départ du chemin de contemplation que l'on entreprend* » fait remarquer le Saint Père. Puis on récite (ou on chante) un 'Notre Père', suivi de trois 'Je vous salue Marie' et d'un 'Gloire au Père'.
Pour l'énoncé du premier mystère, qui servira de trame à la première méditation, le Pape fait observer que « *pour donner un fondement biblique et une profondeur plus grande à la méditation, il est utile que l'énoncé du mystère soit suivi de la proclamation d'un passage biblique correspondant* ». Par ailleurs, après cette lecture « il est opportun de s'arrêter pendant un temps significatif pour fixer le regard sur le mystère médité avant de commencer la prière vocale ».

Cette prière vocale consiste en la récitation (ou le chant), en français ou en latin de :

- un « Notre Père » (Pater),
- dix « Je vous salue Marie » (Ave),
- un « Gloire au Père » (Gloria), suivi de la courte prière que nous a appris la Sainte Vierge lors de l'une de ses apparitions à Fatima : « O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer, et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de votre sainte miséricorde ».

Concernant la récitation de ces différentes prières, le pape nous fait quelques recommandations : « ***Le centre de l'Ave Maria … est le nom de Jésus. C'est justement par l'accent qu'on donne au nom de Jésus et à son mystère que l'on distingue une récitation du Rosaire significative et***

fructueuse* ».** Ainsi, peut-on « *donner du relief au nom du Christ, en ajoutant une 'clausule' évocatrice du mystère que l'on est en train de méditer. C'est une pratique louable, spécialement dans la récitation publique* ». Par ailleurs, nous dit-il, «*il est important que le* **Gloria**, *sommet de la contemplation, soit bien mis en relief dans le Rosaire* ». Enfin, il faut « *faire en sorte que chaque mystère s'achève par une* ***prière destinée à obtenir les fruits spécifiques *de la méditation de ce mystère* »…de façon à «*imiter ce qu'ils contiennent et obtenir ce qu'ils promettent* ».

Deux remarques à propos de la récitation du Notre-Père :

- **Le vouvoiement** : par respect pour Dieu, le Père Tout Puissant, Créateur du ciel et de la terre, nous le vouvoyons. Certes, quelques grands mystiques, parce qu'ils ont une grande intimité avec Jésus, se permettent parfois de le tutoyer ; mais ce sont de grands mystiques….
- L'emploi de la formule « **ne nous laissez pas succomber à la tentation** ». C'est la formule qui correspond le mieux à la formule de l'original grec, selon le Catéchisme de l'Église Catholique (CEC 2846). *« Dieu n'éprouve pas le mal ; Il n'éprouve non plus personne »* (Jc I, 13) Il veut, au contraire, nous en libérer.

III. MEDITATION ET GRACE A DEMANDER

Ainsi donc, chaque méditation portera sur un moment de la vie du Christ, mais pour en tirer des conclusions pour notre vie présente et en liaison avec le thème qui nous est proposé chaque jour pendant le pèlerinage : ce seront les fruits du mystère et les grâces à demander.

C'est ce que le pape Jean-Paul II exprimait par cette formule : « *Chaque mystère du Rosaire, bien médité, éclaire le mystère de l'homme… Méditer le Rosaire consiste à confier nos fardeaux aux Cœurs miséricordieux du Christ et de sa Mère* ».

Quelles sont donc ces méditations et quelles peuvent être les grâces à demander comme fruit de ces mystères ?

(Ne pas lire la liste complète des mystères, mais illustrer par quelques exemples).

1. Mystères Joyeux :

- L'Annonciation ; fruit du mystère : *« l'humilité »*
- La Visitation ; fruit du mystère : *« la Charité fraternelle »*

- La Nativité ; fruit du mystère : *« l'esprit de pauvreté »*
- La Présentation de l'Enfant Jésus au temple ; fruit du mystère : *« l'obéissance et la pureté »*
- Le Recouvrement de Jésus au temple ; fruit du mystère : *« la recherche de Dieu en toute chose »*.

2. Mystères Lumineux :

- Le Baptême de Jésus ; fruit du mystère : *« l'esprit de pénitence »*
- Les Noces de Cana ; fruit du mystère : « *la confiance dans la prière et l'intercession de Marie* »
- L'Appel à la conversion et la prédication du Royaume ; fruit du mystère : *« le courage dans l'engagement et la persévérance »*
- La Transfiguration de Jésus ; fruit du mystère : *« l'esprit de prière et le don de sagesse »*
- L'Institution de l'Eucharistie ; fruit du mystère : *« la dévotion eucharistique »*

3. Mystères Douloureux :

- L'Agonie au Jardin des Oliviers ; fruit du mystère : *« la contrition de nos péchés »*
- La Flagellation ; fruit du mystère : *« le regret des péchés des sens »*
- Le Couronnement d'épines ; fruit du mystère : *« le regret des péchés d'orgueil »*
- Le Portement de Croix ; fruit du mystère : *« le courage dans les épreuves »*
- La Crucifixion ; fruit du mystère : *« un plus grand amour de Dieu »*

4. Mystères Glorieux :

- La Résurrection de Jésus ; fruit du mystère : *« la foi »*
- L'Ascension de Jésus au Ciel ; fruit du mystère : *« un plus grand désir du Ciel »*
- La Pentecôte ; fruit du mystère : *« le zèle pour les âmes »*
- L'Assomption de Notre Dame ; fruit du mystère : *« la grâce d'une bonne mort »*
- Le Couronnement de Marie au Ciel ; fruit du mystère : *« une plus grande dévotion à Marie »*.

IV. Les bienfaits du Rosaire

Du Rosaire, le pape Jean-Paul II vantait ainsi les mérites : « *Le Rosaire, grâce à Marie, fait descendre, pour ainsi dire, la lumière salvifique de tous les mystères du Christ dans les circonstances et les difficultés de la vie quotidienne normale, du travail, de la fatigue, du doute, de la souffrance, de la vie sociale et familiale, et transfigure tout, élève tout, purifie tout* ».
Il disait encore : « *Le Rosaire est ma prière préférée. C'est une prière merveilleuse de simplicité et de profondeur…pour exhorter à la contemplation du visage du Christ en compagnie de sa Très Sainte Mère et à son école* ».

1. Le Rosaire : une prière de la famille, pour l'unité et la paix

a. Le Rosaire récité en famille est ferment d'union et de concorde.

Voilà, ce que disait le pape Pie XII, à ce sujet : « *en récitant le Chapelet, la famille prie unie … **Si la famille prie, en effet, elle vit ; et si elle prie unie, elle vit unie**. Peu de moyens nous semblent aussi efficaces, pour promouvoir et conserver l'union des esprits, que la prière en commun récitée en famille, sous le regard affectueux et souriant de Marie* ».
Et encore : « C'est surtout au sein des familles que nous désirons que la pratique du Rosaire soit répandue, religieusement conservée et sans cesse développée. **C'est en vain qu'on s'efforce d'enrayer le déclin de la civilisation si on ne ramène pas à la loi de l'Évangile la famille**, principe et fondement de la société ».
Quant au pape Jean-Paul II, il nous exhortait en ces termes : « Je répète aujourd'hui à tous, ce que j'ai dit aux familles : **une grande prière pour la vie**, qui parcourt le monde entier, **est une urgence »**

b. Le Rosaire est aussi un remède aux grands maux de notre temps.

Le pape Paul VI en octobre 1969 s'exprimait ainsi : « *Nous exhortons le clergé et les fidèles à demander instamment à Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie, la paix et la réconciliation entre tous les peuples. La paix est certes l'affaire des hommes…, mais la paix est aussi l'affaire de Dieu. La prière (la récitation du Rosaire), par laquelle nous demandons le don de la paix, est donc une contribution irremplaçable à l'instauration de la paix* ».
Tandis que Jean-Paul II affirmait : « *Le Rosaire est une prière orientée, par nature, vers la paix. En réalité, tandis qu'il nous conduit à fixer les yeux*

sur le Christ, le Rosaire nous rend aussi bâtisseur de la paix dans le monde ».

2. Le Rosaire : la prière recommandée par la Sainte Vierge

Toutes les fois que la Vierge apparaît à Fatima en 1917, elle porte un Chapelet et elle ne manque pas de recommander la récitation du Rosaire :

- « *Récitez le Chapelet tous les jours, afin d'obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre* »
- « *Je veux que… vous disiez le Chapelet tous les jours* »
- « *Je suis Notre-Dame du Rosaire. Que l'on continue à réciter le Chapelet tous les jours…* »

Enfin, apparaissant à sœur Lucie, au couvent de Pontevedra, le 10 décembre 1925, la Sainte Mère de Dieu accompagné de l'Enfants Jésus, lui dit, en lui montrant son cœur : *« Vois ma fille, mon cœur entouré d'épines, que les hommes ingrats y enfoncent à chaque instant par leurs blasphèmes et leurs ingratitudes. Toi au moins tâche de me consoler et dis* ***qu'à tous ceux qui pendant cinq mois, le premier samedi, se confesseront, recevront la Sainte Communion, réciteront un Chapelet, et passeront quinze minutes avec moi, en esprit de réparation, je promets de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour le salut de leur âme ».***

***

Chers pèlerins, gardons le silence pendant quelques instants pour méditer ces dernières paroles de la Très sainte Vierge et prendre la résolution de suivre ses recommandations : pour la paix dans le monde et pour notre salut.

Citations

« *Cette salutation angélique est infiniment agréable à la sainte Vierge, parce qu'il semble que par là on lui renouvelle la joie qu'elle ressentit quand saint Gabriel lui annonça qu'elle avait été choisie pour être la Mère de Dieu ; nous devons, dans cette intention, la saluer par l'*Ave Maria… »
St Alphonse-Marie de Liguori

« *Je ferais la conquête du monde, si j'avais une armée qui dise le Chapelet* » Bienheureux Pie IX

« *Après la Sainte Messe, il n'y a pas de prière plus puissante que le Rosaire* » Saint Pie X

« *La prière du Rosaire est de toutes, la plus belle, la plus riche en Grâces, et celle qui touche le plus le Cœur de la Mère de Dieu, et si vous voulez que la paix règne dans vos foyers, récitez le Chapelet en commun.*» Extrait du Testament de Saint Pie X

Bibliographie

- Lettre Apostolique « Rosarium Virginis Mariae », Jean Paul II, éd. Téqui, 2002
- Tu es Petrus, Revue des Amis de la Fraternité Saint-Pierre, numéro spécial 86-87, « LE ROSAIRE », Mars-Juin 2003.
- Catéchisme de l'Église Catholique : 971, 2673-2679, 2708.





LA SAINTE MESSE

Méditation B

Chers pèlerins,

Imaginez un voyageur dans le désert...

Il fait chaud, très chaud et, depuis plusieurs jours, il n'a plus rien à boire ! Sa bouche est sèche, sa soif brûlante, sa fatigue écrasante !

Et voici que notre voyageur passe devant une source d'eau pure et fraîche. Que va-t-il faire ? Se précipiter pour boire et se baigner ?

Et bien non, notre voyageur jette un regard distrait et indifférent à la source délicieuse et passe son chemin ! Ne serait-il pas fou ce voyageur ?

Chers pèlerins, nous sommes à l'image de ce fou, quand nous considérons la messe avec un regard distrait ou indifférent.

Écoutez plutôt : **nous avons été créés par Dieu et pour Dieu**. Aussi, nous dit Saint Augustin, « *notre cœur est sans repos tant qu'il ne se repose en Dieu* ». Tout notre être, que nous en soyons conscient ou non, aspire au bonheur de le connaître et de l'aimer. Mais le péché nous a séparés de Lui.

Alors, Il est venu à nous. Il s'est fait homme, pour s'offrir gratuitement en

sacrifice, afin de réparer nos fautes. Pour nous, Il s'est offert en victime sur la Croix.

Vous me direz peut-être, chers pèlerins que la croix, le Golgotha, c'était il y a bien longtemps ! Et bien vous vous trompez. **Le sacrifice de la croix est actuel : Il est renouvelé à chaque messe.** À chaque fois que la messe est célébrée, nous sommes au pied de la croix, avec la Vierge Marie et Saint Jean et nous pouvons contempler le cœur de Jésus ouvert pour nous par la lance du soldat.

C'est cela la messe : Jésus se rend réellement présent sous les apparences du pain et du vin pour renouveler son sacrifice.

Et dire que nous sommes distraits !

« *Jamais rien ne remplacera une messe pour le salut du monde !* » nous rappelait Benoit XVI à Paris.

Alors, pourquoi pendant la messe, sommes-nous si distraits ?

Certainement, parce que **nous ne nous préparons pas assez** à entrer dans ce mystère.

Si nous cherchons à ressentir des émotions, alors nous risquons d'être déçus. Dieu vient à notre rencontre à un niveau plus profond et plus intime que l'émotion sensible.

Pour nous rendre disponibles à la réalité cachée du mystère de la messe, l'Église met à notre disposition des moyens simples et concrets. Ce sont **les rites de la liturgie**. Pour aujourd’hui, nous en retiendrons trois :

I. L’USAGE DU LATIN

Pour bien nous faire comprendre que ce que nous allons faire et dire au cours de la messe n'est pas dans la continuité de nos actions et de nos paroles banales et quotidiennes, **on utilisera une langue différente : le latin**.

Une langue différente de nos langues habituelles, une langue consacrée par un usage plus que millénaire, n’est-ce pas un **langage sacré**, plus apte à célébrer le culte divin qu‘une langue banalisée par l‘usage courant ?

Le latin est **notre langue maternelle**, tout simplement. **L‘Église romaine**

est notre mère, elle veut rassembler tous ses enfants dans l‘unité d‘une même langue, quelle que soit leur nationalité. Il y a ici des pèlerins de toute l‘Europe, et même d‘autres continents. Le latin est **le signe de notre unité**. C‘est ainsi depuis de nombreux siècles, et cela a été encore rappelé au concile Vatican II (Constitution sur la liturgie).

Mais qui comprend le latin aujourd’hui ? Eh bien… Dieu tout d‘abord ! N‘est-ce pas l‘essentiel, puisque c‘est à Lui que l‘on s‘adresse ? Et, pour vous, dans votre livret du pèlerin, vous avez la traduction de toutes les prières de la messe.

II. L’ORIENTATION DU PRETRE

Vous avez déjà remarqué que le prêtre est **tourné vers la croix** de l'autel ; non pas face aux fidèles, mais dans le même sens qu'eux. Quelle en est la raison ?

C‘est tout simple… et très beau : dès les origines, les chrétiens se sont tournés vers l‘Orient pour prier. Ils ont vu, en effet, dans le soleil levant, le symbole du Christ ressuscité et de son retour à la fin des temps. On a donc tout naturellement construit les églises de telle manière que **les fidèles et le prêtre à l‘autel** soient **tournés vers Dieu**. Conduits par le prêtre, nous voulons nous laisser emmener vers la Croix où se réalise le sacrifice qui nous sauve. Nous voulons nous tourner vers le seigneur.

III. LA COMMUNION A GENOUX ET SUR LA LANGUE

Et pourquoi communie-t-on à genoux et sur la langue? Par la communion, nous recevons Dieu en nous : un Être immense que l‘univers ne saurait contenir, plus grand que tous les rois, créateur des galaxies et de l‘infiniment petit ! N‘est-ce pas la moindre des choses de lui marquer un peu de **respect** ? C‘est aussi pourquoi, seul le prêtre, dont les mains ont été consacrées, a le droit de toucher l’Hostie de ses mains.

***

Chers pèlerins,

Vous avez tous reçu, au départ, **un livret du pèlerin**, que je vous invite à conserver. Pour mieux vous aider à retenir ce que nous venons d’évoquer, ne manquez pas de lire attentivement les **commentaires** que vous y trouverez en accompagnement des textes de l‘ordinaire de la messe. Que

ceux qui n'ont pas l'habitude n'hésitent pas à demander de l'aide.

Et sachons bien que l'essentiel n'est pas de tout comprendre mais plutôt de **se laisser saisir par la réalité** qui nous dépasse.

Prenons maintenant un moment de silence, ouvrons notre cœur et tournons-nous dès maintenant vers la Croix, vers le Cœur ouvert de Jésus.

Citations

« "Faites ceci en mémoire de moi" : c'est-à-dire non seulement en mémoire de ce que j'ai fait, en mémoire de ma mort pour vous. »

« Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne » I.Cor.11, 26.

« Le sacrifice que l'on voit est le sacrement, c'est-à-dire le signe sacré, d'un sacrifice invisible. Il est donc essentiel au sacrifice d'être une réalité intérieure : c'est le cas de toute bonne œuvre faite pour nous unir à Dieu. C'est une offrande de l'âme à Dieu comme à son principe et à sa fin : comme à son principe en totale soumission ; comme à sa fin pour l'apaiser et s'unir à Lui ». Saint Augustin (Cité de Dieu, X)

« Bien que la Passion et la mort du Christ n'aient pas à être recommencées, cependant, la 'vertu' de cette hostie, offerte une fois, demeure à jamais. » Saint Thomas d'Aquin IIIa, Q. 22, a.5

« C'est le même et unique Sacrifice, parce que c'est le même Prêtre et la même Hostie, offerte d'une autre manière. La Messe est le sacrement du Sacrifice de la Croix en tant que celui-ci perdure. Elle en a toute la vertu ; elle en applique le fruit (…) *Par la consécration s'opère la transsubstantiation du pain et du vin dans le corps et le sang du Christ. Sous les espèces consacrées du pain et du vin, le Christ lui-même, vivant et glorieux, est présent de manière vraie, réelle et substantielle, son corps et son sang avec son âme et sa divinité »* . Concile de Trente (Session XXII, ch. 2) rappelé dans CEC, 1413

« Toutes les fois que le sacrifice de la Croix, par lequel le Christ notre Pâques a été immolé, se célèbre sur l'autel, l'œuvre de notre rédemption s'opère. » Lumen Gentium 3

«L'Eucharistie est le mémorial de la Pâque du Christ, l'actualisation et l'offrande sacramentelle de son unique sacrifice (…) Dans le sens de

l'Écriture Sainte, le mémorial n'est pas seulement le souvenir des évènements du passé (…) Dans la célébration liturgique de ces évènements, ceux-ci deviennent d'une certaine façon présents et actuels (…) Parce qu'elle est mémorial de la Pâque du Christ, l'Eucharistie est aussi un sacrifice (…) Le sacrifice du Christ et le sacrifice de l'Eucharistie sont un unique sacrifice. » CEC, 1362-1367

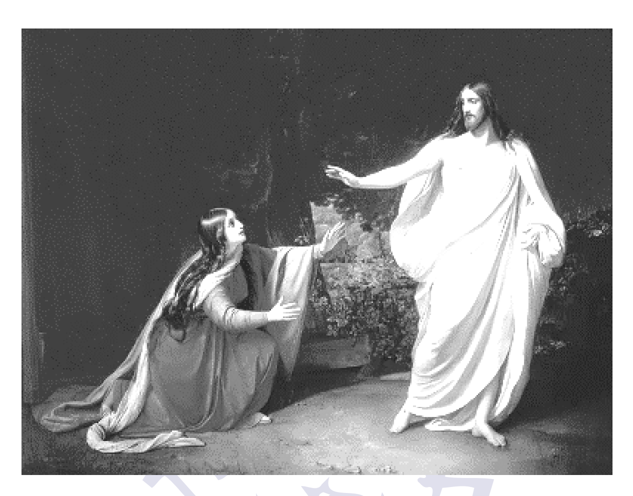
Bibliographie

- Évangiles selon St. Matthieu, XXIV, 26-29 ; St. Marc, XIV, 225 ; St. Luc XXII, 14-20 ; St. Jean ch 13 à 17
- Épitres de St. Paul : 1ère aux Corinthiens XI, 17-34 ; aux Hébreux, chapitres 5 à 7
- XXIIe session du Concile de Trente : exposition de la doctrine touchant le sacrifice de la messe, dans le « Bref examen critique du nouvel ordo Missae », édition Renaissance Catholique,
- Exhortation apostolique sur l'Eucharistie : « Sacramentum caritatis » :, Benoît XVI, éd. Téqui.
- Constitution « Sacrosanctum Concilium » du Concile Vatican II, n° 47
- Catéchisme de l'Église Catholique, n° 1322-1419

On consultera aussi avec profit :

- « Explication de la Sainte Messe », Dom Guéranger
- « La Sainte Messe, hier, aujourd'hui et demain » et « La Messe commentée », Père Jean-Denis Chalufour, éditions Petrus a Stella, abbaye de Fontgombault.
- « Une histoire de la Messe » par un moine de Fongombault
- « La messe, une forêt de symboles », Abbé Claude Barthe





LE SACREMENT DE PÉNITENCE

DEVENIR UN «MISÉRICORDIÉ» !

Méditation C

Chers pèlerins,

Les avez-vous remarqués ? Oui, les avez-vous remarqués ces hommes vêtus de robes noires ou blanches qui marchent derrière les chapitres, le vôtre peut-être ? Pourquoi portent-ils une étole violette autour du cou ? Pourquoi certains pèlerins passent-ils un bon moment avec eux et rejoignent-ils le chapitre avec un large sourire ? Ces hommes en robe sont les distributeurs de la Miséricorde de Dieu ! Car Jésus a voulu, toujours et encore, nous attendre quand nous avons péché. Tout l'évangile est un appel à la conversion et à l'accueil des pécheurs : « *Va, et ne pèche plus* » dit-Il à la femme adultère ; et Il répète *« Tes péchés te sont remis »* à tous ceux qui s'approchent de Lui avec confiance.

I. TOUS PECHEURS

Pécheurs, l'êtes-vous ? Dans chaque *« Je vous salue Marie »*, vous avez répondu à cette question : « *Priez pour nous, pauvres pécheurs.* » Oui, vous êtes pécheurs ! De pauvres pécheurs ! Peut-être n'avez-vous jamais osé vous approcher d'un de ces hommes « en robe » qui vous suivent ? Peut-être avez-vous tout oublié de vos péchés ? Peut-être vous sentez-vous écrasés par vos péchés ? Peut-être ne savez-vous pas comment vous y prendre ?

Alors, n’ayez pas peur, chers pèlerins ! Avant vous, sur cette route, des dizaines de milliers de personnes se sont approchées d’un prêtre et ont reçu **le pardon de Dieu**, qui a transformé leur vie et leur a rendu la **paix** et la **joie**.

Préparez-vous, à l’aide du "livret du pèlerin", en faisant un bon **examen de conscience** ; n’hésitez pas à demander des conseils à votre chef de chapitre, aux séminaristes, religieux, religieuses qui marchent avec vous, et lancez-vous dans l’aventure de la Miséricorde du Cœur de Jésus qui vous attend… Pas demain, pas plus tard, mais maintenant.

II. RECONNAITRE SA MISERE

« Miséricorde », un mot, une réalité essentielle, celle du Cœur de Dieu qui vient à la rencontre de votre misère. **Une seule condition** : **l’humilité** ; être suffisamment humble, petit, pour reconnaître votre misère, pour reconnaître que vous avez besoin de Dieu. Ce n’est pas drôle d’aller avouer toutes ses turpitudes… C’est vrai ! La démarche est difficile, sauf pour les enfants ; mais quelle paix, quelle joie après cet effort!

Peut-être redoutez-vous ce que va dire **le prêtre**, à qui vous allez dire vos péchés ? Mais il ne va que répéter avec Jésus : « *va et ne pèche plus !* » Il va vous donner quelques **bons conseils**, qu'il serait difficile de trouver ailleurs. Il va vous **aider**, si vous avez du mal à tout dire, il va vous **expliquer** ce que vous ne comprenez pas, il va se réjouir avec vous, car « *il y a plus de joie au Ciel pour un pécheur qui se convertit que pour 99 justes qui n’ont pas besoin de Lui* ».

Écoutez cette histoire : c’est celle d’un trafiquant de drogue condamné à 13 ans de prison. Son compagnon de cellule lui a patiemment parlé de Dieu et lui a prêché les fameux *« Exercices de Saint Ignace »*. Oui, en prison ! Et cet homme s’est converti… Aujourd’hui il témoigne, et pour mieux faire comprendre son aventure, il a inventé un mot merveilleux : *« je suis un miséricordié »*.

Jeunes, qui découvrez l’Amour de Dieu sur cette route, pères ou mères de famille accablés par une vie difficile, ou écrasés par le poids de la Croix, devenez des *« miséricordiés »* à votre tour ! Laissez-vous aimer par Celui qui a versé tout Son Sang pour vous.

Et pour vous, pèlerins, qui avez l'habitude de vous confesser, saisissez l'occasion de tenter une **meilleure confession que d'habitude**. Sur cette route, vous avez le temps de vous préparer, de faire un bon examen de conscience, de réveiller dans votre âme une contrition sincère. Car, il est important pour tous, en s'aidant notamment du "livret du pèlerin", de bien rechercher en quoi vous avez pu offenser Dieu.

La disposition principale de la confession, c'est la contrition. Ce n'est pas un plus ; c'est l'essentiel du retour à Dieu !

III. REGRETTER SES FAUTES

Ce que Jésus attend de chacun de vous, c'est surtout ce regret sincère et vrai d'avoir péché, d'avoir offensé Dieu. Sans ce regret, vos confessions ne valent rien. Et ce regret sincère comporte nécessairement un **ferme propos** de ne plus recommencer. Sinon, ce serait se moquer de Dieu ; ne pensez-vous pas ? C'est ce ferme propos qui va vous faire trouver les **moyens concrets de ne plus recommencer**. Par exemple, de renoncer à telle fréquentation, de ne plus regarder tel programme etc. Cependant, même avec ce ferme propos, il peut vous arriver de rechuter, et vous vous direz peut-être : *« à quoi bon me confesser, puisque finalement je recommence toujours ! »* Chers pèlerins, faites bien attention à **ne pas confondre** *« **vouloir** recommencer »* et *« **savoir** que vous recommencerez probablement ».*

Par exemple, quelqu'un qui s'accuse de s'être mis en colère et qui ne veut plus recommencer fait bien de se confesser, même s'il sait que, vu son tempérament, il recommencera probablement. L'hypocrisie consisterait à dire "*je m'accuse de m'être mis en colère*" tout en voulant intérieurement recommencer. Avez-vous saisi ? Alors, **revenons à notre Dieu**, comme un fils revient vers son père après l'avoir offensé, avec une **grande humilité** et une **confiance sans borne** : comme l'Enfant prodigue.

***

Chers pèlerins,
Cette route entre Paris et Chartres est belle, très belle, car avant vous et bientôt avec vous, **elle est celle du pardon, celle de la Miséricorde, celle de l'Amour de Jésus.** Alors, ne tardez plus et allez trouver un des prêtres qui nous accompagnent : vous donnerez à Dieu la joie de faire de vous un

nouveau « miséricordié » ! Et soyez sans crainte : le prêtre à qui vous vous adressez sait ce qu’il en coûte de faire cette démarche à laquelle lui-même se souvient en tant que pêcheur, de plus il a déjà beaucoup entendu et rien ne saurait l’étonner, enfin, en sa qualité de représentant du Christ, il est tenu au secret le plus absolu : le secret de la confession ne peut, en aucun cas, être révélé.

Restons maintenant en silence pour réfléchir à la beauté de ce sacrement merveilleux et pour nous y préparer en consultant notre "Livret du Pèlerin".

Citations

« *Si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité.* » (Jn I, 1-9)

« *Il y en a qui disent : j'ai trop fait de mal, le Bon Dieu ne peut pas me pardonner. C'est un gros blasphème. C'est mettre une borne à la miséricorde de Dieu, et elle n'en a point : elle est infinie.* (…) *Nous avons bien besoin des lumières du Saint-Esprit pour connaître nos péchés, parce que notre cœur est le siège de l'orgueil, qui ne cherche que les moyens de nous les faire connaître moindres qu'ils ne sont. Vous voyez que nous avons absolument besoin des secours du Saint-Esprit pour connaître nos péchés tels qu'ils sont.* (…) *La miséricorde de Dieu est comme un torrent débordé. Elle entraîne les cœurs sur son passage.* » Saint Curé d’Ars

« *Pour redonner la vraie paix à mon âme, l’unique moyen qu’il y a sur la terre c’est la confession, car c’est Jésus qui m’attend avec son cœur immense.* » Sainte Jeanne Beretta Molla

« *Oh ! Si les pécheurs connaissaient ma Miséricorde, il n’en périrait pas un si grand nombre. Parle aux âmes des pécheurs, pour qu’elles ne craignent pas de s’approcher de moi, parle-leur de ma Miséricorde.* » À Sainte Faustine

« *Il est beau de pouvoir confesser nos péchés, et d'entendre la parole qui est comme un baume, qui nous inonde de miséricorde et nous remet en chemin.* » Bienheureux Jean Paul II

« *Nous sommes en état de grâce dès que nous sommes délivrés du péché. En outre, chaque absolution sacramentelle est comme un bain de lumière*

solaire sur une plante. Chaque fois, celle-ci se colore, se développe et s’épanouit davantage. » Un Chartreux (École du Silence)

Bibliographie

- **«**La Miséricorde divine », encyclique de Jean-Paul II, 1980
- **«**Réconciliation et Pénitence », exhortation apostolique de Jean-Paul II, 1984,
- Catéchisme de l’Église Catholique, 1420-1498.

Pour adultes :

- **«** Pourquoi et comment se confesser » du Père Augustin Roméro, éd. du Laurier,
- « On demande des pécheurs » du Père Bernard Broo.p., éd. du Cerf,
- « Les sacrements de la miséricorde » de Jean-Claude Sagne o.p., éd. Médiaspaul ,
- « Les merveilles de la confession » du R.P. Paul O'Sullivan o.p.,
- « La pénitence » de Dom Bernard Maréchaux o.s.b., éd. du sel de la Terre.

Pour enfants :

- **«** Mon carnet de confession » de Monique Berger, éditions Transmettre
- « Petit guide pour la confession des enfants (de 7 à 10 ans) » de Jean-Paul Savignac, éditions du Laurier
- « Mon guide de première communion, première confession » de Madeleine Russocka, éditions Transmettre.





L’HOMME EST UN ÊTRE QUI S’ÉDUQUE

« Celui qui a mes commandements et qui les garde,
voilà celui qui m’aime. »

Méditation 2

Chers pèlerins,

I. L’HOMME EST CREE POUR ETRE HEUREUX

L’homme est créé par Dieu pour être heureux et il y tend de toutes ses forces.

1. **En tout ce que nous faisons, nous cherchons notre propre bien**. Parfois, l’objectif est à court terme : « *J’ai froid ; je me lève donc pour fermer la fenêtre* ». Parfois, il est à plus long terme : « *Je prépare un beau voyage à Rome* », par exemple. Et finalement, le but englobe toute la vie ; c’est ce qu’on appelle le bonheur. On attend qu’il comble toutes nos aspirations, tous nos désirs.
   Or, un simple regard sur l’homme nous montre qu’il est un **être social**, fait pour s’ouvrir à l’autre. Et ce contact, cette communication avec l’autre ne trouvent leur plein achèvement que dans l’union. Ainsi, notre vrai bonheur n’est que dans l’amour partagé, dans la communion avec

ce que nous aimons, parce que **nous sommes créés par amour et pour aimer.**

2. **Mais amour rime avec toujours**. Nous avons la nostalgie d'un **amour qui durerait éternellement**. Comment ne pas désirer un bonheur qui ne finirait jamais ? **Ce bonheur existe** : la communion suprême est celle qui nous attend **avec les Personnes divines**, dans un intense et éternel échange à la source même de l'Amour, avec l'Être qui est Lui-même l'Amour, comme le dit St Jean dans sa première épître. La plus belle étoile du firmament n'est que l'œuvre de Dieu ; mais chacun de nous est son enfant. Les trois Personnes divines nous appellent et veulent nous entraîner dans l'extase éternelle qui les fait se fondre entre elles.

II. L'HOMME EST UN ETRE EN DEVENIR QUI S'EDUQUE

Mais l'homme, contrairement à l'ange, n'atteint pas ce but splendide en un unique choix. Le chemin est long. Nous avançons plus ou moins vite, à travers les petits et grands actes de notre vie.

L'homme est un **être en devenir**. Il voit bien qu'il est **inachevé** (par exemple, dans l'ordre physique, il ne sait pas marcher d'emblée, comme le veau qui vient de naître).

Il constate qu'il est **indéterminé**. *« Dieu a créé l'homme le moins possible »*, disait Blanc de Saint Bonnet. Cette indétermination, dont le revers est la fragilité, requiert une **éducation**.

Nous n'atteignons notre fin que dans un **progrès permanent**, qui englobe toutes les dimensions de notre personne :

- cela vaut pour **notre corps**, qui grandit peu à peu et passe par des étapes successives d'apprentissage ;
- mais cela vaut, aussi, pour **notre cœur, et notre affectivité**, qui s'éduquent en s'affinant, en s'ouvrant au bien de l'autre, en se purifiant progressivement pour trouver leur juste place ;
- cela vaut, enfin, pour **notre esprit**, qui, nourri, éclairé, formé, atteint peu à peu sa pleine maturité.

Ainsi notre bonheur, qui consiste dans l'épanouissement de toutes nos capacités, se construit au jour le jour. On ne naît pas heureux, on le devient.

1. L’homme progresse, sur le plan humain, par la pratique des vertus morales

Mais comment nos facultés vont-elles se dilater, pour atteindre finalement cette plénitude ? En posant des **choix libres** et en faisant de la **vertu** le **guide de nos actions**.

Ce mot de vertu rebute souvent aujourd’hui. On craint, en s’approchant d’elle, de devenir austère et triste. Pourtant, « *qui fut plus affable et heureux que Saint Louis de Gonzague ?* » répond Saint Jean Bosco à cette objection. Qui fut plus allègre et de meilleure humeur que Saint Philippe Néri ? Ces saints étaient joyeux bien que leur vie fut « *un continuel exercice de toutes les vertus*. ».

Cependant le bonheur auquel nous sommes appelés n’est pas acquis d’emblée : il se mérite. C’est comme pour atteindre le somment d’une montagne. Avant de prendre le départ, il faut être harnaché et bien entraîné ; puis, l’ascension commencée, que d’étapes à parcourir et même parfois d’obstacle à surmonter avant d’arriver au but ! Or nous ne sommes pas équipés pour le chemin qui mène au bonheur et manquons naturellement de savoir-faire et de volonté pour faire face aux difficultés.

C’est l’**éducation** qui nous découvre ce but et nous donne d’acquérir les vertus morales qui sont comme des forces pour la route. Elles permettent à l’homme de franchir les étapes, d’incarner la belle injonction de St Augustin : *« Deviens ce que tu es. »* L’homme en effet est un être malléable. Tout le travail de l’agir humain va être de faire rendre ses meilleurs fruits à la nature et à ses puissances d’abord sauvages. Par la vertu, l’homme devient vraiment ce qu’il est, il devient pleinement homme.

a) Qu’est-ce qu’une vertu morale?

Acquise par répétition, la vertu morale est une **disposition stable à poser des actes bons, facilement, agréablement et sans erreur.**

- Si c’est une **disposition**, elle est devenue intérieure à nous-mêmes. Elle n’est pas surajoutée, mais intime à notre être qu’elle épanouit. Nous avons fait nôtre, par choix personnel, la loi qui nous était imposée de l’extérieur quand nous étions enfant. Le tuteur, nécessaire au début pour aider la jeune plante à pousser droit, est devenu inutile.

- La vertu est **stable et acquise par répétition**, ce qui nécessite du temps. Comme l'oiseau qui fait son nid petit à petit, brindille après brindille, de même la maison de l'homme ne s'élève que brique après brique, étage après étage. On ne devient pas un athlète sans entraînement. Cette lente acquisition par la répétition quotidienne est le **fruit de l'éducation**, c'est-à-dire d'une personne qui soutient, oriente et encourage.
- La vertu est une disposition à **poser des actes bons**, qui nous conduisent à notre finalité. Puisque la vocation de l'homme est le bonheur, la vertu elle aussi est orientée vers ce but : on ne devient pas vertueux pour le plaisir de se maîtriser, mais pour déployer ses capacités, pour pouvoir se donner, car **là est le vrai bonheur**.
- Enfin, la vertu pose ces actes bons **fermement, sans erreur et agréablement**. La longue pratique du danseur met à sa disposition chacun de ses membres, chaque articulation de son corps. De même, on reconnaît quelqu'un de vertueux à cette aisance, à cette souplesse, à cette liberté intérieure. L'acte vertueux révèle la longue expérience qui l'a fait naître.

En définitive, **la vertu est donc un supplément d'être qui nous vivifie de l'intérieur**. Elle déploie, achève notre personne en la tournant vers son but : le bonheur.

b) Les vertus morales sont multiples

Les vertus morales sont multiples : gratitude, grandeur d'âme, piété filiale… On a pris coutume de les répartir autour de quatre principales, qu'on appelle **cardinales** parce qu'elles sont les plus fondamentales, et que c'est autour d'elles que toutes les autres vont se rattacher :
- *prudence* (le gouvernement de soi-même),
- *justice* (le sens de l'autre),
- *force* (la maîtrise libérante de ses violences),
- *tempérance* (la maîtrise libérante de ses désirs).

Les vertus cardinales sont des pièces essentielles qui permettent d'articuler tout notre être. Elles sont les fondations qui portent l'édifice harmonieux que tout homme est appelé à faire de sa vie. Elles sont les **fondements de notre personnalité**.

On en trouve des applications immédiates dans la vie quotidienne : il est plus facile, par exemple, de claquer une porte, mais il est plus vertueux de la fermer. La fermer avec douceur suppose la mise en jeu des quatre vertus cardinales : *la prudence*, car il faut réfléchir avant d'agir ; *la justice*, car il faut avoir le sens de l'autre ; *la force* car il faut la patience de prendre le temps de fermer ; et *la tempérance*, car il faut modérer son ardeur et retenir son geste !

Nos parents, pendant un temps, nous accompagnent sur ce chemin du bonheur en nous éduquant. Puis vient un jour où ils peuvent nous lâcher la main. Nous sommes capables de marcher droit, car **les vertus morales acquises** ne nous rendent pas seulement autonomes par rapport à autrui ; elles **nous rendent aussi maîtres de nous-mêmes** : l'éducation nous a donné la domination sur nos passions, elle nous a forgés de l'intérieur et nous a préparés pour les grands appels de la vie : s'engager, fonder une famille, construire la cité…

2. Mais l'homme n'atteint son but ultime que par la pratique des vertus théologales.

Les vertus morales suffisent-elles à notre accomplissement plénier ? Non. D'autres vertus sont nécessaires, qu'on appelle **théologales**, car elles ont Dieu pour objet ; elles fondent, animent et caractérisent l'agir moral du chrétien. Elles informent et vivifient toutes les vertus morales.
Ce sont :

- *la foi* (par laquelle nous croyons en Dieu et à tout ce qu'Il nous a dit et révélé, et que notre Saint-Père Benoît XVI nous engage à approfondir cette année),
- *l'espérance* (par laquelle nous désirons, comme notre bonheur, le Royaume des cieux et la vie éternelle)
- *la charité* (par laquelle nous aimons Dieu par-dessus tout, et notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu).

Nous recevons ces vertus théologales le jour de notre baptême. Elles visent à **nous unir directement à Dieu**, alors que les vertus morales ne font que rendre droits notre agir terrestre. (Mais elles ne sauraient se passer d'un minimum de perfection humaine, qui leur sert de terreau, pour que la grâce puisse réaliser son œuvre.) **Car Dieu appelle l'homme** à une béatitude qui

dépasse les capacités naturelles de son cœur et de son esprit : **une béatitude surnaturelle**.

Or, cette béatitude requiert les vertus théologales : l'homme doit d'abord être surnaturalisé par la grâce, c'est-à-dire proportionné au don que Dieu lui octroie. Nous sommes alors rendus « *participants de la nature divine* » (2 P 1, 3-4). Et cette descente de la vie divine, de la grâce, est une racine qui investit le fond de notre âme et donne comme trois grandes tiges qui sont les vertus théologales. Elles touchent directement Dieu dans son mystère le plus profond. Elles ont aussi Dieu pour fin : leur but est de **nous unir à Lui en sa vie intime** comme à notre bonheur suprême, **ce qui n'est autre que la sainteté**.
Cette sainteté est bien supérieure à la simple perfection morale car elle suppose que nous soyons élevés au-dessus de notre nature humaine et que nous nous abandonnions aux motions des dons du Saint-Esprit.

* * *

Ainsi, chers pèlerins, si la vertu morale est le vrai chemin d'humanisation de l'homme, la vertu théologale (pour reprendre un mot cher aux Pères de l'Église orientale) est le chemin de la divinisation de l'homme.

Finalement, **celui dont l'éducation est la plus complète et a porté tous ses fruits de nature et de grâce, c'est le saint !**





ÉDUQUER, C'EST APPRENDRE ET REDRESSER

« Fléchissez ce qui est raide, réchauffez ce qui est froid,
redressez ce qui est tordu »

Méditation 3

Chers pèlerins,

Imaginez que ce matin au départ de Paris, la tête de la colonne ait un peu dévié de l'itinéraire prévu. Au bout de 100 kilomètres, nous serions rendus à Évreux ou Compiègne plutôt qu'à Chartres. **Une petite erreur dans les principes entraîne de grosses erreurs dans les conclusions**. Il en va de même dans l'éducation : une erreur sur les principes entraîne des catastrophes morales, spirituelles, sociales.

Deux erreurs fréquentes concernent l'éducation :

- ignorer que l'enfant a un corps : on le prend pour un ange ;
- ignorer que l'enfant est atteint par le péché originel : on le prend pour un saint.

I. L'HOMME EST UN ESPRIT INCARNE : IL DOIT APPRENDRE

La mère de famille qui change plusieurs fois par jour son nourrisson, le père qui se lève chaque nuit (!) pour le biberon de trois heures, ne sont pas inclinés à croire que leur petit trésor est un pur esprit. Au contraire, ils sont convaincus que leur petit a un corps, qu'il faut nourrir, vêtir et choyer.
Autant on surestime rarement les capacités physiques d'un enfant, autant il est plus difficile de savoir quel est son progrès intellectuel ou moral.

L'erreur est de croire que l'enfant sait déjà tout, qu'il suffit de le solliciter pour qu'il redécouvre en lui les vérités. Si les anges connaissent la réalité grâce aux idées infuses que Dieu leur donne, l'homme, lui, ne connaît rien qui ne soit passé d'abord par les sens.

- **Les sens externes** (le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût, la vue) sont des capteurs, des antennes, qui permettent à l'homme de **contempler le monde**, de recevoir tous les signaux de la création.
- Ensuite, grâce aux **sens internes** (mémoire, imagination, sens commun), **l'homme tire des idées de ses sensations, et, par elles, connaît le réel**.
- Enfin, par **le langage**, l'homme communique avec les autres hommes. La connaissance vient toujours du monde extérieur vers l'intérieur de l'homme, par l'intermédiaire du corps.

Sans le corps, pas de connaissance humaine possible.

Concrètement, **on ne doit jamais supposer chez l'enfant un savoir qu'on ne lui a pas enseigné** : **tant pour les connaissances intellectuelles, que pour l'acquisition des vertus morales, les bonnes habitudes**.

Par exemple, des parents ne doivent jamais supposer que leurs enfants sauront leurs tables de multiplication, si on ne les a pas fait chantonner pendant des heures : 2 x 1, 2 ; 2 x 2, 4, etc. Tout professeur vous le dira : **enseigner, c'est répéter ; éduquer suppose de la patience**.

De même, des parents ne doivent jamais supposer que leurs enfants sauront faire seuls leur **éducation sexuelle et affective** : livrés à eux-mêmes, ils chuteront certainement ; non éclairés par leurs parents, d'autres s'en chargeront et non pour le bien de l'enfant. **Éduquer suppose de vouloir le bien de l'enfant**.

II. L'HOMME EST TOUCHE PAR LE PECHE ORIGINEL

La deuxième erreur consiste à **oublier** la présence dans l'homme du **péché originel**. Tous les hommes depuis la chute d'Adam (sauf Notre-Dame, l'Immaculée Conception) naissent avec le péché originel. Ce n'est pas dans les descendants d'Adam un péché personnel, commis volontairement, mais un **état de faiblesse**, de maladie, qui empêche l'homme d'accomplir le bien.

Le péché originel introduit en l'homme un désordre :

- **L'esprit n'est plus soumis à Dieu**, la sensibilité n'est plus soumise à l'esprit.
- L'homme **manque de vigueur**, il est porté à la paresse, à la sensualité.
- **L'intelligence** est **obscurcie**, il a du mal à connaître la vérité ou à faire un long effort pour méditer et contempler.
- **La volonté** est **affaiblie**, il a du mal à accomplir le bien moral qu'il connaît. Comme dit St Paul : « *vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir : je ne fais pas le bien que je veux et commets le mal que je ne veux pas* ».

Le baptême, qui nous plonge dans la mort et la résurrection du Christ, reforme en nous l'image de Dieu et nous **donne la grâce.** Mais, selon l'enseignement du Concile de Trente, même après le baptême, il demeure un foyer de concupiscence, qui est pour le chrétien, une occasion de combat et de mérite.

Cette réalité du péché originel, et des **restes du péché après le baptême**, existe même dans nos chérubins au regard si pur et au sourire angélique. Attention à ne pas confondre chez l'enfant naïveté et innocence, candeur avec pureté ! En lui demeure une **inclination au péché, que l'éducation aura aussi pour tâche de redresser**. Pour ce faire, **l'homme n'est pas seul.** Il a besoin des **dons divins.**

En ces jours où nous célébrons la descente du **Saint-Esprit** sur les Apôtres et sur l'Église, nous reconnaissons la faiblesse de l'homme : « *Sans votre secours, rien dans l'homme, rien n'est innocent* » et nous demandons au Père des pauvres : « *Fléchissez ce qui est raide, réchauffez ce qui est froid, redressez ce qui est déformé* ». (*Séquence de la Pentecôte*)

***

Chers pèlerins,
Si on prend l'enfant pour un pur esprit, on oublie qu'il a tout à apprendre. Si on prend l'enfant pour un saint, on oublie que demeure en lui un foyer de mauvais désir. Pour que l'œuvre éducative prenne un bon départ, l'éducateur doit avoir à l'esprit que :

- l'homme est un animal raisonnable : il possède un corps ;
- tout homme est descendant d'Adam : il est marqué par le péché originel.

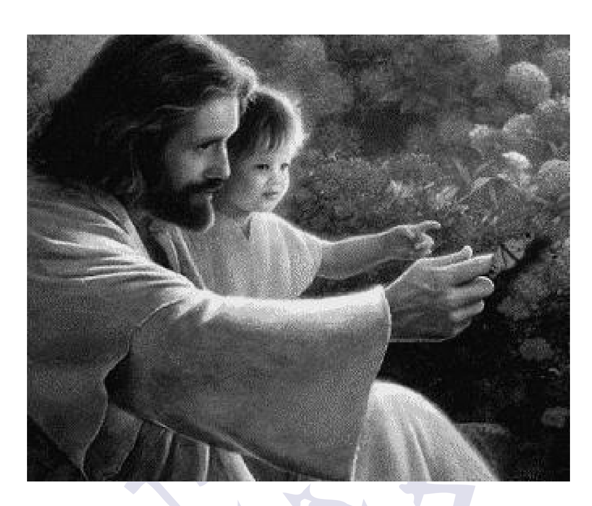
L'éducation visera donc ces **deux objectifs** :

- **apprendre** quelque chose à l’enfant, des savoirs et une manière de vivre ;
- **redresser** les déviations morales qui apparaîtront avec la croissance de l’enfant.

Si toute connaissance passe par le corps, avant d’être reçue par l’esprit, l’éducateur devra **répéter** les choses et faire preuve de ***patience*.**

Si l’enfant possède en lui une inclination au mal, **l’éducateur doit être lucide**. Il récompensera le bien et punira le mal, en faisant **toujours** dominer **la bonté.**





LA TRADITION

Méditation D

Chers pèlerins,

Un bateau se trouve en pleine mer et un ouragan se déchaîne. Le navire part à la dérive. Ni soleil, ni étoiles ne brillent pendant plusieurs jours, et la tempête garde toujours la même violence. Finalement au bout de la quatorzième nuit, vers minuit, les matelots pressentent l'approche d'une terre. Le bateau échoue sur un haut-fond entre deux courants. La proue, fortement engagée, reste immobile, tandis que la poupe, violemment secouée, se disloque. Équipage et passagers gagnent le rivage, à la nage ou accrochés à des épaves du navire. Cette terre c'est l'île de Malte, et le bateau en perdition celui qui amène **Saint Paul** à Rome.

Le Premier personnage de l'île de Malte, nommé Publius, reçoit Saint Paul et l'héberge complaisamment pendant trois jours, comme le raconte Saint Luc dans les Actes des Apôtres. Saint Paul a évangélisé l'île de Malte et l'a instruite dans la Foi catholique.

I. LA TRADITION APOSTOLIQUE ET LA SAINTE ÉCRITURE.

Chers pèlerins, c'est un exemple de la **Tradition orale divine et apostolique :** un apôtre transmet, par sa parole, l'enseignement du Christ, qui récapitule et complète celui de l'Ancien Testament (Moïse et les Prophètes).

Cette Tradition vous transmet **la Révélation de Dieu**. C'est comme un

lever de rideau. Oui, chers pèlerins, c'est pour cela qu'on parle de Révélation. Un voile se soulève. De l'autre côté du voile, apparaît un spectacle merveilleux : les secrets de Dieu. Par la Révélation, vous découvrez le spectacle féérique des beautés divines ; vous allez de jardin en parterre, de splendeur en splendeur ; vous entrez d'une certaine façon dans le mystère de Dieu.

La Tradition divine et apostolique, proclamée par oral, est ensuite mise par écrit : c'est **la Sainte Écriture**. Et la Sainte Écriture vous est transmise à son tour par une autre tradition, qui vient après la Tradition Apostolique : les premiers saints, les premiers évêques, les premiers martyrs…et l'enseignement de l'Église qu'on appelle **le Magistère**. C'est comme les vagues de l'océan. Un grand mouvement ondulatoire, qui vient du fond de la mer et qui s'épanouit sur le sable fin.

II. LE MAGISTERE : L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

La dernière vague est nourrie par tout le mouvement qui précède. De même, **le Magistère de l'Église, aujourd'hui, est nourri par toute la Révélation**. Dieu aurait pu faire autrement, mais, chers pèlerins, il a voulu vous donner un Magistère, qu'il assiste, et qui, tel une vague, nous fait connaître, au long des siècles, le profond mouvement ondulatoire qui vient de l'océan de la Tradition Divine et Apostolique. Il n'est pas là pour faire connaître une nouvelle Révélation, ni une nouvelle doctrine, mais « ***pour garder ou déployer le dépôt de la foi transmis par les Apôtres*** » (Concile Vatican I, Pastor aeternus, chap. 4). La dernière vague est nourrie par tout le mouvement qui précède et qui vient du fond de l'océan.

Dans certains cas, même, le Magistère **divinement Assisté**, en vertu de **son infaillibilité**, pourra vous montrer qu'il y a dans la Révélation des choses que vous ne pouvez pas découvrir avec votre pauvre intelligence. Par exemple, le Magistère, divinement Assisté, vous dira que la Sainte Vierge a eu le privilège d'être exemptée, à sa naissance, du péché originel (Immaculée Conception), ou qu'elle est montée au Ciel avec son corps et son âme (Assomption). Quand vous lisez la Bible, vous ne trouvez pas d'indications précises à ce sujet ; mais le Magistère divinement Assisté peut vous éclairer, précisément parce qu'il est l'instrument de Dieu et qu'il a, de ce fait, **une puissance surhumaine**.

À côté de cette puissance surhumaine du Magistère, à côté de cette vague qui vous dépasse, chers pèlerins, le simple fidèle est bien peu de chose. Mais, lorsque le Magistère a tranché un point de doctrine, votre intelligence ne doit pas rester passive et se contenter de retenir une formule comme on fait pour une leçon bien apprise (cf. Message des Évêques de France en 1968, DC 1968, col. 1188) ; **votre intelligence peut** au minimum **distinguer ce point de doctrine de son contraire**, parce que, comme l'affirme le Concile Vatican I, « *la foi n'est nullement un mouvement aveugle de l'esprit, et que votre intelligence peut et doit ne jamais s'écarter de ce qui a été divinement précisé* » (cf. Vatican I, Dei Filius, chap. 3- 4).

Nous parlions des vagues de l'océan. Il y a ainsi une autre **vague**, nourrie de l'ondulation qui vient des profondeurs, **c'est la vôtre**. Comme l'explique le Cardinal Ratzinger, « *cela ne signifie pas que les croyants possèdent l'omniscience du contenu, mais cela indique* [que nous pouvons] *distinguer entre le développement du souvenir* [de la vérité de la foi] *et sa destruction ou sa falsification. Dans la crise actuelle de l'Église, nous faisons l'expérience de la force de cette mémoire et de la vérité de la parole apostolique ; plus que les indications hiérarchiques, c'est la force de distinction de la simple mémoire de la foi qui permet le discernement des esprits*. » (Appelés à la communion, 1993, p. 158-9).

III. TRADITION ET TRADITIONS LITURGIQUES

Voilà l'océan et ses vagues : on peut dire que c'est la Tradition, avec **un « T » majuscule**. Cependant, à côté de cette grande Tradition, les traditions comme celles des rites de la messe semblent bien petites : elles s'écrivent avec **un « t » minuscule**. Il y a de nombreux rites dans l'Église : les rites orientaux, le rite mozarabe, le rite milanais. Pourquoi se battre ? Il y a de la place pour tout le monde.

Cependant ces traditions avec un « t » minuscule peuvent **plus ou moins profondément** être imprégnées de la Tradition avec un « T » majuscule. Dans la messe célébrée selon la « *forme extraordinaire du rite romain* » (que, pour simplifier, nous appellerons ici « *la messe traditionnelle* »), vous bénéficiez **d'une tradition qui, en quelque sorte, s'est incorporée la substance de la vie de l'Église, sa doctrine, sa spiritualité.**

Nous ne disons pas que la « *messe traditionnelle* » (également appelée « *messe de Saint Pie V* » ou « *messe tridentine* » ou « *rite de 1962* ») aurait

toutes les perfections, tandis que la nouvelle n'en aurait aucune et ne présenterait aucun avantage par rapport à l'autre. Mais, dans la *« messe traditionnelle »*, vous recevez une richesse étincelante.

L'antiquité et la continuité de l'évolution d'un rite, comme celui de 1962, **donnent à ce rite une place irremplaçable**, dans le passé comme pour le **futur**, d'autant qu'il est le rite de Rome, Siège de Pierre.

Par son **histoire**, par ses **gestes**, par **ses paroles**, la messe célébrée selon la forme extraordinaire du rite romain vous montre une splendeur : la splendeur de **la vérité** sur l'Église elle-même, sur le sacerdoce, sur la Présence réelle de Jésus dans le sacrement de l'Eucharistie, sur le saint Sacrifice de la Messe. La « messe traditionnelle » vous fait hériter du trésor des siècles, elle vous apprend la docilité, elle vous montre comment vous devez recevoir le don de Dieu, quelque chose qui vous dépasse.

C'est la Tradition avec un « T » majuscule qui vous parvient avec une efficacité souveraine au moyen de cette tradition avec un « t » minuscule.

IV. UN TRESOR QUI DOIT ETRE ACCESSIBLE A TOUS

Chers pèlerins, le détail des rites est d'un intérêt d'autant moins minuscule que, comme le dit le Cardinal Antonelli, « *dans la liturgie, chaque mot, chaque geste traduisent une idée qui est une idée théologique* ». (Cité : La Nef, n° 93, avril 1999, p. 320). On comprend ainsi que, dans la « messe traditionnelle », selon les propres termes du Cardinal Canizarès, « *il s'agit d'un trésor qui est l'héritage de tous et auquel, d'une manière ou d'une autre, tous devraient avoir accès.* » (Préface d'un livre de Mgr Bux, 8 avril 2009).

On comprend également que s'applique particulièrement bien à la « messe traditionnelle » la remarque de Benoît XVI, dans son livre Lumière du monde : la liturgie « *doit toujours avoir ce qui nous précède depuis la **totalité de la foi de l'Église, la totalité de sa tradition, la totalité de sa vie**, et pas seulement ce qui vient de la mode du moment* » ; *« la liturgie est en vérité un processus par lequel on se laisse guider dans la grande foi et la grande prière de l'Église.* » (Bayard, 2010, p. 205 et 143).
Selon Benoît XVI, le motu proprio Summorum Pontificum visait avant tout à « *préserver la cohésion interne de l'histoire de l'Église* » : autrement dit,

chers pèlerins, **le respect de cette tradition avec un « t » minuscule revêt une importance capitale pour le respect de la Tradition avec un « T » majuscule**.

Restons maintenant en silence pour méditer quelques instants sur l'importance de la Tradition qui est un des 3 piliers de notre pèlerinage.

Citations

« *Nous croyons tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu, écrite ou transmise, et que l'Église propose à croire comme divinement révélé* ». Credo du peuple de Dieu

« *L'héritage sacré de la Foi, contenu dans la Sainte Tradition et dans l'Écriture Sainte, a été confié par les apôtres à l'ensemble de l'Église* ». CEC, 84

« *La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église, dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ* ». Dei Verbum 10

« *La Sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu* (Dei Verbum 10) *en lequel, comme dans un miroir, l'Église pérégrinante contemple Dieu ».*

« *La loi de la prière est la loi de la foi ; l'Église croit comme elle prie. La liturgie est un élément constituant de la Sainte et Vivante Tradition. C'est pourquoi aucun rite sacramentel ne peut être modifié ou manipulé au gré du ministre ou de la communauté. Même l'autorité suprême dans l'Église ne peut changer la liturgie à son gré…* » CEC, 1124-1125

« *La tradition n'est pas un réfrigérateur dans lequel on conserve des dogmes et des traditions anciennes. Il s'agit de les vivre à plein* ». Dom Gérard

Dom Louis Marie, actuel Père Abbé du Barroux, aime à raconter cette anecdote qui date des derniers mois de la vie de Dom Gérard. *" Nous étions à notre fondation de La Garde. Je le revois encore avec ses deux béquilles, demander à un enfant, avec son sourire malicieux : «* Dis, aimes-tu la tradition, la messe traditionnelle ? *». Et l'enfant de répondre :* « Oh, oui ! ». *Alors Dom Gérard lui a demandé ce qu'était la tradition, mais, sans le*

laisser répondre, il lui a donné cette magnifique définition : «La tradition, c'est la jeunesse de Dieu. »

Bibliographie

Sur la Tradition en général :

- « Catéchisme de l'Église Catholique », 74 - 100.

Sur la responsabilité des laïcs dans la transmission de la Révélation divine :

- « Discours au 2e Congrès mondial de l'apostolat des laïcs », Vénérable Pie XII, éd. La Documentation Catholique 1957,
- « Acta Apostolicae Sedis», Pie XII 1957,
- « Lumen Gentium», 37.
- « Catéchisme de l'Église Catholique », 904 - 907.

<u>Quelques autres références</u> (ordre alphabétique des auteurs)

- « Éléments sur la tradition », chap. 5 dans : Les degrés d'autorité du magistère, Abbé Bernard Lucien, éd. La Nef,
- « Révélation et Tradition », Abbé Bernard Lucien, éd. Nuntiavit,
- « Le cardinal Journet ou la sainte théologie », Lucien Méroz, DMM, 1993, 1e partie les chap. 20 à 22 et dans la 2e partie, les chap. 17 et 18,
- « Ma vie – Souvenirs 1927-1977 », Cardinal Joseph Ratzinger, éd. Fayard, 1998, chap. 2, 6, 10 et 12.





AUTORITÉ ET OBÉISSANCE

« Ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit Saint »

Méditation 4

Chers pèlerins,

Autorité et obéissance, voilà deux notions, aujourd'hui, très controversées. Et pourtant, elles sont essentielles en matière d'éducation, car l**'éducation suppose un rapport de personne à personne.**

L'éducateur est celui qui a **autorité** pour éduquer, c'est-à-dire pour élever, instruire, former moralement (le mot autorité, « *auctoritas* » *en latin*, vient du verbe latin « *augere* », qui veut dire augmenter, faire grandir).

Du côté de celui qui est éduqué, les qualités essentielles sont, d'abord, la **docilité** (disposition à recevoir intelligemment l'éducation) et ensuite **l'obéissance** (de « *obaudire* » qui signifié écouter, tendre l'oreille vers), qui fait exécuter l'ordre reçu du supérieur légitime dans la sphère de sa juridiction.

Pour illustrer ces deux définitions, je vous propose de partir de l'Évangile, du Recouvrement de Jésus au Temple, qui est aussi le 5ème Mystère joyeux de notre Rosaire. Jésus nous y donne à la fois un exemple étonnant d'obéissance, qui semble à la limite de la désobéissance, et aussi d'autorité, alors qu'il n'a encore que 12 ans. Et tout cela au cours d'un pèlerinage !

I. L’OBEISSANCE AUX HOMMES EST SUBORDONNEE A L’OBEISSANCE A DIEU

1. Prenons le récit de Saint Luc, au chapitre 2 versets 41 à 50 :

« Chaque année, les parents de Jésus se rendaient à Jérusalem pour la fête de Pâques. Quand il eut douze ans, ils y montèrent comme c’était la coutume pour la Fête. Et, comme au terme de la Fête, ils s’en retournaient, l’enfant Jésus resta à Jérusalem à l’insu de ses parents.

Le croyant dans la caravane, ils firent une journée de chemin, puis ils se mirent à le chercher parmi leurs parents et connaissances. Mais, ne l’ayant pas trouvé, ils revinrent à Jérusalem, toujours à sa recherche.

Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant ; et tous ceux qui l’entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses.

À sa vue, ils furent saisis d’émotion et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fais cela ? Vois ! Ton père et moi nous te cherchons angoissés ». Il leur répondit : « Et pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que ***je me dois aux affaires de mon Père ? »***
Mais eux ne comprirent pas la parole qu’il venait de leur dire. Il redescendit alors avec eux et revint à Nazareth ; et **il leur était soumis**. »

La lecture de ce texte appelle quelques observations :

Au bout de trois jours Jésus est retrouvé dans le Temple : on pense à l’agneau pascal immolé dans le Temple, au Christ « retrouvé » le troisième jour par Marie-Madeleine et les Apôtres, et on découvre que l’obéissance de Jésus à son Père tient la première place dans sa vie, avant même celle qui revient à ses parents : *« je me dois aux affaires de mon Père ».*

Dès « son entrée dans le monde », et « jusqu’à la mort de la croix », Jésus est venu « pour faire non sa volonté, mais la volonté de Celui qui l’a envoyé ». Sa vie est **obéissance,** c'est-à-dire adhésion à Dieu, **à travers toutes sortes de personnes, d’événements, d’institutions.** (Notons ici que, selon le dessein **de** Dieu, l’autorité des parents (« il leur était soumis ») est antérieure à celle du pouvoir politique.

Lors de sa Passion, Jésus pousse l'obéissance à son comble, se livrant sans résister à des pouvoirs inhumains et injustes. « *Tout Fils qu'il était, il apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance* », faisant ainsi de sa mort « *le sacrifice le plus précieux à Dieu, celui de l'obéissance* ».

Jésus nous montre ainsi que l'obéissance tire son sens, sa justification, mais aussi ses limites, de ce qu'elle s'adresse en fin de compte à Dieu.

De même, parce qu'il n'obéit jamais que pour servir Dieu, **le chrétien** est capable s'il le faut, de **braver un ordre injuste** et « d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

En contrepartie, **celui qui détient l'autorité doit être « raisonnable » :** il ne doit être **ni arbitraire, ni laxiste**. (Concernant cette question de l'autorité, je vous invite à lire ultérieurement dans votre livret du pèlerin, le message adressé par le Pape Pie XII aux jeunes époux : ses recommandations n'ont pas pris une ride !)

II. TOUTE AUTORITE VIENT DE DIEU : POUR COMMANDER IL FAUT SAVOIR OBEIR

Revenons à notre exemple : Que fait Jésus dans le Temple ? Il écoute, il interroge et il enseigne, avec une autorité stupéfiante, qui attire les cœurs vers le Bien et le Vrai comme le laisse entendre Saint Luc : « *tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses* ».
Cette autorité, Jésus la manifestera tout au long de son ministère public comme Saint Luc nous l'indique au chapitre 4, verset 32 « *l'on était vivement frappé de son enseignement, car il parlait avec autorité* ». C'est une **autorité d'amour** qui fait grandir tous ceux qui s'y soumettent.

Si Jésus a une telle autorité, c'est qu'il obéit lui-même au Père : **nul ne peut exercer d'autorité s'il n'est obéissant.** Devenu « le Seigneur » par son obéissance, revêtu de « *tout pouvoir au ciel et sur la terre* », Jésus-Christ a droit à l'obéissance de toute créature.

Ainsi, si l'on obéit au Christ, c'est au Père que l'on obéit. Si l'on prend « *les armes de l'obéissance* », ainsi que le dit saint Benoît, « *le cœur se dilate, et l'on court dans la voie des commandements de Dieu, avec la douceur ineffable de l'amour* ». On fait à la suite du Christ, mais en sens inverse, le chemin accompli par Adam : *« Comme en effet par la*

désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle constituée juste ».

En entrant dans le monde, Jésus a déclaré : « *Voici, je viens pour faire ô Dieu ta volonté* ».

Maintenant, c'est notre tour. Toute notre vie, au jour le jour, peut être vécue à la lumière de cette même parole ; le matin, au commencement d'une nouvelle journée, puis en allant à un rendez-vous, à une rencontre, en commençant un nouveau travail qu'on nous a confié : « *Voici que je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté* ». Nous ne savons pas ce que cette journée, cette rencontre, ce travail nous réservent ; nous ne savons avec certitude qu'une seul chose : c'est que **nous voulons accomplir la volonté de Dieu**. Nous ne savons pas ce que l'avenir réserve à chacun d'entre nous ; mais il est bon de s'acheminer vers lui avec sur les lèvres ces paroles : *« Voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté ».*

Il n'y a que l'homme libre qui sache obéir. Il accepte les ordres au nom de l'ordre, parce que **tout désordre est une injustice**, toute anarchie un asservissement. Il les prend dans sa pensée, les traduit dans ses actes, il s'en fait une initiative. L'ordre d'un seul s'achève en l'ordre de tous. Et tous, au bout de l'obéissance, retrouvent leur liberté grandie. **L'obéissance** est **l'instrument indispensable** de la coopération de tous en vue du bien commun ; elle est aussi un puissant moyen d'éducation à l'amour et à la communion.

Mais rappelons-nous, **notre extrême difficulté à obéir nous-mêmes** à la Volonté de Dieu. Nous sommes impatients. Or l'homme doit attendre, apprendre à demander, à tendre les mains comme un enfant, sans oublier de dire, s'il te plaît, merci. Il nous est impossible de nous donner à nous-mêmes la vie divine : nous ne pouvons que la recevoir avec un cœur de pauvre, car nous sommes des créatures.

Pour nous guérir de **notre orgueilleuse impatience**, Dieu envoie son Fils sur terre, partager notre condition. Il s'abandonne entre ses mains. Pour être sauvés, nous devons faire nôtre ce « oui » de Jésus à la volonté du Père. Comme le dit saint Ambroise, « *il a reçu l'obéissance pour nous en faire une transfusion* ».

Aussi lorsque nous répétons, sur cette route de Chartres, *« Notre Père qui êtes aux cieux..., que votre volonté soit faite »*, nous ne le faisons pas seulement en imitant Jésus et selon son commandement, mais en participant à son Cœur de Fils, sous l'influence de l'Esprit qu'Il répand dans nos cœurs rebelles.

* * *

Chers pèlerins,

Marie a toujours *« conservé fidèlement toutes ces choses en son cœur »*. Elle a écouté la Parole de Dieu, elle l'a gardée et l'a mise en pratique. Marie est la première à avoir obéi au Christ, son Fils. Pourquoi ne pas marcher à sa suite, dès maintenant, sur cette route ?
Poursuivons notre route avec Marie, en récitant avec elle notre chapelet.





SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

«Patron et Protecteur des Éducateurs »
Pie XII, 1950

Méditation 5

Chers pèlerins,

Ce dimanche, notre 2ème journée de pèlerinage est placé sous le patronage de Saint Jean-Baptiste de La Salle, qui fut déclaré par Pie XII « patron et protecteur de tous les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse ».
Parcourons les grandes étapes de sa vie et de son œuvre.

I. UNE FAMILLE AISEE

Jean-Baptiste naît à Reims le **30 avril 1651**, d'une famille noble ; il est **l'aîné de dix enfants**. De génération en génération, on gardait et on faisait fructifier le patrimoine tant matériel que spirituel. Louis de La Salle, son père, est magistrat, secrétaire du roi. Au foyer, la **foi est solide** et les **mœurs austères**. Cette atmosphère familiale quasi monacale convient parfaitement à l'enfant qui, de plus, s'isole souvent pour prier. Sérieux, il n'est pas maussade, mais gai !
A neuf ans, il doit partir au collège, ainsi que l'a ordonné Henri IV dans son décret pour la réforme de l'instruction, précisant : *« La bonne instruction comprend trois choses : le culte de Dieu, la piété pour les parents et la patrie, le respect des lois et l'obéissance aux magistrats. »*

II. UNE VOCATION PRECOCE

Dès l'âge de **onze ans**, Jean-Baptiste a le désir d'être **prêtre**. Cette décision est difficile à accepter par ses parents, surtout par le père : Jean-Baptiste est l'aîné, il lui revient d'assumer la direction de la lignée ! Mais la grande foi du foyer fait accepter le sacrifice.

Jean-Baptiste reçoit la **tonsure cléricale**, tout en demeurant libre d'opter plus tard soit pour le sacerdoce soit pour la vie laïque.

Cinq ans après, un parent des La Salle, chanoine du chapitre de Reims, se démet de sa charge au profit du jeune homme. Voilà donc, **à seize ans**, Jean- Baptiste **chanoine prébendé**. Il demande les ordres mineurs. À la fin de ses études, il subit avec succès un grand examen sur toutes les parties de la philosophie et obtient le titre de **Maître ès arts**. Il n'a que dix-huit ans !

Il part pour Paris, étudier la théologie et entre au **séminaire de Saint Sulpice**. Là, le directeur mène ses séminaristes à un haut degré d'abnégation.

III. UN AVENIR ASSURE

La mort de sa mère puis de son père, à un an de distance, le met en face d'une responsabilité très lourde : il devient **chef de famille**. Il doit quitter Saint-Sulpice et revenir à Reims. Il gère avec compétence les biens de famille et suit de près **l'éducation et l'instruction de ses frères et sœurs**.

À **21 ans**, Jean-Baptiste veut faire le pas décisif du **sous-diaconat**, non sans hésitation. En effet, les ordres sacrés ne vont-ils pas le distraire de son **devoir d'état,** de sa charge de famille ? Il consulte son directeur qui le décide à aller de l'avant. Puis il passe sa licence de théologie.

Le 9 avril 1678, à quelques jours de ses **27 ans**, Jean-Baptiste de La Salle est **ordonné prêtre** par l'archevêque de Reims. Voici donc ce fils de noble famille, licencié en théologie et chanoine d'un chapitre illustre. Rien ne semble devoir un jour modifier le cours de son existence.

IV. PREMIERE ECOLE ; PREMIERS RENONCEMENTS

Mais bientôt, dans sa ville de Reims, naît un **projet d'école de garçons** et l'on demande au nouveau prêtre son aide. Très vite, par suite de défections, il se retrouve avec la **responsabilité entière** de l'établissement. Il comprend qu'il ne peut être à la fois bon chanoine de chœur et bon

supérieur d'école. Hésitation. **Il demande conseil et, comme toujours, obéit sans réserve à la volonté de Dieu.**

Il doit vivre dès lors avec les maîtres d'école (qui sont des jeunes gens très frustres), **ce qui lui coûte beaucoup** !

Au début, il concentre son **effort sur la formation religieuse des maîtres** destinés à enseigner aux enfants, ce qui n'est pas s'éloigner du problème pédagogique mais le résoudre en profondeur. Car l'éducation chrétienne prend "tout l'homme" chez l'enfant, et en premier son âme. Le jeune prêtre insuffle **l'esprit d'oraison et de mortification**. Il fait **aimer la pauvreté** : **lui-même se dépouille de tous ses biens, qui sont immenses**.

Hormis le temps passé à l'école, tout est prière, et les récréations se passent en gloses sur la pieuse lecture du réfectoire. Las ! Cet ascétisme monastique pèse aux maîtres : ils s'ennuient… Plusieurs prennent le large. Monsieur de La Salle a le cœur déchiré de ces **départs**, mais il ne modifie pas le règlement d'une virgule et attend.

V. LA NAISSANCE DE L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Bientôt, dans cette communauté de réputation austère, les recrues arrivent **nombreuses**. M. de La Salle fait une sélection. Puis sa première tâche est de **transformer sa communauté mi-séculière mi-religieuse en un véritable Institut religieux.** Parmi ses disciples, il en choisit douze, puis après une longue retraite, en la fête de la Sainte Trinité de 1686, les douze disciples ainsi que Monsieur de La Salle prononcent leur **vœu d'obéissance**.

L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes est né.

Dès la fin de l'année, ils sont une soixantaine.

Le fondateur rédige les **premières règles** de son Institut, dont tous les articles convergent vers ce but : *« Que le Frère éducateur arrive à comprendre, à force de détachement et d'amour, que ce monde d'enfants sur lequel il veille et auxquels il inculque le goût du savoir et de la dignité humaine n'est autre que la fortune du Père confiée à ses mains. »*

VI. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Celui qu'on appellera *« le prophète et le père de l'enseignement populaire en France »* conçoit d'abord une réforme de **l'enseignement primaire** par deux moyens :

- le premier est l'institution du **noviciat des Frères**, véritable école normale d'instituteurs, car il sait que *« l'attention de l'enfant est essentiellement contemplative et qu'il sera plus sensible à un témoignage de vie qu'à un étalage de science ».*
- le second moyen est de faire *« couler dans l'âme de la masse enfantine, tel un lait maternel, la **science concrète…** nécessaire dans leur vie de simple artisan ou boutiquier, ainsi que la **conscience droite** et la **foi en Dieu**. »*

Le **redressement moral des élèves** s'ensuit tout naturellement. Alors les familles, si heureuses d'une telle transformation, confient de plus en plus leurs enfants aux Frères.

Les écoles des Frères, gratuites, se multiplient, malgré jalousies, persécutions, défections…

Son principe fondamental d'éducation tient en deux points :

- faire son devoir d'état avec perfection,
- pas d'innovation sans besoin réel. Ses innovations seront pourtant d'importance !

Un point capital, où l'école impose sa supériorité et son prestige, est **l'enseignement catéchétique** ; l'enseignement populaire de la doctrine par le catéchisme est, pour Monsieur de La Salle, le fondement de l'école primaire où il voit "le noviciat du christianisme".

Au chapitre des **corrections corporelles**, alors d'un usage général, il imprime une marque personnelle : ces corrections ne doivent intervenir qu'une fois tous les autres moyens épuisés et jamais sous le coup de la colère.

Frères et élèves doivent accéder à la **politesse des manières**, conforme à la haute conception que le christianisme a de l'homme. La vraie politesse n'est-elle pas faite de **maîtrise de soi**, de **douceur** et même d'**humilité** ? Il insiste particulièrement sur la ponctualité.

Toute **sa Règle pour les Frères** tend à la **maîtrise de soi-même**, si nécessaire à un éducateur chrétien qui doit **être un exemple** vivant pour les enfants.

VII. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PROFESSIONNEL

Le fondateur ouvre aussi, dans la maison du Noviciat, une école pour des plus grands, avant-première de **l'enseignement technique professionnel**.

Il conçoit un programme riche en matières scientifiques, nouveauté à l'époque ! Il y ajoute les langues vivantes et la musique.
Lui-même écrira un manuel, résumé de toutes ses méthodes d'éducation et d'enseignement pour les écoles chrétiennes.

VIII. LA MORT ET LA GLOIRE DES AUTELS

L'organisation et la croissance de l'Institut vont s'accomplir, mais non sans **adversités** venant de l'extérieur comme de l'intérieur. Pourtant, jour après jour, **le fondateur persévèrera**, avec l'**humilité** et la **fermeté** d'un saint. Après une quantité impressionnante d'épreuves, de calomnies, de maladies, ses **dernières paroles** seront celles qu'il avait répétées sa vie durant, dans la peine comme dans la joie : *« J'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard ! »* C'était le Vendredi Saint 7 avril 1719, à Rouen, où il fut enterré.
Jean-Baptiste de La Salle fut canonisé en 1900 par Léon XIII et proclamé «patron des enseignants » par Pie XII, en 1950. Sa fête est célébrée le 15 mai.

****

Chers amis pèlerins,

Gardons en mémoire ce que Saint Jean-Baptiste de La Salle disait aux Frères des Écoles chrétiennes : *« Attachez-vous universellement à ce qui est de la foi ; fuyez la nouveauté, suivez la tradition de l'Église, ne recevez que ce qu'elle reçoit, condamnez ce qu'elle condamne, approuvez ce qu'elle approuve soit par les conciles, soit par les souverains Pontifes, rendez-lui en tout une prompte obéissance. »*

En cette Année de la foi, pouvons-nous avoir meilleur maître ?

Bibliographie

- « Saint Jean-Baptiste de La Salle, Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes », par Gaétan Bernoville, éditions Alsatia, Paris,
- « Saint Jean-Baptiste de la Salle », par l'Abbé Gaston Courtois, éditions Fleurus, collection Belles histoires et belles vies,
- « Saint Jean-Baptiste de La Salle, maître de l'enfance, patron des enseignants », par P. Antoine Eise, collection Nos Amis les Saints,
- « Petite vie de Jean-Baptiste de La Salle », par Michel Fievet, éditions DDB 1990.



LA FAMILLE ET L'ÉDUCATION

« Paix à cette maison ! »

Méditation 6

Chers pèlerins,

Hier, notre première journée de pèlerinage était placée sous le patronage de Saint Jean Bosco, un remarquable éducateur qui eut la chance d'avoir pour éducatrice une mère admirable.

Aujourd'hui, nos méditations seront placées sous la protection de Saint Jean-Baptiste de La Salle, patron et protecteur de tous les éducateurs, dont la vocation pourrait bien être née ce jour où, âgé de 21 ans, il devint orphelin de père et de mère, et fut confronté, en sa qualité d'aîné d'une famille de 10 enfants, au drame de l'éducation d'enfants privés de leurs parents.

Que serait devenu le petit Jean Bosco, orphelin de père à l'âge de 2 ans, si "Maman Marguerite " n'avait pas agi envers lui avec autant de fermeté et de douceur à la fois ?

Que serait devenu le jeune et brillant Jean-Baptiste de La Salle, s'il n'avait connu ce drame familial qui lui fit tenir, encore bien jeune, le rôle d'éducateur vis-à-vis de ses frères et sœurs ?

À travers ces deux exemples, comprenez, chers parents ou futurs parents, et vous, jeunes adolescents, **l'importance de l'éducation familiale**, et d'une éducation qui soit digne de ce nom.
C'est la **base fondamentale pour un bon départ dans la vie**.

I. C'EST LE DROIT ET LE DEVOIR DES PARENTS DE POURVOIR A L'EDUCATION DE LEURS ENFANTS

Vous tous ici qui avez des enfants, vous tous qui en aurez plus tard, gardez bien à l'esprit que ceux à qui vous avez donné ou vous donnerez la vie seront appelés à devenir membres du Christ. C'est très beau, car ainsi vous participez à l'œuvre créatrice de Dieu. Et Dieu qui est Père, vous confie ces nouvelles vies pour les faire grandir. Les faire grandir *« en âge, en sagesse et en grâce »* comme il est dit de Jésus Lui-même.

En cela consiste l'éducation : **faire parvenir les enfants à être des hommes et des femmes mûrs, responsables et qui vivent en accord avec les exigences de leur nature d'enfants de Dieu.**
Parents, ceci est votre **droit le plus inaliénable**, en même temps qu'un **devoir de charité essentiel et primordial**.

Ce droit et ce devoir ont leurs racines dans votre **sacrement de mariage**. Grâce à ce sacrement, votre mission éducative est élevée à la dignité et à la vocation d'un « ministère » authentique de l'Église. **Ce ministère éducatif des parents chrétiens** est si grand et si beau que saint Thomas d'Aquin n'hésite pas à le comparer au ministère des prêtres (St Thomas, *Summa contra Gentiles*, IV, 58).

Vous êtes donc, chers parents ou futurs parents, les **premiers et principaux éducateurs de vos enfants**. Avez-vous l'estime de cette noble charge ? Saisissez-vous tout l'enjeu de ce **rôle irremplaçable** qui est le vôtre ? Ce rôle est d'une telle importance que, en cas de défaillance de votre part, il peut être difficilement suppléé.

II. C'EST TOUTE LA PERSONNE QU'IL FAUT EDUQUER, DANS TOUS SES ASPECTS

Mais quel est donc l'objet de cette éducation si fondamentale ?
Cet objet est **très étendu**. Vous avez donné, ou vous donnerez plus tard naissance à des êtres humains, doués d'intelligence, de volonté, de sensibilité. Des êtres composés d'une âme et d'un corps.

C'est donc toute la personne qu'il faut éduquer, dans tous ses aspects. Nous ne sommes pas des anges, mais des êtres incarnés et blessés par le péché originel.

Donc, avant toutes choses, le **premier acte important** à accomplir et, en même temps, le plus beau cadeau que vous puissiez offrir à vos enfants, c'est de les faire **baptiser très vite**, quelques jours après leur naissance.
Citons l'exemple de cette mère de six enfants qui n'a jamais assisté au baptême de l'un d'entre eux. Pourquoi ? Parce que, en accord avec son

époux, elle les faisait baptiser au plus tard deux jours après la naissance. Merveilleux **réalisme chrétien**. Quelle était sa joie de pouvoir embrasser, à la maternité, son enfant baptisé. Puis, dès l'âge de 2 ou 3 ans, elle lui apprenait à connaître notre Père du Ciel, son enfant assis sur ses genoux.

Souvenez-vous, chers parents, c'est **par l'exemple, beaucoup plus que par la parole**, que vous serez éducateurs. Vos enfants voient tout, entendent tout. Mettez de la **cohérence entre vos paroles et vos actes**. Vos enfants vous imitent dans votre comportement et votre manière de parler.
S'il y a cohérence entre ce que vous dites et ce que vous faites, **vos enfants vous respecteront et vous feront confiance** ; i**ls vous admireront et auront envie de vous ressembler.** Veillez donc à la qualité de leur éducation.

III. L'EDUCATION DOIT ETRE COMPLETE

Quel le but de l'éducation ? Nous permettre d'atteindre notre fin : c'est-à-dire la vie éternelle ! Et comment obtient-on la vie éternelle ? Par l'acquisition et la pratique des vertus, par la réception fréquente des sacrements et par la prière personnelle et familiale.

Nous sommes sur cette terre des pèlerins en marche vers la Terre Promise, vers le Ciel. *« Le Ciel, il faut que je me le gagne ! »* disait sainte Bernadette. Y pensons-nous souvent ?

Vos enfants doivent devenir de **bons chrétiens**, c'est-à-dire des personnes qui ont les pieds sur terre et la tête au ciel. Pour cela, il faut développer toutes leurs capacités humaines et spirituelles : *« un esprit sain dans un corps sain. »*

- **L'intelligence** doit être très tôt éveillée aux mystères de **la foi**. Elle doit aussi acquérir une **bonne culture générale :** notre patrimoine historique est à connaître autant que notre Histoire Sainte.
- **La volonté** doit être formée pour être capable de **résister aux tentations** nombreuses, surtout à l'âge de l'adolescence. Invitez les enfants au **don d'eux-mêmes** et aux **prises de risque** (pas de *« papa/maman poule »*). La volonté doit être apte à **choisir le bien** et à **repousser le mal**. Dans ce but, le corps doit être éduqué pour qu'il soit un bon serviteur et non un tyran.

Tout ceci suppose de votre part, chers parents et futurs parents, une **grande fermeté** mêlée à une **grande douceur**. Qu'est-ce que vos enfants attendent de vous ? Beaucoup d'amour, mais **un amour qui sache** aussi **dire non**, en même temps qu'un amour qui sache **écouter pour comprendre, pour diriger et pour conseiller :** *« Une main de fer dans un gant de velours. »*

****

Chers pèlerins,

Tournons-nous vers Saint Jean Bosco et Saint Jean-Baptiste de la Salle: qu'ils nous inspirent l'art et la manière de conduire ces jeunes vies, qui nous sont confiées, vers le Créateur, dans un équilibre harmonieux entre le naturel et le surnaturel ; qu'ils nous donnent d'être exemplaires, pour que nous leur inspirions respect et confiance ; qu'ils nous aident à rester fermes et doux, réalistes et bienveillants. Car il n'y a pas d'éducation sans amour.





LES FONDAMENTAUX DE L'ÉDUCATION

« Il grandissait en âge, en sagesse et en grâce »

Méditation 7

Chers pèlerins,

Les fondamentaux de l'éducation que nous allons méditer, sont le fruit de l'expérience d'un père de famille nombreuse, ancien cadre d'entreprise puis directeur d'un établissement scolaire de l'enseignement supérieur, qui, après son veuvage, est devenu prêtre et consacre une grande partie de son ministère à la pastorale des familles et aux questions relatives à l'éducation.

Pour les parents et éducateurs chrétiens, **le seul modèle d'éducateur**, c'est **Dieu lui-même**. L'Écriture sainte nous le montre éduquant lui-même le peuple juif tout au long de son histoire.

Cela commence après la sortie d'Égypte, quand Moïse sur le Sinaï reçoit les tables de la Loi. À plusieurs reprises, **Moïse** s'adressera au peuple juif en lui disant : *" Vous observerez les commandements de votre Dieu, tels que je vous les donne ; si vous les observez, si vous les mettez en pratique, ils vous donneront une réputation de sagesse et d'intelligence chez tous les peuples qui entendront parler de ces lois."*
Quand Dieu se fait homme en la personne du Christ , Il proclame dans le sermon sur la montagne *:" Ne croyez pas que je sois venu défaire la Loi et les Prophètes , je suis venu pour amener la Loi à l'état parfait."*

I. APPRENDRE LA VIE EN SOCIETE

L'exemple divin nous montre bien que le **premier acte éducatif** consiste à **obtenir de l'enfant qu'il obéisse à ses parents**. **L'obéissance n'est pas** la **soumission d'un esclave** mais **l'apprentissage d'un acte de libre arbitre** dont **la fin est le bien** de celui qui obéit.

Dieu a donné à l'enfant ce libre arbitre, pour qu'il puisse répondre librement à son amour. À cette fin, Il l'a pourvu d'un **poste de pilotage**, équipé de l'**intelligence** pour discerner, et de la **volonté** pour s'engager dans une voie et s'en interdire une autre. Mais ce poste de pilotage, il faut que l'enfant **apprenne à s'en servir**, pour conduire sa vie terrestre et parvenir au bonheur éternel. Il y a donc un **apprentissage** qui commence **dès l'entrée** de l'enfant dans la vie familiale, sous **l'autorité aimante des parents**, premiers éducateurs.

Bien avant d'avoir l'âge de raison, l'enfant est déjà un être social, par nature et par nécessité. Dans les premières années de la vie de l'enfant, les parents n'ont **pas** à **justifier les règles qu'ils imposent,** et **encore moins** à **se justifier** eux-mêmes dans l'exercice de l'autorité. Il sera temps, quand **l'âge de raison** sera venu, **d'expliquer les raisons** de ces règles, pour que l'enfant puisse progressivement se les réapproprier.

Cette socialisation de l'enfant, fondée sur l'obéissance aux parents, implique le **respect inconditionnel de toutes les personnes** que l'enfant aura l'occasion de rencontrer dès les premières années de sa vie. Il faudra aussi lui apprendre à **participer au bien-être commun** par la pratique du **service** au sein de la famille. Ce travail éducatif devra soigneusement être exécuté par les parents, avant que l'enfant soit parvenu à l'âge de raison. Par la suite, il fera l'objet de **" piqûres de rappel ",** notamment au moment de l'adolescence. Cependant, le travail sera facilité par l'acquis de **bonnes habitudes**.

L'acteur privilégié de cette socialisation de l'enfant est le père. La mère est souvent une bonne inspiratrice de la loi familiale, mais c'est le père qui est chargé de l'édicter et de la faire respecter : **toute transgression** de la loi familiale implique une **sanction**. La maman doit se garder d'affaiblir la nécessaire autorité paternelle, ce qui ne l'empêche pas de plaider les circonstances atténuantes et, selon le repentir de l'intéressé, de demander au père une remise de peine !

La complicité père - mère est indispensable pour cette éducation de l'enfant à la vie en société (d'où l'importance de la communication dans le couple dont nous avons parlé).

II. FORTIFIER SA PERSONNALITE

Pour se préparer à devenir un adulte autonome, l'enfant a besoin de fortifier sa personnalité pour **pouvoir résister à l'intimidation et à la manipulation**. C'est à partir de l'âge de raison que doit se faire le plus gros de cette phase éducative de façon que l'enfant aborde avec de solides atouts la première étape de l'adolescence. Comme dit saint Paul dans l'épître aux Romains : " *Nous avons des capacités différentes selon le don que nous avons reçu* ". Le Christ Lui-même nous dit que chacun doit **développer ses talents**. Tout enfant a des limites mais aussi des talents à développer. Il est nécessaire que l'enfant soit encouragé et stimulé, **aidé à découvrir son potentiel** pour qu'il puisse, en **développant ses points forts**, acquérir une bonne grosse **confiance en lui**.

La confiance en soi n'est pas de la prétention, elle dérive au fond de la confiance en ce Dieu amour qui, en chacun d'entre nous, ne peut avoir créé qu'un petit chef-d'œuvre en puissance. Il ne faut donc **jamais comparer** son enfant à qui que ce soit et lui apprendre à ne **jamais se comparer** lui-même avec les autres.

Dans le monde actuel, **être influençable est très dangereux**. Avoir une **solide estime de soi** est **indispensable pour conduire sa vie** en gardant le cap que l'on s'est fixé.

Le deuxième objectif de cette phase éducative est de donner à l'enfant une **capacité à affronter l'inconnu sans crainte**. Comme dit le Christ à ses apôtres : *" Courage, j'ai vaincu le monde "*. Il est indispensable d'apprendre à l'enfant à **ne pas vivre dans l'émotionnel**, à envisager l'**avenir** comme une **source d'opportunités** et non pas seulement de périls, à se servir de sa raison pour **minimiser les dangers** et **optimiser ses chances**.

Le troisième objectif découle des deux précédents, c'est la **progression** de l'enfant **dans l'autonomie, la prise de décision**, et l'apprentissage de la **responsabilité personnelle**. N'oublions pas que, chez les Juifs, l'examen de majorité responsable se passait à l'âge de douze ans. Jésus s'y est soumis.

À l'adolescent, il faudra rappeler que **l'autonomie, ce n'est pas de faire ce qu'on veut, mais ce qu'on doit, comme on veut** .... à l'exception de ce qui **reste interdit** par les parents !

Dans ce deuxième acte éducatif, qui consiste à fortifier la personnalité de l'enfant, **le père est l'acteur éducatif privilégié**, car il **rassure davantage** que la mère, ses **encouragements et compliments pèsent plus lourd**, et l'autonomie qu'il confère l'inquiète moins que son épouse !

III. TRANSMETTRE LE SENS DE LA VIE

Reste le troisième domaine de l'éducation, celui de la transmission du sens de la vie. On ne se situe plus dans la conduite d'une action, il s'agit plutôt de **donner un appétit, un goût pour ce qui est bon pour la personne**.

Pas d'acteur privilégié : Père et mère, chacun à sa manière, cherchent à **donner un exemple**, **prient ensemble** pour demander la Grâce pour leur progéniture. C'est **la vie du Christ** qui leur donne les réponses dont leurs enfants ont besoin. En travaillant pendant dix-huit ans de ses mains à Nazareth, Jésus témoigne de la valeur spirituelle du **travail manuel**. Par sa Passion et par sa Croix, Il affirme la grandeur de l'**Amour** qui va jusqu'au don de sa vie pour ses frères humains, ainsi que sa totale **obéissance** au Père.

* * *

Chers pèlerins,

Le Christ était soumis à ses parents, Il faisait la Volonté de son Père ; Il affirmait être venu pour servir et non être servi, et Il ajoutait : " *Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à Moi que vous l'avez fait* ".

Prions pour que nos enfants se mettent à l'école de ce bon maître et confions au Seigneur tous les parents de bonne volonté, qui désirent de tout leur cœur armer leurs enfants pour la vie terrestre en vue du Bonheur éternel.





LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ÉDUCATION

« Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'En-Haut »

Méditation 8

Chers pèlerins,

L'éducation des enfants, comme nous l'avons vu, est **d'abord de la responsabilité des parents**, et nous avons cité quelques fondamentaux dont les éducateurs doivent tenir compte s'ils veulent accomplir leur mission avec quelques chances de succès.

Mais cette action éducative des parents s'exerce dans un contexte bien défini, celui de la société civile, qui nécessairement influe sur l'éducation que les parents s'efforcent de donner.

C'est ce que nous nous proposons d'examiner maintenant au cours de cette nouvelle méditation.

I. LA SOCIETE CIVILE A POUR FIN LE BIEN COMMUN TEMPOREL

Le Catéchisme de l'Église Catholique (CEC, 1880) nous donne de la société la définition suivante : *« Une société est un ensemble de personnes liées de façon organique par un principe d'unité qui dépasse chacune d'elle. Assemblée à la fois visible et spirituelle, une société perdure dans le temps : elle recueille le passé et prépare l'avenir. Par elle, chaque homme est constitué « héritier », reçoit des « talents » qui enrichissent son identité et dont il doit développer les fruits. À juste titre chacun doit le dévouement aux communautés dont il fait partie et le respect aux autorités en charge du bien commun »*.

Dans cette définition, chaque terme mériterait d’être médité. Nous nous contenterons d’en examiner deux : Héritier et Bien Commun.

Héritier : J’ai été constitué héritier, c'est-à-dire que **j’ai reçu des biens venus d’ailleurs**.
Certains sont **matériels,** tels que mes vêtements, ma chambre…, mon téléphone ; d’autres, sont **immatériels,** tels que mon nom, mes diplômes, mes relations personnelles, mes compétences, mes souvenirs…
Certains m’appartiennent **en propre**, et j’en suis le seul détenteur ; mais d’autres, **beaucoup plus nombreux, sont partagés** avec un plus ou moins grand nombre de personnes. Il en est ainsi de la langue dans laquelle je m’exprime, de la culture du pays que j’habite, des traditions familiales, professionnelles, régionales auxquelles je me réfère…, de tout ce qu’englobe la notion de Patrie… de tout ce qui constitue mon **patrimoine**, notamment ces « talents » que j’ai reçus, et dont je devrais un jour rendre compte de l’usage que j’en ai fait pour le service du prochain. **Ainsi donc, je suis grandement redevable envers la société.**

Le Bien Commun : Le C.E.C. (1906 -1909) définit le bien commun comme « *l’ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu’à chacun de leurs membres* ***d’atteindre leur perfection****, d’une façon plus globale et plus aisée ».*
Il précise que le bien commun *« comporte* ***trois éléments essentiels*** *:*

- ***le respect de la personne*** *en tant que telle,*
- ***le bien-être social*** *et* ***le développement du groupe*** *lui-même en rendant accessible à chacun : nourriture, vêtement, santé, travail****, éducation et culture…,***
- ***la paix****, c'est-à-dire la* ***durée*** *et la* ***sécurité*** *d’un* ***ordre juste*** *».*

Cette définition rejoint celle que le Pape Pie XI, dans "*Divini illius magistri*", donnait du bien commun : « *il consiste dans la* ***paix*** *et la* ***sécurité*** *dont les familles et les citoyens jouissent dans l’exercice de leurs droits et, en même temps, dans le plus grand* ***bien-être spirituel et matériel*** *possible en cette vie, grâce à l’union et la coordination des efforts de tous* ».

De cette double définition on peut conclure que **la vie en société est un échange de dons.** Car, si j’ai beaucoup reçu de la société en tant

qu'« héritier », il m'appartient, en retour, d'apporter ma pierre à l'édification du « Bien Commun ».

II. LE BIEN COMMUN DOIT CORRESPONDRE A LA HIERARCHIE DES VALEURS CIVILISATRICES

Le Catéchisme de l'Église catholique, rappelle que le bien commun doit correspondre à la hiérarchie des valeurs :

- *« La société doit **favoriser l'exercice des vertus**, non y faire obstacle. Une juste **hiérarchie des valeurs** doit l'inspirer »* (CEC 1895)
- « *Le bien commun est toujours orienté vers le **progrès des personnes** : 'l'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes, et non l'inverse' (GS 26,§3). Cet ordre a pour base la **vérité**, il s'édifie dans la **justice,** il est vivifié par l'**amour*** » (CEC 1912)

La vie d'un groupement implique des « règles du jeu ». La classe d'une école, l'atelier d'une entreprise comme la nation ont besoin de règles ; les règles de la classe doivent faciliter l'enseignement ; celles de l'atelier permettre un travail honnête ; celles de la nation garantir le Bien commun en favorisant la prospérité et la paix sociale.
Des règles qui induiraient en tentation de tricher ou nuire au bien commun seraient contre nature et devraient être corrigées.

Illustration : en 1980, Lech Walesa, ouvrier aux Chantiers de Gdansk suscite le syndicat « Solidarité » et explique sa démarche à un journaliste : *« Regardez où nous ont conduits les orientations des trente-cinq dernières années (c'est-à-dire le régime socialiste) : on a fabriqué des petits malins, des tricheurs, des combinards. Regardez ce chef d'équipe ou cet autre : s'il est honnête, il vit mal. C'est ce désordre que nous voulons éliminer ».*
Dans sa simplicité, cette observation résume la **doctrine de l'Église** : « *L'inversion des moyens et des fins… engendre des structures injustes « qui rendent pratiquement impossible une conduite chrétienne conforme aux commandements du divin Législateur.» (CEC 1887)*

Il appartient alors aux honnêtes gens d'intervenir, comme le prescrit l'Église : « *Que les laïcs, unissant leurs efforts, apportent aux institutions et aux conditions de vie dans le monde, quand elles provoquent au péché, les assainissements convenables…* ***pour qu'elles favorisent l'exercice de la vertu au lieu d'y faire obstacle ».***

Benoît XVI a rappelé cela avec vigueur lors de sa visite au Bundestag : un État qui méconnaît la loi naturelle n'est plus *« qu'une grosse bande de brigands »* !

Au contraire, la société doit respecter une juste **hiérarchie des valeurs** « *qui subordonne les dimensions physiques et instinctives aux dimensions intérieures et spirituelles».*

III. L'ÉTAT, QUI A EN CHARGE LE BIEN COMMUN, A DONC UN ROLE A JOUER EN MATIERE D'EDUCATION

L'État, à qui revient « ***de défendre et de promouvoir le bien commun de la société civile, des citoyens et des corps intermédiaires***». *(CEC 1910)* a donc un rôle à jouer en matière d'éducation.

- L'État a le devoir de former le personnel appelé à exercer les fonctions en relation directe avec sa propre fin : armées, police, magistrature, diplomatie (les fonctions régaliennes), en veillant particulièrement à leur donner le sens de l'intérêt général et du service.
- *« l'État doit garantir le droit des enfants à une éducation scolaire adéquate, veiller à la capacité des maîtres, au niveau des études, ainsi qu'à la santé des élèves, et d'une façon générale développer l'ensemble du système scolaire sans perdre de vue le principe de* ***subsidiarité****, donc en excluant n'importe quel monopole scolaire* » (Vatican II *Gravissimum educationis, 6*)
- L'État doit favoriser l'action éducative des familles et de l'Église, notamment par les écoles qui doivent pouvoir être choisies par les parents en toute liberté (y compris sur le plan financier), et, en cas de besoin, suppléer l'incapacité morale ou économique de ces derniers à exercer leurs responsabilités.

Dans le même souci, il doit veiller à la **qualité de la culture** qui est véhiculée par les média et qui joue un rôle considérable sur le mental de la population et particulièrement sur celui des enfants.

C'est, en effet, **par la culture** que s'exerce l'influence éducatrice de la société civile. « *S'il faut exiger un sain primat de la famille dans l'œuvre de l'éducation, il faut aussi situer, dans la même ligne, le droit de la nation à la base de la culture et de l'éducation… L'homme vit d'une vie vraiment humaine grâce à la culture… La culture est ce par quoi l'homme devient davantage homme… La nation existe « par la culture » et « pour la*

culture », elle est donc la grande éducatrice des hommes pour qu'ils puissent « être davantage » dans la communauté » (Jean-Paul II, à l'UNESCO, 2 juin 1980 et Mémoire et Identité, p.103).

IV. LA CULTURE EST UN DOMAINE OU LE CHRETIEN DEVRAIT S'INVESTIR

Compte tenu de ce qui vient d'être dit sur l'importance de la culture dans le domaine de l'éducation, ne devons-nous pas nous demander dans quelle mesure et par quels moyens, nous **pouvons** et nous **devons participer à la culture** de nos sociétés, de notre Nation, des corps intermédiaires auxquels nous participons ?

Dans son encyclique « Caritas in Veritate », Benoît XVI nous répond : *« Il y a un bien lié à la vie en société,* ***le bien commun.*** *C'est le bien du 'nous tous' constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale… C'est une exigence de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun et de le rechercher. Œuvrer en vue du bien commun signifie d'une part prendre soin et d'autre part se servir de l'ensemble des institutions qui structurent civilement, juridiquement et culturellement la vie sociale qui prend ainsi la forme de la 'polis', de la cité. On aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on travaille efficacement en faveur du bien commun…* (Tout chrétien) *est appelé à vivre cette charité, selon sa vocation et selon ses possibilités d'influence, au service de la 'polis'* (la cité, en grec). *C'est la voie institutionnelle, politique peut-être, de la charité ».*

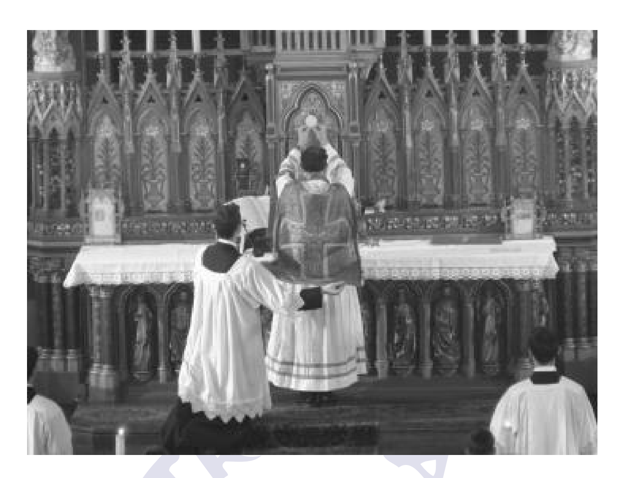
* * *

Chers pèlerins,

Prenons quelques minutes de silence pour méditer ces dernières recommandations du Saint Père qui nous invite à nous engager résolument dans la cité, et disons à son intention une dizaine de chapelet.







POURQUOI AIMER LA MESSE TRADITIONNELLE ?

Méditation E

« Le rite exprime la communion de prière et d'action de l'Église dans une forme qui transcende l'histoire. Il concrétise le lien entre la liturgie et l'Église, laquelle garde le dépôt de la foi transmis par la tradition apostolique. Ce lien avec l'Église admet différentes structurations, permet un développement, mais exclut absolument l'arbitraire ». Cardinal Ratzinger, 2000.

Chers pèlerins,

Vous le savez et vous l'avez probablement remarqué, les messes célébrées au cours du pèlerinage sont dites selon la forme extraordinaire du rite romain. Comme c'était la forme du rite partout en usage avant la réforme liturgique postconciliaire, ces messes sont souvent appelées *« messe traditionnelles »*, ou *« messe de Saint Pie V »*.
Peut-être que certains d'entre vous se demandent pourquoi ce choix. Pourquoi aimer ce rite ancien, dont l'ordonnance remonte pour l'essentiel au VIe siècle ?

I. LES GRANDS PRINCIPES DE LA LITURGIE

Pour répondre à cette question et trouver les raisons profondes de notre attachement à la messe traditionnelle, il faut absolument remonter au grand principe de la Liturgie.

Le concile Vatican II (constitution « Sacrosanctum Concilium »), à la suite du concile de Trente, nous rappelle que « *la Liturgie est avant tout un culte rendu à Dieu* ». Bien sûr, à l'occasion de ce culte, il y aura tout un enseignement donné au peuple de Dieu. Mais avant tout, la Liturgie est un culte à la divine majesté. Un culte que les fidèles rendent à Notre Seigneur Jésus-Christ, mais aussi que Notre Seigneur Jésus-Christ, lui-même, rend à son Père. **Aussi ce culte doit-il être sacré et tel que Dieu le désire**.

On ne va donc pas à la messe pour être agréable à un prêtre, ni parce que un tel ou une telle y va, ou pour je ne sais quelles autres raisons humaines, mais **on va à la messe pour rendre un culte à Dieu**, un culte qui soit vraiment digne de Lui.

Autre point à souligner, c'est que **la Liturgie n'est pas une leçon de catéchisme**. N'attendez pas de trouver au détour d'une page de votre missel, une définition exhaustive et complète de la messe.

En revanche, ce que vous trouverez en suivant la liturgie de la Sainte Messe, c'est un ensemble de prières, de paroles, de gestes, de vêtements et d'objets liturgiques qui vous feront connaître ce qu'est la messe, sa véritable nature.

Ce sont tous ces signes extérieurs, visibles, qui nous indiquent clairement la nature et l'essence du mystère.

D'où l'importance de tous ces signes sensibles et visibles qui nous conduisent à l'Invisible. Certes, ce n'est pas tel signe de croix, ou telle génuflexion, pris séparément qui est **essentiel et indispensable**, mais bien l'ensemble de tous ces signes extérieurs.

Nous touchons là à un domaine très délicat, car vous connaissez sans aucun doute l'adage : *« lex orandi, lex credendi »*, que l'on traduit par : *« telle prière, telle croyance ».*

En effet, si la liturgie ne manifeste pas clairement, par tout ce qui doit la composer, la nature même du mystère, alors c'est la Foi elle-même qui peut être touchée. Si, par exemple, vous priez toujours avec des livres protestants, vous risquez fort de devenir protestant vous-même, car ces prières protestantes véhiculent forcément une doctrine protestante.

Pie XII explique très bien tout cela dans sa magnifique encyclique sur la Liturgie "*Mediator Dei*".

II. RAISONS PROFONDES DE NOTRE AMOUR DE LA LITURGIE TRADITIONNELLE

Maintenant que nous avons rappelé quelques principes essentiels à la liturgie, voyons brièvement les raisons profondes de notre amour de la liturgie traditionnelle. Il y en a trois : théologique, liturgique et spirituelle.

1. Raison théologique

Il existe trois aspects de la théologie de la messe, que la liturgie traditionnelle met particulièrement bien en valeur.

a) *1er aspect théologique : Le caractère sacrificiel de la messe*.

Dans son encyclique sur l'Eucharistie « *Ecclesia de Eucharistia* », le pape Jean-Paul II rappelait avec force le caractère sacrificiel de la messe : « *La messe*, disait-il, *est à la fois et inséparablement* ***le mémorial sacrificiel dans lequel se perpétue le sacrifice de la Croix****, et le banquet sacré de la communion au Corps et au sang du Seigneur* ».
Si un jour vous veniez à douter du caractère sacrificiel de la messe, alors étudiez cette encyclique ou, mieux encore, informez-vous sur la manière de célébrer la messe de St Padre Pio. Vous verrez alors que ce capucin stigmatisé revivait au cours de sa messe toute la passion du Christ : de l'agonie au Jardin des Oliviers, à la mise au tombeau. C'est vraiment impressionnant et même bouleversant. Signalons au passage que le St Padre Pio avait demandé et obtenu de Paul VI, le 17 février 1965, de garder la messe traditionnelle jusqu'à sa mort.
Dans la messe traditionnelle, ce caractère sacrificiel est admirablement mis en valeur dans les **prières de l'offertoire** mais aussi dans bien d'autres prières.
Il y a également tous les **signes de croix** faits par le prêtre, qui désignent la divine victime. Il y a aussi les **baisers de l'autel** où, précisément, le Christ va s'offrir lui-même, en victime à son Père.

b) *2ème aspect théologique : La présence réelle*.

Tout catholique sait que dans une hostie consacrée, de par la transsubstantiation, Notre Seigneur est réellement présent avec toute son

humanité et sa divinité. Cette présence réelle réclame de notre part un **très grand respect** et des **gestes d'adoration**.

- C'est pourquoi, à la messe traditionnelle, le prêtre fait une **génuflexion** avant et après avoir touché le corps du Christ ou le calice de son sang.
- C'est pourquoi aussi, le prêtre a l'obligation de garder le **pouce et l'index de chaque main joints**, de la consécration jusqu'à la purification de ses doigts, parce que ces doigts, qui ont tenu l'hostie consacrée, ont touché le corps du Christ et qu'il convient de ne pas risquer de les souiller ou de laisser échapper une parcelle de l'hostie.
- La **communion sur la langue** a également une grande importance. Ce n'est pas que la langue soit plus digne que les mains (on pèche autant, si ce n'est plus, par la parole que par le geste). Mais c'est en raison du fait que dans la moindre parcelle d'hostie, nous dit St Thomas d'Aquin, Notre Seigneur se trouve aussi présent que dans une hostie toute entière.

C'est donc pour éviter au maximum le risque de perdre des parcelles d'hostie, qu'à la messe traditionnelle, on donne toujours la communion dans la bouche et que l'on tient un plateau sous le menton de la personne qui la reçoit.

La bienheureuse Mère Térésa a eu à ce sujet des paroles très vigoureuses : *« La chose la plus horrible,* disait-elle, *dans notre monde aujourd'hui, c'est la communion dans la main »* (23 mars 1989, The Wanderer, Pakistan).

Ce n'est donc pas étonnant que Benoît XVI ne veuille plus donner la communion qu'à des fidèles se tenant à genoux et recevant l'hostie sur la langue.

c) *3ème aspect théologique : le rôle du prêtre par rapport à celui des fidèles.*

Le prêtre, à la messe, a un **rôle unique**, car, pour reprendre la formule consacrée, il agit "*in persona Christi*", c'est-à-dire que c'est le Christ qui agit à travers le prêtre. Le prêtre est alors un instrument au service du Christ, afin que ce dernier puisse **réactualiser son sacrifice**.

Les fidèles, eux, ont pour rôle d'**offrir la victime** une fois immolée et non pas de réactualiser le sacrifice. Ils doivent aussi **s'offrir eux-mêmes** en union avec le Christ qui s'offre sur l'autel pour leur salut.

Dans la messe traditionnelle ce **rôle unique du prêtre** est mis en valeur, en particulier, par le fait qu'à l'autel il est **tourné vers le Seigneur** et non pas vers les fidèles, sauf quand il les invite à prier. Le prêtre est alors le pontife, celui qui fait justement le pont entre Dieu et les fidèles : il est tout à la fois celui qui prie Dieu au nom des fidèles et celui qui donne les dons de Dieu aux fidèles.

2. Raison liturgique.

Rassurez-vous, chers pèlerins, l'exposé sera beaucoup plus court. Benoît XVI, du temps où il était cardinal, a exprimé à de nombreuses reprises l'idée que la Liturgie est **un don de Dieu que l'on doit recevoir** et non pas que l'on peut fabriquer. Voici ce qu'il dit dans son livre "La célébration de la foi" : « *Il faut constater que le nouveau missel, quels que soient tous ses avantages, a été publié comme un ouvrage réélaboré par des professeurs, et non comme une étape au cours d'une croissance continue. Rien de semblable, continue le cardinal, ne s'est jamais produit sous cette forme, cela est contraire au caractère propre de l'évolution liturgique* ».

D'où la grande idée de Benoît XVI de « la réforme de la réforme ». Pour lui, il faut **libérer la messe traditionnelle**, non seulement parce qu'elle est un rite vénérable qui doit avoir toute sa place dans l'Église, mais aussi **pour qu'elle puisse servir de modèle à la réforme de la réforme**. D'où son Motu Proprio "Summorum Pontificum" du 7 juillet 2007 sur l'usage du rite de la messe selon sa forme extraordinaire.

3. Raison spirituelle

Là, il faudrait donner la parole à beaucoup d'entre vous, car nous sommes nombreux ici, à avoir été touchés et souvent retournés par cette messe traditionnelle.

Non, **le latin** n'est pas un obstacle à la mission, bien au contraire, car il concourt à donner à la Liturgie un **caractère sacré** ! Et les gens, et surtout les jeunes, veulent du sacré, de l'authentique !

La messe traditionnelle est véritablement un moyen extraordinaire pour toucher les âmes et les conduire à Dieu :

- Combien de jeunes ont connu le catholicisme par la liturgie traditionnelle et ont reçu le baptême par la suite ;

- Mais il y a aussi tous ceux, et ils sont nombreux, qui sont revenus à une vie franchement chrétienne et à une pratique fervente, en la découvrant.

Tous pourraient témoigner des bienfaits spirituels de cette liturgie séculaire.

Enfin, pour conclure, voici une anecdote :
C'était il y a plusieurs années. Le Père Gy était venu au Barroux pour discuter avec Dom Gérard, alors abbé de cette Abbaye. Le père Gy était le grand spécialiste de la réforme liturgique, et il ne comprenait pas du tout notre attachement à l'ancienne liturgie. Il était persuadé que c'était pour des raisons purement intellectuelles, cérébrales. Alors Dom Gérard lui dit : *« Mais, mon Père, notre attachement à la liturgie traditionnelle, ce n'est pas un mariage de raison, mais un mariage d'amour ! »*

Le Père Gy fut visiblement ému de cette réponse à laquelle il ne s'attendait pas, et déclara alors : *« À cela, il n'y a plus rien à redire… »*

Chers pèlerins, gardons maintenant le silence pendant quelques instants, pour mieux réfléchir sur cette méditation.

Citations

« La tradition et l'expérience millénaire de l'église nous montrent que c'est la Foi, célébrée et vécue dans la liturgie, qui nourrit et fortifie la communauté des disciples du Seigneur.» Jean-Paul II, 11 mai 1991

« *Je suis convaincu que la crise de l'Église que nous vivons aujourd'hui repose largement sur la désintégration de la liturgie.* » Benoît XVI

« *Une 'liberté' sans frein, risquant de se perdre dans l'improvisation, n'est pas conciliable avec l'essence de la Foi de la liturgie. La grandeur de la liturgie, faut-il la répéter, tient justement au fait qu'elle échappe à l'arbitraire… Le repliement sur l'utilitaire n'a pas eu pour effet de rendre la liturgie plus ouverte, mais il l'a, au contraire, appauvrie.* » Cardinal Ratzinger

« *On a voulu faire de la crise liturgique qui a sévi en Occident une crise de rite. Elle l'était, mais principalement comme le révélateur d'une crise plus profonde, plus grave, celle de l'intrusion de l'autonomie absolue de l'homme dans l'action liturgique.* » Ph. Maxence (Introduction à "L'Enquête sur l'Esprit de la liturgie" du Cardinal Ratzinger)

« *Parce que les rites sont chargés d'une signification précise et profonde, un changement de rite peut déclencher une guerre, un schisme ou une hérésie... Le rite est une pensée en acte. Il est la pensée humaine incarnée dans un geste capable d'une intense force d'expression comme la plus exquise délicatesse mentale.* » Un moine Bénédictin

« *S'il fallait résumer tous les bienfaits que nous apporte la fréquentation quotidienne de la prière publique de l'Église, on devrait la résumer à quatre points essentiels :*

- *Le rappel incessant de la transcendance divine,*
- *Le pouvoir attrayant de la beauté de la liturgie,*
- *Le sens de l'Église,*
- *L'éducation de l'homme intérieur.* »

Un moine bénédictin, dans les quatre bienfaits de la liturgie.

« *Si nous voulons saisir vraiment le secret de la liturgie, il nous faut voir avant tout en elle un chant du Ciel* » Un moine bénédictin, dans "découvrir la Messe"

- **Extraits des livres de Monseigneur Klaus Gamber, "la Réforme liturgique" et "Tournés vers le Seigneur" :**

« *On s'accorde en général à considérer que, d'une manière ou d'une autre, un renouvellement, mais surtout en enrichissement du rite romain, en grande partie figé depuis le Concile de Trente en une sorte de rubricisme, était devenue nécessaire. On s'accorde aussi largement que la Constitution sur la Sainte liturgie promulguée par le deuxième Concile du Vatican correspond, au bien des points, aux demandes légitimes de la pastorale actuelle. En revanche, le jugement porté sur les réformes effectivement réalisées au fait, en aucune manière, l'unanimité, en particulier en ce qui concerne les nouveaux livres liturgiques élaborés à l'issu du Concile par un groupe des spécialistes.* »

« *…il y a coïncidence entre la doctrine et certaines formes de la piété. Pour beaucoup, modifier les formes traditionnelles signifie modifier la foi.* (…) *Au lieu du renouvellement de l'Église et de la vie ecclésiale attendue, nous assistons à un démantèlement des valeurs de la foi et de la piété qui nous avaient été transmises* »

« *S'y ajoute, sans le signe d'un œcuménisme mal compris, un effrayant rapprochement avec les conceptions du protestantisme et, de ce fait, un éloignement considérable des veilles Églises d'Orient.* (…) *On ne s'est pas contenté de quelques réformes judicieuses et nécessaires, on a négligé la recommandation du Concile en l'article 23 de la Constitution sur la liturgie : « on ne fera des innovations que si l'utilité de l'Église exige vraiment et certainement » on a voulu d'avantage : on a voulu se montrer ouvert à la nouvelle théologie si équivoque, ouvert au monde d'aujourd'hui.* »

« *Il ne suffit pas de parler sans arrêt de ce que le sacrifice de la messe a de sublime, il faut bien plutôt tout faire pour mettre en évidence aux yeux des hommes la grandeur de ce sacrifice à travers la célébration elle-même, à travers l'agencement artistique de la maison du Seigneur, spécialement de l'autel. » (…) « La langue est un élément de la patrie. La patrie liturgique possède elle aussi une langue déterminée, celle-ci n'est cependant jamais la langue de tous les jours. »*

<u>Qui est Monseigneur Klaus Gamber</u> ? Docteur en philosophie et en théologie, membre d'honneur de l'Académie Pontificat de liturgie, Monseigneur Gamber fonda l'Institut liturgique de Ratisbonne et en resta le directeur jusqu'à sa mort. Le catalogue de ses écrits compte 361 titres. Le Cardinal Ratzinger disait de lui : « *Gamber, avec la vigilance d'un authentique voyant et l'intrépidité d'un vrai témoin, s'est opposé à la falsification de la liturgie et nous a enseigné inlassablement la vivante plénitude d'une liturgie véritable* ».

Extraits des préfaces des deux livres cités :

- « *Après plus de vingt ans d'après-concile, la publication en langue française des études scientifiques de Mgr. Klaus Gamber est un évènement de première importance.* » Cardinal Oddi .

- « *Ce qui fait l'importance de ce livre, c'est surtout le substrat théologique mis à jour par ses savantes recherches. Cette orientation de la prière exprime le caractère théocentrique de la liturgie* » Cardinal Ratzinger.

- **Extrait du livre de Monseigneur Nicola Bux, "la Réforme de Benoît XVI : la liturgie entre innovation et tradition".**

« Il est étrange que ceux qui ont fait de Jean XXIII le symbole du progressisme s'opposent au missel romain que ce pape a mis à jour, et qui est maintenant remis en vigueur. L'existence des deux missels montre que, au-delà des formes, l'identité de l'Église demeure la même »

« On substitue, de nos jours, au rubricisme et au légalisme d'autrefois, l'anarchie et l'illégalité, qui sont bien pires. L'obéissance à la sainte liturgie est la mesure de notre humilité »

« L'effondrement de la liturgie commence lorsqu'elle n'est plus comprise et vécue comme un acte d'adoration de la Très Sainte Trinité en Jésus-Christ, ni comme la célébration de toute l'Église Catholique et pas seulement la célébration d'une communauté locale. Le phénomène de la créativité liturgique se cache derrière le relativisme doctrinal »

« Pour comprendre correctement le motu proprio [Summorum Pontificum de 2007 libéralisant l'usage de la forme extraordinaire du rite romain], il faut le considérer comme un développement en continuité avec toute la tradition de l'Église »

« Les abus dans le domaine de la liturgie, et donc sa dégradation, sont les symptômes du vide spirituel actuel, et nous voudrions indiquer la voie qui permettra à la fois de restaurer l'esprit de la liturgie, comme signe de l'unité de la foi apostolique et catholique, et aussi de promouvoir un débat sérieux et un chemin d'éducation »

« Le culte catholique est passé de l'adoration de Dieu à l'exhibition du prêtre, des ministres et des fidèles. La piété a été abolie, y compris le mot lui-même »

« Ratzinger souhaite qu'on retrouve "la tradition apostolique de l'orientation vers l'Est des édifices chrétiens et aussi de l'action liturgique là où c'est possible". »

« Le prêtre doit avoir conscience que ce n'est pas lui-même, et encore moins ses idées qu'il doit mettre au premier plan, mais seulement le Christ »

« *On a réussi à imposer les applaudissements…Ratzinger a donc raison quand il dit : "Quand les applaudissements font irruption dans la liturgie, c'est un signe très sûr qu'on a perdu l'essence de la liturgie, et qu'on l'a substitué par une sorte de divertissement de type religieux".* »

« *…la liturgie comporte le silence, qui est fondamental pour pouvoir se mettre à l'écoute de Dieu, qui parle à notre cœur. L'âme n'est pas faite pour le bruit et les discussions, mais pour le recueillement ; et il est vrai que le bruit nous gêne.* »

<u>Qui est Monseigneur Nicola Bux</u> ? Consulteur de la Congrégation pour la Doctrine de la foi et de la Congrégation pour les causes des saints, Monseigneur Bux est professeur de liturgie et théologie sacramentaire à l'Institut de théologie de Bari (Italie) et, depuis septembre 2008, consulteur au Bureau des célébrations liturgiques du Souverain Pontife.

Préface de son livre "La réforme de Benoît XVI" :

« *Le mérite de Nicola Bux est de fonder, sans détour et textes à l'appui, les convictions exprimées par le Saint-Père dans sa lettre accompagnant le motu proprio.* » Monseigneur Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, 2009.

- **Extrait du livre de l'Abbé Claude Barthe, "La Messe à l'endroit : un nouveau mouvement liturgique".**

« *Une grande extension de la liturgie tridentine, d'une part, et la réforme de la réforme, d'autre part, dont l'objet est d'opérer une transmutation de l'intérieur de la liturgie de Paul VI, ont partie liée.* »

« Comme le disait Nicola Bux [entretien avec l'Abbé Barthe le 28 avril 2008] : "*Ce ne sera que par une large diffusion de l'ancienne Messe que cette 'contagion' de l'ancien sur le nouveau rite sera possible. C'est pour cela que réintroduire la Messe 'classique', si vous me permettez l'expression, peut constituer un facteur de grand enrichissement. Il faut donc mettre en œuvre une célébration festive régulière de la Messe traditionnelle, au moins dans chaque cathédrale du Monde, mais même dans chaque paroisse*" ».

« *La réforme de la réforme suppose impérativement la présence de cet aiguillon* [la liturgie tridentine] *; de même aussi que la liturgie ancienne ne*

peut espérer une réimplantation significative dans les paroisses ordinaires sans la disposition que peut créer la réforme de la réforme. »

Qui est l'Abbé Barthe ? Auteur de nombreux ouvrages de réflexion et de chroniques religieuses sur la crise actuelle et sur la liturgie romaine, l'Abbé Barthe expose dans son livre "La Messe à l'endroit : un nouveau mouvement liturgique" sa conviction que le projet de la réforme de la réforme souhaitée par le Très Saint Père, ne peut se réaliser sans la colonne vertébrale que constitue la célébration la plus large possible selon le missel traditionnel, mais que cette dernière ne peut espérer se réinsérer massivement dans les paroisses ordinaires sans la recréation d'un milieu vital opéré par la réforme de la réforme qui pour lui tient en cinq points :

- la réintroduction importante de l'usage de la langue liturgique latine
- la distribution de la communion selon le mode traditionnel
- l'usage de la première prière eucharistique
- l'orientation de la célébration vers le Seigneur
- l'usage, en silence, de l'offertoire traditionnel.

Bibliographie

- « Mediator Dei », encyclique, Vénérable Pie XII, 1947
- « Ecclesia de Eucharistia », encyclique, Bienheureux Jean-Paul II
- « Summorum Pontificum », motu proprio, Benoît XVI, 2007
- Catéchisme de l'Église Catholique (CEC, 1066-1209)
- « La Célébration de la Foi », Cardinal Ratzinger, Téqui 1985
- « Un Chant nouveau pour le Seigneur », Cardinal Ratzinger, Desclée 1995
- « Introduction à la liturgie », Martimort, Desclée 1983-1984
- « Regards sur la liturgie et la modernité », Nicols O.P., Ad Salem 1998
- « La réforme liturgique en question », Mgr. Gamber, Ste Madeleine-Le Barrou 1992
- « Tournés vers le Seigneur », Mgr. Gamber, Ste Madeleine-Le Barrou 1993
- « L'Esprit de la liturgie », Cardinal Ratzinger, Ad Salem 2001
- « Autour de la question liturgique », Actes des journées liturgiques de Fontgombault avec le Cardinal Ratzinger 2001
- « Enquête sur l'Esprit de la liturgie », sous la direction de Ph. Maxence, l'Homme Nouveau 2002

- « La réforme de Benoît XVI : la liturgie entre innovation et tradition », Monseigneur Nicola Bux, Tempora 2008
- « La Messe à l’endroit : un nouveau mouvement liturgique », Abbé Claude Barthe, L’Homme Nouveau 2010
- « Réflexion sur la Messe traditionnelle », sous la direction d’Oremus 2001
- « La liturgie », Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, Tu es Petrus 1998
- « Quatre bienfaits de la liturgie », un moine bénédictin, Sainte Madeleine-Le Barrou 1995
- « Découvrir la Messe », un moine bénédictin, Sainte Madeleine-Le Barrou 1996
- « La Sainte liturgie », un moine bénédictin, Notre-Dame de Fontgombault 2000
- « La Messe commentée », Notre-Dame de Fontgombault 1992
- « La communion dans la main », Monseigneur Laise
- « La Messe traditionnelle, pourquoi », Oremus
- « Le Sacrifice de la messe dans la nouvelle catéchèse », AFS
- « La nouvelle Messe », Louis Salleron
- « Padre Pio, le stigmatisé », Yves Chiron





ÉDUCATION, CHEMIN DE LIBERTÉ

« La vérité vous rendra libres »

Méditation 9

Chers Pèlerins,

Dès l'énoncé du thème de cette méditation, « l'éducation, chemin de liberté », la **liberté** nous est présentée comme **un bien à acquérir**. Et en effet, nous espérons bien, au terme de cette vie, parvenir à la glorieuse liberté des enfants de Dieu (Rom. 8, 21).

I. LA LIBERTE DE LA CREATURE EST DE DIRE OUI AU PLAN DE DIEU, SON CREATEUR

Mais en quoi consiste la liberté de la créature humaine ? **Être créature signifie avoir reçu, de Dieu, le don de l'existence**. Être créature c'est donc **dépendre de Dieu**, au plus intime de soi-même. La liberté de la créature ne consiste donc pas à s'affranchir de Dieu-Père, mais, au contraire, comme le rappelle le Bienheureux Jean-Paul II *« à dire « oui » au plan de Dieu pour notre vie »*.

C'est justement le **rôle de l'éducation** que de **conduire l'enfant au plein accomplissement du vouloir de Dieu sur lui**. C'est donc à l'éducation qu'il revient d'**éclairer** et de **fortifier le libre-arbitre** pour qu'il puisse choisir selon **la vérité** et **le bien**, et s'affranchir de la formidable pression qu'exerce le matérialisme ambiant et notre propre égoïsme. C'est encore à l'éducation qu'il appartient de **former la conscience et le caractère des enfants**, en leur offrant la **discipline** bénie d'une vie chrétienne, qui leur

permettra d’acquérir **force de volonté** et **vertu,** sans lesquelles ils ne pourront résister aux suggestions du monde et à leur propre goût pour la nouveauté, et ainsi **sauver leur liberté**.

II. IL FAUT TRAVERSER DES ETAPES, QUI NE VONT PAS SANS CRISES

La stratégie éducative fera bien de s’inspirer de la pédagogie de Don Bosco dont la grande figure a illuminé notre première journée de pèlerinage. Saint Jean Bosco fut un grand éducateur. Il désirait élever les enfants dans un climat de confiance et de joie, éclairer leur intelligence à la lumière de la raison et de la foi et offrir à leur vertu le secours de la religion.

1. Passage de la petite enfance à l’âge de raison

On pourrait placer l’enfance sous le signe de la **foi** et de l’**obéissance**. Les enfants, et le tout-petit d’abord, font spontanément **confiance** à leurs parents. Cette disposition de foi s’accomplit dans l’obéissance. L’éducation incitera donc l’enfant à poursuivre le **bien** et à éviter le mal. Elle ouvrira son cœur au **sens des autres** et à la joie de donner. Elle luttera fermement contre toutes les formes d’égoïsme. Ainsi l’enfant qui, à cause du péché originel est porté naturellement à l’égoïsme et aux caprices apprendra à **dominer ses désirs**, à **résister à ses envies** et à **pratiquer le sacrifice.** Pour lui se sera le chemin de la liberté.

En cet apprentissage difficile, **il est de la plus haute importance que les parents ne cèdent jamais aux caprices de leurs enfants, et ce, dès le berceau !**

Prenons un exemple cité par Lisbeth Burger : dans la famille Hermann, le boucher-charcutier, est né un premier enfant. « *Dès le premier instant, il fut le tyran de la maison* ». Un ami conseille aux parents aveuglés « *Éduquez le gaillard raisonnablement, car il apporte déjà des instincts difficiles. Habituez-le à l’obéissance, à la maîtrise de lui-même, à bien faire… En cédant à tous ses caprices, vous l’élevez pour le bagne* ». Rien à faire, les parents rient des colères de leur enfant et trouvent que le garnement a bien du caractère ! Hélas, l’adolescent, devenu méchant, cupide et sournois, s’empara de la caisse du magasin et, plus tard, frappa traîtreusement son père d’un coup de hache.

L’obéissance, qui dégage le cœur de l’égoïsme en foulant aux pieds envies et caprices, est donc bien pour l’enfant un chemin de lumière et de liberté.

2. Passage de l’enfance à l’adolescence

Pour l’adolescent, selon un chartreux, ce chemin semble être celui de l’**espérance** et de la **virginité**. *« Les années de l’adolescence sont marquées par de profonds changements, biologiques, intellectuels et émotionnels… c’est surtout un temps de recherche de sa propre identité ».* Temps d’attente, de préparation, de formation de la personnalité, alors que fleurit un puissant courant de vie.

Pour le Père Thomas-Philippe, dans son ouvrage sur l’adolescence, la **tentation** pourrait être d’accaparer ce courant de vie et de s’installer dans une *« fausse indépendance : l’indépendance par la* ***violence*** *et par* ***la force*** ». L’élan de vie et de générosité serait alors détourné de sa fin et mènerait à des dépendances graves.

C’est l’espérance qui canalisera les énergies neuves qui se font jour et les **orientera vers Dieu et vers le prochain**, au-dessus et au-delà de soi-même.

Et puis, à l’heure où le corps se transforme, le chemin de lumière et de liberté sera celui de **la chasteté**. La sexualité humaine, si noble et si fragile, n’est source de liberté et de bonheur, qui si elle se soumet généreusement à la loi divine. Dans l’attente d’une paternité et maternité responsable, **l’adolescent gardera la virginité**. Ce pourra être une **lutte héroïque**, mais cette épreuve est nécessaire pour confirmer l’espérance.

En toute tentation d’ailleurs, la grâce de Dieu ne fait pas défaut. *« Aucune tentation ne vous est survenue qui passe la mesure, et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais avec la tentation il préparera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter* ». (1 Cor. 10, 13).

Espérance et virginité, telles sont les voies de la liberté pour l’adolescent. C’est *« le plus bel honneur qu’on puisse faire à la jeunesse, que de lui dire qu’elle est vouée à la pureté et à la grandeur* » (Père Thomas Philippe)

3. Passage à l’âge adulte

Pour le jeune adulte, le chemin de la liberté est celui de l’**engagement** : être « avec les autres », être « pour les autres », entrer résolument dans la **logique du don de soi**. On pourrait donc placer cet âge sous le signe de la **charité** et de la **fidélité.** C’est le temps de participer à la vie sociale, d’exercer une profession, de s’engager définitivement dans les lois du mariage ou de la vie consacrée. La tentation alors pourrait être le **repli sur soi** ou la **crainte de s’engager**. Une telle crainte est signe d’**immaturité** : *« c’est une fausse conception de la liberté que de ne jamais vouloir s’engager* » ni *« prendre de décision* ».

Pour Jean-Paul II, une telle peur de s’engager définitivement *« peut être imputée, en termes généraux, à cette culture au souffle court, propres aux pays riches… L’éloignement d’une conception religieuse de l’existence… enlève à l’homme… l’appui de la foi et de l’espérance qui, seules, donnent la possibilité et l’attrait d’un projet définitif* ». Le monde moderne manque d’âme. C’est à la jeunesse d’apporter à un monde rétréci ce supplément d’âme qui le vivifiera. Le moyen en est de **s’engager définitivement, car c’est ainsi que l’homme se donne totalement et parvient à la pleine liberté**. Nous expérimentons assez combien nous sommes versatiles et inconstants. En nous engageant définitivement, nous prenons le moyen le plus radical de **fixer notre volonté dans le bien**. Cet engagement, néanmoins, ne sera réel que s’il se renouvelle chaque jour, dans une **fidélité attentive au dessein de Dieu**.

* * *

Chers pèlerins,

L’éducation, qui mène l’enfant à l’âge adulte en passant par l’adolescence est une **éducation à l’amour vrai**. Selon les âges, l’amour se révèle comme lumière, comme vie ou comme feu. Selon les âges, **la vraie liberté** se réalise dans l’obéissance, la virginité et l’engagement fidèle, base de la révélation de la future vocation.

Mais c’est toujours l’amour qui mène le cœur humain, l’amour de Dieu qui, à travers l’éducation, conduit l’homme à la pleine liberté.

Bienheureux celui qui accueille les exigences d’une sainte discipline, en vue de la glorieuse liberté des enfants de Dieu !



LA CHRÉTIENTÉ

Méditation F

Chers pèlerins,

Sur la route de Chartres, on entend beaucoup parler de Chrétienté : pèlerinage de Chrétienté, Notre-Dame de Chrétienté…
Mais de quoi s'agit-il ?
Pour répondre à cette question, plutôt qu'un exposé, je vous propose un bref dialogue sur la route, entre un nouveau pèlerin et un ancien pèlerin, par exemple son chef de chapitre.

Nouveau pèlerin :

- Pourquoi l'association N.D.C. insiste-t-elle tant sur la Chrétienté ?

Ancien pèlerin :

- *Tout simplement, parce que la Chrétienté est le modèle de société qui permet à chaque individu, qui le veut, de* ***faire le plus aisément possible son salut sur terre.***
- D'accord, mais qu'est-ce que la Chrétienté ?
- *C'est une question à la fois très simple et très compliquée. Néanmoins, pour être concis, on peut dire qu'une chrétienté, c'est* ***une société qui*** *vit ou, plus exactement,* ***essaie de vivre selon l'Évangile.***
- C'est-à-dire ?
- *Eh bien, vivre selon l'Évangile, c'est appliquer les principes qui s'y trouvent. Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu "accomplir", au sens de rendre définitive, la loi qui nous vient de l'Ancien Testament. Et Il l'a complétée avec un commandement nouveau, celui de l'Amour. Donc, vivre selon l'Évangile, c'est vivre* ***en appliquant les commandements de Dieu*** *(Les dix commandements), à la lumière du commandement nouveau :* ***la Charité****.*
- D'accord, mais alors ce n'est bon que pour les chrétiens !

- *Pas du tout ! Dieu a mis,* ***dans l'âme de tout homme*** *une loi qu'on appelle* ***la loi naturelle.*** *C'est la loi qui, naturellement, quelle que soit notre religion, nous fait, par exemple, protéger les faibles, aimer la beauté, vouloir la paix,…Et Dieu, Créateur de toute chose, ne pouvant vouloir une chose et son contraire, a donné à Moïse des commandements qui ne sont que la traduction de cette loi naturelle. C'est pourquoi, vivre selon la* ***loi naturelle*** *ou selon les* ***commandements de Dieu****, c'est* ***équivalent****.*
- Mais ces sociétés qui vivent selon l'Évangile, elles existent déjà ! Par exemple, les familles (du moins certaines), les monastères, certaines écoles…
- *C'est vrai, et on pourrait y ajouter aussi les troupes scoutes, le chapitre du pèlerinage dans lequel nous marchons, et encore beaucoup d'autres petits groupes. C'est bien, et il faut les encourager, mais ce n'est pas suffisant. En effet, ces sociétés qui forment comme des micro-chrétientés ne disposent que d'un pouvoir très limité dans le temps et dans l'espace. Ce* ***qu'il faut****, c'est* ***que la société*** *qui dispose de tous les pouvoirs, c'est-à-dire la nation elle-même,* ***soit une chrétienté****. En effet, c'est elle qui exerce le plus d'influence sur notre vie de tous les jours, et c'est donc elle qui doit vivre selon l'Évangile.*
- Alors ce qu'on veut, c'est une forme de société comparable aux sociétés musulmanes !
- *Pas du tout ! Nous ne voulons* ***pas de confusion*** *entre les pouvoirs temporels et les pouvoirs spirituels, comme dans les théocraties musulmanes. Mais nous ne voulons pas non plus de la séparation qu'essaient de nous imposer certains laïcistes. Nous voulons une distinction entre les deux pouvoirs, tout en demandant que le pouvoir temporel soit irrigué par le pouvoir spirituel. Nous voulons « rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu », sachant que César, lui-même, doit un culte à Dieu. En bref,* ***ni confusion, ni séparation, mais distinction des pouvoirs et soumission de l'ensemble à Dieu*** *: voilà ce qu'est que la Chrétienté.*
- Bon d'accord. Mais moi, qu'est-ce je peux faire pour aboutir à la Chrétienté ?
- *Ce qu'on présente comme l'âge d'or de la Chrétienté en France, c'est le 13ème siècle, le siècle de Saint Louis. Eh bien, Saint Louis n'a pas dit,*

un matin au réveil : « A partir d'aujourd'hui, je crée une chrétienté ! » Il a, sa vie durant, essayé d'agir en chrétien. Et, comme il était roi, il a pu créer les conditions qui ont permis à la société de suivre son exemple. Même s'il manque actuellement un Saint Louis à la tête de la France, faisons comme les français du XIIIème siècle : ***agissons****, dans le milieu où nous vivons,* ***en chrétien****, c'est-à-dire en respectant les lois de Dieu, et, petit à petit, nous arriverons à changer la face de la société.*

- Eh bien, on n'est pas prêt d'y arriver !
- *Oui, et c'est pour cela qu'il faut* ***s'y mettre tout de suite****. Et puis, ne vous découragez pas en route ; compte tenu de la nature de l'homme, il n'y a pas de société parfaite. Cela n'empêche pas que nous avons tous le devoir d'****agir pour que chacun puisse faire son salut. Notre salut,*** *c'est* ***notre « Bien Commun » ; la Chrétienté, c'est le moyen d'y parvenir. Tel est le but et l'un des trois piliers de notre pèlerinage.***

***

Chers pèlerins,
Restons maintenant en silence, pour méditer quelques instants sur ce que nous venons d'entendre, avant de réciter la « prière pour la chrétienté » que vous trouverez dans votre livret.

Citations

« *On ne bâtira pas la société autrement que Dieu ne l'a bâtie* » Saint Pie X
« *Vous ne m'avez pas accueilli ! Ce jugement lui aussi fait son chemin à travers l'histoire de nos familles ; il fait son chemin à travers l'histoire des nations et de l'humanité. Les paroles du Christ concernent aussi des institutions sociales, des gouvernements et des organisations internationales* » Jean-Paul II, "Lettre aux familles"

« *D'autres nations attendent de votre exemple chrétien. Dans le contexte de la société européenne, les valeurs évangéliques, encore une fois, deviennent une* ***contre-culture****, tout comme elles l'étaient du temps de saint Paul.* » Benoît XVI (aux membres de "l'exception culturelle" de Malte, rare micro-chrétienté à part dans le mondialisme de la culture de mort)

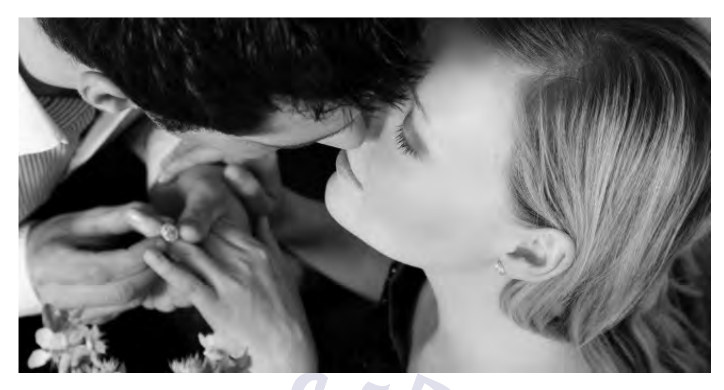
« *On est toujours capable de revenir au bien lorsqu'on n'a pas quitté le vrai* » Mgr Freppel

« *Je vous invite à prendre ici cette forte résolution : nous allons sauver tous les petits enfants, tous les enfants à naître, nous allons leur donner une chance de naître. (…) aujourd'hui, on tue des milliers d'enfants à naître (…) personne ne parle des millions de petits êtres qui ont été conçus avec la même vie que vous et moi, avec la vie de Dieu. Et nous ne disons rien. Nous l'admettons pour nous conformer aux vues des pays qui ont légalisé l'avortement* ». Mère Térésa à Oslo en 1979, après avoir reçu le Prix Nobel de la Paix

Bibliographie

- « Catéchisme de l'Église Catholique » § 2420, 2423 et 2442,
- « La doctrine sociale de l'Église »,
- « Christifideles laici », Exhortation apostolique, Bienheureux Jean Paul II, la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, éd. Tequi, 1988,
- « Pour qu'Il règne », Jean Ousset
- « Demain la Chrétienté », Dom Gérard
- « Une civilisation blessée au cœur », Jean Madiran





LA PURETÉ AVANT LE MARIAGE

Méditation G

Chers pèlerins,

Nous vous avons beaucoup parlé de la famille et aussi du mariage. Mais tous vous n’en êtes pas encore à ce stade ; à moins d’avoir la vocation religieuse, il faut vous y préparer.

Partons d’une vérité : que vous le vouliez ou non, vous êtes faits pour aimer. Or, « *la source de tout amour vient de Dieu, car Dieu est Amour* » nous dit Saint Jean.

De plus, cet amour en Dieu a un nom et vous le connaissez, car on ne cesse de parler de Lui en ce jour de la Pentecôte ! Mais oui, c’est le Saint-Esprit ! Il est, en effet cet amour mutuel entre le Père et le Fils, qui nous est donné le jour de la Pentecôte.

C’est donc dans la mesure où vous vivrez sous l’emprise de ce Saint-Esprit que vous pourrez vraiment aimer Dieu, mais aussi vous aimer entre vous.

Pour vous, chers pèlerins, qui dans la grande majorité n’êtes pas encore mariés, se pose la question récurrente : **qu’est-ce que l’amour entre un garçon et une fille avant le mariage ?**

Si vous écoutez ce que vous disent la télévision, la radio, bien des revues et des personnes autour de vous, vous êtes sûrs d’aller droit dans le mur ! C’est pourquoi il ne faut pas jouer avec la grandeur de l’amour et bien connaître les lois qui y mènent. **Ces lois peuvent se résumer en trois mots d’ordre : pas trop tôt, pas trop vite et donc pas trop près !**

I. TOUT D'ABORD PAS TROP TOT : CONSTRUISEZ-VOUS D'ABORD

Il est certain que l'on peut ressentir très jeune des sentiments pour un garçon ou pour une fille. Mais est-ce vraiment de l'amour ? Vous réalisez bien que pour le savoir c'est trop tôt, car l'amour ce n'est pas que du sentiment ; c'est beaucoup plus profond, et pour l'analyser en toute vérité il faut une réelle maturité. Il faut donc du temps pour cela. Mais alors que faire entre-temps ? Eh bien, il faut **respecter une étape essentielle : l'amitié**. De belles amitiés entre garçons et filles, c'est possible ! L'expérience est là pour le prouver. De belles amitiés qui sont pures, où il n'y a pas de sous-entendus. **Des amitiés pures**, **c'est cela qui structure des personnes, c'est cela qui construit votre futur amour**.

Chers pèlerins, construisez de vraies amitiés entre vous et autour de vous. Profitez, dans le bon sens du terme, de votre jeunesse, et ne commencez pas trop tôt une relation amoureuse. Chaque chose en son temps. Et puis retenez bien cette vérité : **L'amour est le don de sa personne à l'autre.** Attention donc à l'amour captatif qui consiste à s'aimer soi-même à travers l'autre. Ce n'est donc pas de l'amour, mais de l'égoïsme, et dans beaucoup de relations entre des garçons et des filles c'est cela qui prévaut aujourd'hui, aussi n'est-ce pas étonnant que cela finisse mal !

Oui, **l'amour consiste à se donner véritablement et totalement à l'autre, mais pour cela il faut s'être déjà construit soi-même.** Si la fille et le garçon sont immatures, pleins de défauts et imbus de leur amour-propre, ils ne pourront rien construire ensemble dans le mariage. Car le mariage ne consiste pas à se regarder dans le blanc des yeux toute la vie, mais à construire à deux un foyer. Vous connaissez peut-être cette très belle phrase de Saint-Exupéry dans "Terre des hommes" : « *Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, mais regarder ensemble dans la même direction.* »

II. PAS TROP TOT, PAS TROP VITE MAINTENANT ; SOYEZ PATIENT ET DISCRET

Le temps ne respecte pas ce qu'on fait sans lui. Dans notre monde d'aujourd'hui, nous avons une formidable illusion du temps réel, on veut tout de suite ! On a des moyens de communication immédiats : Facebook, Twitter, Sms, Msn… tout va très vite !

Un garçon et une fille qui se rencontrent à une soirée, et ça y est : c'est le grand amour. On commence les confidences, on a déjà noué des liens qu'on ne pourra plus défaire après… Même si vous avez déjà une réelle maturité et l'âge pour penser à des fiançailles : **Pas trop vite ! Pas trop vite les confidences !** Un temps viendra pour les confidences. Les confidences, réservez-les à celle ou à celui qui sera le trésor de votre vie, et non pas au premier venu.

Il y a des garçons qui ont patienté plusieurs années avant de dire à une jeune fille ce qu'ils éprouvaient pour elle, parce qu'ils ne savaient pas encore comment orienter leur vie profondément ; ils se sont gardés, ils n'ont rien dit, ils n'ont rien fait qui aurait pu prêter à confusion ! Par contre, il y a aussi ceux qui, après une relation bien établie, repoussent sans cesse la date des fiançailles ou du mariage par **peur de l'engagement** !

Il faut que vous aussi, Mesdemoiselles, vous appreniez à patienter. Souvent les filles veulent se marier très vite, trop vite, et puis du coup elles s'en mordent les doigts après. Qu'elles ne tombent pas non plus dans le travers inverse qui consiste à attendre le prince charmant, car elles pourront attendre bien longtemps… ; les garçons auront toujours des défauts, c'est inévitable. Seules celles qui épouseront Notre-Seigneur dans la vie religieuse auront le privilège d'avoir un **époux parfait**.

III. PAS TROP TOT, PAS TROP VITE ; ALORS, S'IL VOUS PLAIT, PAS TROP PRES : SOYEZ PRUDENT

Jean-Paul II s'adressant à la jeunesse catholique, lors de JMJ, disait : « *Vous avez tous une vocation au martyre ; ça ne sera plus le martyre sanglant des premiers chrétiens, ce sera* ***le martyre à contre-courant****. Je pense en particulier,* précise-t-il aux jeunes, *à la difficulté de rester pur dans les relations amicales, je pense aux fiancés et à la difficulté de vivre de vraies fiançailles.* »

Oui, chers pèlerins, vous le savez par expérience, le monde ne vous fera pas de cadeau en matière de pureté ; alors, faites-vous-en mutuellement !

Oui, il faudrait que l'attitude et les mœurs des chrétiens et des chrétiennes soient vraiment dignes de leur nom. Pour cela il faut que les garçons et les filles apprennent à s'entraider, et non pas à se faire tomber mutuellement, que ce soit dans l'amitié ou dans les fiançailles.

- **La faiblesse de la fille** : c'est son cœur ! En elle, prédominent les sentiments et l'imagination, d'où sa difficulté à maîtriser ses émotions.
  Aussi, jeunes gens, ne jouez pas avec le cœur des jeunes filles ; vous ne savez pas le mal que vous pouvez leur faire, quand vous vous amusez à leur faire croire que vous avez des sentiments pour elles. Gardez vos distances : pas trop près et pas trop souvent, s'il vous plaît !
- **La faiblesse du garçon** : c'est son corps ! En lui prédomine le besoin d'action, de se réaliser en faisant quelque chose ; c'est pour cela que le Bon Dieu a voulu que son amour pour la femme passe beaucoup par le corps. Mais le péché originel a tout détraqué, aussi l'homme a-t-il bien du mal maintenant à se maîtriser en matière de chasteté.
  Donc, Mesdemoiselles, ne jouez pas avec le corps des garçons. Ne les provoquez pas, s'il vous plaît ! Vous avez la capacité soit de les purifier grandement par une attitude digne d'une chrétienne, soit de les faire chuter parfois gravement ! Ce n'est pas pour rien que l'on vous dit qu'il faut faire attention à la manière de vous tenir, à votre manière de vous habiller, à ne pas mettre en valeur telle ou telle partie de votre corps, à votre manière de vous comporter…

De plus, sachez qu'un bon garçon vous fuira si vous ne savez pas vous tenir, et vous attirerez au contraire les mauvais qui espéreront obtenir de vous ce que vous affichez. Au contraire, si vous savez refléter extérieurement, par votre maintien, les qualités de votre âme, alors les bons garçons vous fréquenteront volontiers parce que vous leur ferez du bien, et les mauvais iront "chasser" ailleurs !

Le combat pour la pureté et la chasteté en vaut vraiment la peine, Claudel le montre superbement : « *La chasteté*, dit-il, *vous rendra vigoureux, prompt, alerte, pénétrant, clair comme un coup de trompette et tout splendide comme le soleil du matin… vous vous priverez de quelques plaisirs avilissants et qui ne mènent à rien, mais vous connaîtrez le fer et l'acier, les joies salubres, martiales, athlétiques de la victoire sur soi-même.* »

***

Chers pèlerins,

Au terme de cette méditation, vous réalisez certainement toute la pertinence de cette sentence du Saint Padre Pio : « *L'amour vrai ne peut être bon*

marché ; il est exigeant. » Vous réalisez aussi, probablement, qu'il va falloir prendre des décisions, faire des choix, et que vous ne pouvez peut-être pas continuer à vivre comme jusqu'à présent ! D'ailleurs beaucoup d'entre vous sont venus à ce pèlerinage précisément pour que quelque chose change dans leur vie ! Alors ayez le courage, pendant ces quelques minutes de silence, d'analyser avec l'aide du Saint-Esprit, source de tout amour, ce qui doit changer après le pèlerinage. Demandez-lui alors la force de le mettre en pratique. Et puis n'oubliez jamais ces quelques mots qu'André Charlier vous adresse : « *Le plus grand honneur qu'on puisse faire à la jeunesse, c'est de lui dire qu'elle est vouée à la pureté et à la grandeur.* »

Citations

« *L'amour conjugal révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, Dieu, qui est amour (…) le Père de qui toute paternité tire son nom au ciel et sur la terre (…) Le mariage n'est donc pas l'effet du hasard ou un produit de l'évolution des forces naturelles inconscientes : c'est la sage institution du Créateur pour réaliser dans l'humanité Son dessein d'amour.* » Paul VI, "Humanae Vitae", 8

« *Vous avez tous une vocation au martyre ; ça ne sera plus le martyre sanglant des premiers chrétiens, ce sera le martyre à contre-courant. Je pense en particulier, précise-t-il aux jeunes, à la difficulté de rester pur dans les relations amicales, je pense aux fiancés et à la difficulté de vivre de vraies fiançailles.* » Bienheureux Jean-Paul II

« *L'amour réalise notre aspiration la plus profonde ; et quand nous aimons, nous devenons plus pleinement nous-mêmes, nous devenons plus pleinement humains. Mais comme il est facile de transformer l'amour en une fausse divinité ! Souvent, les gens pensent aimer, alors qu'en réalité ils tendent à posséder l'autre et à le manipuler. Parfois, les gens traitent les autres comme des objets, pour satisfaire leurs propres besoins, plutôt que comme des personnes à apprécier et à aimer. Comme il est facile d'être trompé par les nombreuses voix qui, dans notre société, défendent une approche permissive de la sexualité, sans prêter attention à la pudeur, au respect de soi et aux valeurs morales qui confèrent aux relations humaines leurs qualités ! C'est là adorer une fausse divinité. Au lieu de donner la vie, elle donne la mort* », Benoît XVI, "Discours aux jeunes", JMJ 2008

« *L'union des corps a toujours été le langage le plus fort que deux êtres puissent se dire l'un à l'autre (…) Un tel langage (…) exige qu'on n'accomplisse jamais les gestes de l'amour sans que les conditions d'une prise en charge totale et définitive de l'autre soient assurées, et que l'engagement en soit pris publiquement dans le mariage.* ». Bienheureux Jean-Paul II, France, "qu'as-tu fais des promesses de ton baptême ? "

« *Pouvoir faire exister une personne unique au monde, une personne qui ne va plus jamais cesser d'exister, qui est mise sur orbite de vie éternelle, qui reçoit une âme immortelle sur laquelle la mort n'aura jamais d'emprise : n'est-ce pas ce qu'il y a de plus fabuleux au monde, de plus passionnant à vivre ? Cela suppose chaque fois une intervention personnelle de Dieu lui-même, par Son Esprit-Saint, le donateur de vie par excellence* ». Père Daniel Ange

Bibliographie

- « Divin iillius magistri », Pie XI, encyclique sur l'Éducation
- « Casti connubii », Pie XI, encyclique sur le mariage chrétien
- « Evangelium Vitae », Bienheureux Jean-Paul II,
- « Vérité et signification de la sexualité humaine des orientations pour l'éducation en famille », Conseil Pontifical pour la famille, 8 décembre 1995 (document très important quant au rôle primordial des parents en ce domaine).
- « Catéchisme de l'Église Catholique », le Mariage n°1601-1658, l'Éducation n° 2221-2231, la Chasteté n° 2349, la Pureté n° 2520,
- « Chrétienté source de Vie », dossier du pèlerinage de Chartres 2001
- « Les neuf fondamentaux de l'éducation », Yannick Bonnet, éd. Presses de la Renaissance,
- « Simples questions sur la vie », publié par la Conférence des Évêques de France, voir livres de référence.



LA CONSÉCRATION À NOTRE-DAME

Méditation H

Chers pèlerins,

Ce soir, ceux d'entre vous qui le désirent sont invités à se consacrer à Notre-Dame.

I. MAIS QU'EST-CE QU'UNE CONSECRATION ?

On consacre un calice, pour qu'il ne puisse plus être utilisé qu'à célébrer la Messe. Un bébé est consacré au Seigneur par les rites du baptême, qui chassent de son âme le péché originel et le libèrent de l'esclavage de Satan.

II. POURQUOI UNE NOUVELLE CONSECRATION ?

Mais, direz-vous, si notre âme a été consacrée à Dieu par le baptême, pourquoi effectuer une nouvelle consécration ?

Parce que nous sommes rarement fidèles aux promesses de notre baptême. Nous tombons facilement dans les pièges et les traquenards du démon. Les tentations gardent pour nous un attrait certain. Nous ne fuyons pas les occasions, les lieux, les personnes dont nous savons pourtant qu'ils nous entraînent au mal. Nous tolérons les critiques trop faciles sur le prochain, les regards impurs. Nous négligeons nos devoirs de prière, etc…

Ce qui nous manque le plus, c'est donc **la ferme volonté** de demeurer désormais fidèles à nos promesses. Or, en renouvelant notre consécration, nous raffermissons notre volonté.

III. MAIS, POURQUOI SE CONSACRER A MARIE ?

Nos fautes commises après le baptême, nous ont appris à nous défier de nous-mêmes. **Nous sommes faibles**. Nous avons péché si souvent que nous n'osons nous présenter directement devant notre Père du ciel. Alors, nous faisons comme le petit enfant qui se blottit dans les jupes de sa mère.
Car Marie est notre Mère et une très bonne mère.
En effet, au moment de mourir, « Jésus, voyant sa mère et, se tenant près d'Elle, le disciple qu'Il aimait, dit à sa Mère: "Femme, voici ton fils." Puis il dit au disciple: "Voici ta Mère." Dès cette heure-là, le disciple l'accueillit comme sienne ». (Jn XIX, 26-27).
Alors, pourquoi nous consacrer à Marie ? Eh bien, tout simplement, **pour mieux appartenir à Dieu**.

IV. QUELS ENGAGEMENTS FAUT-IL PRENDRE ?

Chers pèlerins, par la Consécration à Marie, vous imiterez saint Jean, et **vous choisirez Marie pour votre Mère**. Vous vous mettrez ainsi **à son service**, comme un chevalier servant.
Pour sceller cet engagement, vous pourrez à l'avenir décider de **réciter chaque jour le Chapelet** ou **au moins une dizaine**. Excellente résolution !
Autres résolutions souhaitables :

- **Prenez Marie pour modèle** et demandez-vous, chaque fois que vous devrez choisir : *« Qu'aurait-Elle fait à ma place ? »*
- S'il vous arrive de trouver les épreuves de la vie trop dures, **offrez-lui vos épreuves**. Présentées à son Fils par ses mains, ces épreuves prendront de la valeur, et vous verrez combien elle saura vous rendre les croix plus légères à porter.
- Enfin, **confiez-lui souvent vos joies et vos peines** dans un grand abandon. La devise fameuse ne ment pas : *« Un serviteur de Marie ne périt jamais. Sa Mère a soin de lui ».*

***

Maintenant, chers pèlerins, lisons ensemble la consécration à Marie de Saint Maximilien Kolbe, qui sera faite ce soir au bivouac de Gas, afin que ceux qui veulent faire cette consécration ou la renouveler puissent bien s'y préparer (voir livret du pèlerin).

Et après cette lecture, nous garderons le silence, comme nous le faisons à la fin de chaque méditation.

Citation

« *Voulons-nous devenir riches des biens du ciel ? Allons à Marie, nous trouverons auprès d'elle toutes les grâces que nous pouvons désirer : grâces d'humilité, de pureté, de chasteté, d'amour de Dieu et du prochain, de mépris de la terre et de désir du ciel.*» Saint Curé d'Ars

Acte de consécration de Saint Maximilien Kolbe

«Daignez recevoir ma louange, Ô Vierge bénie ! Immaculée Conception, Reine du Ciel et de la terre, Refuge des pécheurs et Mère très aimante, à qui Dieu voulut confier l'ordre de la miséricorde.
Je me prosterne devant Vous, moi, N… [dire son nom silencieusement], pauvre pécheur que je suis, je vous supplie humblement d'accepter mon être tout entier, comme votre bien et votre propriété, et d'agir en moi et en toutes les facultés de mon âme et de mon corps, en toute ma vie, ma mort et mon éternité, comme il Vous plaira.
Disposez de moi comme Vous le désirez, pour réaliser ce qui est écrit de Vous "*Elle écrasera la tête du serpent* ", et, encore, "*Vous seule vaincrez les hérésies dans le monde entier*".
Qu'en vos mains toutes pures et si riches de miséricorde, je sois un instrument docile, pour Vous faire connaître et aimer de tant d'âmes tièdes ou égarées. Ainsi s'étendra le Règne du divin Cœur de Jésus.
En vérité, là seulement où vous venez, s'obtient la grâce de la conversion et de la sanctification des âmes, parce que toutes les grâces jaillissent du divin Cœur de Jésus et s'écoulent sur nous en passant par vos mains maternelles.»

Prière de consécration à la Ste Vierge d'un enfant nouvellement baptisé

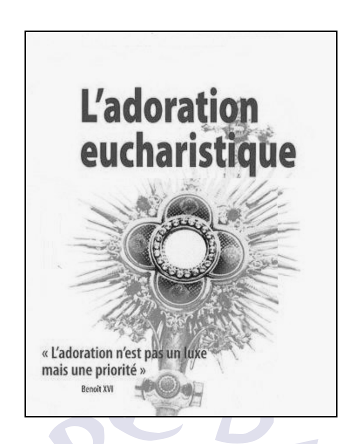
« *Sainte Vierge Marie, vous que Jésus nous a donnée comme mère au calvaire, nous vous présentons cet enfant que Dieu nous a confié. Par le baptême, il est devenu frère de Jésus-Christ : nous vous l'offrons, nous vous le consacrons, nous le confions à vos soins, à votre tendresse et à votre vigilance maternelles. Que par votre intercession Dieu le protège dans son corps et le défende dans son âme ; s'il venait à s'égarer, poursuivez-le de votre amour maternel, et ramenez-le pour qu'il obtienne de votre Fils le pardon et renaisse à la vie. Et nous, son père et sa mère, aidez-nous dans la tâche que nous aurons désormais à remplir auprès de*

lui. Aidez-nous à lui transmettre les enseignements de la foi, à lui apprendre à vivre selon la loi du Christ, afin qu'un jour nous soyons tous réunis dans la maison du Père, dans l'intimité de votre Fils, et dans la joie du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.»

Bibliographie

- « Les Gloires de Marie » de Saint Alphonse de Liguori, éd. Saint Paul, 1989.
- « Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge » de Saint Louis-Marie Grignion de Monfort, éditions du Seuil, 1966.
- « Le secret admirable du Saint Rosaire » de Saint Louis-Marie Grignion de Monfort, éditions du Seuil, 1966.
- « Mon idéal, Jésus fils de Marie », Père E. Neubert, éd. X. Mappus, 1944.
- « Contempler Marie », Dom Jean Roy. éd. du Cèdre, 1980.
- « Marie, Reine et Mère », Dom Édouard Roux. Abbaye de Fontgombault, 1997.
- « Appels du message de Fatima », Sœur Lucia. éd. du secrétariat des Pastoureaux, 2003.





L'ADORATION DE L'EUCHARISTIE

Méditation I

Chers pèlerins,

Ce soir, vous serez rassemblés pour une veillée d'adoration devant le Saint Sacrement exposé. Ce doit être, pour vous, un « *temps fort* » de ce pèlerinage. Et il le sera, si vous vous y préparez soigneusement. Nul n'irait à un rendez-vous important sans s'être habillé en conséquence, sans avoir réfléchi à la conversation à tenir. Eh bien, Sainte Thérèse d'Avila nous enseigne que l'oraison est « *un entretien d'amitié, seul à seul avec ce Dieu dont nous nous savons aimés* » (Vie 8, 5)… On n'improvise jamais une rencontre avec le plus grand des amis… « *On s'habille le cœur* » comme dit Saint-Exupéry.

I. MAIS QU'EST-CE QUE L'ADORATION ? EST-CE SI IMPORTANT ?

Oui ! C'est très important, car Dieu en a fait son premier commandement « *C'est le Seigneur, ton Dieu, que tu adoreras, et à Lui seul tu rendras un culte.* » (Mt IV, 10) Adorer est un acte de l'esprit qui reconnaît en Dieu son Créateur, et donc le souverain Seigneur de sa vie. Cet acte **ne peut s'adresser qu'à Dieu, car tout, absolument tout, lui appartient de droit** : vos personnes, vos biens, le temps qu'Il vous donne à vivre… vous avez tout reçu, vous recevez tout de Dieu à chaque instant. Sans lui, vous ne seriez Rien ! Vous ne vous appartenez pas. *« Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien car je le suis* » (Jn XIII, 13)

L'homme moderne ne sait plus adorer ; il ne veut pas "perdre de temps" avec Dieu, car, à quoi cela sert-il ? Mais quand un enfant va se blottir

auprès de sa maman, se demande-t-il à quoi cela sert ? Regrette-t-il de perdre du temps ? Non. C'est pour lui le plus doux des moments. C'est un besoin de son cœur d'enfant et la plus grande joie qu'il puisse offrir à sa mère. Dans ces instants bénis, gratuits, se tissent des liens éternels.

Dieu lui-même, dans la Bible, se compare à une mère : « *Comme une mère caresse son enfant, ainsi je vous consolerai, je vous porterai sur mon sein et je vous caresserai sur mes genoux* » (Isaïe LXVI, 13-12) Ou encore : « *Une mère oublie-t-elle son petit enfant ? Est-elle sans pitié pour le fils de ses entrailles ? Même si les femmes oubliaient, moi, je ne t'oublierai pas.* » (Isaïe XLIX, 15)

II. QUE FAIRE DEVANT LE SAINT-SACREMENT EXPOSE ?

Commencez votre adoration par un **examen de conscience,** sous le regard de Dieu. Demandez-vous loyalement si vous ne sacrifiez pas aux idoles. Ne seriez-vous pas esclave de l'un de ces faux dieux qui empêchent d'être totalement livré au vrai Dieu : argent, télévision, internet, voiture, plaisirs défendus, loisirs effrénés (rallye sur rallye, soirée sur soirée), course au succès…etc.

Chers pèlerins, faites alors un **bon acte de contrition** : brisez votre cœur. **Puis, dans le silence**, **laissez la parole au Seigneur Jésus** réellement présent dans l'Hostie. Il vous parlera au cœur, comme il s'entretint avec Moïse au Buisson ardent « *Comme un homme parle à son ami* » (Ex. XXXIII, 11).

III. QUE VOUS DIRA JESUS ?

D'abord, il vous appellera par votre nom, car, nous avons beau être des milliards d'hommes, Il connaît chacun d'entre nous par son nom. Jésus est notre Bon Pasteur : «*Il appelle ses brebis une à une*» (Jn X.3).

Oui, Dieu a quelque chose de particulier à dire à chacun d'entre nous.
Oui, Jésus a quelque chose à vous dire, à vous personnellement, qui que vous soyez : enfant, adolescent, fiancé(e), époux ou épouse, parent ou célibataire, souffrant ou bien-portant, pécheur ou disciple fervent, heureux ou malheureux. **Répondez-lui alors simplement** : « *Parle, Maître* », et **tenez-vous à ses pieds**, comme Marie de Béthanie qui écoutait sa Parole. (Luc X, 39)

Chers pèlerins, n'hésitez pas, à ce moment de l'adoration, à utiliser les **textes qui vous sont proposés dans votre livret du pèlerin**. Jésus s'y adresse à vous en des paroles simples et aimantes.

IV. QUE POUVONS-NOUS LUI DONNER EN RETOUR ?

S'adressant à la samaritaine, Jésus lui dit : « *Donne-moi à boire !* » (Jn IV, 7). Cette demande s'adresse aussi à nous. Mais, que veut dire par là le Seigneur ? Tout ne lui appartient-il pas déjà ?

Ce que Jésus vous demande, c'est votre cœur : **« *Mon fils, donne-moi ton cœur* »** (Office du Sacré-Cœur / Prov. XXIII, 26).

Car Dieu désire, d'un désir infini, cette réponse libre de votre amour. Ferez-vous la sourde oreille ? Refuserez-vous votre amour au Seigneur Jésus qui est mort sur la croix pour le conquérir ? Si pauvres que vous soyez, vous pouvez **faire la joie de Dieu** en lui donnant votre cœur ?

Dieu s'occupe du reste… Il purifie, Il sanctifie, Il verse sa Joie Divine dans vos âmes, parce que l'amitié est joie partagée.

Par ce Cœur à cœur, vous entrez en effet dans cette intimité de l'amitié divine. « *Je ne vous appelle plus serviteurs mais amis* » disait Notre-Seigneur à ses apôtres au soir du Jeudi-Saint (Jn XV, 15). Cette amitié vous est ouverte.

En gage de quoi, **Jésus vous fait le plus grand des dons : le don même de son Esprit-Saint,** reçu par les apôtres au Cénacle, que l'Église fête en ce jour de Pentecôte.

V. UNE DEMARCHE TOUTE SIMPLE, QUI APPORTE BEAUCOUP

Chers pèlerins, vous le voyez, une adoration est quelque chose de tout simple. Et soyez-en convaincus, on y reçoit beaucoup…
Plus vous y ouvrirez votre âme, plus Jésus y versera.

Montrez-vous donc **très simples** avec lui. **Demandez-Lui tout ce dont vous avez besoin.**

Dites-lui, par exemple, comme l'Abbé Berto le conseillait à une petite fille: « *Jésus, j'ai telle démarche à faire ; comment faut-il que je la fasse pour qu'elle soit selon vous ? J'ai tel sentiment dans le cœur, cela vous plaît-il ?*

J'ai tel projet ; pensez-vous qu'il soit bon ? » Et, comme l'Abbé Berto l'assurait avec raison, « ***Jésus répond toujours***… »

Et si vous ne savez vraiment quoi dire à Jésus, rappelez-vous l'histoire bouleversante de ce petit garçon philippin. C'était un de ces milliers d'enfants des rues qui vivent d'ordures ramassées dans les décharges ou de petits travaux. Un jour d'épouvantable épreuve où il avait été victime de violence, le père Thomas, missionnaire, entra dans la chapelle déserte. L'enfant, se croyant seul, était monté jusqu'à l'autel et il tenait l'ostensoir embrassé. Il savait que dans son malheur, un seul pouvait le secourir : Jésus, son Dieu et son ami.
Nous aussi, tenons embrassés les pieds de Jésus, notre Sauveur.

***

Chers pèlerins,

Méditons en silence cette histoire bien touchante et préparons notre cœur à cette rencontre de ce soir avec Jésus Hostie.

Bibliographie

- Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) : Chapitre sur le 1er commandement
- Lettre encyclique « Ecclesia de Eucharistia », Bienheureux Jean-Paul II éd.Téqui,
- « Sacramentum Caritatis », Benoît XVI, éd. Téqui
- « Prières de St Thomas d'Aquin », Presses de Sainte Radegonde
- « Imitation de Jésus-Christ » Livres III et IV éd. Foi Vivante
- « La doctrine spirituelle de Sœur Élisabeth de la Trinité », Père Philipon o.p., éd. Desclée de Brouwer
- « Chemin vers le silence intérieur », Edith Stein, éd. Parole et Silence
- « De l'Eucharistie à la Trinité » Père Bernadot o.p., éd. Foi Vivante
- « Les sept paroles du Christ en Croix » Cardinal Journet, éd. Foi Vivante
- « Cent lettres sur la prière » Père Caffarel, éd. du Feu Nouveau



SAINTE ANNE ET SAINT JOACHIM

Parents et éducateurs de la Très Sainte Vierge Marie

Méditation 10

Chers pèlerins,

Ce dernier jour de pèlerinage est placé sous le patronage de Sainte Anne et Saint Joachim, les parents et éducateurs de la Très Sainte Vierge Marie.

On chercherait en vain, dans le Nouveau Testament, la mention de leur existence. Tout ce que l'on sait d'eux provient des évangiles apocryphes, c'est-à-dire des textes que l'Église n'a pas retenus dans le « canon » des Écritures Saintes, parce qu'elle considère que leur origine est incertaine et qu'ils sont entachés de goût pour le merveilleux.

Ces apocryphes ont inspiré de très nombreux auteurs, notamment le dominicain Jacques de Voragine (1228-1298), qui finira archevêque de Gênes, dont la « Légende Dorée », écrite dans un style simple et imagé, fut une mine d'inspiration pour les prédicateurs et de nombreux artistes, et permet d'expliquer à elle seule la plupart des bas-reliefs de nos cathédrales.

On peut également citer comme source beaucoup plus récente les révélations dont bénéficia la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich (1774-1824), une religieuse allemande, qui fut une grande mystique.

I. UNE EXEMPLAIRE CONFIANCE EN DIEU, MISE A L'EPREUVE PAR LA STERILITE, ET RECOMPENSEE PAR LA NAISSANCE DE MARIE

Ces différentes sources racontent l'histoire d'un berger de la tribu de Juda, et donc de la **descendance de David**, nommé **Joachim,** qui était marié depuis vingt ans à une femme de la **même tribu**, appelée **Anne** dont la sœur Hisménie donna le jour à Élisabeth, mère de Jean-Baptiste. Ils n'avaient pas d'enfant.

Un jour que Joachim était monté au Temple de Jérusalem pour faire son offrande au Seigneur, le prêtre le repoussa sous le prétexte qu'étant privé de progéniture, il n'était pas béni de Dieu. Profondément humilié, Joachim n'osa rentrer chez lui et s'en alla vivre avec ses troupeaux, dans le **jeûne et la prière**.

Pendant son absence qui dura cinq mois, Anne, son épouse, qui était sans nouvelle de lui, se lamentait. Un jour qu'elle était en prière et rappelait à Dieu le **vœu** qu'elle lui avait fait, au début de son mariage, de lui **consacrer un enfant**, l'ange du seigneur lui apparut et lui promit « *une descendance qui ferait l'admiration de toutes les nations* ».

De son côté, Joachim reçut la visite d'un ange qui lui ordonna de revenir à Jérusalem où il retrouverait son épouse, et il lui annonça que sa femme allait concevoir une fille qui vivrait dans le Temple.

Obéissant à l'injonction céleste, Anne et Joachim se retrouvèrent à la Porte dorée de Jérusalem et quelques mois plus tard, Anne mis au monde une fille qu'ils appelèrent Marie.

II. UNE PERIODE TRES INCERTAINE ET UNE DESCENDANCE CONTROVERSEE

Nombre d'auteurs ont raconté la mort de Sainte Anne, tel Jean-Thomas de Saint-Cyrille qui écrit : « *Sainte Anne s'endormit d'un paisible sommeil, en présence de Jésus et de Marie, et on ne saurait imaginer une mort plus douce* ». D'après les visions de Marie d'Agreda, morte en 1665, Anne aurait compté parmi les morts dont parle l'évangile selon Saint Matthieu, qui ressuscitèrent au moment précis de la mort du Christ.

Le tombeau de Saint Joachim se montre encore aujourd'hui aux pèlerins de Terre Sainte, dans l'église du Saint-Sépulcre de Notre-Dame, dans la vallée

de Josaphat, au côté droit du grand autel, avec celui de son épouse Sainte Anne et de Saint Joseph, l'époux de la Vierge Marie.

Le corps de Saint Joachim aurait été transféré ultérieurement à Jérusalem et une partie de son chef serait conservé précieusement à Cologne, dans l'église des Maccabées.

Selon une autre tradition, transporté en France au 1er siècle, le corps de Sainte Anne est conservé dans la crypte de l'église d'Apt, en Provence où il fut découvert en 792, de façon miraculeuse, en présence du Roi Charlemagne.

III. La vie de Marie temoigne de la qualite de l'education qu'elle a reçue de ses parents

Anne et Joachim incarnent la Vertu théologale d'**Espérance** dans un monde troublé et en attente. Ils espèrent en un Dieu qui se soucie de son Peuple. Ils ont **confiance** dans ses promesses. Ils ignorent que Marie, leur fille, par une grâce de prévenance, est exempte du péché originel.

Ils ont donc veillé sur les conditions matérielles, la formation physique et morale et l'éducation appropriées à leur fille qui ont permis à la Vierge Marie de répondre PARFAITEMENT à sa vocation : trouver sa joie dans l'obéissance aux demandes du Seigneur. Et, s'il est possible qu'ils aient confié leur fille Marie au Temple pour qu'elle y reçoive la meilleure éducation, il n'en reste pas moins certain **qu'ils n'ont en rien contrarié l'éducation qu'elle** y a reçue. L'auraient-ils voulu, que Dieu ne l'aurait pas permis : il s'agissait de l'éducation de la mère du Fils de Dieu.

Pleine de Grâce

La Vierge Marie est « pleine de grâce ». Il n'y a pas d'obscurcissement de son intelligence à **connaître** et **comprendre le Bien**, et pas de faiblesse à le **vouloir.** Mais elle n'a pas, pour autant, une connaissance immédiate du Bien ; il lui faut l'apprendre. Elle ne met aucun obstacle à l'action de Dieu en elle, mais elle a un corps qui doit se former et être éduqué. De même, son intelligence doit être instruite et conduite à la sainteté. Par l'étude de l'Écriture Sainte, elle s'est intégrée, à la suite des filles d'Israël, dans l'espérance de la réalisation des promesses de Dieu.

Pleine de Sagesse

Marie est une enfant qui **vit,** qui **prie,** qui **étudie.** C'est une jeune fille pleine de sagesse. Elle aime Joseph, l'homme à qui elle est promise ; elle fait preuve de bon sens lorsqu'elle interroge l'ange de l'Annonciation: comment Dieu fera-t-il pour la rendre mère du Messie et respecter sa virginité ? Marie sait ce que savent les filles de son âge et de sa condition. À l'Annonciation elle comprend qu'elle a été choisie par l'Éternel ; elle n'est pas soumise, elle **coopère librement**, même si cela présente des risques et provoque des inquiétudes, parce que cette naissance semble contrevenir aux préceptes de la loi.

Humble et attentionnée

Une fois Joseph rassuré et après les manifestations extraordinaires de la naissance de Jésus, elle n'en tire aucune vaine gloire et ne cherche à en tirer aucun privilège : Marie garde en son cœur ce qu'elle sait. C'est une mère attentionnée au Nouveau-né, scrupuleuse à respecter les règles de la loi mosaïque pour elle et sa Famille, inquiète de son Fils lorsqu'Il est perdu au Temple, soucieuse de bien l'éduquer et heureuse d'y parvenir, puisque l'Évangile précise qu' « *Il leur était soumis* ».

Réaliste et Bienveillante

Marie n'est pas « *quiétiste* » (elle ne néglige pas les affaires temporelles) : elle remplit son rôle de mère et d'épouse, quelles que soient les difficultés comme dans la fuite en Égypte. Sensible et attentionnée vis-à-vis des jeunes mariés à Cana, elle conseille discrètement et se montre attentive aux signes donnés par son Fils.

Fidèle

Elle rejoint plusieurs fois Jésus dans Sa prédication et reste à l'écoute de Dieu. Au calvaire elle est là, Mère de douleurs.

Au Cénacle, elle se tient parmi les onze, comme une mère ; jusqu'à sa mort, sans doute à Éphèse, elle est fidèle aux Apôtres, qui la visitent fréquemment, comme de bons fils.

La vie de la Vierge Marie témoigne de la qualité de l'éducation qu'elle a reçue de ses parents.

IV. LA GLOIRE DES AUTELS

Si la vie de Sainte Anne et de Saint Joachim est peu ou mal connue, en revanche le culte qui leur est réservé, à Sainte Anne plus particulièrement, est très répandu.

Saint Joachim a été pris pour patron par les anciennes Confrérie de l'Immaculée Conception, en raison sans doute de cette manière de représenter le premier instant où Notre Dame reçu la vie. Une de ces Confréries existait à Paris, à la paroisse Saint-Séverin, en 1561.

Les plus anciennes mentions de **Sainte Anne** datent du Vème siècle. Une église édifiée à l'emplacement présumé de la naissance de la Vierge lui aurait été consacrée à Jérusalem ; l'Empereur Justinien aurait fait élever une basilique en son honneur à Constantinople, vers 550.

En Orient, sa fête est attestée depuis le VIème siècle, à Byzance, et fixée au 25 juillet.

En Occident, la fête de sainte Anne ne se répand qu'au VIIIème siècle ; elle est célébrée le 26 juillet. En 1584, une bulle du Pape Grégoire XIII rétablit la fête de Sainte Anne, en l'étendant à l'Église universelle.

Pendant son pontificat, Paul VI décida de **fusionner les fêtes de Sainte Anne et de Saint Joachim qui sont célébrées le 26 juillet**.

La **dévotion à sainte Anne** n'a commencé à se répandre en Occident qu'à l'époque des croisades, lorsque des reliques furent rapportées de Constantinople ou de Terre Sainte et dispersées dans nombres de villes européennes : Brême, Mayence, Vienne, Ancône, Naples, Bologne…, et en France : l'abbaye d'Ourscamps dans l'Aisne, Paris, Sainte-Anne d'Auray, Cluny, Rouen, Lyon, Angers et…. Chartres.

C'est ainsi que **La Cathédrale de Chartres** reçu la **tête de la Sainte** comme le rapporte le Cartulaire de Notre-Dame de Chartres, qui précise que « *la tête de la mère fut reçue avec une grande joie dans l'église de la fille* ». On notera par ailleurs, en contemplant cette cathédrale, que la **statue** qui orne le trumeau du porche nord dans le **portail central** et que la **verrière** consacrée à **Sainte Anne** et la Vierge, témoignent de cette vénération pour celle qui est **considérée comme le modèle de la maternité et l'idéal à imiter pour les mères et les grands-mères.**

Il y a peu d'églises où il ne se trouve une chapelle du nom de Sainte Anne, tant est grande la dévotion envers la mère de la Très Sainte Vierge. Et qui ne connaît le fameux **pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray** et l'attachement **profond des Bretons à leur sainte patronne** ?

* * *

Chers pèlerins,

Que Sainte Anne et saint Joachin, si proches de Jésus et de Marie, nous aident, au cours de cette dernière journée de pèlerinage, à bien mesurer l'importance du défi éducatif auquel nous sommes aujourd'hui confrontés et à assumer nos responsabilités vis-à-vis des enfants dont nous avons ou aurons un jour la charge.
Et, pour les en remercier, associons- nous à cette belle prière que leur adressait Saint Jean Damascène :
« O couple trois fois heureux de Saint Joachim et de Sainte Anne ! Vous avez à notre reconnaissance un droit imprescriptible : grâce à vous, nous avons pu offrir à notre Dieu le don le plus sensible à son cœur, une mère vierge, la seule mère digne du Créateur ».

Bibliographie

- « Évangiles apocryphes », France Quéré, Inédit Sagesse, SEUIL 1983
- « Vénérable Anne Catherine Emmerich », Abbé de Cazales 1854.
- « Sainte Anne » Anne Brassié, éd. du Rocher avril 2002
- « Sainte Anne, histoire et représentations », François Boespflug et Françoise Bayle, Louvre éd. Artlys,
- Google : http:/jesusmarie.free.fr/ anne_catherine_emmerich_vie_vierge_marie.html





DIEU, NOTRE PÈRE ET NOTRE ÉDUCATEUR

« Celui-ci est mon Fils bien-aimé… écoutez-le »

Méditation 11

Chers pèlerins,

S'il vous arrive de dire le *Notre Père* machinalement, écoutez ce témoignage d'une pauvre bergère de Savoie interrogée sur sa manière de prier : *« Quand je suis dans mes montagnes à garder mes vaches, je commence à dire "Notre Père…", mais en pensant que celui qui a créé ces montagnes est aussi mon Père, alors je me mets à pleurer et je ne peux aller plus loin. ».* Et nous ! Savons-nous reconnaître que Dieu est notre Père ?

Notre Père et quel Père ! Car, comme l'a si bien dit Tertullien : *« personne n'est plus Père que lui. »*

Quel Père, en effet, que ce **Dieu qui nous a créés** !
Quel Père que ce **Dieu qui a fait de nous ses enfants par le baptême** !
Quel Père que ce **Dieu qui se fait notre éducateur** pour nous apprendre à marcher sur le chemin du ciel !

Au terme de la vie, puissions-nous aussi tomber dans ses bras paternels et miséricordieux en reconnaissant avec saint Augustin : *« Vous nous avez faits pour vous, ô Dieu, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne se repose pas en vous ! »*

I. DIEU EST NOTRE PERE, D'ABORD, PARCE QU'IL NOUS A CREES

Attention, cependant, à ne pas comprendre de travers le mot « créer ». **Créer, c'est faire avec rien**. Quand l'homme fabrique quelque chose, il le fait toujours à partir de ce que Dieu lui donne. **Dieu seul est capable de faire avec rien, parce qu'il est seul tout-puissant.**

Et c'est là que chacun doit faire une découverte et se dire à lui-même : *« **Dieu m'a créé par amour.** Il m'a voulu, il m'a aimé. Je ne suis pas là par hasard, mais parce que Dieu a choisi de me faire exister. Car, si mes parents m'ont transmis la vie, ils ne m'ont pas pour autant créé ; ils n'ont fait que participer à ma création, voulue de Dieu. Dieu s'est servi d'eux pour me donner tel corps bien précis. Et lui seul a fait mon âme immortelle. Il l'a créée sans intermédiaire. **Il est à l'origine de mon être. Lui seul** ! ».*

Notre relation la plus essentielle est donc celle-ci : *« Moi et mon Créateur* », comme la définissait le bienheureux cardinal Newman. Mais ce n'est pas tout… Voulu par Dieu, je ne suis pas n'importe quoi. Je ne suis ni une pierre, ni un brin d'herbe, ni un papillon. J'appartiens à l'espèce humaine. **Je suis doté d'une nature humaine qui, forcément, a un « mode d'emploi ». Ce mode d'emploi s'appelle la loi naturelle**. Il pourrait m'arriver d'imaginer qu'il est plus facile et plus agréable de ne pas respecter ce « mode d'emploi », et de vivre selon mes caprices, à l'inverse de ce qu'il exige. Ce serait un grand malheur pour mon entourage et pour moi ! Car **la nature méconnue se venge**, comme le rappelle le dicton fameux : *« Dieu est toujours prêt à pardonner, les hommes parfois, la nature jamais ».*

Oui, je dois m'en persuader, et l'expérience des milliards de personnes qui m'ont précédé(e) sur la planète me le démontre : c'est en cultivant le jardin de ma nature tel que Dieu l'a voulu que je trouverai le bonheur. Je n'en serai jamais assez convaincu : **la loi immuable du bonheur est le Décalogue** (les dix commandements). **Inscrit dans ma nature**, le Décalogue a aussi été **révélé** à Moïse par Dieu, pour que je le connaisse avec plus de certitude. Voilà pourquoi je dois **l'apprendre par cœur** et **examiner souvent si je le mets en pratique.** En me confessant souvent, par exemple.

II. Dieu est notre Pere, surtout, parce qu’Il nous a adoptes par le bapteme

Il ne m’appelle pas, en effet, à un bonheur purement humain, dans des horizons seulement terrestres. Il veut pour moi infiniment plus. **Il veut me faire partager sa vie divine** : il m’invite à **devenir,** en toute vérité, **son enfant,** en son Fils unique Jésus-Christ.

La vie de Dieu m’est donnée dans le Christ. Depuis le baptême, une Vie habite ma vie : la vie du Christ, âme de mon âme, vie de ma vie. *« Je suis la vraie vigne,* dit Jésus. *Demeurez en moi et moi en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. » (Jean XV,4)*

Tout le mystère chrétien est là : **Jésus est venu,** Il s'est fait homme. Pourquoi ? Pour que je sois fait Dieu, en participation ; **pour que sa Vie passe en ma vie**. Quand un collectionneur passionné trouve une pièce unique, il vend tout pour l’acheter. La pièce de collection que Jésus nous invite à acquérir, c’est la vie intérieure, celle dont parle saint Paul quand il écrit : « *Vous avez une vie toute cachée en Dieu avec le Christ* » (*Col*. 3, 3).

Cette vie cachée deviendra manifeste après la mort. Alors **nous verrons Dieu**, tel qu’il est, et nous serons semblables à lui. Nous participerons à son propre bonheur qui dépasse infiniment tout ce qu’on peut imaginer : *« ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. ».*

Quel dommage d’y penser si rarement et de ne pas mieux nous y préparer.

À la fin du film célèbre sur saint Vincent de Paul, le saint va bientôt mourir et il a un grand sentiment de vide. Il avoue à la reine : *« Madame, je n’ai rien fait… »* La reine est très étonnée : *« Que faut-il faire, alors, dans une vie ? »* Et Monsieur Vincent de répliquer : *« Davantage !… Nous sommes terriblement négligents. »*

Méditant cette belle parole du saint, disons à Jésus : *« Oui, Seigneur, je suis négligent, alors que vous désirez tant me conduire vers les merveilles du ciel que vous m’avez préparées. »*

III. DIEU EST NOTRE PERE, ENFIN, PARCE QU'IL EST NOTRE EDUCATEUR ET NOUS GUIDE, EN BON PASTEUR, SUR LE CHEMIN DU CIEL.

Éducateur vient du mot latin *dux* (celui qui conduit) ; or, Jésus est le Chemin. Éducateur vient aussi du mot latin *educare* (instruire, nourrir) ; or, Jésus est la Vérité qui instruit et la Vie qui nourrit ou réconforte. Il l'a dit : *« Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie. »*.

1. Jésus est d'abord **le Chemin**.
Nous étions tous comme des brebis égarées. Jésus nous a sauvés de la mort par sa mort sur la croix, nous a pris sur ses épaules comme la brebis perdue. Il nous a arrachés aux épines du péché et ramenés au bercail. Il est le Chemin, **suivons-le** !

2. Si Jésus est le Chemin, il est aussi **la Vérité**.
Par lui, Dieu nous a fait connaître la vérité qui délivre, nous apprenant ce qu'il faut faire pour trouver le bonheur et être sauvés. **Lisons notre catéchisme**.

Mais Jésus n'a pas seulement enseigné, **il a vécu**. La vérité, il nous la fait aussi connaître par **l'exemple** de sa vie. **Lisons l'Évangile**. Jésus n'a pas seulement enseigné, il a inspiré des millions d'hommes et de femmes. La vie de ces imitateurs de Dieu que sont les saints a beaucoup de force pour nous transformer. **Lisons la vie des saints**. Soyons aussi des exemples les uns pour les autres. La morale s'apprend beaucoup plus par les yeux que par les oreilles. Sachons admirer ce que font nos frères dans la foi, nous en édifier.

3. Si Jésus est le Chemin, si Jésus est la Vérité, il est aussi **la Vie**.
Nous avons besoin de **sa grâce**. Et il la donne à qui la demande. Apprenons donc à frapper sans relâche à la porte de son Cœur pour obtenir la **lumière,** la **vigueur** (et le **pardon** quand nous sommes tombés). Apprenons aussi à puiser dans la communion le **réconfort** et la **force.**

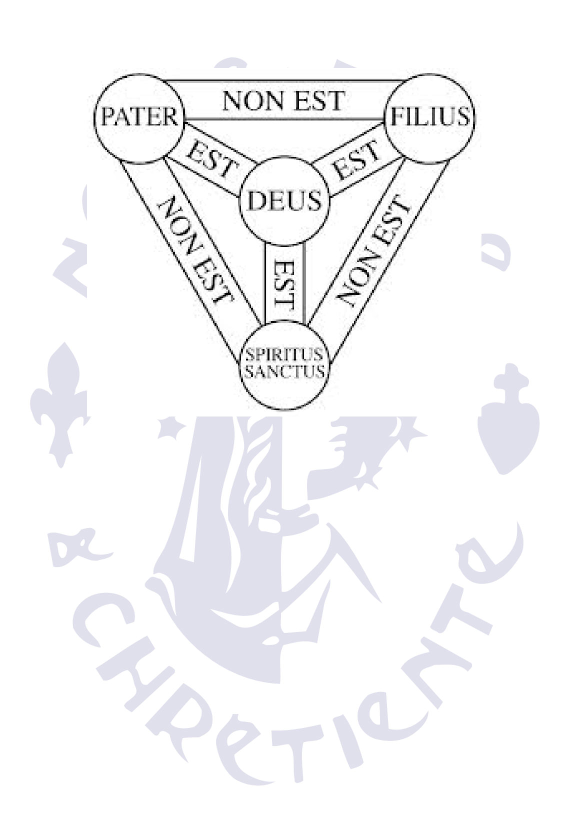
* * *

Amis pèlerins,

Nous aurions aimé que Jésus, cet éducateur magnifique, soit resté avec nous visiblement. Mais ne regrettons rien ! S'il nous a quittés, au jour de l'Ascension, **il nous a laissé son Esprit**, l'Esprit Saint, l'Esprit qui

sanctifie : Eau vive qui coule pour la vie éternelle. Et cette Eau Vive a soif que nous ayons soif d'elle.

Dieu nous a créés pour lui, et nous ne pourrons étancher la soif d'infini de notre cœur par rien d'autre que lui.
Supplions-le donc sans nous lasser *: « Venez, Esprit Saint, venez …Venez, ô Père des pauvres, Venez éclairer nos cœurs.* » (Séquence de la messe)





L’ÉGLISE ÉDUCATRICE

« Qui vous écoute, m’écoute »

Méditation 12

Chers Pèlerins,

C'est le Christ qui est le Maître par excellence.

Mais **sa mission** sur terre n’a pas pris fin avec son retour auprès du Père : il a voulu qu'elle **continue**, **grâce à** une structure visible, **l'Église** *“sacrement universel du salut”* (Vatican II, *Lumen Gentium*, n° 48).

Aux Apôtres, le Christ ressuscité a confié la mission d'enseigner tous les peuples : *“Allez ! De toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé”* (Mt 28, 19-20).

Cette mission reçue du Christ est maintenant un devoir pour l'Église : *“Malheur à moi si je n'évangélisais pas !”* s'écrie saint Paul (I Co 9, 16).

I. SOCIÉTÉ SURNATURELLE, L’ÉGLISE A POUR VOCATION DE DONNER UNE ÉDUCATION INTÉGRALE ET ADAPTÉE À CHAQUE HOMME.

L'Église reçoit son **mandat d'éducatrice** en tant que société surnaturelle, se distinguant en cela à la fois de la famille et de la société civile, qui sont d'ordre naturel. **Elle jouit de la suprématie dans son ordre propre**,

puisqu'elle a en elle tous les moyens pour parvenir à la fin qu'elle vise, le salut éternel de tous les hommes, comme l'enseigne Pie XI : *“La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Église vis à vis de tout pouvoir terrestre, aussi bien dans l'origine que dans l'exercice de sa mission éducatrice, et non seulement dans ce qui concerne l'objet propre de cette mission, mais aussi dans le choix des moyens nécessaires ou convenables pour la remplir*” (*Divini illius Magistri*).

1. Le salut des âmes

Le premier domaine de l'éducation dispensée par l'Église est celui qui correspond à sa fin propre, le salut des âmes : annonce de la foi, initiation à la prière, vie sacramentelle, enseignement de la morale dans la perspective de l'Évangile. Ne faudrait-il pas s'en tenir là ?

2. L’épanouissement intégral des personnes.

En réalité, **seule l'Église a une vue complète de l'homme et de sa destinée, qui ne se comprend bien que dans la lumière du Christ** (CEC n° 1701). Par conséquent, **elle peut seule donner une éducation intégrale et adaptée**. Aussi Gustave Thibon expliquait-il à propos de certaines “sciences humaines” modernes : « *on a démonté la serrure, mais on en a perdu la clé…* ». C'est pourquoi il revient à l'Église d'**apprécier** et de **juger** toutes les **autres disciplines**, y compris les sports, et Pie XI a pu parler de la dégénérescence et de la décadence de la véritable éducation physique à l'âge classique païen.

3. La connaissance et le respect des vérités du droit naturel.

C'est aussi **au nom du droit naturel** que **l'Église s'oppose aux doctrines qui le bafouent,** comme pour la théorie du « *gender* ». L'Église se heurte alors souvent à l'État moderne, qui se prétend abusivement seul compétent en matière d'éducation, fixant les programmes et s'arrogeant le monopole des diplômes (Vatican II, *Gravissimum educationis*, n° 6).

II. L’ÉGLISE DISPOSE DE TOUS LES MOYENS POUR REMPLIR SA FONCTION EDUCATRICE

1. La Liturgie et les sacrements

Son **grand moyen d'éducation**, c'est **la liturgie**, comme Dom Guéranger l'a affirmé avec force. Dans sa prière officielle, l'Église, société de la louange divine, prépare les âmes de ses enfants à la vie bienheureuse, qui

sera un grand acte d'adoration liturgique, selon l'Apocalypse. Elle place sans cesse sous leurs yeux, au cours de l'année liturgique, les grands mystères de la foi et de la vie du Christ, et leur **communique la vie divine par les sacrements** ; ainsi, elle remplit éminemment sa fonction d'enseignement. D'autre part, l'égalité des baptisés devant l'autel a été longtemps un lien social très puissant.

2. Les missions et les établissements scolaires

Mais l'Église se doit également d'atteindre **tous les hommes** et de leur proposer la doctrine du salut, d'où son **engagement missionnaire**, vers des terres de plus en plus lointaines au cours des siècles. Pour tous, elle a ouvert des **institutions scolaires ou universitaires**, les premières en occident. Elle a fondé de nombreuses congrégations religieuses dans ce double but.

3. Les mouvements de laïcs

Mais avec la sécularisation des États, on a vu aussi une plus grande participation **des laïcs**, dans les **œuvres d'Église** désormais privées d'appui officiel ; ils essayent d'imprégner des valeurs évangéliques les différentes sphères où ils agissent (entreprise, associations…).

4. Le témoignage des saints

Ajoutons cette prédication muette qu'est **l'exemple donné par les chrétiens fervents**, **les saints** surtout, **témoignage de vie** accréditant la doctrine, car notre époque préfère les témoins aux docteurs, ou du moins n'écoute les docteurs que s'ils sont également des témoins. Comment évaluer l'impact du martyre volontaire de saint Maximilien-Marie Kolbe, par exemple ?

III. LES CHRETIENS DOIVENT ETRE DOCILES AUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉGLISE

Quelle doit être alors **l'attitude du chrétien face au magistère de l'Église**?

- À ce que le magistère enseigne comme **divinement révélé**, le chrétien devra apporter une **adhésion complète de foi** : *"soumission plénière de notre intelligence et de notre volonté au Dieu qui se révèle"* (CEC, 154).

- Aux doctrines que l’Église enseigne, sans avoir l'intention de les proclamer par un acte définitif (**autre enseignement**), le chrétien adhérera dans un **hommage religieux de la volonté et de l'intelligence.**

- Pour le reste, le chrétien aura une docilité filiale.

Le Pape a décrit les **deux grands défis de l'éducation**, aujourd'hui :

- **l'agnosticisme,** qui jaillit lorsque l'intelligence humaine est réduite à une simple raison calculatrice et fonctionnelle, et qui tend à **étouffer le sens religieux** inscrit au plus profond de notre nature ;
- **le processus de relativisme et de déracinement,** qui ronge les liens les plus sacrés et les sentiments les plus dignes de l'homme, avec pour résultat de **rendre** les **personnes fragiles**, et nos **relations réciproques précaires et instables**. On comprend dès lors son appel à “**l'urgence éducative**” !

* * *

Chers pèlerins,

L’Église est mère et maîtresse de Vérité « Mater et Magistra », aussi devons-nous rester fidèles à son écoute. Elle veut faire de nous des saints.

Concluons en soulignant que **la sainteté n'est *“qu'une éducation surnaturelle bien faite”***, selon Madame Cécile Bruyère.







LA VOCATION

Méditation J

Chers amis pèlerins,

Un photographe faisait un jour le guet sur une pirogue avec son appareil. Un faux mouvement et le voilà qui chavire. Le fleuve était infesté de crocodiles. Sa seule chance de survie était de faire la planche sans bouger. Pendant les deux heures qu'il attendit ainsi, il eut le temps de penser à sa vie. Qu'en avait-il fait ? Il avait quarante ans et il n'avait rien construit, rien entrepris…

Chers pèlerins, n'attendons pas de paraître devant Dieu pour songer à bien remplir notre existence. Rappelons-nous que nous ne repasserons pas deux fois par le chemin de la vie. Tout le bien que nous pouvons faire, faisons-le…

I. VOCATION GENERALE : LA SAINTETE

« La volonté de Dieu, c'est votre sanctification » nous dit Saint Paul. Nous devrions écrire cette petite phrase en lettres d'or à un endroit où nous puissions la lire tous les jours.

- "*Vous savez ce que je veux être plus tard ?*" disait joyeusement Claire de Castelbajac à une amie.
- "Oui, je le devine. Tu veux être religieuse. "
- "Non, c'est plus fort que ça. "
- "alors je ne devine pas…"
- "Je veux être sainte. Voilà ! C'est plus fort que d'être religieuse, hein ?"

Chers pèlerins, Dieu nous appelle à être des saints. C'est à cette condition que nous le verrons au ciel. Au ciel, il n'y a que des saints !

Pour devenir un saint, le grand moyen est de suivre la volonté de Dieu. Et là, intervient ce qu'on appelle plus ordinairement la vocation : à savoir **l'état de vie** dans lequel Dieu veut que nous effectuions notre pèlerinage sur terre, **notre vocation personnelle**, c'est-à-dire ce à quoi Dieu nous appelle. En effet, le mot vocation vient du latin "*vocare*" qui veut dire appeler.

En créant l'homme et la femme, au commencement du monde, Dieu leur a donné le commandement de s'unir pour donner la vie à des enfants qui rempliraient la terre. Jésus a sanctifié cette vocation par le **sacrement de mariage** : source de sainteté pour les époux et moyen de donner à Dieu des âmes qui le glorifieront dans l'éternité. La vie des parents de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, les Bienheureux Louis et Zélie Martin, montre la beauté, **la grandeur et la fécondité religieuse d'un mariage pleinement chrétien.**

II. VOCATION PARTICULIERE : RELIGIEUSE OU SACERDOTALE

À côté de la voie commune du mariage, inscrite dès l'origine dans la nature complémentaire de l'homme et de la femme, il y a cet appel plus particulier de la vocation "religieuse" ou "sacerdotale". Dieu appelle un jeune homme ou une jeune fille, d'une façon spéciale, et lui dit : « *Suis-moi !* ».

Pour faire comprendre ce qu'est la vocation religieuse, Dom Marmion prend une très belle image. « *Lorsqu'un homme et une femme se marient,* remarque-t-il, *ils quittent père et mère afin de s'attacher l'un à l'autre. Et aucune union ne surpasse celle-là en intimité, en tendresse, en fécondité* ». Eh bien ! C'est à une telle union que Dieu, fait homme, invite l'âme du religieux ou de la religieuse. Rien n'est plus grand. On comprend que certaines âmes, comme la bienheureuse Anne-Marie Javouhey, ait pu dire : « *Je crois qu'il faudrait m'arracher le cœur pour m'ôter le désir d'être religieuse* ».

Dans l'Évangile un jour, un jeune homme riche vint trouver Jésus et lui demanda : « *Bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?* » Notre-Seigneur lui dit, « *observe les commandements.* » « *Tout cela, je l'ai fait* », lui répondit le jeune homme. L'évangéliste note alors que Jésus le regarda et l'aima et Il lui dit, « *si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as et suis-moi.* » C'était l'appel à la **vocation religieuse** lancé dans le regard d'amour de Jésus sur cette âme. C'était l'appel à suivre le Christ en

embrassant les conseils évangéliques de l'obéissance, de la pauvreté et de la chasteté.

Le **sacerdoce**, lui, est un appel de Jésus à devenir « *ouvrier de la moisson* ». Souvenez-vous comment Jésus disait à ses apôtres : « *La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson !* » Il est bon qu'un garçon pose une fois au moins la question au Seigneur : "*Voulez-vous de moi comme prêtre ?*" Il n'y a pas à craindre d'être embrigadé. **Le Seigneur n'embrigade pas** : Il attire ou n'attire pas et, dans ce cas, rien ne se passe.

III. REPONDRE A SA VOCATION EST SOURCE DE JOIE

Chers pèlerins, soyez en bien persuadés : **vous ne serez heureux sur terre que là où le Seigneur vous appelle à être.** Si les parents de Ste Thérèse avaient refusé leur belle vocation au mariage, nous n'aurions pas eu de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus…et si le Saint Curé d'Ars avait refusé la sienne, combien de milliers d'âmes, qui se sont plus tard converties à son contact, se seraient peut-être perdues !

Alors, **priez et demandez à Dieu**, avec un cœur très sincère et très ouvert**, qu'Il vous montre le chemin** qu'Il a préparé pour vous. Puis n'hésitez pas à **demander conseil à un prêtre** qui vous aidera à discerner. Enfin, si possible, n'hésitez pas à **faire une retraite :** rien de tel qu'une bonne retraite pour voir clair sur sa vocation. C'est un puissant moyen de discernement. La vocation, **notre vocation personnelle est une des plus grandes affaires de notre vie**.

Quand l'ange Gabriel annonça à la Sainte Vierge le dessein de Dieu sur elle ; elle avait 15 ans à peine et elle répondit simplement : « *Qu'il me soit fait selon votre parole*.» Sans ce fiat, elle n'aurait pas été la Sainte Vierge et nous n'aurions pas eu de Sauveur.
Restons en silence quelques instants pour méditer tout cela et nous mettre sous l'inspiration du Saint Esprit.

Citation

« *Nous sommes créés pour aimer Dieu et devenir des saints. Nous nous épouvantons à ce mot de saint et nous pensons que c'est une chose extraordinaire et impossible. Mais regardez bien ceci : les saints*

ordinaires ne sont pas devenus saints tout d'un coup. Non, ils y sont parvenus peu à peu par l'exercice des vertus : la patience, l'amour de Jésus, de la Vierge Marie. Ils avaient des défauts, mais ils les ont extirpés ; ils avaient des passions, mais ils les ont domptées ; ils vivaient dans un monde pervers, mais ils en ont triomphé. La grâce de Dieu ne manque à personne. Ce que les saints ont fait, essayons de le faire et nous deviendrons des saints. » Saint Benoît-Joseph Cottolengo.

Bibliographie

- « La vie monastique à l'école de saint Benoît », Dom Paul Delatte, éd. de Solesmes
- « Lettre aux jeunes sur les vocations », Thierry-Dominique Humbrecht o.p., éd. Parole et silence
- « L'avenir des vocations », Thierry-Dominique Humbrecht o.p., éd. Parole et silence
- « La vie religieuse d'après saint Thomas d'Aquin », Laurent-Marie Pocquet du Haut-Jussé, préface de Jean-Pierre Torrell o.p., éd. Téqui
- « L'appel du Seigneur : entretiens sur la vocation », Dom Guy Mesnard, éd. de Solesmes
- « Connaître et aimer sa vocation », Ludovis Lécuru, éd. Le Sarment-Jubilé
- « Viens, suis-moi : à la source du sacerdoce ministériel », Mgr Patrick Chauvet, éditions Parole et silence.





ÉDUCATION, ESPÉRANCE ET MISSION

« Vous nous avez faits pour Vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous. »

Méditation 13

Chers pèlerins,

Voici que nous approchons du terme de notre pèlerinage, pendant lequel nous avons prié et médité ensemble, sur ce beau thème , très incarné, de « l'Éducation, chemin de sainteté ». Cette dernière méditation que nous allons faire, résume, en quelque sorte, tout ce qui a été dit au long de ces trois jours.

I. L'EDUCATION N'EST PAS QU'UN DRESSAGE DES INSTINCTS DE L'ENFANT ; ELLE CULTIVE SON INTELLIGENCE POUR LE CONDUIRE A DIEU

Parlez-vous de la même manière à votre animal domestique préféré et à un enfant ? Il est vrai que notre époque est très portée sur la protection des animaux divers autant que variés, mais tout de même…il y a une différence de taille !

L'animal, à force de répétitions, de gestes précis, de menaces et de cajoleries, **instinctivement réalise** ce que son maître exige de lui : le chien saura faire le beau, le cheval se mettre au trot ou au galop selon les cas, etc… Face à un animal, le maître dirige l'instinct de ce dernier, en fonction de ce qu'il désire obtenir. Il y a un certain échange entre ces deux êtres : l'un, l'animal, s'exprime d'une manière qui lui est propre ; l'autre, le maître, interprète ce langage, mais doit utiliser l'habitude répétée pour se

faire comprendre et obéir. C'est bien pourquoi la précision de la langue française fait dire **qu'on « dresse » un animal**.

Mais **l'enfant** ? Vous me direz qu'il en est un peu de même lors de ses tout premiers mois d'existence : ne faut-il pas répéter à un tout petit les premiers éléments de ce que sera son futur langage ? Ne faut-il pas, d'une certaine manière, **le « dresser » pour lui apprendre à dompter ses caprices** et ne pas se laisser dominer par eux ?

Certes, mais c'est là qu'intervient la **différence essentielle** : votre chien ne vous répondra jamais que dans son langage propre, et vous ne pourrez jamais lui apprendre à vous répondre en Français. Le petit d'homme, au fur et à mesure où il **maîtrise son langage**, **échange** avec celui qui lui parle, **pose des questions**, entreprend de **comprendre**. Peu à peu se développe en lui cette propriété mystérieuse qu'est **l'intelligence** ; cette dernière s'ouvre, telle une chrysalide, avide de toujours recevoir plus, connaître davantage. Et pour éviter que cela ne se fasse dans le désordre, il est nécessaire d'**apprendre** au petit d'homme le lien qui unit les diverses connaissances, lui **montrer** où le mène cette activité. D'ailleurs, l'enfant pose d'abord la question « qu'est-ce que c'est ? » pour demander ensuite « pourquoi ? »

Lui répondre, c'est **l'éduquer, le faire grandir** pour qu'il parvienne à cette certitude qu'il est une **personne créée à l'image de Dieu,** ce qui lui permettra de **comprendre pourquoi** il est une personne. A ce pourquoi, seule l'Église répond en plénitude : *« Il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit dirigée toute entière vers la fin dernière. »* (Pie XI, Encyclique « *Divini illius magistri* ».)

II. POUR MENER A BIEN LEUR MISSION EDUCATIVE, LES PARENTS AFFRONTENT DE GRANDES DIFFICULTES, MAIS ILS PEUVENT COMPTER SUR DE NOMBREUSES AIDES

Inconsciemment d'abord, puis de manière plus précise, **l'enfant** sait qu'il **peut connaître davantage**, aller plus loin que les réalités matérielles dont il prend bien vite l'habitude. Ne veut-il pas changer régulièrement de jouets ? La grande découverte pour lui, c'est l'amour de son papa et de sa maman. Alors, il veut **connaître pour aimer**. Et de même qu'il se sait aimé de ses parents, et qu'il les aime, il veut découvrir Celui qui l'a aimé le

premier : pour être toujours plus aimé de Lui, pour devenir vraiment enfant de **Dieu.**

Parents, **votre mission est là : elle est toute votre espérance**. Certitude de transmettre ce qui ne vous appartient pas à l'enfant que Dieu vous a confié. Mission d'une noblesse à nulle autre pareille : la chair de votre chair, l'expression même de votre mariage, devient celui qui porte votre espérance : et lorsqu'il vous quitte pour espérer par lui-même grâce à votre éducation, vous savez tenir en vos mains vieillies la récompense de la mission : **avoir éduqué votre enfant**, **l'avoir fait grandir dans la véritable liberté des enfants de Dieu.**

Cela ne s'est pas fait sans mal : il vous a fallu passer par de **nombreuses difficultés**, franchir des angoisses certaines, tant la formation de la personne est délicate. Ces difficultés, ces angoisses sont certainement plus fortes aujourd'hui où **tout est inversé**. Le **totalitarisme d'État** n'est pas mort : il est seulement plus subtil, plus pernicieux, mais bien réel. L'État vit toujours dans ce rêve de mettre les parents à l'écart pour mieux **détruire la cellule de base de la société : la famille.**

L'Éducation est un combat : parents, de **nombreuses aides** existent pour fortifier votre mission première :

- La primauté revient à l'aide du **Saint-Esprit** : surnaturelle et mystérieuse, elle est permanente. Elle s'adapte à chaque situation, en toutes circonstances. L'Amour Divin est infini pour chacun. Comprenez-vous l'importance du sacrement de Confirmation ? Ne le retardez pas pour vos enfants : le Saint-Esprit est tout puissant dans la construction de votre enfant, particulièrement dans l'étape si délicate de l'adolescence.
- Il y a aussi des **institutions complémentaires** : **l'École** développe l'intelligence et l'apprentissage de la vie en société. À condition qu'elle soit **pleinement catholique** ! Au-delà des questions purement techniques, il est indispensable que l'enfant ne soit jamais un otage : il ne peut **pas vivre et se développer dans une opposition permanente entre sa famille et l'extérieur.** L'Église ne demande pas à l'École d'établir des théories fumeuses : elle lui demande de poser sa pierre dans le jardin unique de chaque enfant.

- Par ailleurs, tous les **mouvements de jeunesse, vraiment catholiques**, participent à cette unité : parmi eux, le **Scoutisme** s'est acquis une réputation qui n'est pas surfaite : apprentissage de la **vie en commun**, formation à la **responsabilité** dans **l'oubli de soi-même**, construction d'une **véritable amitié**, voilà tout ce que nous devons à l'intuition géniale de Baden-Powell, catholicisée par ces grands serviteurs de Dieu que furent le Père Sevin, le Chanoine Cornette, et tant de chefs prestigieux : même si sa pratique est aujourd'hui difficile, le scoutisme demeure **indispensable,** tout comme ces nombreux **camps et colonies de vacances**, qui donnent à vos enfants la **Vérité** et La **Charité**.

III. PAR L'EDUCATION DONNEE AU SEIN DES FAMILLES, LES CHRETIENS TEMOIGNENT, DANS UN MONDE DEBOUSSOLE, DE L'ESPERANCE QUI LES ANIME

Il reste un dernier point, certainement le plus important dans ses conséquences : **l'action éducative ne peut pas rester enfermée dans la famille.** Non seulement elle transmet aux enfants, mais **elle est aussi un témoignage vivant pour le monde**.

Nous pouvons être découragés par les innombrables obstacles dressés par la société actuelle, en plein oubli du sens naturel, en plein déni du surnaturel. C'est pourtant **notre rôle**, comme l'enseigne Saint Paul à son disciple Timothée, de « *prêcher à temps et à contretemps* ». Dieu veut Se servir de nous pour l'accomplissement de Sa volonté : nous sommes les « causes secondes », Dieu étant la cause première.

L'éducation donnée par les parents catholiques est le tremplin de l'avenir. Il n'y a pas de doute que vient le temps où, devant l'accumulation des dégâts, **les esprits perdus se tourneront vers l'exemple donné**. Se tournant vers les parents, regardant les enfants, la seule question valable leur viendra à l'esprit : d'où leur vient cette **paix**, cette **joie** ? Pendant les persécutions, nombreux furent les bourreaux qui se sont convertis. **Devant la famille catholique, par la famille catholique, nombreux seront ceux qui reviendront au bon sens naturel et découvriront la toute-puissance de la Grâce divine.**

***

Chers pèlerins,

L’Espérance n’est pas morte : en exécutant votre mission primordiale d’éducation, vous entretenez à la face d’un monde déboussolé et répandez la petite flamme qui ne demande que de se répandre. Bataillons donc sans cesse : l’Éducation est la rencontre unique de l’humain avec le divin.

Que la Sainte Famille nous bénisse !





CONSTRUIRE SA VIE PAR UNE RÈGLE DE VIE PERSONNELLE

Méditation K

Chers pèlerins,

Nous approchons du terme de notre pèlerinage, et vous avez probablement commencé à vous poser la question de savoir comment vous allez faire pour mettre en pratique toutes ces bonnes résolutions que vous avez prises au cours de ces trois jours
Oui, il va vous falloir changer de vie, il va vous falloir aller au bout de votre conversion, pour que votre vie prenne tout son sens et que votre action, désormais mieux orientée, devienne ainsi plus efficace.
Oui, vous le voulez ; mais seul, cela vous sera peut-être difficile. Nous retombons si facilement dans nos travers.
Alors ! Pourquoi ne pas prendre la décision de mettre en place une règle de vie personnelle ? Elle vous aidera à répondre à votre vocation (quelle qu'elle soit) et vous fera vivre en conformité avec ces résolutions que vous avez prises, et, qu'avec la grâce de Dieu, vous tiendrez.

I. TOUT D'ABORD, EN QUOI CONSISTE UNE REGLE DE VIE ?

Elle consiste dans le choix de moyens précis pour tendre chaque jour à la sainteté, selon les exigences de l'état de vie qui est le nôtre. Or**, adopter une telle règle est absolument nécessaire**, sans quoi nos bonnes

résolutions ne restent souvent que de pieuses velléités. Gustave Thibon le disait de façon lapidaire: « *Là où la règle est brisée, l'amour avort*e ».

II. COMMENT METTRE EN PLACE UNE TELLE REGLE ?

Voici d'abord, chers pèlerins, trois présupposés qui en commanderont toute la mise en œuvre :

- Votre règle reposera tout entière sur une **prise de conscience,** celle que seule la vie que Notre Seigneur vous propose est **intéressante.** Ainsi, loin de constituer un carcan, elle sera au contraire la marque d'une préférence, d'un désir authentique de vivre comme Dieu vous le demande.
- Ensuite, elle doit être **personnelle**, donc taillée sur mesure pour chacun. Aussi, l'aide d'un **père spirituel** est indispensable, tant pour l'élaborer concrètement que pour la suivre ensuite fidèlement.
- Enfin, sa réussite résidera dans son **équilibre.**

III. COMMENT SERA-T-ELLE FRUCTUEUSE ?

Pour être fructueuse, elle portera au moins sur ces quatre points principaux de vos vies que sont la vie spirituelle, le combat spirituel, la formation personnelle et votre devoir d'état :

1. La vie spirituelle

N'oubliez jamais en effet, chers pèlerins, que l'union personnelle à Notre Seigneur Jésus est le cœur de la vie chrétienne**. Cultiver cette union sera donc la priorité absolue.**

Pour ce faire, vous devrez cultiver avec soin trois moyens principaux :

- **une vie de prière quotidienne** que rien ne saurait supprimer : prière du matin et du soir, un temps d'oraison, chapelet…, à vous de choisir ce que raisonnablement vous pouvez faire.
- **une vie sacramentelle régulière :** confession (une fois par mois est une bonne moyenne) ; des communions bien préparées, suivies d'une action de grâce réelle.
- **une direction spirituelle** vous sera d'un grand secours. Elle vous aidera à approfondir une vraie vie de prière, ainsi qu'à mener efficacement le combat spirituel sans lequel il ne peut y avoir de vie chrétienne.

2. Le combat spirituel

Nul ne peut y échapper en raison de notre blessure par le péché originel. Il faut donc, chers pèlerins, l'affronter de face et ne pas se voiler les yeux. Voici les quatre points où vous pouvez faire porter vos efforts :

- **Supprimer les occasions de pécher :** par exemple, en supprimant les fréquentations dangereuses, les sorties, spectacles et films douteux.
- **En organisant bien vos journées :** par exemple, en veillant à ne pas perdre de temps sur l'ordinateur avec des jeux, 'Facebook', des sites etc. L'ordinateur est, pour beaucoup d'entre nous, la source la plus nuisible pour l'équilibre de vie. Il faut vraiment faire des choix et vous libérer de cette nouvelle drogue. Attention aussi à la dépendance vis-à-vis des portables, des 'ipods'… Rien de tel pour détruire de vraies communications et n'établir que des relations superficielles.
- **En combattant tels défauts :** par exemple**,** l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère, la paresse…
- **Enfin, en vous appliquant à acquérir telles vertus :** par exemple, la prudence, la justice, la force, la tempérance etc.

3. La formation personnelle

Si la question de la formation personnelle a toujours été importante, elle devient aujourd'hui d'une urgence **absolument cruciale**.

Face au délabrement de la pensée et à l'affaissement inouï de la culture de masse, il est urgent, chers pèlerins, de réagir. Ce qui signifie concrètement que votre règle incluera le souci de **structurer et nourrir votre vie spirituelle et votre vie intellectuelle en général**.

Une **saine utilisation de votre temps** vous permettra d'user des moyens adaptés qui sont abondants : lectures, conférences, sessions, universités d'été, groupes de formation etc. Prenez, par exemple, dix minutes tous les soirs pour lire sérieusement un livre de formation. En un mois vous aurez lu un livre entier !

4. Le devoir d'état

Enfin, votre règle vous aidera à avoir un véritable culte pour votre devoir d'état. N'oubliez pas que **la sainteté** que Dieu veut pour vous n'est pas éthérée, mais **passe par un accomplissement très fidèle de votre devoir d'état**, dans un **esprit surnaturel**.

Que l'étudiant prenne donc les moyens d'être sérieusement à ses études ; le

père de famille de vivre sa profession en vrai chrétien, et sans négliger son épouse et sa vie de famille ; et que la mère de famille s'organise de manière à bien s'occuper de ses enfants et à avoir du temps pour son mari.
De plus, chacun se rappellera que le Bon Dieu attend de vous qu'ayant reçu gratuitement, vous sachiez **donner gratuitement.**
Ainsi, une **activité missionnaire** adaptée à chacun (même très ponctuelle) est **indispensable** pour vous rappeler que vous n'êtes pas seul, et que bien des gens qui vous entourent ont besoin de vous.

***

Chers pèlerins,

Vous voyez donc, en définitive, qu'une règle de vie est la traduction pratique du désir de **vivre authentiquement sa vie chrétienne** à tous les niveaux. **Il est donc essentiel d'adopter une règle de vie**.
Si vous n'aviez pas encore fait ce pas, demandez-en la grâce à **la très Sainte-Vierge Marie.** Avant la fin de ce pèlerinage, elle ne manquera pas de vous l'accorder. Mais pourquoi remettre à plus tard cette résolution ? Gardons donc maintenant le silence, afin de revoir ou de mettre en place notre Règle de vie personnelle.

Citation

« *Le goût de la vérité dans tous les ordres, religieux, intellectuel, moral, politique, c'est cela essentiellement qui est l'armature d'une civilisation, c'est cela qui a fait la chrétienté, et c'est cela, dans le rayonnement de l'amour, qui sera le principe de sa renaissance* ». Dom Gérard Calvet

Bibliographie

- « Une règle de vie », Dom Gérard Calvet, éd. Sainte-Madeleine. Ouvrage destiné à toute personne désireuse d'adopter une règle de vie.
- « Manuel de survie d'une mère de famille. Comment tenir sa maison en ordre et son âme en paix », Holly Pierlot. éd. de l'Emmanuel.
- « Lettre aux 18-20 ans de l'an 2000 », Dom Gérard Calvet, éd. Sainte-Madeleine.
- « Lettre aux jeunes sur les vocations », Père Thierry-Dominique Humbrecht, éd. Parole et Silence.

DEUXIÈME PARTIE : LECTURES INDISPENSABLES

APPROFONDISSEMENT DU THÈME ET DE L'ESPRIT DU PÈLERINAGE : TEXTES FONDAMENTAUX ET TEXTES DE RÉFÉRENCE



QU'EST-CE QU'UN PÈLERINAGE ?

Pourquoi ?

Un pèlerinage est une marche c'est une marche religieuse ; c'est la marche religieuse d'un peuple.

« Chers Pèlerins de Chartres,

Avant que le soleil ne monte à l'horizon et que vous ne posiez vos pas sur la route, vos aînés ont voulu que nous vous adressions quelques réflexions. Nous nous interrogeons donc: *“ Qu'est-ce qu'un pèlerinage ? ”* Et la tradition nous répond : *“ un pèlerinage est une marche, c'est une marche religieuse, c'est la marche religieuse d'un peuple ”*.

I. LE PÈLERINAGE EST UNE MARCHE

Pour ce qui est de se mettre en route, nous vous faisons confiance. Mais il faut qu'une marche aboutisse au terme désiré : très peu d'hommes vont jusqu'au bout de leurs idées, de leurs sentiments et de leurs projets. Et puisque vous mettez vos pas dans ceux de nos anciens, nous invoquerons le témoignage d'un homme qui avait pris l'habitude d'aller jusqu'au bout de lui-même, qui ne prenait son parti de rien. Pour Charles PÉGUY, la route était une règle et un rite ; écoutons-le :

“ *Vous nous voyez marcher sur cette route droite,*
Tout poudreux, tout crottés, la pluie entre les dents.
Sur le large éventail ouvert à tous les vents,
La route nationale est notre porte étroite. ”

Aussi l'honneur du pèlerin est-il de ne pas revenir sur ses pas :
“ *D’ ici vers vous, O Reine, il n'est plus que la route.*
Celle-ci nous regarde, on en a fait bien d'autres.
Vous avez votre gloire, et nous avons les nôtres.
Nous l'avons entamée, on la mangera toute. ”
Nous souhaitons que vous marchiez sur les traces de PÉGUY, d'un pas souple, alerte, régulier, parce que **la vie est un combat**, et que la marche est l'image de la vie.

II. LE PELERINAGE EST UNE MARCHE RELIGIEUSE

"*Mais priez mes enfants !"* disait la Très Sainte Vierge à Pontmain. À nous aujourd'hui, plus qu'hier, s'adresse ce reproche voilé, sous une ferme insistance, que les petits voyants purent lire jadis, inscrit dans le ciel autour de la célèbre apparition. Nous sommes malades d'une carence de prière. Il faudrait **prier comme on respire**. Vous verrez combien marcher sur les routes permet de prier instinctivement, presque sans le savoir ; d'un cœur libre, l’esprit et le corps rythmés par la cadence d'une prière litanique, qui stimule en même temps qu’elle apaise ; dans l'unité d'un acte qui vous résume tout entier, et vous relie à Dieu plus profondément que les raisonnements.
Les grands pèlerinages – qui ne sont qu’une extension de la procession liturgique - expriment le mouvement essentiel de la créature retournant à Dieu dans l'effort de conversion laborieuse. Aujourd'hui vous marcherez en priant et en chantant, vers la Cathédrale de Marie, qui symbolise le ciel et le préfigure. Vous avez la marche et la halte avec sa méditation ; vous avez le chant, la charité fraternelle, l'Hostie et le Chapelet. Tout cela exprime excellemment la condition du Chrétien, qui est de mériter le ciel en le regardant et en se hâtant vers lui.

III. LE PELERINAGE EST LA MARCHE RELIGIEUSE D'UN PEUPLE

Charles PÉGUY s'était mis en route pour confier à la Sainte Vierge sa détresse de père de famille, ses enfants malades, “ *Prenez-les, je n'en peux plus!* ” disait-il, et la guérison d'une blessure secrète qu'il portait cachée au fond de son âme tourmentée. Vous autres, pèlerins, vous irez vers Marie pour confier à sa maternelle royauté l'immense infortune d'un peuple abandonné par ses chefs naturels.

Car, nous aussi, nous n'en pouvons plus ! Nous mourons asphyxiés, dans une France aux discours menteurs qui ne parle que de l'homme, et qui abaisse l'homme. Nous vous chargeons d'une mission bien précise : nous vous demandons de **représenter notre Pays pendant trois jours sur la route de Chartres** : il faut que votre départ exprime **un refus** et **un renoncement**. Que la Jeunesse de France se lève et dise non à la turpitude, non à la médiocrité, non à ce qui souille les imaginations, non à ce qui amollit le cœur et qui fausse l'esprit. Non à la drogue, non au mensonge publicitaire, non au confort, à la vie facile, aux amours coupables, aux morales permissives, aux dogmes vidés de leur transcendance. Non aux écoles sans Dieu, non aux professeurs qui rayent le passé de la France, non aux lois iniques qui désintègrent la famille, tuent l'enfant et dévergondent la mère ; qui remplacent l'adoration de Dieu par les droits de l'Homme, le devoir par le caprice, les joies austères par les plaisirs sensuels.

Et quand, fatigués par la marche, et purifiés par le sacrement, vous apercevrez au détour de la route, à ras du sol, plus haut que tous les saints, plus haut que tous les rois, « la flèche irremplaçable et qui ne peut faillir », que les vœux des pèlerins s'échappent alors comme un vol de colombes vers l'horizon, en faveur de cette terre ingrate, afin qu'elle **retrouve sa vocation surnaturelle**, son beau titre de fille aînée de l'Église, la pureté de sa Foi et la générosité de son élan missionnaire, sans lesquels nous serons toujours orphelins de sa vraie grandeur.

Arrivés au sanctuaire de Marie, veuillez, chers pèlerins, déposer à ses pieds un peu de nos larmes, un peu du sang de notre cœur, et ce goût amer mêlé à notre tendresse pour l'ancien royaume de France. »
Frère Gérard, moine bénédictin



AUX SOURCES DU PÈLERINAGE DE CHRÉTIENTÉ

I. SES PRINCIPES ET SA NATURE

L'idée du pèlerinage est née au Mesnil-Saint-Loup à la troisième université du Centre Henri et André Charlier. Ces trois noms propres claquent déjà comme un drapeau qui en donne l'esprit. Mais il faut rappeler qu'à la première université du Centre Charlier (en 1980) était déjà née l'idée de *« l'Amitié Française »* (incarnée lors d'une fameuse journée à la Mutualité) et à la seconde (1981) celle du quotidien « *Présent* ». Après la fondation de l'Amitié française et la création de *« Présent »*, il s'agissait aussi pour le Centre Charlier de placer ce nouvel élan militant sous la protection de Notre Dame.
C'est donc au Mesnil-Saint-Loup que Bernard Antony, fondateur et président du Centre Charlier, nous a demandé de concevoir et organiser, pour les trois jours de la Pentecôte, ce pèlerinage à pied de Paris à Chartres, baptisé *« de chrétienté »*, avec l'équipe du Centre.
D'emblée le pèlerinage de chrétienté se présentait comme un pèlerinage de tradition organisé par des laïcs engagés dans le temporel, à la fois dans une volonté de résistance nationale et chrétienne (à l'exemple de Czestochowa) et dans un esprit missionnaire et de réconciliation.

Le pèlerinage devait se nourrir de plusieurs inspirations : **l'héritage des Charlier et de Péguy**, bien sûr, avec **la tradition étudiante** (entretenue alors par le MJCF), mais aussi **la tradition scoute** (avec l'exemple du Puy notamment en 1942), celle des pèlerinages majeurs comme Compostelle et surtout l'exemple contemporain de **Czestochowa en Pologne** d'où quelques-uns d'entre nous revenaient, émerveillés par la ferveur d'un

peuple qui associe sa marche religieuse au sort de la nation...

II. CHRÉTIENTÉ ET DOCTRINE SOCIALE

Notre pèlerinage est de chrétienté non comme un pèlerinage parmi d'autres dans une chrétienté qui, hélas, n'existe plus, mais comme un pèlerinage qui souhaite le retour, l'avènement **d'une chrétienté nouvelle** et qui agit, prie et combat en ce sens.

La chrétienté, selon la définition de Gustave Thibon, c'est un « tissu social où la religion pénètre jusque dans les derniers replis de la vie temporelle (mœurs, usages, jeux et travaux...), une civilisation où le temporel est sans cesse irrigué par l'éternel » C'est une alliance du sol avec le Ciel, une alliance des nations avec la Sagesse éternelle. C'est le régime politique au sens large qui, inspiré spirituellement par l'Église, mais temporellement autonome, permet à la double et unique loi de Dieu de régner : celle du Décalogue (résumé de la loi naturelle) et celle de l'Évangile (avec sa loi d'Amour et sa charte des béatitudes). **C'est la proclamation de la royauté de Jésus-Christ sur les âmes, sur les institutions et sur les mœurs**. C'est le corps charnel de l'Église...

Notre pèlerinage est en outre de chrétienté, comme *« parabole vivante»* (Dom Gérard), modèle de « **micro-chrétienté** », appliquant *pro domo* les principes de la chrétienté. Il ouvre en somme la voie, en commençant par lui...

Outre la conversion indispensable des âmes, la finalité propre du pèlerinage de chrétienté est donc le bien commun temporel et surnaturel de la cité charnelle, dans une juste distinction et (sub)ordination du temporel et du spirituel. C'est un pèlerinage de laïcs responsables du temporel, militants du temporel chrétien dans l'Église militante et dans leur nation. Car **la chrétienté et sa restauration passent par la nation** - Jeanne d'Arc en témoigne - et particulièrement par la France, comme l'avait désiré Péguy : *« II faut que France et chrétienté continuent ! »*.

Selon l'adage classique, si ce sont les prêtres qui prêchent la croisade, ce sont les fidèles qui la font avec des chefs laïcs pour la diriger. Ainsi en va-t-il du pèlerinage de chrétienté qui rompt, à cet égard, avec la mauvaise habitude d'une certaine Action catholique où les clercs, faute d'un pouvoir temporel chrétien du laïcat, s'arrogeaient abusivement ce pouvoir, mettant indûment les laïcs sous leur tutelle.

« Il y a un aumônier sur chaque navire mais on ne lui demande pas de fixer la ration de vivres de l’équipage, ni de faire le point », résume à sa façon Jean Anouilh. De même dans nos chapitres et, en dehors du pèlerinage, dans nos combats de la cité. À ce propos, notre pèlerinage s’inspire aussi beaucoup de l’œuvre de Jean Ousset dont l’un des grands buts fut de **rétablir le pouvoir temporel chrétien du laïcat.**

Selon le modèle de la chrétienté, l’ordre chrétien se divise en deux pouvoirs : à l’échelle du pèlerinage, le temporel revient d’abord aux chefs de chapitre (sous la direction du Président) dans une juste autonomie, quasiment une souveraineté même si elle est limitée, et le spirituel revient essentiellement aux aumôniers (sous la direction de l’aumônier national) soumis à l’autorité de l’Église. C’est la *« sainte alliance »* entre le clerc et le laïc dans ce binôme chef-aumônier qu’on retrouve aussi dans le (vrai) scoutisme catholique non sans une commutativité possible des tâches par suppléance.

Il y a, en outre, dans l’ordre temporel du pèlerinage une application *pro domo* de **la doctrine sociale de l’Église** avec le *« système des chapitres »* (analogue au système des patrouilles du scoutisme) qui applique admirablement le principe de totalité et le principe de subsidiarité.
Ce ***« système des chapitres »*** (par affinité régionale et sans distinction de classes, d’âges et de mouvements), illustre bien la conception organique que se fait le pèlerinage de la société et de son ordre hiérarchique (conformément à la doctrine sociale de l’Église) aux antipodes d’une conception totalitaire, mécaniciste. Le rôle-pivot du chef de chapitre (qui a charge d’âmes) est à cet égard le rôle essentiel du pèlerinage (comme celui du chef de patrouille dans le scoutisme) entre les pèlerins et l’état-major qui oriente l’ensemble.

Enfin, autre héritage de la Cité catholique : le pèlerinage de chrétienté est une **œuvre auxiliaire**, qui se refuse, depuis son origine, à être un mouvement parmi les autres. Limitant son organisation, son encadrement et son *« suivi »* à sa seule finalité de pèlerinage de chrétienté, il est en revanche au service des mouvements, des partis, des organisations militantes, de tous ceux qui, dans le respect de la diversité des initiatives, ont le souci de la complémentarité des forces. *« Au-dessus des partis »*, par sa finalité temporelle et spirituelle, il propose, dans l’esprit de l’Amitié française, à tous ceux-là de venir se ressourcer, voire se réconcilier, dans

une marche de chrétienté où les partis disparaissent justement et se fondent pour trois jours dans le cadre des provinces et des chapitres locaux et familiaux qui reproduisent ou plutôt représentent (sous leurs bannières avec leurs saints patrons) des corps intermédiaires naturels (fondés sur la géographie et un réseau social : villes, paroisses…) où est exclu toute dialectique artificielle.

Cellule de base du pèlerinage, le chapitre est sensé reconstituer socialement, pour lui-même aussi, une micro-chrétienté (comme on dit analogiquement que la famille est une Église domestique). D'où l'importance d'éviter précisément (dans la mesure du possible) les regroupements unitaires par âges (à l'exception du *« chapitre enfants »* pour des raisons évidentes), par mouvements, par secteurs professionnels (selon l'expérience malheureuse aussi de l'Action catholique…) pour susciter la solidarité des générations, des classes sociales, etc…

C'est la chrétienté qui vient principalement spécifier notre pèlerinage. Si la tradition et la mission sont aussi des éléments essentiels, constitutifs de son être, ils peuvent en effet se retrouver dans d'autres pèlerinages qui ne sont pas de chrétienté. On voit mal en revanche comment un pèlerinage de chrétienté aujourd'hui, dans notre monde sécularisé et désorienté, pourrait ne pas être de tradition et de mission, de résistance et de reconquête...

III. TRADITION ET ÉGLISE

Né en 1982 dans une crise majeure de l'Église, le pèlerinage de chrétienté a été organisé par des **catholiques de tradition** (s'il est permis ce pléonasme) qui n'avaient pas besoin de *« mandat »* pour ce faire (et n'en demandaient pas), mais qui savaient (éclairés par des maîtres laïcs et religieux) ce qui dépendait d'eux et ce qui n'en dépendait pas. Dans la révolution culturelle qui touchait et que subit encore l'Église depuis le milieu du XXème siècle, ils faisaient leur ce résumé de Jean Madiran dans sa postface à la réédition de L'Hérésie du XXème siècle :

« *L'Église de Jésus-Christ est une, sainte, catholique et apostolique. À chaque époque. Cette apostolicité, cette catholicité, cette sainteté, cette unité animent ou désertent plus ou moins la structure de fondation divine sur laquelle repose temporellement sa continuité visible : la succession apostolique et la primauté du Siège romain. Cette succession, cette*

primauté ne sont pas exemptes de défaillances graves ; aujourd'hui universellement catastrophiques. Mais ce qu'elles font mal, ou ce qu'elles ne font pas, personne d'autre ne peut le faire à leur place. »

Membres de l'Église enseignée, il dépendait néanmoins de nous, avec les moyens du bord, dans le courant de résistance où nous nous trouvions, de **sauvegarder pour nous et nos enfants les points fixes du peuple chrétien : le missel, le catéchisme, la Bible**, qui fondent précisément le temporel chrétien. Nous refusions dans les nouveautés obligatoires, les armes par destination qu'elles constituaient objectivement (par leurs décrets ambigus et leurs interdictions corollaires) contre ce qui avait fait jusque-là la nourriture spirituelle et sacramentelle des fidèles, y compris des saints.

Comme Mgr Lefebvre et avec ses prêtres parmi d'autres, nous demandions respectueusement et légitimement qu'on nous laisse la faculté de ***« faire l'expérience de la tradition »***. Et quand cela nous était refusé, nous répondions : "Non licet ": ce n'est pas permis ! Non point par désobéissance obtuse, mais au contraire pour rappeler l'ordre, comme des (tout petits) disciples d'Antigone (ou plutôt de saint Thomas More) face au Créon ecclésial. Et nous passions outre, comme Jeanne d'Arc, en demandant en tant que laïcs, l'assistance spirituelle des prêtres qui comprenaient notre insurrection morale mais ne pouvaient, par leur état, organiser cette insurrection.

On retrouve ici la distinction du temporel et du spirituel très bien résumée encore par Jean Madiran :

« *1) D'une part, nous ne pouvons jamais, nous catholiques, avoir d'autres chefs religieux que le Pape, les évêques et les chefs nommés par eux. Quand ceux-ci s'abstiennent (en ne faisant rien contre la désintégration du catéchisme) ou bien commandent un péché (en imposant un faux catéchisme et un Évangile falsifié), c'est une catastrophe pour tous, il ne s'agit pas de s'en dissimuler l'étendue : mais aucun prêtre ne peut de lui-même les remplacer en tant que chefs religieux.*

2) D'autre part, au contraire, les pouvoirs temporels du laïcat chrétien demeurent ce qu'ils sont, en fait et en droit, quelles que soient les défaillances, les manœuvres ou les impostures de divers représentants de l'Église hiérarchique. Nous pouvons avoir des chefs laïcs, cela ne regarde que nous ; rien ne nous empêche, tout nous presse de créer, dans la mesure où nous en sommes capables, des autorités [des institutions] temporelles.

Elles n'ont bien sûr aucun pouvoir religieux…. » (Itinéraires, juillet 1969).
Ainsi, est né le pèlerinage de chrétienté, organisation temporelle, non pour prendre une décision religieuse, trancher les questions religieuses, mais pour **permettre aux fidèles laïcs de mieux survivre** dans la crise religieuse, de ne pas demeurer isolés dans le malheur, de mieux remplir spirituellement leurs tâches temporelles. En nous en remettant (aujourd'hui comme hier) pour le jugement souverain à la succession apostolique et à la primauté du Siège romain, nous refusons de nous séparer de l'Église, mais nous refusons dans le même temps, par droit naturel et surnaturel, de suivre ceux qui s'en séparent, quel que soit leur rang hiérarchique, en nous imposant une nouvelle messe, un nouveau catéchisme, une nouvelle Bible qui servent à interdire la messe, le catéchisme et la Bible de tradition.

Un tel pèlerinage, une telle organisation temporelle, a néanmoins **besoin de prêtres ? Assurément : comme aumôniers. Et non comme chefs**. Comme aumôniers pour distribuer les sacrements, pour éclairer, instruire et réconforter spirituellement nos pèlerins selon une autorité morale de conseil, de suppléance, mais qui ne peut prétendre à une autorité de décision, voire de juridiction, comme le curé dans sa paroisse ou l'évêque dans son diocèse...
Il faut redire en effet que le « traditionalisme » n'est pas un parti avec son chef ou ses chefs de file. Il n'est pas un groupement hiérarchisé avec ses curés parallèles, voire ses évêques parallèles, comme une Église particulière, parallèle, voire dissidente. La tradition étant une des sources constitutives de l'Église, **un pèlerinage de tradition ne peut être que d'Église**. Le catholicisme étant forcément traditionnel, la tradition ne peut que respecter la structure de l'Église visible (malgré ses défaillances) et se mêler (malgré ses résistances) à cette Église.
Aussi, dans cette révolution culturelle qu'a connu et connaît encore l'Église, s'est-il nécessairement constitué, dans l'Église, par suppléance (en dehors des rares paroisses traditionnelles), plusieurs demeures temporelles et spirituelles de la tradition, avec des prêtres et même des prieurés, mais sans se substituer néanmoins à la hiérarchie.

Il y a plusieurs demeures spécifiques de et dans la tradition (d'importance inégale), mais **il n'y a pas de monopole de la tradition,** sinon celui (aujourd'hui défaillant) de l'Église ! Dès le début, le pèlerinage a voulu coopérer avec toutes ces *« demeures »* particulières dans un **souci**

d’unité et de réconciliation pour le bien commun de la tradition et donc le bien commun de l’Église.
Pour cela, les chefs laïcs du pèlerinage, en tant que tels, malgré certaines dérives, se sont toujours voulus et se veulent **indépendants de toute société cléricale** (y compris de la Fraternité Saint Pie X et de la Fraternité Saint-Pierre). Sans nier pour autant les liens de reconnaissance et d’amitié envers l’une ou envers l’autre (comme envers d’autres communautés religieuses ou d’aumôniers en particulier).

Le pèlerinage, de par la liberté temporelle des laïcs, s’est toujours voulu un pont qu’il faut évidemment garnir de parapets. Il est **un ambassadeur et un avocat de la tradition auprès de la hiérarchie.**

IV. MISSION ET NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

Le pèlerinage de chrétienté est un pèlerinage missionnaire avant tout, comme cause exemplaire, par la vérité de son message, par la beauté de sa liturgie, par la bonté de ses mœurs, par l’illustration d’une chrétienté en marche, même si cela reste un microcosme. Mais enfin, il est malgré tout, **missionnaire par mode d’appel et d’efficience**, comme institution vivante et remarquable qui attire, forme, convertit puis envoie ses fidèles en mission dans le monde. Le bien demande en effet à se communiquer : il entraîne au bien. En termes imagés, *« le pélé, c’est une station-service qui distribue du carburant, et quel carburant ! »* Bref, le pèlerinage est missionnaire comme une ***« structure de bien »,*** le contraire de ce que Jean-Paul II appelle une « *structure de péché* »,
À ces autoroutes du mal que nous construit systématiquement la culture de mort, il convient d’opposer envers et contre tout, **jusqu’au témoignage du martyr s’il le faut**, les sentiers du bien et les structures de sainteté que balisent les béatitudes avec le Décalogue. C’est la **nouvelle évangélisation** face à la méta-tentation de la culture de mort qui conjugue toujours plus le péché d’Adam au pluriel : vouloir, comme des dieux, se donner à soi-même sa propre loi ! Mais l’erreur serait de réduire ces structures de bien à la seule morale en oubliant précisément la dimension politique de cette nouvelle évangélisation, indiquée aussi par Jean-Paul II.
« *Un régime absurde [pécheur] en sa structure, quelle que soit la vertu [morale] des citoyens et des gouvernants, risquera de manquer son but tout comme une mauvaise arme, même maniée par un homme adroit et bien*

intentionné, ne vaudra jamais une arme perfectionnée. », disait Louis Jugnet.
Si celui qui dit qu'il aime Dieu et n'aime pas son prochain est un menteur, celui qui dit qu'il aime son prochain et ne croit pas à la vertu politique est un impie auquel il manque la charité politique. Car « *de la forme donnée à la société dépend et découle le bien et le mal des âmes* » (Pie XII). Une des originalités de notre pèlerinage est son **souci fondamental de charité politique.** Certes, il veut être missionnaire par la réforme intérieure, (« commencer par soi »), mais il veut l'être aussi politiquement par la formation de ses pèlerins et de ses cadres qui agissent dans le monde. C'est aussi à cet égard **une école de formation au bien commun, une école de chefs.**

Si les structures de péché s'appuient sur la Révolution et une politique très efficace pour mener leur œuvre de mort en décuplant les péchés personnels, les structures de vertu et de bien comme le pèlerinage doivent s'appuyer sur la Contre-Révolution et une politique du bien commun pour décupler les vertus et rebâtir un temporel chrétien. Politique d'abord et primauté du spirituel ne s'opposent pas si l'on comprend qu'il y a un ordre réciproque à des niveaux différents et que la charité doit respirer par ses deux poumons moral et politique, leur union faisant la force du bien pour souffler sur le mal et le refouler.

Une chrétienté, en définitive, c'est la charité organisée de la morale à la politique, de la famille à la cité, pour qu'elle soit rayonnante et conquérante, avec la grâce de Dieu. Charité organisée : l'exemple vient de haut. Notre pèlerinage s'inspire de Notre Seigneur lui-même lors de la multiplication des pains. Devant cette foule nombreuse (cinq mille) dont il eut pitié, « *parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger* » (saint Marc), parce qu'ils avaient faim et soif, que fait Jésus ? : il ordonne de les faire tous asseoir *« par carrés de cent et cinquante ».* C'est comme une figure de nos chapitres. Il faut organiser notre charité, non seulement dans nos rassemblements, mais dans la société, pour mieux donner à manger le pain de vie, offrir à chacun le don du Christ... selon le but de la mission.

***

En guise de conclusion, je voudrais dire que le pèlerinage de chrétienté est désormais notre précieux bien commun à tous, un bien commun particulier

au service du bien commun national et ecclésial, temporel et surnaturel, de la société. II est aujourd'hui le plus grand pèlerinage à pied de France. II draine depuis sa naissance des dizaines de milliers de pèlerins et une jeunesse dont la ferveur et l'affluence sont forcément un gage d'espérance pour la première baptisée des nations, la fille aînée de l'Église.

Les enfants du début sont devenus à leur tour chefs de chapitre, de nombreuses vocations sont nées : la **"génération Chartres"** commence à produire ses fruits que d'aucuns voudraient voir plus visibles sans doute. A tort, car dans cet ordre-là, ce qui importe vraiment, comme dit Henri Pourrat, vient silencieusement et se lève dans les âmes pour n'apparaître que peu à peu. **Le rôle du pèlerinage de chrétienté est de semer, non de récolter**. En outre, modestement, s'il a permis beaucoup de conversions, il ne signe pas, comme dans un parti, ses réussites. Cela se passe entre Dieu et chacun dans le secret des consciences et n'est évidemment pas quantifiable en cartes d'adhésion, ni immédiatement productif.

Dieu aidant, le pèlerinage de chrétienté est devenu néanmoins un fer de lance de la tradition, « ***le symbole de la Chrétienté en France*** » (le Cardinal Gagnon en 1985), « ***notre Czestochowa national*** » (Dom Gérard en 1985).

L'appel de Chartres, c'est chaque année cette invitation tonique, de dimension nationale (et maintenant internationale) à une véritable reconquête spirituelle, pour nous- mêmes, nos familles, nos communautés, nos patries… au cœur de l'Église une, sainte, catholique, apostolique et romaine. C'est un **appel à remplir notre devoir de charité politique**, à nous mettre ardemment au service de l'instauration du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, en pleine fidélité avec l'encyclique de Pie XI (Quas Primas) sur le Christ-Roi, et l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église.

Qui dit bien commun dit communauté dans l'espace et dans le temps dont les chefs de chapitre sont les gardiens essentiels sous l'autorité distincte du Président et de l'Aumônier : *« Gardez le pèlerinage et le pèlerinage vous gardera ! »* Pour bien garder le pèlerinage, outre la pratique d'une **vie intérieure exigeante**, il faut avoir l'intelligence des trois grands principes développés ici et de leur harmonie. L'intelligence implique une certaine **souplesse dans la fidélité, la piété et l'audace**. *« Unité sur les choses*

nécessaires, liberté sur les choses qui ne le sont pas. Charité en toutes choses », disait saint Augustin.

En dépit des querelles byzantines qui trop souvent divisent notre famille, la concorde régnera toujours sur le pèlerinage si tous ses responsables comprennent qu'ils tissent non seulement une amitié au service du Vrai et du Beau mais **une amitié au service d'un Bien Commun qui les dépasse**. Si le Vrai (ou ce qui apparaît tel) peut parfois opposer — on veut souvent avoir raison contre l'autre, en termes dialectiques de camps opposés, sur des questions qui nous semblent nécessaires mais sont souvent d'ordre prudentiel —, le Bien est ce qui attire et réunit et permet souvent au vrai Vrai, si j'ose dire, d'assumer sa bonne place. Formons donc une véritable amitié au service du Bien Commun que constitue le pèlerinage de chrétienté. Et le reste viendra de surcroît... Avec la bienveillance de Notre-Dame de la Sainte Espérance.
Rémi Fontaine
(8 décembre 2001)



Église Notre-Dame de la Sainte Espérance,
Le Mesnil Saint Loup

ENGAGEMENTS DU PÈLERIN

- vivre la spiritualité du pèlerinage dans son chapitre,
- accueillir et soutenir les nouveaux pèlerins et les pèlerins isolés,
- marcher jusqu'au terme de l'étape, sauf motif sérieux,
- adopter **une tenue et une attitude correctes**, conformes à l'esprit du pèlerin : les vêtements indécents sont à proscrire, tout spécialement jupes et shorts très courts, ainsi que les débardeurs très décolletés ; les effets paramilitaires sont également prohibés.
  L'usage des drogues est strictement interdit. **La consommation d'alcool et de tabac est également interdite aux mineurs.** Il est demandé aux adultes de s'abstenir de fumer au sein de la colonne et de faire preuve, en ce domaine et en tout lieu, de modération et de discrétion.
- respecter la règle du silence, lorsqu'elle est demandée ; s'interdire l'usage du téléphone portable pendant la marche ; réduire le volume sonore des porte-voix….
- éviter tout gaspillage alimentaire et contribuer au maintien de la propreté : c'est un devoir élémentaire de ne pas jeter, sur l'itinéraire, bouteilles vides, papiers etc.
- apporter son aide aux équipes logistiques, selon leurs demandes, et respecter leurs consignes (notamment montage des tentes aux emplacements indiqués).

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT D'EXCLURE DU PELERINAGE TOUTE PERSONNE QUI NE RESPECTERAIT PAS CES CONSIGNES OU REFUSERAIT DE LES SUIVRE.





LES SYMBOLES AU PÈLERINAGE

Chers pèlerins,

Voici maintenant quelques heures que nous marchons.
En tête de chacun de nos chapitres, une croix portant sur sa branche transversale le nom d'un saint ou d'une sainte, d'un bienheureux, voire d'un personnage au nom prestigieux (Baudouin IV de Jérusalem, Tom Morel, Général de Sonis, Père Sevin…) connu pour ses fortes convictions religieuses et son intégrité intellectuelle et morale. À côté de cette croix, souvent, une bannière représentant ce même personnage avec parfois une devise, une prière…
Tout autour de nous, comme ce matin devant la cathédrale, des drapeaux aux couleurs d'un pays ou d'une région, avec parfois en surcharge l'insigne du Sacré Cœur et une devise, et toutes ces oriflammes dont l'étamine bleue ou blanche est parsemée de fleurs de lys d'or.
C'est beau, c'est émouvant… Mais tout cela a-t-il un sens ou n'est-ce que du folklore ?
Regardons-y de plus près.

I. UN SIGNE DE RALLIEMENT ET DE PIETE

Nos croix et nos bannières, outre le fait qu'elles sont un signe de ralliement pour les pèlerins (vous entendrez souvent dire *« serrez sur la bannière »*), sont aussi un signe d'identification pour les organisateurs du Pèlerinage *« voilà Sainte Claire qui arrive… nous sommes légèrement en avance sur l'horaire »*, ainsi qu'un témoignage pour toutes les personnes qui nous voient passer : *« c'est une manifestation ?, non c'est un pèlerinage… »*
Mais, c'est surtout un rappel du lien qui nous unit, autour de notre saint patron, et qui nous relie au ciel, d'où il nous écoute et d'où il nous protège.

Nos croix et nos bannières nous tracent le chemin vers le ciel. C'est pourquoi il est important pendant les 3 jours de pèlerinage de veiller à ce que bannières et croix, symboles de Jésus Christ et de ses saints et saintes, marchent devant le chapitre, ouvrant ainsi la route.
Ces drapeaux aux couleurs nationales (françaises, mais aussi étrangères) nous rappellent que notre pèlerinage de Chrétienté est international, qu'il est un lieu de rencontre amical entre peuples unis par une même foi et une même espérance ; les drapeaux régionaux nous disent que cette espérance s'incarne dans la vie des nations, leurs terroirs, leurs histoires et leurs coutumes….

II. UNE PROCLAMATION DE LA ROYAUTE SOCIALE DU CHRIST

Mais ce Sacré-Cœur, cette couronne d'épines sur le drapeau français, et cette devise *« Espoir et Salut de la France »*, n'est-ce pas sacrilège ? Est-il convenable de surcharger ainsi l'emblème de notre pays ?
En principe, non bien sûr !! Mais, quand il s'agit de la marque du *« Christ, Roi de l'Univers »*... !!
D'ailleurs cette idée n'est pas venue de l'un d'entre nous. Elle est la réponse à une demande pressante du Christ Lui-même.
Voyons cela.
Nous sommes en 1689, Louis XIV règne sur la France, mais les nuages s'amoncellent : quelques revers militaires, des hivers rudes qui entraînent de mauvaises récoltes… : le mécontentement gronde.
Dans son couvent, une religieuse reçoit depuis quinze ans la visite de Jésus. Elle s'appelle Marguerite-Marie Alacoque. Au cours d'apparitions successives, le Christ lui montre ses plaies, se plaint de l'ingratitude des hommes vis-à-vis de son Cœur transpercé et lui demande de répandre la dévotion à son Sacré-Cœur. Et puis, en cette année 1689 (retenez bien cette date) Il lui fait cette demande extraordinaire d'aller dire au Roi de France qu'Il souhaite que l'effigie de son Sacré-Cœur figure sur les drapeaux. Marguerite-Marie confiera cette demande à son confesseur, afin qu'il la transmette au confesseur du Roi, le Père Lachaise. On ne sait pas si le message parvint à Louis XIV car il n'y eut pas de suite.

La demande de Jésus fut renouvelée en 1917, auprès d'une jeune fille de Loublande (près de Cholet) appelée Claire Ferchaud. Le Christ lui demanda de faire apposer sur le drapeau français l'image de son Sacré-Cœur. Claire

transmit la demande au Président de la République, Raymond Poincaré, qui la reçut en audience. Mais il ne fit rien. Les principaux généraux des Armées françaises auxquels elle s'adressa alors, ne l'écoutèrent pas davantage. Cependant, des centaines de milliers de petits drapeaux tricolores portant l'insigne du Sacré-Cœur, avec la mention *« Cœur Sacré de Jésus, Espoir et Salut de la France »* furent confectionnés et portés par nos soldats… Il y eût de nombreux miracles… et ce fut la Victoire... ! »

III. UN TEMOIGNAGE DE NOTRE ABANDON A LA SAINTE PROVIDENCE

Quant aux oriflammes bleues et blanches surchargées d'un semis de fleurs de lys d'or…, elles nous rappellent que la France a une longue histoire (le drapeau fleurdelisé fut pendant plus de mille ans l'emblème de la Patrie) et que nous souhaitons nous souvenir de nos racines. Le Blanc et le Bleu sont les couleurs de la Vierge et le lys, symbole de pureté, sa fleur préférée, celle que le Christ choisit pour faire l'éloge de la confiance et de l'abandon à la Sainte Providence :
« *Observez les lys des champs comme ils poussent : ils ne peinent ni ne filent. Or je vous dis que Salomon, lui-même dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux... Cherchez d'abord le Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît. À chaque jour suffit sa peine* » (Mt VI, 28-34)

Chers pèlerins, toutes ces raisons ne sont-elles pas suffisantes pour arborer nos drapeaux et nos emblèmes ?
Prenons quelques instants en silence pour y réfléchir.

Bibliographie

- "Au plus fort de la tourmente…Claire Ferchaud " de Claude Mouton, éd. Résiac 1983. Commentant en 1936, la demande du Christ, Claire Ferchaud disait : « *Peindre son Cœur sur nos étendards, c'est dire au Christ : 'je crois en votre Puissance'* »



MOTU PROPRIO « SUMMORUM PONTIFICUM» : TRADITION

Du Souverain Pontife Benoît XVI sur l'usage de la Liturgie romaine antérieure à la réforme de 1970

« LES SOUVERAINS PONTIFES ont toujours veillé jusqu'à nos jours à ce que l'Église du Christ offre à la divine Majesté un culte digne, « à la louange et à la gloire de son nom » et « pour le bien de toute sa sainte Église ».

Depuis des temps immémoriaux et aussi à l'avenir, le principe à observer est que « chaque Église particulière doit être en accord avec l'Église universelle, non seulement quant à la doctrine de la foi et aux signes sacramentels, mais aussi quant aux usages reçus universellement de la tradition apostolique ininterrompue, qui sont à observer non seulement pour éviter des erreurs, mais pour transmettre l'intégrité de la foi, parce que la "lex orandi" de l'Église correspond à sa "lex credendi". »

Parmi les Pontifes qui ont eu ce soin se distingue le nom de saint Grégoire le Grand qui fut attentif à transmettre aux nouveaux peuples de l'Europe tant la foi catholique que les trésors du culte et de la culture accumulés par les Romains au cours des siècles précédents.

Il ordonna de déterminer et de conserver la forme de la liturgie sacrée, aussi bien du Sacrifice de la Messe que de l'Office divin, telle qu'elle était célébrée à Rome. Il encouragea vivement les moines et les moniales qui, vivant sous la Règle de saint Benoît, firent partout resplendir par leur vie, en même temps que l'annonce de l'Évangile, cette très salutaire manière de

vivre de la Règle, *« à ne rien mettre au-dessus de l'œuvre de Dieu »* (chap. 43). Ainsi, la liturgie selon les coutumes de Rome féconda non seulement la foi et la piété mais aussi la culture de nombreux peuples. C'est un fait en tout cas que la liturgie latine de l'Église sous ses diverses formes, au cours des siècles de l'ère chrétienne, a été un stimulant pour la vie spirituelle d'innombrables saints et qu'elle a affermi beaucoup de peuples par la religion et fécondé leur piété.

Au cours des siècles, beaucoup d'autres Pontifes romains se sont particulièrement employés à ce que la liturgie accomplisse plus efficacement cette tâche ; parmi eux se distingue Saint Pie V, qui, avec un grand zèle pastoral, suivant l'exhortation du Concile de Trente, renouvela tout le culte de l'Église, fit éditer des livres liturgiques corrigés et réformés selon la volonté des Pères, et les donna à l'Église latine pour son usage.
Parmi les livres liturgiques du Rite romain, la première place revient évidemment au Missel romain, qui se répandit dans la ville de Rome puis, les siècles suivants, prit peu à peu des formes qui ont des similitudes avec la forme en vigueur dans les générations récentes.

C'est le même objectif qu'ont poursuivi les Pontifes romains au cours des siècles suivants en assurant la mise à jour des rites et des livres liturgiques ou en les précisant, et ensuite, depuis le début de ce siècle, en entreprenant une réforme plus générale. Ainsi firent mes prédécesseurs Clément VIII, Urbain VIII, Saint Pie X, Benoît XV et le bienheureux Jean XXIII.
Plus récemment, le Concile Vatican II exprima le désir que l'observance et le respect dus au culte divin soient de nouveau réformés et adaptés aux nécessités de notre temps. Poussé par ce désir, mon prédécesseur le Souverain Pontife Paul VI approuva en 1970 des livres liturgiques restaurés et partiellement rénovés de l'Église latine ; ceux-ci, traduits partout dans le monde en de nombreuses langues modernes, ont été accueillis avec plaisir par les Évêques comme par les prêtres et les fidèles. Jean-Paul II reconnut la troisième édition type du Missel romain. Ainsi, les Pontifes romains se sont employés à ce que *« cet édifice liturgique, pour ainsi dire, […] apparaisse de nouveau dans la splendeur de sa dignité et de son harmonie»*.

Dans certaines régions, toutefois, de nombreux fidèles se sont attachés et continuent à être attachés avec un tel amour et une telle passion aux formes liturgiques précédentes, qui avaient profondément imprégné leur culture et

leur esprit, que le Souverain Pontife Jean-Paul II, poussé par la sollicitude pastorale pour ces fidèles, accorda en 1984, par un indult spécial « *Quattuor abhinc annos* » de la Congrégation pour le Culte divin, la faculté d'utiliser le Missel romain publié en 1962 par Jean XXIII ; puis de nouveau en 1988, par la lettre apostolique *"Ecclesia Dei"* en forme de motu proprio, Jean-Paul II exhorta les Évêques à utiliser largement et généreusement cette faculté en faveur de tous les fidèles qui en feraient la demande.

Les prières instantes de ces fidèles ayant déjà été longuement pesées par mon prédécesseur Jean-Paul II, ayant moi-même entendu les Pères Cardinaux au consistoire qui s'est tenu le 23 mars 2006, tout bien considéré, après avoir invoqué l'Esprit Saint et l'aide de Dieu, par la présente Lettre apostolique je DÉCIDE ce qui suit :

Art. 1. Le Missel romain promulgué par Paul VI est l'expression ordinaire de la *"lex orandi"* de l'Église catholique de rite latin. Le Missel romain promulgué par S. Pie V et réédité par le Bx. Jean XXIII doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même *"lex orandi"* de l'Église et être honoré en raison de son usage vénérable et antique. Ces deux expressions de la *"lex orandi"* de l'Église n'induisent aucune division de la *"lex credendi"* de l'Église ; ce sont en effet deux mises en œuvre de l'unique rite romain.

Il est donc permis de célébrer le Sacrifice de la Messe suivant l'édition type du Missel romain promulgué par le Bienheureux. Jean XXIII en 1962 et jamais abrogé, en tant que forme extraordinaire de la Liturgie de l'Église. Mais les conditions établies par les documents précédents *"Quattuor abhinc annos"* et *"Ecclesia Dei"* pour l'usage de ce Missel sont remplacées par ce qui suit :

Art. 2. Aux Messes célébrées sans peuple, tout prêtre catholique de rite latin, qu'il soit séculier ou religieux, peut utiliser le Missel romain publié en 1962 par le bienheureux Pape Jean XXIII ou le Missel romain promulgué en 1970 par le Souverain Pontife Paul VI, et cela quel que soit le jour, sauf le Triduum sacré. Pour célébrer ainsi selon l'un ou l'autre Missel, le prêtre n'a besoin d'aucune autorisation, ni du Siège apostolique ni de son Ordinaire.

Art. 3. Si des communautés d'Instituts de vie consacrée et de Sociétés de vie apostolique de droit pontifical ou de droit diocésain désirent, pour la célébration conventuelle ou «communautaire », célébrer dans leurs oratoires propres la Messe selon l'édition du Missel romain promulgué en 1962, cela leur est permis. Si une communauté particulière ou tout l'Institut ou Société veut avoir de telles célébrations souvent ou habituellement ou de façon permanente, cette façon de faire doit être déterminée par les Supérieurs majeurs selon les règles du droit et les lois et statuts particuliers.

Art. 4. Aux célébrations de la Messe dont il est question ci-dessus à l'art. 2 peuvent être admis, en observant les règles du droit, des fidèles qui le demandent spontanément.

Art. 5.

§ 1. Dans les paroisses où il existe un groupe stable de fidèles attachés à la tradition liturgique antérieure, le curé accueillera volontiers leur demande de célébrer la Messe selon le rite du Missel romain édité en 1962. Il appréciera lui-même ce qui convient pour le bien de ces fidèles en harmonie avec la sollicitude pastorale de la paroisse, sous le gouvernement de l'Évêque selon les normes du canon 392, en évitant la discorde et en favorisant l'unité de toute l'Église.

§ 2. La célébration selon le Missel du bienheureux Jean XXIII peut avoir lieu les jours ordinaires ; mais les dimanches et les jours de fêtes, une Messe sous cette forme peut aussi être célébrée.

§ 3. Le curé peut aussi autoriser aux fidèles ou au prêtre qui le demandent, la célébration sous cette forme extraordinaire dans des cas particuliers comme des mariages, des obsèques ou des célébrations occasionnelles, par exemple des pèlerinages.

§ 4. Les prêtres utilisant le Missel du bienheureux Jean XXIII doivent être idoines et non empêchés par le droit.

§ 5. Dans les églises qui ne sont ni paroissiales ni conventuelles, il appartient au Recteur de l'église d'autoriser ce qui est indiqué ci-dessus.

Art. 6. Dans les Messes selon le Missel du Bx. Jean XXIII célébrées avec le peuple, les lectures peuvent aussi être proclamées en langue vernaculaire, utilisant des éditions reconnues par le Siège apostolique.

Art. 7. Si un groupe de fidèles laïcs, dont il est question à l'article 5 § 1, n'obtient pas du curé ce qu'ils lui ont demandé, ils en informeront l'Évêque diocésain. L'Évêque est instamment prié d'exaucer leur désir. S'il ne peut

pas pourvoir à cette forme de célébration, il en sera référé à la Commission pontificale *"Ecclesia Dei»*.

Art. 8. L'Évêque qui souhaite pourvoir à une telle demande de fidèles laïcs, mais qui, pour différentes raisons, en est empêché, peut en référer à la Commission pontificale *"Ecclesia Dei"*, qui lui fournira conseil et aide.

Art. 9.

§ 1. De même, le curé, tout bien considéré, peut concéder l'utilisation du rituel ancien pour l'administration des sacrements du Baptême, du Mariage, de la Pénitence et de l'Onction des Malades, s'il juge que le bien des âmes le réclame.

§ 2. Aux Ordinaires est accordée la faculté de célébrer le sacrement de la Confirmation en utilisant le Pontifical romain ancien, s'il juge que le bien des âmes le réclame.

§ 3. Tout clerc dans les ordres sacrés a le droit d'utiliser aussi le Bréviaire romain promulgué par le bx Pape Jean XXIII en 1962.

Art. 10. S'il le juge opportun, l'Ordinaire du lieu a le droit d'ériger une paroisse personnelle au titre du canon 518, pour les célébrations selon la forme ancienne du rite romain, ou de nommer soit un recteur soit un chapelain, en observant les règles du droit.

Art. 11. La Commission pontificale *"Ecclesia Dei"* érigée par le Pape Jean-Paul II en 1988, continue à exercer sa mission.
Cette commission aura la forme, la charge et les normes que le Pontife romain lui-même voudra lui attribuer.

Art. 12. Cette commission, outre les facultés dont elle jouit déjà, exercera l'autorité du Saint-Siège, veillant à l'observance et à l'application de ces dispositions.

Tout ce que j'ai établi par la présente Lettre apostolique en forme de Motu proprio, j'ordonne que cela ait une valeur pleine et stable, et soit observé à compter du 14 septembre de cette année, nonobstant toutes choses contraires.
Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 7 juillet de l'an du Seigneur 2007, en la troisième année de mon pontificat. BENEDICTUS Pp. XVI, Benoît XVI



L'AUTORITÉ DANS LA SAGESSE ET L'AMOUR

Pie XII aux Jeunes Époux…

L'AUTORITE EFFICACE.

L'exercice normal de l'autorité ne dépend pas seulement de ceux qui doivent obéir, mais aussi, dans une large mesure, de ceux qui ont à commander. En d'autres termes : autre chose est le droit à détenir l'autorité, le droit de donner des ordres, et autre chose la **supériorité morale qui constitue et rehausse l'autorité effective,** opérante, efficace, qui réussit à s'imposer aux autres **et obtient de fait l'obéissance.**

Le premier droit vous est conféré par Dieu lui-même, dans l'acte même qui vous rend père et mère ; la seconde, prérogative, il faut **l'acquérir et la conserver** ; elle peut se perdre comme elle peut s'accroître. Or le droit de commander à vos enfants obtiendra d'eux bien peu de chose, s'il n'est accompagné de ce pouvoir et de cette autorité personnelle sur eux, qui vous assurera une obéissance réelle.

Comment, par quel art savant, pourrez-vous donc acquérir, conserver et faire grandir un tel **pouvoir moral ?**

Dieu accorde à certains **le don naturel de commandement**, le don de **savoir imposer à autrui sa propre volonté**. C'est un don précieux : réside-t-il tout entier dans l'esprit, ou en grande partie dans la personne, le comportement, la parole, le regard, le visage ? Il est souvent difficile de le

dire. Si vous le possédez, n'en abusez pas dans vos rapports avec vos enfants : vous risqueriez d'emprisonner leur âme dans la crainte, d'en faire des esclaves et non des fils aimants. **Tempérez cette force par l'effusion d'un amour** qui réponde à leur affection, par une bonté douce, patiente, empressée, encourageante. Écoutez le grand apôtre Saint Paul qui vous exhorte : *« Pères, ne provoquez pas vos enfants à la colère, de peur qu'ils ne perdent courage ».* Parents, souvenez-vous que la rigueur mérite un éloge seulement lorsque le cœur est doux.

LA MAITRISE DE SOI

Joindre la douceur à l'autorité, c'est vaincre et triompher dans cette lutte où vous engage votre rôle de parent. Du reste, pour tous ceux qui commandent, la condition fondamentale d'une maîtrise bienfaisante sur la volonté d'autrui, c'est **la maîtrise sur soi-même**, sur ses propres passions et impressions.

Une **autorité,** quelle qu'elle soit, n'est forte et respectée que lorsque les esprits des sujets la sentent **dirigée** dans ses mouvements **par la raison**, par **la foi**, par **le sentiment du devoir** : car alors, les sujets sentent pareillement que leur devoir doit répondre à celui de l'autorité.

Si les ordres que vous donnerez à vos enfants, si les réprimandes que vous leur adresserez, procèdent des impressions du moment, de mouvements d'impatience, d'imaginations ou de sentiments aveugles ou irréfléchis, ces **ordres** ne pourront qu'être, la plupart du temps, **arbitraires, incohérents, peut-être même injustes et inopportuns.** Aujourd'hui vous serez pour ces pauvres petits d'une exigence déraisonnable, d'une sévérité inexorable ; demain, vous laisserez tout passer. Vous commencerez par leur refuser un rien, et le moment d'après, fatigués de leurs pleurs ou de leur bouderie, vous le leur accorderez avec des démonstrations de tendresse, pressés d'en finir une bonne fois avec une scène qui vous irrite les nerfs.

Pourquoi donc ne savez-vous pas dominer les mouvements de votre humeur, mettre un frein à votre fantaisie, vous conduire vous-mêmes alors que vous entreprenez de conduire vos enfants ? Si, à un moment donné, vous croyez ne pas vous sentir parfaitement maîtres de vous-mêmes, remettez à un moment meilleur la réprimande que vous voulez faire, la punition que vous pensez devoir infliger. Dans la **fermeté paisible et**

tranquille de votre esprit, votre parole et le châtiment trouveront une tout autre efficacité, **plus de pouvoir éducateur et plus d'autorité**, que n'en sauraient avoir les éclats d'une passion mal dominée.

CE QUI AMOINDRIT L'AUTORITE

Gardez-vous donc de tout ce qui pourrait amoindrir votre autorité auprès d'eux. Gardez-vous de gaspiller cette autorité en les habituant à de **continuelles, insistantes recommandations et observations** qui finissent par les lasser ; ils feront la sourde oreille et n'y attacheront plus aucune importance.

Gardez-vous de jouer ou de tromper vos enfants avec des **raisons ou explications fallacieuses et sans consistance**, données au petit bonheur, pour vous tirer d'embarras et vous débarrasser de questions importunes. S'il ne vous paraît pas bon de leur donner les vraies raisons d'un ordre, mieux vaudra faire appel à leur confiance en vous, à leur amour pour vous.

Ne faussez pas la vérité, au besoin taisez-la ; vous ne soupçonnez peut-être même pas quels troubles et quelles crises peuvent naître dans ces petites âmes le jour où elles viendront à constater qu'on a abusé de leur naturelle crédulité.

Gardez-vous aussi de laisser transparaître le moindre **signe de désunion entre vous,** la moindre différence entre vous dans la façon de traiter vos enfants ; ils s'apercevraient bien vite qu'ils peuvent se servir de l'autorité de la mère contre celle du père, ou du père contre la mère, et ils résisteraient difficilement à la tentation d'employer cette divergence à satisfaire toutes leurs fantaisies.

Gardez-vous enfin d'attendre que vos enfants aient grandi en âge pour exercer sur eux une autorité, bonne et calme, mais en même temps ferme et nette, qui ne cède à aucune scène de larmes ou de colère.

AUTORITE NEE DE L'AMOUR

Ce sera une **autorité sans faiblesse** que la vôtre, mais une autorité **née de l'amour**, toute imprégnée et soutenue par l'amour. Soyez les premiers maîtres et les premiers amis de vos enfants. Si vraiment c'est l'amour paternel et maternel qui inspire vos ordres –un amour chrétien à tous égards et non une complaisance égoïste plus ou moins inconsciente -, vos enfants

en seront touchés et ils lui répondront au fond de leur âme sans que vous ayez besoin de beaucoup de paroles : car **le langage de l'amour est plus éloquent par le silence de l'action** que par les accents des lèvres.

Mille petits signes, une inflexion de voix, un geste imperceptible, une légère expression du visage, un signe d'approbation leur découvriront, mieux que toutes les protestations, quelle affection inspire une défense qui les afflige, **quelle bienveillance se cache dans une recommandation** qui les ennuie : alors la parole de l'autorité apparaîtra à leur cœur non comme un fardeau pesant ou un joug odieux qu'il faut secouer le plus tôt possible, mais bien comme la suprême manifestation de votre amour.

L'EXEMPLE

Et l'amour, ne s'accompagnera-t-il pas de l'exemple ? Comment les enfants, naturellement prompts à imiter, pourraient-ils apprendre à obéir s'ils voient en toute occasion leur mère ne faire aucun cas des ordres de leur père ou même se plaindre de lui ? S'ils n'entendent, entre les murs de la maison, que critiques irrespectueuses de toute autorité ? S'ils remarquent que leurs parents sont les premiers à ne pas **accomplir les commandements de Dieu et de l'Église ?**

Faites qu'ils aient au contraire sous les yeux un père et une mère, qui dans leur façon de parler et d'agir, donnent l'exemple du **respect des autorités légitimes,** de la **fidélité constante aux propres devoirs.** Un exemple si édifiant leur apprendra, plus utilement que la plus étudiée des exhortations, ce qu'est la véritable **obéissance chrétienne** et comment ils devront la pratiquer eux-mêmes envers leurs parents.

Soyez persuadés, chers nouveaux époux, que **le bon exemple est le plus précieux patrimoine que vous puissiez donner et léguer à vos enfants**. C'est la vision ineffaçable d'un trésor d'œuvres et de faits, de paroles et de conseils, d'actes pieux et de démarches vertueuses, qui restera toujours vivante, imprimée dans leur mémoire et leur esprit, comme un des **souvenirs** les plus émouvants et les plus chers, qui rappellera et ressuscitera pour eux vos personnes **aux heures de doute et d'hésitation entre le bien et le mal, entre le danger et la victoire.**

Aux heures troubles, quand le ciel s'assombrira, vous leur réapparaîtrez comme à un horizon lumineux qui éclairera et dirigera leur chemin grâce au

chemin déjà fait par vous, parcouru dans ce travail et ces peines qui sont le prix du bonheur d'ici-bas et du ciel.

Est-ce là un rêve ? Non ! **La vie** que vous commencez avec votre nouvelle famille n'est pas un rêve : c'est un sentier où vous marchez, investis d'une dignité et d'une autorité qui veulent être **une école et un apprentissage pour les enfants** de votre sang qui y marcheront après vous.

Que le Père céleste, qui, en vous appelant à participer à la grandeur de sa paternité, vous à communiqué aussi son autorité, daigne vous accorder de l'exercer, à son imitation, dans la sagesse et l'amour !





LA COMMUNICATION DANS LE COUPLE

Le dialogue est nécessaire pendant toute la durée du mariage. Savoir écouter, mais également parler à l'autre est un élément essentiel d'un mariage qui dure.

I. LE DEFAUT DE COMMUNICATION, CAUSE PRINCIPALE D'ECHEC

À la question : « Pourquoi notre mariage a-t-il échoué ? » **83%** des couples séparés répondent « Mauvaise communication ». **Un foyer est en état de crise quand les époux n'arrivent plus à communiquer**. Il est donc de la plus haute importance de savoir ce qu'est une bonne communication dans le couple. Nous n'avons pas la prétention de traiter d'un si vaste sujet en un seul article, mais nous voudrions donner aujourd'hui quelques pistes basiques.

Le but de la communication en couple, c'est de permettre la croissance de l'intimité entre les époux, pour arriver autant que possible à la communion des personnes. **Communiquer en couple, c'est alternativement parler à son conjoint et écouter à son tour**. Cela peut paraître une lapalissade !

II. APPRENDRE A ECOUTER SANS INTERROMPRE

Et pourtant statistiquement, combien de temps sommes-nous capables d'écouter un interlocuteur sans le couper pour placer nos propres idées ? La réponse, consternante, est : **17 secondes** en moyenne.

Faites le test, amusez-vous à chronométrer deux personnes en train de discuter. À moins d'avoir appris les secrets d'une saine communication, ou d'avoir un tempérament qui soit très accommodant, **on n'écoute l'autre**

que pour préparer les arguments contraires et on l'interrompt avant 17 secondes, avant qu'il ait pu expliquer convenablement sa pensée profonde.

Une bonne conversation n'est pas une joute oratoire ! Il faut donc **apprendre à écouter sans interrompre** ; mais il faut aller plus loin et s'entraîner à pratiquer **une écoute active**, qui manifeste, par l'attitude générale, par les traits du visage, l'intérêt que nous portons au sujet de la discussion. Nous devons aussi **demander des précisions**, nous assurer que nous avons bien compris en reformulant les propos de l'autre, qui confirmera que telle est bien sa pensée.

Notre conjoint mérite toute notre attention et notre bienveillance quand il s'adresse à nous. Savoir écouter est donc essentiel.

III. SAVOIR PARLER A L'AUTRE

Il faut ensuite **parler à son tour**, répondre à notre interlocuteur : savoir parler **de ce que nous pensons, de ce que nous ressentons, de ce que nous souhaitons,** voilà qui n'est pas aisé pour tout le monde. La pudeur paralyse parfois certains qui n'ont jamais appris à parler d'eux-mêmes et cela est très dommageable pour la relation du couple. « *Un couple qui ne se parle pas est un couple en danger* » ; ne l'oublions pas ! **Ce n'est pas en se taisant que les problèmes seront résolus**.

IV. PENDANT LE TEMPS DES FIANÇAILLES

L'idéal est donc d'**apprendre à communiquer** correctement pendant le temps des fiançailles.

De quoi faut-il donc se parler ? Il faut parler :

- du passé, de sa famille, du futur,
- des convictions auxquelles on tient, des lignes de conduites auxquelles on ne renoncera pas, des exigences de vie que l'on s'impose et que l'on voudrait partager,
- des convictions religieuses, de Dieu,
- des enfants à venir.

La joie des fiancés est de se parler. Ce domaine est le leur et ils n'ont d'ailleurs que celui-là.

V. CONTINUER UNE FOIS MARIES

Mais attention, il faudra continuer une fois mariés **à se ménager régulièrement de vrais temps de dialogue réconfortant**, où nous nous parlons de ce qui est essentiel pour chacun. Il apparaît trop souvent que les fiancés qui aimaient tant passer des heures à discuter, oublient après le mariage que **ces temps de dialogues doivent se poursuivre.**

Car, lorsque les relations conjugales s'installent, c'est fréquemment au détriment des temps de véritables échanges verbaux et cela est un tort. La communication des corps est certes importante, mais elle ne remplace pas les échanges d'une communication orale, confiante et enrichissante.

Nous imaginons parfois qu'au bout de quelque temps de vie commune, nous sommes capables de nous comprendre à demi-mot. Cela est un leurre ou plutôt cela n'arrive que de manière très ponctuelle, à cause des différences de perception entre homme et femme, des différences de logique et de jugement, des différences d'expression … A cela se rajoutent les différences de tempéraments, les différences d'habitudes familiales antérieures. Tout cela constitue des difficultés réelles à une communication aisée. L'homme est d'ailleurs malhabile à parler de lui. **Mais, si nous avons le désir de faire croître l'intimité en nous, il faut apprendre l'art de l'autorévélation.**

L'intimité dans le couple est source de grande joie, d'une véritable complicité entre les époux. Elle est le fruit de beaucoup de travail de la part de chacun pour apprendre à mieux communiquer. Et si nous sommes convaincus qu'il faut apprendre cet art, nous serons bien récompensés de nos efforts. Car, Saint Thomas d'Aquin n'hésite pas à écrire que cette communion de personnes dans le mariage est « *un avant-goût du Ciel* ».

Extrait d'un article paru dans "L'Homme nouveau", n°1508, du 31 décembre 2011, de Marc et Maryvonne PIERRE, animateurs des sessions sur les thèmes du mariage, des relations au sein du couple et de la famille et de l'éducation. (Association "Croître et progresser ensemble, Notre-Dame de Cana").

(Avec l'autorisation des auteurs et du journal "l'Homme Nouveau". Les sous-titres sont de Notre-Dame de Chrétienté).

Pour tous renseignements concernant les futures sessions, contacter les animateurs au 04 74 35 04 92 ou 06 03 28 96 82, courriel : pierredouvres@club-internet.fr.

Les erreurs contemporaines en matière d'éducation

I. Éduquer, c'est conduire vers une realite qui fait grandir

Benoît XVI l'affirme : « *L'éducation est l'aventure la plus fascinante et difficile de la vie* ». Quelle plus noble tâche en effet ? Elle consiste à **porter la personne humaine vers sa perfection**, son développement intégral. Elle est l'action menée pour **épanouir les potentialités** d'un enfant ou d'un adolescent. Elle est de la **responsabilité des parents**, puis, à titre auxiliaire des professeurs et autres éducateurs.

Mais quelle œuvre délicate ! L'éducateur n'est pas comme l'artisan qui façonne une matière inerte ; son ouvrage touche à l'âme de la personne. « *Un enfant, c'est d'abord une âme.* », aimait à répéter André Charlier. **Si l'éducateur perd de vue cette réalité, il risque de tomber dans des erreurs dévastatrices pour ceux qui lui sont confiés**. Il ne saura pas conduire l'enfant vers le Vrai, le Bien, le Beau. Il l'emprisonnera au contraire dans le champ rétréci de sa vision de l'homme.

Or précisément, **le sens profond de l'éducation est souvent ignoré par les éducateurs**. La **première erreur** en la matière est certainement l'ignorance de l'enjeu véritable de l'éducation.

Benoît XVI donne de l'éducation cette définition : *« Éduquer – du latin educere – signifie conduire hors de soi pour introduire à une réalité, vers une plénitude qui fait grandir la personne ».*

II. La non-directivite, en matiere d'education, produit l'absence de reperes et conduit a l'auto education

De cette définition de l'éducation, il découle que **l'éducation suppose une relation dans laquelle celui qui est éduqué doit se laisser conduire, guider par celui qui a la responsabilité d'éducateur.**

1. La non-directivité :

La tentation est grande, par **lâcheté**, f**atigue**, **démission** devant les difficultés, ou encore par **laxisme moral**, de **ne pas assumer** cette responsabilité et de céder à la non-directivité à l'égard de l'enfant. **Cette démission est toujours désastreuse.** Elle conduit à ne pas agir en adulte à

l’égard de l’enfant, à le traiter comme un égal, voire à se laisser mener par l’enfant.

L’absence d’autorité de la part des parents ou des maîtres abandonne l’enfant à ses **caprices,** ce qui l’enferme sur lui-même et l’empêche de grandir et de mûrir. **Le manque de directivité produit l’absence de repères.**

Le refus de punir empêche l’enfant d’accéder progressivement au sens de ses responsabilités. **La non-directivité conduit l’enfant à la mollesse et à l’absence de volonté**.

2. L’auto-éducation :

Le corollaire de la non-directivité est l’auto-éducation. Quand l’autorité de l’éducateur ne s’exerce plus, ou vacille, l’enfant prend lui-même les commandes de la situation. Cela le conduit à **multiplier des expériences** dont il est sensé tirer ses propres enseignements.

En agissant ainsi, sans la sagesse qui découle de l’expérience, **l’enfant avance en aveugle** dans la vie et se trouve à la merci de bien des écueils. Livré à lui-même alors qu’il n’a pas encore de maturité, il tombe dans des **pièges** où il peut très gravement s’abîmer, en particulier à l’âge de l’adolescence.

L’auto-éducation est, hélas, souvent prônée comme **un idéal** par les nouvelles formes de **pédagogisme** qui dérivent de l’esprit « soixante-huitard » de **contestation de l’autorité**. Dans ce système, la conception traditionnelle de l’éducation est perçue comme une **aliénation** dont l’homme doit être délivré. L’homme ne doit être débiteur envers personne d’autre que lui-même. Il ne doit avoir **ni Dieu ni Maître.** Il doit secouer les chaînes de l’autorité. Il ne connaît pas de frontière nette entre le Bien et le Mal mais s’abandonne à ses instincts, à ses caprices, ou encore aux influences souvent pernicieuses qu’il rencontre autour de lui. **L’enfant grandit sans tuteur et devient un invertébré ou un sauvageon, dont la liberté s’exprime de façon anarchique**. Tout part de l’enfant, qui expérimente tout, pour découvrir le monde.

III. NON-DIRECTIVITE ET AUTO-EDUCATION FONT DES RAVAGES A L'ECOLE

Non-directivité et auto-éducation font particulièrement leurs **ravages à l'école**. Il s'agit pour ainsi dire de **connaître avant même que d'avoir appris**.

L'approche « globale » de **la lecture** est un refus de l'apprentissage rigoureux de l'analyse ; au lieu de reconnaître les sons et les lettres, dans un labeur patient, il faut d'emblée franchir les étapes pour accéder à la reconnaissance visuelle des mots ; l'enfant aura ainsi rapidement l'illusion de savoir, mais ce savoir sera creux, il ne maîtrisera pas réellement **le langage** ; or le développement de la pensée est impossible sans l'instrument du langage. **L'appauvrissement du langage est une privation pour l'intelligence et la réflexion.**

Le même processus s'observe dans d'autres matières fondamentales. Les **mathématiques** modernes considèrent d'emblée des ensembles complexes alors que les calculs élémentaires sont mal maîtrisés. L**'histoire** n'est plus enseignée de manière chronologique, selon la rigueur de l'observation du déroulement des faits, mais elle est enseignée de manière thématique, de sorte que la subjectivité prend souvent le pas sur la vérité historique, et que sont fournies des grilles de lecture de l'histoire conformes à l'idéologie ambiante.

* * *

Toutes ces dérives appellent les parents à la vigilance. Premiers et principaux éducateurs de leurs enfants, ils doivent **se garder des erreurs** du temps en matière d'éducation, afin de ne pas y succomber **eux-mêmes**. Ils doivent également **ne pas faire une confiance aveugle aux institutions** qui interviennent auprès de leurs enfants, en particulier l'école, mais **garder le contrôle** de l'éducation de leurs enfants dont ils sont responsables devant Dieu, et s'il le faut, prendre les **décisions courageuses** qui s'imposent pour le bien de leurs enfants.

Les familles sont de plus en plus nombreuses à prendre conscience des graves dérives en cette matière et à s'impliquer ensemble pour y remédier. Elles le font en particulier par la **fondation d'écoles authentiquement**

catholiques et **entièrement libres** qui sont une réponse à l'urgence éducative de notre temps.

Bibliographie :

- « Lettre au diocèse de Rome sur le devoir urgent de la formation des nouvelles générations », Benoit XVI, 21 janvier 2008
- « Éduquer les jeunes à la justice et à la paix », Benoit XVI, Message pour la journée mondiale de la paix, 8 décembre 2011
- « Les neuf fondamentaux de l'éducation », tomes 1 et 2, Père Yannik Bonnet, Presses de la Renaissance, 2009





DÉCLARATION SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE
« GRAVISSIMUM EDUCATIONIS MOMENTUM »

Du Concile Vatican II (28 octobre 1965)

Extraits

PREAMBULE

L'extrême importance de l'éducation dans la vie de l'homme… [est] pour le Concile œcuménique l'objet d'une réflexion attentive. L'Église a un rôle à jouer dans le progrès et le développement de l'éducation. C'est pourquoi le Concile proclame certains **principes fondamentaux de l'éducation chrétienne**, spécialement en ce qui touche la vie scolaire. (1)

I. DROIT UNIVERSEL A L'EDUCATION

Le but que poursuit **la véritable éducation** est de **former la personne** humaine dans la perspective de **sa fin la plus haute** et du **bien des groupes** dont l'homme est membre et au service desquels s'exercera son activité d'adulte.

Le Concile proclame **le droit** pour les enfants et les jeunes gens d'être incités à apprécier sainement **les valeurs morales** avec une **conscience droite**… et à **connaître et aimer Dieu** plus parfaitement. Il exhorte les fils de l'Église à travailler généreusement dans tous les secteurs de l'éducation.

II. L'EDUCATION CHRETIENNE

Le Concile rappelle aux pasteurs des âmes le grave devoir qui est le leur de **tout faire** pour que **tous les fidèles** bénéficient d'une **éducation chrétienne**, surtout les jeunes, qui sont l'espérance de l'Église.

III. LES RESPONSABLES DE L'EDUCATION

- **Les parents**, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs **premiers et principaux éducateurs**. C'est aux parents de **créer une atmosphère familiale**, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, telle qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale, de leurs enfants. La famille est donc la première école des vertus sociales nécessaires à toute société.
- La tâche de dispenser l'éducation, qui revient en premier lieu à la famille, requiert **l'aide de toute la société**. Des responsabilités et des droits précis reviennent à la société civile en tant qu'il lui appartient **d'organiser ce qui est nécessaire au bien commun temporel**. Elle **garantit les devoirs et les droits des parents** et des autres personnes qui jouent un rôle dans l'éducation ; elle leur fournit son aide dans ce but. Selon le **principe de subsidiarité**, en cas de défaillance des parents ou, à défaut d'initiative d'autres groupements, c'est à la société civile, compte tenu cependant des désirs des parents, d'assurer l'éducation…
- Les tâches éducatives concernent enfin l'**Église** : non seulement parce qu'il faut lui reconnaître une **compétence** dans le domaine de l'éducation, mais surtout parce qu'elle a pour **fonction** d'annoncer aux hommes la voie du salut.

IV. MOYENS VARIES AU SERVICE DE L'EDUCATION CHRETIENNE

Dans l'accomplissement de sa mission éducative, l'Église, soucieuse d'utiliser tous les moyens appropriés, se préoccupe en particulier de ceux qui lui sont propres :

- la formation catéchétique,
- les autres moyens éducatifs : les moyens de communication sociale, les multiples organismes qui ont pour objet le développement du corps et de l'esprit, les mouvements de jeunesse et, surtout, les écoles.

V. IMPORTANCE DE L'ECOLE

L'école, en vertu de sa mission, est spécialement le lieu de développement assidu des **facultés intellectuelles** : elle exerce le jugement, elle introduit

au **patrimoine culturel** hérité des générations passées, elle promeut le **sens des valeurs**, elle prépare à la **vie professionnelle**, elle fait naître entre les élèves un **esprit de camaraderie** qui forme à la compréhension mutuelle.

VI. DEVOIRS ET DROITS DES PARENTS

Les droits et devoirs, premiers et inaliénables, d'éduquer leurs enfants reviennent aux parents. **Ils doivent** donc **jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école**.

Les pouvoirs publics, dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens doivent veiller à la **justice distributive** en répartissant l'aide des fonds publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une **authentique liberté** dans le **choix de l'école** de leurs enfants selon leur conscience. (2)

L'état doit garantir le droit des enfants à une éducation scolaire adéquate, veiller à la capacité des maîtres, au niveau des études, ainsi qu'à la santé des élèves…, développer l'ensemble du système scolaire sans perdre de vue le **principe de subsidiarité**, donc en **excluant n'importe quel monopole scolaire**. (3)

Le Concile exhorte les chrétiens …. à offrir leur concours et, surtout par les associations de parents, à suivre et à soutenir tout le travail de l'école, en particulier, l'éducation morale qui doit y être donnée.

VII. ÉDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE A L'ECOLE

…Aux parents (l'Église) rappelle le grave devoir qui leur incombe de faire en sorte, au besoin d'**exiger**, que leurs enfants puissent progresser dans leur **formation chrétienne au rythme de leur formation profane**.

VIII. LES ECOLES CATHOLIQUES

Ce qui lui appartient au propre, c'est de créer pour la communauté scolaire une **atmosphère** animée d'un **esprit évangélique** de liberté et de charité….d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi.

Que les **maîtres** ne l'oublient pas : c'est d'eux avant tout qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins…. Que la charité les unisse entre eux et avec leurs élèves, qu'ils soient tout

pénétrés d’esprit apostolique… **Qu’ils travaillent en collaboration, surtout avec les parents**.

Le Concile rappelle aux parents catholiques le **devoir** de confier leurs enfants, où et quand ils le peuvent, à des écoles catholiques, le devoir de soutenir celles-ci selon leurs ressources et de collaborer avec elles pour le bien de leurs enfants.

IX. LES DIFFERENTES SORTES D’ECOLES CATHOLIQUES

…le Concile invite avec force les pasteurs et tous les fidèles à n’épargner aucun sacrifice pour **aider les écoles catholiques** à remplir chaque jour plus fidèlement leur tâche, et d’abord à répondre aux besoins de ceux qui sont dépourvus de ressources financières ou privés de l’affection et du soutien d’une famille ou encore de ceux qui sont étrangers à la foi.

X. FACULTES ET UNIVERSITES CATHOLIQUES

Le Concile recommande instamment de développer des universités et facultés catholiques opportunément réparties dans les différentes parties du monde.
Les pasteurs de l’Église…se préoccuperont…de fonder aussi des **foyers et des centres universitaires catholiques** où… la jeunesse trouvera en permanence une **assistance spirituelle et intellectuelle**.
Les jeunes gens les plus doués… seront aidés avec une attention spéciale. On les incitera à devenir professeurs.

XI. LES FACULTES DE THEOLOGIE

L’Église attend énormément de l’activité des facultés de sciences sacrées…pour préparer leurs propres élèves non seulement au **ministère sacerdotal**, mais surtout à l’**enseignement** dans des chaires d’études supérieures ecclésiastiques ou encore au **travail personnel de la recherche** scientifique ou enfin aux tâches les plus exigeantes de **l’apostolat intellectuel**.

XII. LA COORDINATION DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

…Établir au mieux (une) **coordination** entre les écoles catholiques et développer entre elles et les autres écoles la **collaboration** que requiert le bien commun de l’humanité toute entière.

CONCLUSION

Le Concile exhorte instamment les jeunes à prendre conscience de la **valeur éminente de la fonction enseignante** et à être prêts à **l'assumer** avec courage et générosité. (4)

Notes de la Rédaction :

(1) : Il s'agit de principes malheureusement pas toujours suivis par les parents, les enseignants, les établissements scolaires catholiques, les pouvoirs publics.

(2) : Cette authentique liberté ne peut être assurée que si toutes les écoles bénéficient d'un égal soutien financier des pouvoirs publics (solution du chèque éducation).

(3) : voir remarque précédente.

(4) : fonction à assumer en tant que parent et/ou enseignant.





L’ÉCOLE

I. L’ENJEU EDUCATIF

S’instruire est pour l’homme une nécessité vitale. En effet, se définissant comme un être spirituel, de raison et de culture, l’homme ne s’humanise pleinement qu’au prix du développement patient de sa raison : de ses capacités intellectuelles.

Les parents ont le devoir sacré d’éduquer et d’instruire leurs enfants. Ce devoir constitue aussi pour eux un **droit inaliénable**, que personne - ni l’État ni l’Église - n’a le droit d’assumer à leur place (sauf cas très exceptionnels).

Ce n’est que **par délégation**, si les parents l’estiment nécessaire au regard de leurs compétences et de leur disponibilité personnelles, que **l’école assume un rôle d’instruction et** - par là-même - **d’éducation**. Elle ne tire pas son autorité d’elle-même, mais des parents, qui, en contrepartie, ont le devoir de se préoccuper sérieusement de la question scolaire.

C’est pour cela que **l’école véritablement légitime ne peut être que libre,** c’est-à-dire **librement choisie par les parents** (voire créée par eux en cas de défaillance constatée de l’offre éducative), en accord avec leur conscience, et non pas conçue et prise en main par l’État.

On conçoit, alors, à quel point **un monopole étatique en matière d’éducation serait une violation monstrueuse des libertés constitutives de la dignité humaine**. Or, c’est largement le cas en France, puisque, pour l’enseignement privé sous contrat comme pour le public, l’État contrôle unilatéralement les diplômes, les programmes scolaires, les formations et carrières des professeurs, l’évaluation de la qualité des écoles...

Nous ne pouvons pas nous résigner à cet état de fait.

II. NOTRE RESPONSABILITE

1. En tant que citoyen

Tout homme, qu'il soit catholique ou non, doit défendre, comme son vrai bien, la liberté d'enseignement, celle qui donne aux parents la liberté de choix de l'école de leurs enfants et celle qui reconnaît aux professeurs, aux savants et aux directeurs d'école la libre initiative en matière d'enseignement.

En retour, **les écoles doivent rendre des comptes** à la société en toute transparence. Et **les parents doivent se former** pour être dignes de leurs responsabilités.

Nous devons surtout veiller activement à la **qualité de la formation de la raison et de la culture**, non seulement au sein des écoles catholiques sous contrat ou indépendantes, mais aussi **dans toutes les écoles** (y compris publiques) et **dans tout ce qui a un impact éducatif** (médias, affichages publics…). Si la charité bien ordonnée commence par soi-même, elle ne saurait ignorer 80% des enfants de France scolarisés hors de l'Enseignement catholique.

Cette exigence de formation passera par notre investissement vigilant dans la **définition des programmes scolaires**, **des manuels, des méthodes, des diplômes, et de l'orientation des études**. Ce n'est pas seulement une affaire de spécialistes ; c'est notre responsabilité car l'homme est fait pour la recherche, la contemplation et la défense de **la Vérité.**

2. En tant que catholique

En tant que catholiques, nous savons à quel point l'homme est fait pour la vie de l'esprit et la vie dans l'Esprit. Nous avons une mission spéciale, qui n'est **pas seulement** de faire connaître le Christ dans le cadre d'un **enseignement spécifiquement religieux** ; restaurer le caractère missionnaire, évangélisateur des établissements scolaires est bien, mais non suffisant.

L'amour de Dieu doit nous rendre particulièrement friands de **la vie de la connaissance**, **du développement et de la formation de la raison**, car on ne peut aimer Dieu sans le connaître, et l'on ne peut le connaître, à travers les écritures saintes, sans cette culture qu'apportent la fréquentation des grandes œuvres et la science en général.

La foi ne peut être une affaire de sentimentalité ou d'imagination ; elle est, d'abord, le **couronnement de la raison**. L'obstination des monastères du

XIIème siècle à préserver, étudier et transmettre aux générations futures la littérature antique profane - comme l'explique Don Jean Leclerq dans son livre, « Amour des lettres, désir de Dieu » - nous en montre l'exemple.

Dès lors, il nous appartiendra de veiller à ce que la formation donnée à nos enfants se traduise par une **étude personnelle** importante des réalités profanes **comme spirituelles**. Imitons les Juifs qui considèrent l'étude quotidienne comme un devoir sacré de chaque homme, qu'il soit riche ou pauvre, intellectuellement limité ou brillant.

Comme l'indique Benoît XVI dans son discours à la Sapienzia de janvier 2008, c'est la mission de l'Église que de *« maintenir vive la sensibilité pour la vérité* » et « *d'inviter toujours la raison à se mettre à la recherche du vrai, du bien, de Dieu* ».

III. LE ROLE DE L'ÉTAT

À l'État, garant de l'égalité des citoyens face à l'éducation, d'**organiser un égal accès à toutes les écoles,** dès lors qu'elles sont choisies par les parents et conformes à l'ordre public. Cela passe par le f**inancement public du libre choix scolaire,** par **chèque éducation ou crédit d'impôt.** Nous devons, avec détermination et constance, en exiger la mise en place.

Citations

« *L'École veut que les élèves travaillent eux-mêmes à leur éducation. Elle les aide à développer en eux le sens de l'ordre et de la hiérarchie nécessaire. Elle s'efforce de stimuler leur initiative, leur esprit de réalisation et de persévérance. Elle veut former des caractères forts et sociables, en même temps que des cœurs sachant aller au-devant des exigences de la justice et aimer leur prochain par amour de Dieu*.» André Charlier – Charte des capitaines de l'École des Roches

« *Aujourd'hui, beaucoup d'établissements catholiques n'ont plus de catholique que le nom* (…) *Pour un certain nombre d'établissements, être chrétien se limite à faire de l'humanitaire* (…) *Trop peu de projets éducatifs sont centrés sur la découverte de la personne de Jésus-Christ.* (…) *La priorité, c'est de remettre des heures de transmission de la foi dans toutes les classes chaque semaine, et pas entre midi et deux heures*. [La découverte du Christ] *doit faire partie du cursus normal de l'école.* » Monseigneur Cattenoz, évêque d'Avignon, septembre 2006.

« *L'École Catholique en s'ouvrant comme il convient aux progrès du temps, forme les élèves à travailler efficacement au bien de la cité terrestre* » Statut de l'Enseignement Catholique.

Bibliographie

- « L'Éducation dans l'enseignement des Papes », Éd. de Solesmes
- « L’école catholique », éd. Le Sarment, Fayard,
- « Amour des lettres, désir de Dieu », Don Jean Leclercq, (récemment réédité),
- « Foi et Raison (Fides et ratio) », encyclique de Jean-Paul II
- « L’enseignement », Michel Creuzet
- « 16 arguments pour défendre l’école privée » CLC (Ichtus)
- « La liberté d’enseignement en France » Louis d’Anselme, AFS
- « La liberté d’enseignement est-elle bien défendu ? » Arnaud de Lassus, AFS





SERMON DE DOM GÉRARD : CHRÉTIENTÉ

(Sermon prononcé par Dom Gérard, prieur du Barroux, en la cathédrale de Chartres, au cours de la Sainte Messe célébrée par le Révérend Père Lecareux, en clôture du IIIe pèlerinage organisé par le Centre Charlier à la Pentecôte 1985).

" Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.
Chers pèlerins de Notre-Dame,
Vous voilà enfin rassemblés en compagnie de vos anges gardiens, présents eux aussi par milliers, que nous saluons avec affection et reconnaissance, au terme de cet ardent pèlerinage, plein de prières, de chants et de sacrifices, et déjà certains d'entre vous ont retrouvé la robe blanche de l'innocence baptismale. Quel bonheur !

Vous voilà rassemblés par une grâce de Dieu dans l'enceinte de cette cathédrale bénie, sous le regard de Notre-Dame de la Belle Verrière, une des plus belles images de la Très Sainte Vierge. Image devant laquelle nous savons que Saint Louis est venu s'agenouiller après un pèlerinage accompli pieds nus.

Est-ce que cela ne suffit pas à nous rendre le goût de nos racines chrétiennes et françaises ? Nous vous remercions, chers pèlerins, parce que, en l'honneur de cette Vierge Sainte, vous vous êtes mis en marche par milliers, et ce sont des milliers de voix, sortant de milliers de poitrines, de tous les âges et de toutes les conditions, qui nous donnent ce soir la plus belle et la plus vivante image de la chrétienté.

Nous vous remercions de vous présenter ainsi chaque année comme une parabole vivante ; car lorsque vous vous avancez au cours de ces trois jours de marche vers le sanctuaire de Marie en priant et en chantant, vous exprimez la condition même de la vie chrétienne qui est d'être un long pèlerinage et une longue marche vers le paradis ! Et cette marche aboutit dans l'église, qui est l'image du sanctuaire céleste.

La vie chrétienne est une marche, souvent douloureuse, passant par le Golgotha, mais éclairée par les splendeurs de l'Esprit. Et qui débouche dans la gloire. Ah ! On peut bien nous persécuter, cependant j'interdis qu'on nous plaigne. Car nous appartenons une race d'exilés et de voyageurs, douée d'un prodigieux pouvoir d'invention, mais qui refuse — c'est sa religion — de laisser détourner son regard des choses du Ciel.

N'est-ce pas ce que nous chanterons tout à l'heure à la fin du Credo : Et exspecto, — et j'attends, — Vitam venturi saeculi. — la vie du siècle à venir. Oh ! Non pas un âge d'or terrestre, fruit d'une évolution supposée, mais le vrai paradis de Dieu dont Jésus parlait en disant au bon larron : *« Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis ! »*

Si nous cherchons à pacifier la terre, à embellir la terre, ce n'est pas pour remplacer le Ciel, c'est pour lui servir d'escabeau.

Et si un jour, face à la barbarie montante, nous devions prendre les armes en défense de nos cités charnelles, c'est parce qu'elles sont, comme le disait notre cher Péguy, *« l'image et le commencement et le corps et l'essai de la maison de Dieu »*.

Mais avant même que ne sonne l'heure d'une reconquête militaire, n'est-il pas permis de parler de **croisade**, du moins lorsqu'une communauté se trouve menacée dans ses familles, dans ses écoles, dans ses sanctuaires, dans l'âme de ses enfants ?

Aussi bien, chers amis, nous n'avons pas peur de la révolution nous craignons plutôt l'éventualité d'une contre-révolution sans Dieu !
Ce serait rester enfermés dans le cycle infernal du laïcisme et de la désacralisation ! Il n'y a pas de mot pour signifier l'horreur que doit nous inspirer l'absence de Dieu dans les institutions du monde moderne ! Voyez l'O.N.U, architecture soignée, aula gigantesque, drapeaux des nations qui claquent dans le ciel. Pas de crucifix !
Le monde s'organise sans Dieu, sans référence à son Créateur. Immense blasphème !

Entrez dans une école d'État : les enfants y sont instruits sur tout. Silence sur Dieu ! Scandale atroce ! Mutilation de l'intelligence, atrophie de l'âme sans parler des lois permettant le crime abominable de l'avortement.

Ce qu'il y a de plus triste, mes chers frères, et de plus honteux, c'est que **la masse des chrétiens finit par s'habituer** à cet état de chose. Ils ne protestent pas ; ils ne réagissent pas. Ou bien, pour se donner une excuse, ils invoquent l'évolution des mœurs et des sociétés. Quelle honte !
« Il y a quelque chose de pire que le reniement déclaré, disait l'un des nôtres, c'est l'abandon souriant des principes, le lent glissement avec des airs de fidélité ». Est-ce qu'une odeur putride ne se dégage pas de la civilisation moderne ?
Eh bien! **Contre cette apostasie** de la civilisation et de l'État qui détruit nos familles et nos cités, nous proposons un grand remède, étendu au corps tout entier ; nous proposons ce qui est l'idée-force de toute civilisation digne de ce nom : **la chrétienté** !

Qu'est-ce qu'une chrétienté ? Chers pèlerins, vous le savez et vous venez d'en faire l'expérience : la chrétienté est une alliance du sol et du ciel ; un pacte, scellé par le sang des martyrs, entre la terre des hommes et le paradis de Dieu ; un jeu candide et sérieux, un humble commencement de la vie éternelle. La chrétienté, mes chers frères, c'est la lumière de l'Évangile projetée sur nos patries, sur nos familles, sur nos mœurs et sur nos métiers. La chrétienté, c'est le corps charnel de l'Église, son rempart, son inscription temporelle.
La chrétienté, pour nous autres Français, c'est la France gallo-romaine, fille de ses évêques et de ses moines ; c'est la France de Clovis converti par Sainte Clotilde et baptisé par Saint Rémi ; c'est le pays de Charlemagne conseillé par le moine Alcuin, tous deux organisateurs des écoles chrétiennes, réformateurs du clergé, protecteurs des monastères.
La chrétienté, pour nous, c'est la France du XIIème siècle, couverte d'un blanc manteau de monastères, où Cluny et Cîteaux rivalisaient en sainteté, où des milliers de mains jointes, consacrées à la prière, intercédaient nuit et jour pour les cités temporelles !

C'est la France du XIIIème siècle, gouvernée par un Saint roi, fils de Blanche de Castille, qui invitait à sa table Saint Thomas d'Aquin, tandis que les fils de Saint Dominique et de Saint François s'élançaient sur les routes et dans les cités, prêchant l'Évangile du Royaume.
La chrétienté, en Espagne, c'est Saint Ferdinand, le roi catholique, c'est Isabelle de France, sœur de saint Louis, rivalisant avec son frère en piété, en courage et en intelligente bonté.

La chrétienté, chers pèlerins, c’est le métier des armes, tempéré et consacré par **la chevalerie**, la plus haute incarnation de l’idée militaire ; c’est la croisade où l’épée est mise au service de la foi, où la charité s’exprime par le courage et le sacrifice.

La chrétienté, c’est l’esprit laborieux, **le goût du travail bien fait**, l’effacement de l’artiste derrière son œuvre. Connaissez-vous le nom des auteurs de ces chapiteaux et de ces verrières ?

La chrétienté, c’est l’énergie intelligente et inventive, **la prière traduite en action**, l’utilisation de techniques neuves et hardies. C’est la cathédrale, élan vertigineux, image du ciel, immense vaisseau où le chant grégorien unanime s’élève, suppliant et radieux, jusqu’au sommet des voûtes pour redescendre en nappes silencieuses dans les cœurs pacifiés.

La chrétienté, mes frères, (soyons véridiques), **c’est aussi un monde menacé par les forces du mal** ; un monde cruel où s’affrontent les passions, un pays en proie à l’anarchie, le royaume des lis saccagé par la guerre, les incendies, la famine, la peste qui sème la mort dans les campagnes et dans les cités.

Une France malheureuse, privée de son roi, en pleine décadence, vouée à l’anarchie et au pillage. Et c’est dans cet univers de boue et de sang que l’humus de notre humanité pécheresse, arrosé par les larmes de la prière et de la pénitence, va faire germer la plus belle fleur de notre civilisation, la figure la plus pure et la plus noble, la tige la plus droite qui soit née sur notre sol de France : **Jeanne de Domrémy** !

Sainte Jeanne d’Arc achèvera de nous dire ce qu’est une chrétienté. Ce n’est pas seulement la cathédrale, la croisade et la chevalerie : ce n’est pas seulement l’art, la philosophie, la culture et les métiers des hommes montant vers le trône de Dieu comme une sainte liturgie. C’est aussi et surtout **la proclamation de la royauté de Jésus-Christ sur les âmes, sur les institutions et sur les mœurs**. C’est l’ordre temporel de l’intelligence et de l’amour soumis à la très haute et très sainte royauté du Seigneur Jésus. C’est l’affirmation que les souverains de la terre ne sont que les lieutenants du roi du Ciel.

« *Le royaume n’est pas à vous*, dit Jeanne d’Arc au dauphin. *Il est à Messire*. — *Et quel est votre Sire* ? demande-t-on à Jeanne. — *C’est le roi du Ciel*, répond la jeune fille, *et Il vous le confie afin que vous le gouverniez en son nom*. »

Quel élargissement de nos perspectives ! Quelle vision grandiose sur la dignité de l'ordre temporel ! En un trait saisissant, la bergère de Domrémy nous livre la pensée de Dieu sur le règne intérieur des nations.
Car **les nations**, — et la nôtre en particulier, — **sont des familles aimées de Dieu**, tellement aimées que Jésus-Christ, les ayant rachetées et lavées de son sang, veut encore régner sur elles d'une royauté toute de paix, de Justice et d'amour qui préfigure le Ciel.
« France, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? » interrogeait le pape il y a cinq ans.
Très Sainte Vierge Marie, Notre-Dame de France, Notre-Dame de Chartres, nous vous demandons de guérir ce peuple infirme, de lui rendre sa pureté d'enfant, son honneur de fils. Nous vous demandons de lui rendre sa vocation terrienne, sa vocation paysanne, ses familles nombreuses penchées avec respect et amour sur la terre nourricière. Cette terre qui a su produire, au cours des siècles, un pain honnête et des fruits de sainteté.
Très Sainte Vierge, rendez à ce peuple sa vocation de soldat, de laboureur, de poète, de héros et de saint. Rendez-nous **l'âme de la France** !
Délivrez-nous de ce fléau idéologique qui violente l'âme de ce peuple. Ils ont chassé les crucifix des écoles, des tribunaux et des hôpitaux. Ils font en sorte que l'homme soit éduqué sans Dieu, jugé sans Dieu et qu'il meure sans Dieu !

C'est donc à **une croisade** et à **une reconquête** que nous sommes conviés. Reconquérir nos écoles, nos églises, nos familles.
Alors, un jour, si Dieu nous en fait la grâce, nous verrons, au terme de nos efforts, venir à nous le visage radieux et tant aimé de celle que nos anciens appelaient la douce France. La douce France, image de la douceur de Dieu.
Nous sera-t-il permis, ce soir, devant quelques milliers de pèlerins de parler de la douceur de Dieu?
C'est un moine qui vous parle. Et la douceur de Dieu, vous le savez, récompense au-delà de toute prévision les combats que ses serviteurs livrent pour le Royaume.
Douceur paternelle de Dieu. Douceur du crucifié! Ô douce Vierge Marie, enveloppez d'un manteau de douceur et de paix nos âmes affrontées à de durs combats.

L'an prochain, c'est à toute la chrétienté que nous donnons rendez-vous aux pieds de **Notre-Dame de Chartres, qui sera désormais notre Czestochowa national**.
Que le Saint-Esprit vous illumine, que la Très Sainte Vierge vous garde et que l'armée des anges vous protège. Ainsi Soit-il. "
Notre-Dame de Chartres, Pentecôte 1985.





CHARTE DE L'ASSOCIATION

Notre-Dame de chrétienté
Tradition – Chrétienté – Mission

1. L'association Notre-Dame de Chrétienté, régie par la loi de 1901, a pour objet de promouvoir la chrétienté entendue comme la réalisation, dans la vie de la cité, de la « *royauté du Christ sur toute la création et, en particulier, sur les sociétés humaines* » (Catéchisme de l'Église Catholique n° 2105). Son moyen d'action principal est l'organisation d'un pèlerinage vers Notre-Dame de Chartres, chaque année à la Pentecôte, selon la tradition reprise par Charles Péguy et réactivée depuis 1983 dans l'esprit d'Henri et André Charlier.

2. L'association est catholique et dirigée par des laïcs assistés d'un aumônier. Elle est libre de toute appartenance politique.

3. Le pèlerinage est marial et missionnaire. Il cherche à rassembler tous ceux qu'anime le désir de promouvoir le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, permettant ainsi à chaque homme de s'épanouir conformément à sa vocation d'enfant de Dieu.

C'est dans cet esprit que chaque pèlerin est invité :

- Pendant le pèlerinage, à approfondir, découvrir ou redécouvrir toutes les dimensions de la foi Catholique et de son incarnation nécessaire dans la cité ;

- Au-delà du pèlerinage, à participer, selon ses capacités et sa propre situation, aux diverses initiatives temporelles visant à « *tout instaurer dans le Christ* » (saint Pie X).

4. Dans une fidélité totale au Saint Siège, les organisateurs du pèlerinage se réfèrent à l'enseignement constant de l'Église. Ils traduisent leur attachement à la Tradition sous toutes ses formes, en particulier doctrinale, liturgique et sacramentelle, par l'utilisation exclusive du rite tridentin, tel qu'il a été codifié dans les livres liturgiques de 1962, et à nouveau confirmé par le motu proprio « *Summorum Pontificum* » du 7.07.2007 comme étant la forme extraordinaire, jamais abrogée, de la liturgie du Saint Sacrifice de la Messe. Ils demandent aux prêtres, qui les accompagnent, de respecter ce choix dans le ministère qu'ils exercent pendant le pèlerinage et au cours des différentes activités préparatoires.

5. La participation au pèlerinage se fait obligatoirement au sein de chapitres officiellement reconnus et autorisés. Ceux-ci sont encouragés à conserver une vie propre en dehors du pèlerinage. Ils doivent partager son élan missionnaire.

6. Les organisateurs et les chefs de chapitre adhèrent à toutes les dispositions de la présente charte et préparent le pèlerinage par un travail approfondi. Celui-ci est pour eux l'occasion, par l'étude et la prière, de renforcer leur union et d'accroître leur amour de l'Église.

7. Les membres de l'association Notre-Dame de Chrétienté savent qu'ils ne sont que des instruments entre les mains de la Providence. Ils déposent leurs efforts aux pieds de Notre-Dame et mettent en Elle toute leur espérance. C'est dans cet esprit qu'ils s'attachent à répandre la consécration à Marie et la récitation quotidienne du Chapelet, afin que, par Elle, toutes les âmes, les familles et les nations soient gagnées à Jésus.

Mise à jour du 18 février 2010



L’ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

I. UN PERE SPIRITUEL POUR NOUS AIDER A GOUVERNER NOTRE VIE

Gouverner sa vie n’est pas chose aisée et les réponses aux questions que celle-ci nous pose, ne nous paraissent pas toujours évidentes. Au-delà même du discernement entre le Bien et le Mal, il s’agit parfois de choisir le meilleur bien, dans les circonstances de la vie conjugale, familiale, professionnelle, sociale, le meilleur chemin pour progresser dans l’amour de Dieu et du prochain. L’histoire des saints, dûment reconnus comme tels par l’Église, montre qu’ils ont bénéficié des **services d’un père spirituel**.

II. LE CHOIX DU PERE SPIRITUEL EST DELICAT

Dans certains cas, c’est le Ciel, lui-même, qui a fait savoir à tel ou telle qu’Il lui ferait rencontrer en temps utile le guide adéquat. Le terme adéquat a son importance, car chaque âme est unique, comme chaque père spirituel l’est également, ce qui explique la nécessité d’une **compréhension humaine mutuelle des deux sujets**. L’expérience montre, en tout cas, que beaucoup ressentent un bienfait spirituel d’un tel accompagnement.

III. DIVERS TYPES D’ACCOMPAGNEMENT

L’accompagnement spirituel peut prendre des formes diverses, certains ressentent le besoin d’être **dirigés**, d’autres d’être **guidés**, d’autres d’être **conseillés**.

Toutefois il y a des caractéristiques communes à ceux qui ont le charisme de l’accompagnement en question, et la plus importante est une **saine humilité**, car le père spirituel n’est qu’un médiateur et c’est le **Saint-Esprit** qui opère. L’esprit de service et une vie de prière fervente lui sont donc indispensables pour faire du bien à ceux qui se confient à lui. Quant aux

qualités humaines nécessaires, on peut citer : **une bienveillance sans faiblesse, une rigueur intellectuelle sans rigidité, une fermeté sans dureté, une douceur sans complaisance.** Tel prêtre, qui est un « lion » en chaire, peut se montrer sous un jour très différent dans cette mission.

IV. DISTINGUER EXERCICE DE L'AUTORITE ET DIRECTION SPIRITUELLE

Dans tous les cas, il faut que s'instaure un **climat de confiance réciproque**, car celui qui est guidé livre au guide les éléments clés de sa vie intérieure, son for interne selon la formule consacrée ; mais le guide n'a pas à vérifier si le « guidé » est, dans sa vie, en cohérence au for externe avec ce qu'il dit de lui. La **confidentialité absolue** est évidemment requise, ce qui est une **règle familière aux prêtres**, habitués à garder le secret de la confession. On peut également penser qu'une religieuse cloîtrée, à condition d'avoir été formée à ce rôle et d'en avoir le charisme, peut légitimement accompagner avec fruit des fidèles. Même avis pour des moines, qui ont souvent joué ce rôle dans l'histoire de l'Église. Pour ma part, je suis beaucoup plus réservé sur le fait que cette mission puisse être remplie en dehors de ces cas.

Je pense que beaucoup de difficultés, survenues dans les communautés nouvelles, nées depuis une quarantaine d'années, ont été dues au « mélange » for interne-for externe et à la **confusion entre l'exercice de l'autorité et la direction spirituelle**.

V. DISTINGUER DOMAINE PSYCHOLOGIQUE ET DOMAINE SPIRITUEL

Il existe en outre un autre danger, à l'intérieur même de l'accompagnement spirituel, c'est la **confusion entre le domaine psychologique et le domaine spirituel.**

Une bonne distinction :

Dans la demande faite aux accompagnateurs potentiels intervient souvent en fait un besoin d'aide lié à psychisme perturbé par les évènements de la vie de la personne. Remettre de l'ordre à ce niveau peut être un préalable indispensable à un accompagnement spirituel fructueux, mais ce n'est pas de la compétence d'un guide spirituel.

En revanche, sa formation doit lui permettre de déceler les difficultés psychologiques pour éclairer le fidèle et lui conseiller de rencontrer, dans un autre cadre, une personne compétente et …chrétienne.

De fait, l’être humain est complexe, son psychisme est à l’interface de ce qui vient « d’en haut », l’esprit fait à l’image de Dieu, et de ce qui vient « d’en bas», les émotions et pulsions sans oublier l’imaginaire, domaine où l’esprit du mal est dans son élément pour semer le trouble.

L’écheveau n’est pas toujours facile à démêler et, sans la grâce de Dieu et le merveilleux don de conseil, c’est même mission impossible.

Extrait d’un article paru dans "L’Homme nouveau", n°1508, du 31 décembre 2011, du Père Yannik Bonnet.

(Avec l’autorisation de l’auteur et du journal "l’Homme Nouveau". Les sous-titres sont de Notre-Dame de Chrétienté)

Polytechnicien, ancien chef d’entreprise, père de famille nombreuse, Yannik Bonnet, veuf depuis 1995 a été ordonné prêtre en 1999. Spécialiste reconnu dans les questions d’éducation, conférencier très apprécié et auteur de livres à succès, le Père Bonnet après avoir été recteur du Sanctuaire Saint Joseph d’Espaly (banlieue du Puy-en-Velay), consacre aujourd’hui l’essentiel de son temps à la formation des cadres et des familles.

Vous pouvez consulter sa chronique dans "l’Homme Nouveau", ainsi que son blog.





EXHORTATION APOSTOLIQUE « CHRISTIFIDELES LAÏCI » :

MISSION

La vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde.
Extraits

INTRODUCTION :

« *Le royaume des cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit au petit jour, afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne.* » Mt XX, 1-2. »
La parabole évangélique met sous nos yeux l'immense vigne du Seigneur et la foule des personnes, hommes et femmes, qu'Il appelle et qu'Il envoie y travailler. La vigne, c'est le monde entier (cf Mt XIII, 39) qui doit être transformé selon le dessein de Dieu, en vue de l'avènement définitif du Royaume de Dieu. De nos jours, dans une effusion renouvelée de l'Esprit de la Pentecôte… l'Église a vu mûrir en elle un sentiment plus vif de son caractère missionnaire… L'appel ne s'adresse pas seulement aux Pasteurs… **il s'étend à tous** : tous les fidèles laïcs, hommes et femmes, sont appelés par le Christ à aller travailler dans sa vigne.
Cependant, on doit mettre les fidèles laïcs en garde contre deux tentations auxquelles ils n'ont pas toujours su échapper :

- La tentation de se consacrer avec un si vif intérêt aux services et aux tâches d'Église, qu'ils en arrivent parfois à se désengager pratiquement de leurs responsabilités spécifiques au plan personnel, social, économique, culturel et politique ;

- En sens inverse, la tentation de légitimer l'injustifiable séparation entre la foi et la vie, entre l'accueil de l'Évangile et l'action concrète dans les domaines temporels et terrestres les plus divers.

Des situations nouvelles, dans l'Église comme dans le monde, dans les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles, exigent aujourd'hui, de façon particulière, l'action des fidèles laïcs.

S'il a toujours été inadmissible de s'en désintéresser, présentement c'est plus répréhensible que jamais. **IL N'EST PERMIS A PERSONNE DE RESTER A NE RIEN FAIRE.**

Très grande est la diversité des situations…, toutefois, certaines lignes de tendances se font jour dans la société actuelle.

- L'indifférence religieuse et l'athéisme, en particulier sous la forme de **sécularisme**…touchant les individus… et des communautés entières (les peuples qui sont chrétiens de *« vieille date »*), qui appellent à une **NOUVELLE EVANGELISATION.**
- Les nombreuses violations infligées aujourd'hui à la **dignité de la personne humaine** : instrumentalisation de l'être humain ; injustice patente de certaines lois… droit à la vie, intégrité du corps, droit à un toit et au travail, droit à la famille et à la procréation responsable, droit à la participation à la vie publique et politique, droit à la liberté de conscience et de profession de sa foi religieuse. Le **CARACTERE SACRE DE LA PERSONNE** continue de s'imposer encore et toujours.
- La **conflictualité** par laquelle, plus qu'à aucun autre moment de son histoire, l'humanité est aujourd'hui frappée et ébranlée : violence, terrorisme, guerre.

Si les situations que nous venons d'évoquer touchent l'Église, (par ces situations, l'Église se trouve en partie conditionnée), cependant elle n'est pas écrasée, encore moins terrassée.

En dépit de toute chose, par conséquent, **l'humanité peut espérer, doit espérer.**

I. LA DIGNITE DES FIDELES LAÏCS DANS L'ÉGLISE-MYSTERE : « *Je suis la vigne, vous êtes les sarments* » Jn XV, 5

1. Participation des laïcs à la fonction sacerdotale, prophétique et royale de Jésus-Christ :

- ***Ils participent à l’office sacerdotal***, dans la mesure où, incorporés à Jésus-Christ, les baptisés sont unis à Lui et à son sacrifice par l’offrande d’eux-mêmes et de toutes leurs activités (cf Rm,1-2).

Parlant des fidèles laïcs, le Concile Vatican II déclare : « *toutes leurs activités, leurs prières et les entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détentes d’esprit et de corps, s’ils sont vécus dans l’Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu’elles soient patiemment supportées, tout cela devient offrandes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ* » (cf 1p 2,5)

« *C’est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d’adoration* » (Lumen Gentium, 34)

- ***Ils participent à l’office prophétique du Christ*** « qui proclame, par le témoignage de sa vie et la vertu de sa parole, le royaume du Père » (Lumen Gentium 35), ce qui les habilite et les engage à recevoir l’Évangile dans la foi et à l’annoncer par la parole et par les actes, sans hésiter à dénoncer courageusement le mal.

Ils sont, au surplus, appelés à faire briller la nouveauté et la force de l’Évangile **dans leur vie quotidienne**, familiale et sociale, comme aussi à exprimer, avec patience et courage, dans les difficultés de l’époque présente, leur espérance de la gloire *« même à travers les structures de la vie du siècle ».*

- ***Ils participent à l’office royal du Christ*****,** Seigneur et Roi de l’univers, en vivant la royauté chrétienne, tout d’abord par le **combat spirituel** qu’ils mènent pour détruire en eux le règne du péché (cf. Rm 6,12) et ensuite par le **don d’eux-mêmes pour servir**, dans la charité et dans la justice, Jésus lui-même, présent en tous ses frères, surtout dans les plus petits (cf. Mt 25, 40).

2. Les fidèles laïcs et le caractère séculier

Le fidèle laïc est **co-responsable**, avec tous les ministres ordonnés et avec les religieux, de la mission de l’Église.

Mais cette dignité baptismale commune revêt chez le fidèle laïc **une modalité qui le distingue**, sans toutefois l’en séparer, du prêtre, du religieux, de la religieuse, et qui se trouve dans le caractère séculier : « *le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs* » (Lumen Gentium 31).

Les fidèles laïcs sont « appelés par Dieu à travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment. »
Il est aujourd'hui plus urgent que jamais que tous les chrétiens reprennent le chemin du renouveau évangélique. Nous avons un besoin très grand de saints ; nous devons en demander au Seigneur avec insistance.

Tous les fidèles du Christ sont donc invités et obligés à poursuivre **la sainteté et la perfection de leur état**. La vocation des fidèles laïcs exige que la vie selon l'Esprit s'exprime de façon particulière dans leur **insertion dans les réalités temporelles** et dans leur participation aux activités terrestres.
Ils doivent se sanctifier dans la vie ordinaire, professionnelle et sociale. Afin qu'ils puissent répondre à leur vocation, les fidèles laïcs doivent donc considérer leur **vie quotidienne** comme une occasion **d'union à Dieu** et d'accomplissement de sa volonté, comme aussi de **service vers les autres** hommes, en les portant jusqu'à la communion avec Dieu dans le Christ. (Décret sur l'Apostolat des laïcs)

II. LA PARTICIPATION DES LAÏCS A LA VIE DE L'ÉGLISE-COMMUNION

« *Demeurez en moi, comme moi en vous* » Jn XV, 1-4

Le fidèle laïc n'a pas le droit de se renfermer sur lui-même, en s'isolant spirituellement de la communauté, mais il doit vivre en un partage continuel avec les autres, dans un sens très vif de fraternité, dans la joie d'une égale dignité et dans l'intention de faire fructifier avec les autres l'immense trésor reçu en héritage. Ce qui le distingue, ce n'est pas un supplément de dignité, mais une habilitation spéciale et complémentaire au service.
Les laïcs développeront sans cesse **le sens du diocèse**,
Que les laïcs prennent l'habitude de travailler dans **la paroisse** en étroite union avec leurs prêtres.
Il est absolument nécessaire que chaque fidèle ait toujours vive conscience d'être un « membre de l'Église » à qui est confiée une tâche originale, irremplaçable et qu'il ne peut déléguer, une tâche à remplir pour le bien de tous, d'où *« la nécessité absolue de l'apostolat de chaque personne »*.
Les différentes formes de regroupement (Association) des fidèles laïcs peuvent représenter pour beaucoup de gens une aide précieuse en vue d'une

vie chrétienne fidèle aux exigences de l'Évangile et pour un engagement missionnaire et apostolique.

III. LA CORESPONSABILITE DES FIDELES LAÏCS DANS L'ÉGLISE-MISSION

1. Annoncer l'Évangile : « *Allez et prêchez l'Évangile* »

La situation actuelle exige absolument que la parole du Christ reçoive une obéissance plus prompte et généreuse. *« Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile »* (Cor 9, 16)

2. Entreprendre la nouvelle évangélisation :

Les fidèles laïcs sont donc aujourd'hui pleinement engagés dans cette tâche de l'Église. (Ils pourront témoigner) s'ils savent surmonter en eux-mêmes la rupture entre l'Évangile et la vie, en sachant créer dans leur activité de chaque jour, en famille, au travail, en société, l'unité d'une vie qui trouve dans l'Évangile inspiration et force de pleine réalisation.

3. Allez dans le monde entier

L'Église doit faire aujourd'hui un grand pas en avant dans l'Évangélisation, elle doit entrer dans une nouvelle étape historique de son dynamisme missionnaire. Pour l'évangélisation des peuples, il faut avant tout des apôtres.

4. Vivre l'Évangile en servant les personnes et la société

En recevant et en annonçant l'Évangile dans la force de l'Esprit, l'Église devient une communauté évangélisée et évangélisante, et par là elle se fait LA SERVANTE DES HOMMES. En son sein, les fidèles laïcs participent à la mission de servir la personne et la société. Il est certain que l'Église a comme fin suprême le royaume de Dieu. Mais le Royaume est source de complète libération et de salut total pour les hommes. Dans cette contribution apportée à la famille des hommes, dont l'Église porte la responsabilité, une place spéciale revient aux fidèles laïcs, en raison de leur « caractère séculier » qui les engage, selon des modalités propres et irremplaçables *« dans l'animation chrétienne de l'ordre temporel »*.

Quelques points d'application :

- ***La dignité des personnes*** : découvrir et faire découvrir la dignité inviolable de toute personne humaine constitue une tâche essentielle et même, en un certain sens, la tâche centrale et unifiante du service à rendre à la famille des hommes.

- ***Le droit inviolable à la vie*** : l'inviolabilité de la personne, reflet de l'absolue inviolabilité de Dieu Lui-même, trouve son expression première et fondamentale dans **L'INVIOLABILITE DE LA VIE.**
- ***La famille*** : le couple et la famille constituent le premier espace pour l'engagement social des fidèles laïcs…C'est le lieu premier "d'humanisation" de la personne et de la société. *« l'Avenir de l'humanité passe par la famille »* (Familiaris Consortio 42-48)
- ***La charité*** : la charité envers le prochain, œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, représente le contenu le plus immédiat, le plus commun et le plus habituel de l'animation chrétienne de l'ordre temporel, qui constitue l'engagement spécifique des fidèles laïcs.
- ***La politique*** : « les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la « politique », à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions **LE BIEN COMMUN** ». (Christifideles 42)

« *L'Église tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assume les charges pour le service de tous* » (Gaudium et Spes 75).
« *Quant au Bien Commun, il comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements, de s'accomplir plus complètement et plus facilement* » (G. S. 74)

5. Situer l'homme au centre de la vie économico-sociale

Le service pour la société, de la part des fidèles laïcs, trouve un point d'action essentiel dans la question économico-sociale, dont la clé nous est fournie par l'organisation du travail (cf. l'encyclique *« Sollicitudo rei sociales »* traitant de la doctrine sociale de l'Église, à laquelle le Pape Jean-Paul II *« désire vivement nous renvoyer tous, en particulier les fidèles laïcs »*)
Les fidèles laïcs doivent remplir leur tâche avec compétence professionnelle, avec honnêteté humaine, avec esprit chrétien, comme moyen de leur propre sanctification.

6. Évangéliser la culture et les cultures de l'homme

L'Église demande aux fidèles laïcs d'être présents, guidés par le courage et la créativité intellectuelle, dans les postes privilégiés de la culture, comme

le sont le monde de l'école et de l'université, les centres de recherche scientifiques et techniques, les lieux de la création artistique et de la réflexion humaniste.

La voie actuellement la plus favorable pour la création et la transmission de la culture, ce sont **les instruments de communication sociale**.

À cet égard, il est urgent d'exercer, d'une part, une activité éducative du sens critique, animé par la passion de la vérité, et, d'autre part, une action visant à défendre la liberté et le respect de la dignité de la personne.

IV. LA NECESSITE DE LA FORMATION DES FIDELES LAÏCS

« Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruits, car en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire » Jn 15, 5

- La découverte et la réalisation de leur **vocation** et de leur **mission personnelles** comportent, pour les fidèles laïcs, l'exigence **d'une formation à la vie dans l'UNITÉ.** Dans leur existence, ils ne peuvent avoir deux vies parallèles :
  - d'un côté, la vie qu'on nomme *« spirituelle »*, avec ses valeurs et ses exigences,
  - de l'autre côté, la vie dite *« séculière »*, c'est-à-dire la vie de famille, de travail, de rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles.
- **Ce divorce entre la foi** dont ils se réclament **et le comportement** quotidien d'un grand nombre est à compter **parmi les plus graves erreurs** de notre temps (cf. décret sur l'activité missionnaire de l'Église, Ad gentes 21)
- Il n'est pas douteux que la **formation spirituelle** ne doive occuper une place privilégiée dans la vie de chacun. La formation doctrinale des fidèles laïcs se révèle de nos jours, de plus en plus urgente…, du fait de la nécessité de *« rendre raison à l'espérance »* qui est en eux.
- Il est tout à fait indispensable, en particulier, que les fidèles laïcs, surtout ceux qui sont engagés de diverses façons sur le terrain social ou politique, aient une connaissance plus précise de la **doctrine sociale de l'Église**… qui renferme des principes de réflexion, des critères de jugement et des directives pour l'action. Cette doctrine doit se trouver dans le programme de base de la catéchèse.

- Il n’y a pas de formation véritable et efficace si chacun n’assume pas et ne développe pas par lui-même la **responsabilité de sa formation** : toute formation, en effet, est essentiellement *« auto-formation »*… Mieux nous nous formons, plus nous nous rendons capables de former les autres.
  Bienheureux Jean-Paul II, 30 décembre 1988.



L'ENGAGEMENT DES CATHOLIQUES EN POLITIQUE

La congrégation pour la Doctrine de la foi, après avoir pris, entre autres, l'avis du Conseil pontifical pour les Laïcs, a jugé opportun de publier la présente "Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement des catholiques dans la vie politique". (24 novembre 2002)

Cette "Note" est adressée aux évêques de l'Église catholique et de manière spéciale aux hommes politiques catholiques ainsi qu'à tous les fidèles laïcs appelés à participer à la vie publique et politique dans les sociétés démocratiques.

I. UN ENSEIGNEMENT CONSTANT

En deux mille ans d'histoire, l'engagement des chrétiens dans le monde s'est réalisé sous des formes diverses. L'une d'entre elles a été la participation à l'action politique : les chrétiens, affirmait un écrivain ecclésiastique des premiers siècles, « *participent à la vie publique comme citoyens* ».

Parmi ses saints, l'Église vénère beaucoup d'hommes et de femmes qui ont servi Dieu par leur engagement généreux dans les activités politiques et gouvernementales. L'un d'entre eux, **saint Thomas More**, proclamé **patron des responsables de gouvernement et des hommes politiques**, a su témoigner jusqu'à la mort de la « *dignité inaliénable de la conscience* ». Bien que soumis à diverses formes de pression psychologique, il a refusé tout compromis et, sans renier « *sa constante fidélité à l'autorité et aux institutions légitimes* » qui l'avait distingué, il a affirmé par sa vie et par sa mort que l' « *on ne peut séparer l'homme de Dieu, ni la politique de la morale* ».

Les sociétés démocratiques actuelles, dans lesquelles, à juste titre, tous sont appelés à participer à la gestion des affaires publiques dans un climat de vraie liberté, requièrent des **formes nouvelles et plus larges de participation à la vie publique** de la part des citoyens, qu'ils soient chrétiens ou non. En effet, tous peuvent contribuer, par leur vote, à l'élection des législateurs et des responsables de gouvernement, et, par d'autres moyens aussi, à l'élaboration des orientations politiques et des choix législatifs qui, selon eux, servent le bien commun.

Dans un système politique démocratique, la vie ne pourrait se dérouler de manière profitable sans un engagement actif, responsable et généreux de tous. Encore que cela implique « *une grande diversité et complémentarité de formes, de niveaux, de tâches et de responsabilités* ». (Christifideles laici n°42)

En accomplissant leurs devoirs civils normaux, « *guidés par leur conscience chrétienne* » (Gaudium et spes n°76), selon les valeurs conformes à cette conscience, les fidèles réalisent aussi la tâche qui leur est propre d'**animer chrétiennement l'ordre temporel**, tout en en respectant la nature et la légitime autonomie, et en coopérant avec les autres citoyens, selon leur compétence spécifique et sous leur propre responsabilité. Il résulte de cet enseignement fondamental du concile Vatican II que « ***les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la "politique", à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun*** » (Christifideles laici n°42). Ce bien commun inclut la défense et la promotion de réalités telles que l'ordre public et la paix, la liberté et l'égalité, le respect de la vie humaine et de l'environnement, la justice, la solidarité, etc.

La présente "Note" ne prétend pas proposer de nouveau l'intégralité de l'enseignement de l'Église en la matière, qui est d'ailleurs repris dans ses lignes essentielles dans le "Catéchisme de l'Église Catholique", mais elle veut simplement rappeler quelques **principes propres à la conscience chrétienne, qui inspirent l'engagement social et politique des catholiques** dans les sociétés démocratiques. Et cela parce que, ces derniers temps, souvent par suite du cours rapide des évènements, sont apparues des **orientations ambiguës** et des **positions contestables**, qui rendent utile la clarification de dimensions et d'aspects importants d'une telle question.

II. QUELQUES POINTS CLES DANS LE DEBAT CULTUREL ET POLITIQUE ACTUEL

La société civile se trouve aujourd'hui dans un processus culturel complexe, qui signe la **fin d'époque** et l'incertitude pour celle qui se profile à l'horizon. Les grandes conquêtes, auxquelles on assiste, invitent à vérifier quel chemin positif l'humanité a parcouru dans le progrès et dans l'acquisition de conditions de vie plus humaines. La croissance de

responsabilité vis-à-vis de pays encore en voie de développement est évidemment un signe de grande importance, qui montre une **sensibilité grandissante pour le bien commun**. Mais, en même temps, il n’est pas possible de passer sous silence les **graves dangers** vers lesquels certaines tendances culturelles voudraient orienter les législations, et par voie de conséquence, les comportements des futures générations.

On constate, aujourd’hui, un certain **relativisme culturel**, qui se manifeste de manière évidente en érigeant en théorie et en défendant le **pluralisme éthique**, qui est la **preuve de la décadence et de la dissolution de la raison et des principes de la loi morale naturelle.** Dans la ligne de cette tendance, il n’est malheureusement pas rare de rencontrer, dans des déclarations publiques, des assertions qui soutiennent qu’un tel pluralisme éthique est la condition de la démocratie. Il en résulte que, d’une part, les citoyens revendiquent la plus complète autonomie pour leurs choix moraux, tandis que, de l’autre, **les législateurs pensent qu’il faut respecter cette liberté de choix**, en formulant des lois qui font fi des principes de l’éthique naturelle, pour se montrer indulgent uniquement envers certaines orientations culturelles ou morales transitoires, **comme si toutes les conceptions possibles de la vie avaient une égale valeur**.
En même temps, en s’appuyant de façon trompeuse sur la valeur de la tolérance, on demande à une bonne partie des citoyens – et notamment aux catholiques – de **renoncer à participer à la vie sociale et politique** de leur pays, selon la conception de la personne et du bien commun qu’ils pensent humainement vraie et juste, qui serait à mettre en œuvre par les moyens licites que le système juridique démocratique met de façon égale à la disposition de tous les membres de la communauté politique. L’histoire du XXème siècle suffit à montrer que les citoyens qui ont raison, sont ceux qui jugent **totalement fausse la thèse relativiste**, selon laquelle il n’existe pas une norme morale enracinée dans la nature même de l’homme, au jugement de laquelle doit se soumettre toute conception de l’homme, du bien commun et de l’État.

Cette conception relativiste du pluralisme n’a rien à voir avec la légitime liberté qu’ont les citoyens catholiques de choisir, parmi les opinions politiques compatibles avec la foi et la morale naturelle, celle qui, selon leur propre critère, correspond le mieux aux exigences du bien commun.

La liberté politique n’est pas fondée, et ne peut pas l’être, sur l’idée relativiste selon laquelle toutes les conceptions du bien de l’homme ont la même vérité et la même valeur, mais sur le fait que les activités politiques visent, pour chaque cas, à la réalisation extrêmement concrète du vrai bien humain et social, dans un contexte historique, géographique, économique, technologique et culturel bien déterminé. La réalisation concrète et la diversité des circonstances engendrent généralement une **pluralité d’orientations et de solutions**, qui doivent toutefois être **moralement acceptables**.

Il n’appartient pas à l’Église de formuler des solutions concrètes – et encore moins des solutions uniques- pour des questions temporelles que Dieu a laissées au jugement libre et responsable de chacun, bien qu’elle ait le droit et le devoir de prononcer des jugements moraux sur des jugements temporels, lorsque la foi et la morale le requièrent. Si les chrétiens sont tenus « *de reconnaître la légitime multiplicité et diversité des options temporelles* » (Gaudium et Spes, n.76), ils sont également appelés à **s’opposer** à une conception du pluralisme marquée par le **relativisme moral**, qui est nuisible pour la vie démocratique elle-même, celle-ci ayant besoin de **fondements vrais et solides**, c'est-à-dire de principes éthiques qui, en raison de leur nature et de leur rôle de fondement de la vie sociale, ne sont **pas « négociables »**.

En ce qui concerne le militantisme politique concret, il faut noter que le caractère contingent de certains choix en matière sociale, le fait que diverses stratégies sont souvent possibles pour réaliser ou garantir une même valeur substantielle de fond, la possibilité d’interpréter de manière différente certains principes fondamentaux de la théorie politique, ainsi que la complexité technique d’une bonne partie des problèmes politiques, tout cela explique le fait qu’il y ait en général une **pluralité de partis** à l’intérieur desquels, les catholiques puissent choisir de militer, pour exercer – surtout à travers la représentation parlementaire – leurs droits et leurs devoirs dans la construction de la vie civile de leur pays.

Ce constat évident ne peut, cependant, se confondre avec un pluralisme indéterminé dans le choix des principes moraux et des valeurs fondamentales auxquels on se réfère. La légitime pluralité des options temporelles garde intacte la source d’où provient l’engagement des

catholiques dans la politique, et cette dernière se réfère directement à **la doctrine morale et sociale chrétienne**. C'est à cet enseignement que les laïcs catholiques doivent toujours se conformer pour avoir la certitude que leur participation à la vie politique est empreinte d'une responsabilité cohérente à l'égard des réalités temporelles.

L'Église a conscience que si, d'une part, le chemin de la démocratie exprime au mieux la participation directe des citoyens aux choix politiques, d'autre part, il n'est possible que dans la mesure où il est fondé sur une **juste conception de la personne**. Sur ce principe, l'engagement des catholiques ne peut tolérer **aucun compromis**, car, autrement, le témoignage de la foi chrétienne dans le monde, ainsi que l'**unité** et la **cohérence** interne des fidèles eux-mêmes, feraient défaut.

La structure démocratique, sur laquelle entend se construire un état moderne, aurait une certaine fragilité, si elle ne prenait pas comme fondement le **caractère central de la personne**. C'est d'ailleurs, le respect de la personne qui rend possible la participation démocratique. Comme l'enseigne le concile Vatican II, « ***la sauvegarde des droits de la personne est en effet la condition indispensable pour que les citoyens, individuellement ou en groupe, puissent participer activement à la vie et à la gestion de la nation*** ». (Gaudium et spes, n.73).

À partir de là, s'étend le réseau complexe des **problématiques actuelles**, qui ne peuvent être comparées aux questions qui se posaient aux siècles passés. Les conquêtes scientifiques ont en effet permis d'atteindre des objectifs qui ébranlent les consciences et qui obligent à trouver des solutions susceptibles de respecter les principes éthiques d'une manière cohérente et solide.

On assiste au contraire à des **tentatives de législation qui visent à briser le caractère intangible de la vie humaine**, sans tenir compte des conséquences qui en découlent pour l'existence et l'avenir des peuples, dans le domaine de la formation de la culture et des comportements sociaux. Dans une telle situation, **les catholiques ont le droit et le devoir d'intervenir** pour rappeler le sens le plus profond de la vie et des responsabilités qui incombent à tous en cette matière.

Dans la droite ligne de l'enseignement constant de l'Église, Jean-Paul II a maintes fois répété que ceux qui sont engagés directement dans les

instances législatives ont, « ***une obligation précise de s'opposer*** » **à toute loi qui s'avère un attentat contre la vie humaine**. Pour eux, comme pour tout catholique, il est **impossible de participer à des campagnes d'opinion** en faveur de telles lois, et **il n'est permis à personne de les soutenir par son vote**.

Comme l'a enseigné Jean-Paul II dans l'encyclique "Evangelium vitae" à propos du cas où il ne serait pas possible d'éviter ou d'abroger totalement une loi permettant l'avortement déjà en vigueur ou mise au vote, cela n'empêche pas qu' « ***un parlementaire, dont l'opposition personnelle absolue à l'avortement serait manifeste et connue de tous, pourrait licitement apporter son soutien à des propositions destinées à limiter les préjudices d'une telle loi et à en diminuer ainsi les effets négatifs sur le plan de la culture et de la moralité publique.*** » (Evangelium vitae, n.73).

Dans ce contexte, il faut ajouter que la conscience chrétienne bien formée ne permet à personne d'encourager par son vote la mise en œuvre d'un programme politique ou d'une loi dans lesquels le contenu fondamental de la foi et de la morale serait évincé par la présentation de propositions différentes de ce contenu ou opposées à lui. Parce que la foi est un tout indivisible, il n'est pas logique d'isoler un de ses éléments au détriment de la totalité de la doctrine catholique.

L'engagement politique en faveur d'un aspect isolé de la doctrine sociale de l'Église ne suffit pas à répondre totalement à la responsabilité pour le bien commun. Les catholiques ne peuvent pas non plus songer à déléguer à d'autres l'engagement qu'ils ont reçu de l'évangile de Jésus-Christ, pour que la vérité sur l'homme et sur le monde puisse être annoncée et atteinte.
Quand l'action politique est confrontée à des principes moraux qui n'admettent ni dérogation, ni exception, ni aucun compromis, l'engagement des catholiques devient plus évident et se fait lourd de responsabilités.

Face à ces exigences éthiques fondamentales, auxquelles on ne peut renoncer, les chrétiens doivent en effet savoir qu'**est en jeu l'essence de l'ordre moral, qui concerne le bien intégral de la personne**.

- Tel est le cas des lois civiles en matière d'**avortement** et d'**euthanasie** (à ne pas confondre avec le renoncement à l'acharnement thérapeutique qui, même du point de vue moral, est légitime), qui

doivent **protéger le droit primordial à la vie**, depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. De la même manière, il faut rappeler le devoir de respecter et de protéger les **droits de l'embryon humain**.

- De même, il faut préserver **la protection et la promotion de la famille**, fondée sur le mariage monogame entre personne de sexe différents, et protégée dans son unité et sa stabilité, face aux lois modernes sur le divorce : aucune autre forme de vie commune ne peut en aucune manière lui être juridiquement assimilable, ni ne peut recevoir, en tant que telle, une reconnaissance légale.
- De même, la garantie de **liberté d'éducation est un droit inaliénable des parents**, reconnu entre autre par les déclarations internationales des droits humains.
- Dans cette même ligne il faut penser à la **protection sociale des mineurs** et à la **libération des victimes des formes modernes d'esclavage** (que l'on pense, par exemple, à la drogue et à l'exploitation de la prostitution).
- On ne peut exclure de cette liste **le droit à la liberté religieuse** et le **développement dans le sens d'une économie qui soit au service de la personne et du bien commun**, dans le respect de la justice sociale, du principe de **solidarité humaine** et de la **subsidiarité**, qui veut que « *les droits de toutes les personnes, de toutes les familles et de tous les groupes, et que l'exercice de ces droits soient reconnus* ». (Gaudium et spes, n. 75).

Enfin, comment ne pas voir dans ces exemples **le grand thème de la paix**. Une vision irénique et idéologique tend parfois à donner un sens profane à la valeur de la paix, tandis que, dans d'autres cas, on se limite à un jugement éthique sommaire, oubliant la complexité des raisons en question. **La paix est toujours « *œuvre de la justice et effet de la charité* »** (CEC, 2304) ; elle exige le **refus radical et absolu de la violence et du terrorisme**, et elle requiert un engagement constant et vigilant de la part de ceux qui ont une responsabilité politique.

III. PRINCIPES DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE SUR LA LAÏCITE ET LE PLURALISME.

Face à ces questions, s'il est permis d'admettre une **pluralité de méthodologies** qui reflètent des sensibilités et des cultures différentes,

aucun fidèle chrétien ne peut cependant en appeler au principe du pluralisme et de l'autonomie des laïcs en politique, pour favoriser les solutions qui compromettent ou qui atténuent la **sauvegarde des exigences éthiques fondamentales pour le bien commun de la société**.
En soi, il ne s'agit pas de « valeurs confessionnelles », car de telles exigences éthiques sont enracinées dans l'être humain et appartiennent à la **loi morale naturelle**. Elles n'exigent pas de ceux qui les défendent la profession de la foi chrétienne, même si la doctrine de l'Église les confirme et les protège toujours et partout, comme un service désintéressé de la vérité sur l'homme et sur le bien commun de la société civile.

D'autre part, on ne peut nier que la politique doive aussi se référer à des principes qui possèdent une valeur absolue précisément parce qu'ils sont au service de la dignité de la personne et du vrai progrès humain.

Le rappel qui est souvent fait, en ce qui concerne la **"laïcité"** et qui devrait guider l'engagement des catholiques, exige une clarification, et pas seulement d'ordre terminologique. La promotion en conscience du bien commun de la société politique n'a rien à voir avec le « confessionnalisme » ou l'intolérance religieuse. **Pour la doctrine morale catholique, la laïcité, comprise comme autonomie de la sphère civile et politique par rapport à la sphère religieuse et ecclésiastique - mais pas par rapport à la sphère morale -, est d'une valeur acquise et reconnue par l'Église, et elle appartient au patrimoine de civilisation déjà atteint**.

Jean-Paul II a maintes fois mis en garde contre les périls qu'entraînent toute confusion entre la sphère religieuse et la sphère politique. « *On arrive à des situations très délicates lorsqu'une norme spécifiquement religieuse devient, ou tend à devenir, loi de l'État, sans que l'on tienne compte comme on le devrait de la* ***distinction entre les compétences de la religion et celles de la société politique****. Identifier loi religieuse et loi civile peut effectivement étouffer la liberté religieuse et aller jusqu'à limiter ou nier d'autres droits inaliénables de l'homme* » (Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix de 1991).

Tous les fidèles sont bien conscients que **les actes spécifiquement religieux** (profession de la foi, accomplissement des actes de culte ou des

sacrements, doctrines théologiques, communication réciproque entre les autorités religieuses et les fidèles, etc.) restent **hors de la compétence de l'État**, qui ne doit pas s'en mêler, et qui ne peut en aucune manière y obliger ou les empêcher, sauf en cas de nécessité fondée sur l'ordre public. La reconnaissance des droits civils et politiques, ainsi que la mise à disposition des services publics, ne peuvent être conditionnées par des convictions ou des prestations de nature religieuse de la part des citoyens.

Il en va tout autrement des **droits** et des **devoirs des citoyens catholiques**, comme de tous les autres citoyens, de **rechercher sincèrement la vérité, de promouvoir et de défendre par des moyens licites les vérités morales** concernant la vie sociale, la justice, la liberté, le respect de la vie et des autres droits de la personne. Le fait que certaines de ces vérités soient aussi enseignées par l'Église, ne réduit en rien la légitimité civile ni la "laïcité " de l'engagement de ceux qui se reconnaissent en elles, indépendamment du rôle que la recherche rationnelle et la certitude procédant de la foi ont joué dans leur reconnaissance par chaque citoyen.

En effet, **la "laïcité" désigne en premier lieu l'attitude de qui respecte les vérités procédant de la connaissance naturelle sur l'homme qui vit en société**, même si ces vérités sont enseignées aussi par une religion particulière, car la vérité est UNE. Ce serait une erreur de confondre la **juste autonomie** que les catholiques doivent avoir en politique, avec la revendication d'un principe qui fait fi de l'enseignement moral et social de l'Église.

Par son intervention dans ce domaine, le **magistère de l'Église** n'entend pas exercer un pouvoir politique, ni supprimer la liberté d'opinion des catholiques sur des questions contingentes. Il veut au contraire – conformément à sa mission – **éduquer et éclairer la conscience** des fidèles, surtout de ceux qui se consacrent à la vie politique, afin que leur action reste toujours au service de la promotion intégrale de la personne et du bien commun.

L'enseignement social de l'Église n'est pas une ingérence dans le gouvernement des pays. Il établit assurément un **devoir moral de cohérence** pour les fidèles laïcs, intérieur à leur conscience, qui est unique et une. « *Dans leur existence, il ne peut y avoir deux vies parallèles, d'un*

côté la vie qu'on nomme " spirituelle" avec ses valeurs et ses exigences ; et de l'autre, la vie dite "séculière", c'est-à-dire la vie de famille, de travail, de rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles. Le sarment greffé sur la vigne qui est le Christ, donne ses fruits en tout secteur de l'activité et de l'existence. Tous les secteurs de la vie laïque, en effet, rentrent dans le dessein de Dieu, qui les veut comme " lieu historique" de la Révélation et de la réalisation de la charité de Jésus-Christ à la gloire du Père et au service des frères. Toute activité, toute situation, tout engagement concret – comme par exemple, la compétence et la solidarité dans le travail, l'amour et le dévouement dans la famille et dans l'éducation des enfants, le service social et politique, la présentation de la vérité dans le monde de la culture – tout cela est occasion providentielle pour un exercice continuel de la foi, de l'espérance et de la charité ». (Christifideles laïci, n. 59).

Vivre et agir en politique, conformément à sa conscience, ne revient pas à se plier à des positions étrangères à l'engagement politique ou à une forme de confessionnalisme ; mais c'est l'expression par laquelle les chrétiens apportent une **contribution cohérente** pour que, à travers la politique, s'instaure un ordre social plus juste et conforme à la dignité de la personne humaine.

Dans les sociétés démocratiques, toutes les propositions sont soumises à discussion et évaluées librement (1). Les personnes qui, au nom du respect de la conscience individuelle, voudraient voir dans le devoir moral qu'ont les chrétiens d'être en harmonie avec leur conscience, un élément pour les disqualifier politiquement, leur refusant le droit d'agir en politique, conformément à leurs convictions sur le bien commun, tomberaient dans une forme de **laïcisme intolérant**. Dans une telle perspective en effet, on entend refuser à la foi chrétienne non seulement toute importance politique et culturelle, mais jusqu'à la possibilité même d'une éthique naturelle. S'il en était ainsi, la voie serait ouverte à une **anarchie morale** qui ne pourrait jamais être identifiée à une forme quelconque de pluralisme légitime. La domination du plus fort sur le faible serait la conséquence évidente d'une telle position. D'autre part, la marginalisation du christianisme ne pourrait servir à l'avenir envisagé d'une société, ni à la concorde entre les peuples. De plus, elle **minerait les fondements culturels et spirituels de la civilisation**.

IV. CONSIDERATIONS SUR DES ASPECTS PARTICULIERS.

Dans des circonstances récentes, il est arrivé que, **même au sein de certaines associations ou organisations d'inspiration catholique, sont apparues des orientations en faveur de forces et de mouvements politiques qui, sur des questions éthiques fondamentales, ont exprimé des positions contraires à l'enseignement moral et social de l'Église**. De tels choix et de telles connivences, parce qu'ils sont en contradiction avec des principes fondamentaux de la conscience chrétienne, ne sont **pas compatibles** avec l'appartenance à des associations ou à des organisations qui se définissent comme catholiques. De manière analogue, il faut noter que, dans certains pays, **certaines revues et certains périodiques** catholiques ont donné à leurs lecteurs, à l'occasion de choix politiques, une **orientation ambiguë et incohérente**, interprétant de manière équivoque le sens de l'autonomie des catholiques en politique, sans prendre en considération les principes auxquels on devrait se référer.

La foi en Jésus-Christ, qui s'est présenté lui-même comme « *la Voie, la Vérité et la Vie* » (Jn 14,6) demande aux chrétiens un effort pour participer, avec un **plus grand engagement** à l'édification d'une culture qui, inspirée de l'Évangile, propose à nouveau le patrimoine de valeurs et de contenu de la tradition catholique**. La nécessité de présenter en termes culturels modernes le fruit de l'héritage spirituel, intellectuel et moral du catholicisme apparaît aujourd'hui marquée par une urgence qu'on ne peut différer**, notamment pour éviter le risque d'une dispersion culturelle des catholiques. En outre, la densité culturelle acquise et la maturité d'expérience dans l'engagement politique que les catholiques ont su développer, dans divers pays, surtout dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ne peuvent susciter en eux **aucun complexe d'infériorité** en regard d'autres propositions dont l'histoire récente a montré la faiblesse ou l'échec radical. Il ne suffit pas de penser, et ce serait réducteur, que l'engagement social des catholiques puisse se limiter à une simple transformation des structures, car, si à la base il n'y a pas une culture capable de recevoir, de justifier et d'envisager les exigences qui découlent de la foi et de la morale, les transformations reposeront sur des fondements fragiles.

La foi n’a jamais prétendu enfermer les éléments socio-politiques dans un cadre rigide, ayant conscience que la dimension historique dans laquelle vit l’homme, impose de **tenir compte de situations imparfaites** et souvent en rapide mutation. À cet égard, il faut rejeter les positions politiques et les comportements qui s’inspirent d’une **vision utopique** qui, transformant la tradition de la foi biblique en une espèce de prophétisme sans Dieu, manipule le message religieux, en dirigeant la conscience vers un espoir purement terrestre, qui annule ou réduit la tension chrétienne vers la vie éternelle.

En même temps, **l’Église enseigne qu’il n’existe pas d’authentique liberté sans vérité.** « *La vérité et la liberté, en effet, vont de pair ou bien elles périssent misérablement ensemble* », a écrit Jean-Paul II (Fides et ration, n.90). Dans une société où la vérité n’est pas recherchée et où on ne recherche pas à l’atteindre, toute forme d’exercice authentique de la liberté est aussi affaiblie, ouvrant la voie à une **attitude libertaire et** à un **individualisme** qui nuisent à la protection du bien de la personne et de la société entière.

À ce propos, il est bon de rappeler une vérité qui n’est pas toujours perçue aujourd’hui, ou qui n’est pas formulée de manière exacte dans l’opinion publique courante : **le droit à la liberté de conscience, et spécialement à la liberté religieuse, proclamé par la Déclaration "Dignitatis humanae" du concile Vatican II, se fonde sur la dignité ontologique de la personne humaine, et en aucun cas sur une égalité qui n’existe pas entre les religions et entre les systèmes culturels humains**. Dans cette ligne, le pape Paul VI a affirmé que « *le Concile ne fonde en aucune manière ce droit sur le fait que toutes les religions et toutes les doctrines, même erronées, qui touchent à ce domaine, auraient une valeur plus ou moins égale. Ce droit, il le fonde sur la dignité de la personne humaine, qui exige de ne pas être soumise à des contraintes extérieures tendant à opprimer sa conscience dans la recherche de la vraie religion et dans l’adhésion à celle-ci.* » (Discours au Sacré Collège et à la Prélature romaine du 20 décembre 1976).

L’affirmation de la liberté de conscience et de la liberté religieuse ne contredit donc en rien la condamnation de l’indifférentisme et du relativisme religieux par la doctrine catholique, bien plus, elle est en parfaite syntonie avec elle.

CONCLUSION

Les orientations données dans cette Note veulent éclairer un des aspects les plus importants de l'unité de la vie chrétienne : la **cohérence entre la foi et la vie, entre l'Évangile et la culture**, rappelée par le concile Vatican II. Le Concile exhorte les fidèles à « *s'acquitter avec fidélité de leurs tâches terrestres, et cela en se laissant conduire par l'esprit de l'Évangile. Ils s'éloignent de la vérité, ceux qui, sachant que nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais que nous cherchons à atteindre la cité future, croient, pour cela, pouvoir négliger leurs devoirs terrestres en perdant de vue que la foi même créé une obligation plus grande de les accomplir, en fonction de la vocation propre à chacun.* » Puissent les fidèles être désireux de pouvoir « mener toutes leurs activités terrestres en unissant dans une vivante synthèse tous les efforts humains, familiaux, professionnels, scientifiques ou techniques, et les valeurs religieuses, sous la haute ordonnance desquelles tout est coordonné à la gloire de Dieu ». (Gaudium et spes, n. 43).

Le Souverain Pontife Jean-Paul II, durant l'audience du 21 novembre 2002, a approuvé cette "Note", qui avait été décidée par la Session ordinaire de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et il en a ordonné la publication.

Rome, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le 24 novembre 2002, Solennité du Christ Roi de l'Univers.
Joseph Cardinal Ratzinger, Préfet Tarcisio Bertone, S.D.B., archevêque émérite de Vercelli, Secrétaire.

(1) Cf. le radio message du Bienheureux Pie XII, le 24 décembre 1942, « L'ordre politique à restaurer ».

TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

PLAN DES MÉDITATIONS THÉMATIQUES

(Ce document a été remis aux rédacteurs des sermons et méditations ; il est communiqué aux Chefs de Chapitre pour leur permettre de mieux comprendre l'enchaînement des méditations.)

POURQUOI CE THÈME?

La défense de la liberté d'éducation est un « droit inaliénable des parents », comme le rappelle la note doctrinale de septembre 2006 concernant les engagements des catholiques dans la vie politique (voir document joint). Avec la protection du droit primordial à la vie, et la promotion de la famille, qui ont inspiré les thèmes de nos deux derniers pèlerinages, la défense du droit des parents en matière d'éducation constituent les trois points que le pape Benoît XVI a définis comme non négociables. C'est dire leur importance pour la sauvegarde de la civilisation chrétienne et même de toute civilisation.

Pour méditer ce thème, nous nous proposons :

- **Le Samedi**, de réfléchir aux **principes de l'éducation**.
- **Le Dimanche**, d'examiner comment **la famille, premier lieu de l'éducation** peut exercer sa mission et quelles aides elle peut attendre de la société pour y parvenir.
- **Le Lundi**, de contempler comment **Dieu nous éduque par l'Église**, et de nous engager résolument à transmettre à notre tour, et à faire rayonner autour de nous, la civilisation qui est le fruit de cette éducation.

SAMEDI : LES PRINCIPES DE L'EDUCATION

SAINT JEAN BOSCO (Méditation 1)

L'HOMME EST UN ÊTRE QUI S'ÉDUQUE (Méditation 2)

« *Celui qui a mes commandements et qui les garde, voilà celui qui m'aime.* »

1. La fin de l'homme, c'est la béatitude (le bonheur avec Dieu). Cette fin n'est pas atteinte dans un unique choix (c'est le cas des anges), mais

au travers d’une multitude d’actes. L’homme atteint sa fin dans un progrès permanent, il est un être en devenir. Tout en l’homme s’éduque : le corps, le cœur, l’esprit.

2. La poursuite de la fin se fait par l’exercice de choix libres et d’actions guidées par la vertu (les vertus morales cardinales : prudence, justice, force, tempérance). L’éducation vise en premier lieu à la découverte de la fin (le bonheur, et ultimement Dieu) et à l’acquisition des vertus qui permettent de poser les actes bons qui procurent la joie et conduisent l’homme à sa fin.
3. Sur ce terreau des vertus morales, les vertus théologales accrochent l’intelligence et la volonté de l’homme à l’ordre surnaturel et éduquent l’homme en lui donnant une règle de jugement supérieur : non plus une règle seulement humaine, mais une règle divine. Le Saint-Esprit meut le chrétien en état de grâce par ses dons.

ÉDUQUER C’EST APPRENDRE ET REDRESSER (Méditation 3)

« *Fléchissez ce qui est raide, réchauffez ce qui est froid, redressez ce qui est tordu.* » (*Séquence de la Pentecôte*).

1. Au plan naturel, l’éducation est une œuvre de l’homme sur l’homme. Une erreur sur la conception de l’homme aura des répercussions sur la manière de concevoir l’éducation.

- Erreur sur la *nature* de l’homme : par “angélisme” (refus de la nature corporelle de l’homme), on ignore que l’homme acquiert ses idées par la confrontation avec l’expérience sensible, on estime qu’il possède toutes les idées innées en lui (platonisme, cartésianisme). Éduquer ne consiste plus qu’à aider l’enfant à se “ressouvenir” de ce qu’il sait déjà.
- Erreur sur l’*état historique* concret de l’humanité : le “naturalisme” ignore que tous les hommes depuis Adam (sauf Notre-Dame) sont atteints par le péché originel, qui obscurcit l’intelligence, affaiblit la volonté et désorganise la maîtrise des passions (concupiscible : la sensibilité ; et irascible : l’énergie pour surmonter les obstacles). Le baptême efface le péché originel, mais en chacun demeure le “foyer de la concupiscence”. Nombreuses sont les pédagogies modernes qui demeurent inspirées par le rousseauisme (« L’homme est naturellement bon, c’est la société qui le corrompt » ; c’est le mythe du “bon sauvage”).

2. L’éducateur doit garder à l’esprit :
   - que l’enfant ne sait pas, mais qu’il a une intelligence faite pour le vrai, qu’il peut savoir ;
   - qu’il y a, dans chaque enfant, un foyer d’opposition au vrai, au bien, que l’éducation doit s’efforcer de rectifier. « Fléchissez ce qui est raide, réchauffez ce qui est froid, redressez ce qui est tordu » (*Séquence de la Pentecôte*).

AUTORITÉ ET OBÉISSANCE (Méditation 4)

« *Ce n’est pas vous qui parlerez, mais l’Esprit Saint.* »

L’éducation suppose un rapport de personne à personne. L’éducateur est celui qui a **autorité** pour éduquer, élever, faire grandir (*auctoritas* vient de *augere*, qui veut dire augmenter, faire grandir). Du côté de celui qui est éduqué, les qualités essentielles sont d’abord la **docilité** (disposition à recevoir intelligemment l’éducation) et ensuite l’**obéissance** (de *obaudire* : écouter, tendre l’oreille vers), qui fait exécuter l’ordre reçu du supérieur légitime, dans la sphère de sa juridiction. Saines notions de l’autorité et de l’obéissance.

Erreurs sur ces notions :
1. dans l’ordre individuel : autoritarisme, arbitraire, ou au contraire laxisme, libéralisme, démission. Insoumission, manque de docilité, ou au contraire obéissance aveugle, servilité.
2. dans l’ordre social : socialisme, étatisme, dirigisme : l’État prétend assurer tout seul et totalement l’éducation (« Éducation nationale ») ; il veut tout diriger, sans respecter le principe de subsidiarité et les libertés naturelles des personnes, des familles et des corps intermédiaires. Responsabilité première des familles, aide de l’État et simple contrôle.

DIMANCHE : LA FAMILLE, PREMIER LIEU DE L’EDUCATION

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE (Méditation 5)

LA FAMILLE ET L’ÉDUCATION (Méditation 6)

« *Paix à cette maison !* »

1. Droit à l’éducation

Les parents, après avoir coopéré à l’œuvre de Dieu par la procréation, continuent à coopérer à l’œuvre de Dieu par l’éducation de leurs enfants.

L’éducation est un droit naturel fondamental des parents. C’est aussi un de leurs très graves devoirs.

Les parents sont les premiers et les principaux éducateurs de leurs enfants. Ce droit et devoir d’éducation est essentiel, irremplaçable et inaliénable. Dans des cas extrêmes, où l’intégrité physique et mentale des enfants est menacée du fait de l’indignité des parents (alcoolisme, violence…), les enfants peuvent être retirés de la garde de leurs parents et confiés à des instances éducatives étatiques.

L’éducation est l’une des œuvres les plus hautes de la charité des parents chrétiens. Pour compléter sa mission éducative, la famille se voit assistée par d’autres instances éducatives telles que l’école, les associations, etc.

2. Objet de l’éducation

Les parents doivent donner une éducation religieuse, morale, civique et physique, et pourvoir au bien temporel de leurs enfants. Ils travaillent à la formation de la volonté, de l’intelligence, de la conscience, du cœur et du corps de leurs enfants. Ils doivent faire baptiser leurs enfants quelques jours après leur naissance, leur faire le catéchisme dès l’éveil de leur raison.

L’éducation ne se fait pas seulement par la parole mais par l’exemple. Dans la vie de famille, l’enfant apprend à se donner et est éduqué aux vertus sociales.

3. Qualité

Une bonne éducation est celle qui a toujours en vue la fin : l’acquisition des vertus et le salut éternel. Elle ordonne tout à cette fin. Elle suppose que l’ordre des valeurs soit bien respecté (priorité de la vie spirituelle et morale sur la réussite scolaire).

Une bonne éducation intègre tous les aspects de la formation de la personne : spirituel, intellectuel, moral, corporel. Elle demande une grande prudence du côté des parents, une capacité d’écoute, de l’autorité, de la force et une grande détermination.

LES FONDAMENTAUX DE L’ÉDUCATION (Méditation 7)

« *Il grandissait en âge, en sagesse et en grâce* »

Les parents sont au service de leurs enfants – et ont autorité sur eux – pour leur permettre de devenir des adultes responsables et libres. Pour cela, l’action éducative des parents va devoir s’exercer dans trois grands domaines.

1. **Il s’agit d’abord de travailler à la formation de la personnalité de l’enfant.**

Pour cela, les parents doivent favoriser la confiance en soi de l’enfant. Ils doivent également lui apprendre à maîtriser son angoisse et lui apprendre à devenir autonome. Rôle essentiel du père.

2. **Les parents doivent également travailler à la socialisation de leur enfant.**

Pour cela, ils doivent lui apprendre à accepter les règles, les contraintes et les interdits. Ils doivent lui apprendre à reconnaître et respecter les autres, et à participer au bien commun en l’impliquant dans les tâches et le fonctionnement de la famille.

3. **Enfin les parents doivent inculquer à leurs enfants le sens de la vie.**

Ils doivent pour cela leur faire le catéchisme dès l’éveil de leur raison et leur parler du but de notre existence : le ciel. Ils doivent aussi être des exemples d’amour vrai (oblatif) pour leur donner d’entrer dans le don de soi et ainsi d’être heureux.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L’ÉDUCATION (Méditation 8)

« *Tu n’aurais sur moi aucun pouvoir s’il ne t’avait été donné d’en-haut.*»

1. La société civile a pour fin le bien commun temporel. Celui-ci « consiste dans la paix et la sécurité dont les familles et les citoyens jouissent dans *l’exercice de leurs droits* et en même temps dans le plus grand *bien-être spirituel et matériel* possible en cette vie, grâce à l'union et à la coordination des efforts de tous. » (Pie XI, *Divini illius magistri*).
2. Ce bien commun doit correspondre à la hiérarchie des valeurs civilisatrices : sagesse/morale/nécessité ; donc : respecter l’homme dans sa destinée personnelle (ne pas mettre obstacle à la recherche de la vérité et à l’action de l’Église) / favoriser l’exercice de la vertu, dans la mesure possible, pour une multitude (notamment par la protection des devoirs et des droits de chacun) / procurer une certaine abondance de biens matériels.
3. L’État a en conséquence une mission éducatrice d’un genre particulier : « En conséquence, l’éducation ne peut appartenir à la société civile de la même manière qu’à l’Église et à la famille, mais elle lui appartient dans un mode différent en rapport avec sa fin propre. » (Pie XI, *loc. cit.*).

- Pourvoir à la formation pour les fonctions en relation directe avec sa fin (armée, police, magistrature, diplomatie…), veiller à la moralité publique et à l'éducation civique ;
- Favoriser l'action éducative (notamment par les écoles) des familles et de l'Église et suppléer à ce qui manque aux familles dans les cas d'incapacité morale ou économique ;
- « L'État doit garantir le droit des enfants à une éducation scolaire adéquate, veiller à la capacité des maîtres au niveau des études, ainsi qu'à la santé des élèves, et d'une façon générale développer l'ensemble du système scolaire sans perdre de vue le principe de subsidiarité, donc, en excluant n'importe quel monopole scolaire. » (Vatican II, *Gravissimum educationis*, 6).

ÉDUCATION, CHEMIN DE LIBERTÉ (Méditation 9)

« La Vérité vous rendra libres ! »

L'éducation consiste à faire grandir le petit enfant pour l'amener à l'âge adulte, à le faire devenir un homme ou une femme libre, pleinement responsable et engagé dans la société, travaillant à son bien commun. Pour cela, il faut traverser des étapes qui sont des points sensibles de l'éducation et qui ne vont pas sans crise.

1. Passage de la petite enfance à l'âge de raison : il faut apprendre à l'enfant à ne pas suivre seulement ses instincts, ses caprices, mais à agir selon la raison, en faisant le bien et évitant le mal. Contrôle de soi, responsabilité, obéissance.

2. Passage de l'enfance à l'adolescence : découverte de soi, en particulier l'éducation à la pureté, à ce qu'est la vie humaine, et les lois de sa transmission et de sa croissance, selon la saine raison et l'amour de Dieu.

3. Passage à l'âge adulte : éducation à la vie sociale, au travail professionnel, et aux engagements ; découverte de son chemin personnel de sainteté (mariage ou vocation, appel de Dieu à une vie consacrée).

LUNDI : DIEU NOUS EDUQUE PAR L'EGLISE

SAINTE ANNE ET SAINT JOACHIM (Méditation 10)

DIEU, NOTRE PÈRE ET NOTRE ÉDUCATEUR (Méditation 11)

« Celui-ci est mon Fils bien-aimé… Écoutez-le. »

Dieu est notre Père. Il est le Principe de notre vie et notre Fin dernière. Il nous a créés par amour, et veut nous conduire au bonheur. Pour cela, il nous éduque (*educare* : élever, nourrir, instruire, former ; vient de la même racine que *dux, ducis* : celui qui conduit, guide, dirige).

Dieu nous a créés avec une **nature**, qui doit être cultivée, développée, comme on cultive un jardin, en respectant la nature des choses. Cette nature a des lois, physiques et morales, qui permettent l'épanouissement le meilleur des êtres.

Au-delà de cette nature, mais en la respectant, Dieu nous appelle à entrer dans une **vie surnaturelle**, une communion de connaissance et d'amour avec la Sainte Trinité.

Le Seigneur a préparé un peuple à recevoir le Messie Sauveur, qui apporte au monde cette vie surnaturelle. « La Loi a servi de pédagogue jusqu'au Christ » (Ga 3, 24).

Le Christ est le Chemin, la Vérité et la Vie, le Maître de doctrine qui nous enseigne le moyen de parvenir au salut. « Celui-ci est mon Fils bien-aimé… Écoutez-le. »

Le Saint Esprit, Maître intérieur, nous enseigne toutes choses et nous éduque en nous conduisant vers la sainteté. « *Veni Sancte Spiritus*… »

L'ÉGLISE ÉDUCATRICE (Méditation 12)

« Qui vous écoute, m'écoute. »

1. L'Église a la mission, donc le devoir et le droit, d'enseigner tous les hommes ; et le Christ l'assiste dans cette mission : « Allez donc, de toutes les nations *faites des disciples*, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et *leur apprenant à observer* tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28, 19-20).

2. Cette action éducatrice concerne :
   - tout ce qui conduit au salut surnaturel et relève de la fin propre de l’Église (doctrine, morale évangélique, sacrements) ;
   - tout le domaine de la loi naturelle, que seule l’Église enseigne intégralement et que la grâce donne la force de pratiquer.
3. Cette action éducatrice s’exerce :
   - par la mission, la catéchèse, l’enseignement, les méthodes pédagogiques mises en pratique dans les écoles et œuvres catholiques (facultés, écoles, patronages, mouvements de jeunesse, œuvres caritatives et missionnaires…) ;
   - par la liturgie et le rayonnement sur toute la culture : pratique des sciences, arts et lettres et encouragement à ces disciplines (la culture antique a été sauvée par l’Église, nombre des fondateurs de la science moderne sont des chrétiens…).

   Nécessité d’une docilité au magistère et au gouvernement de l’Église pour se laisser éduquer par l’Église Mère et Maîtresse.

ÉDUCATION, ESPÉRANCE ET MISSION (Méditation 13)

« Allez, enseignez… »

1. L’éducation nourrit l’espérance. Éduquer, c’est aider celui qui bénéficie de l’éducation à devenir soi-même : favoriser le développement progressif des virtualités d’une personne, être créé à l’image de Dieu selon une vocation singulière. L’action de l’éducateur, la réponse de l’éduqué débouchent sur une croissance des vertus : chaque pas franchi donne espoir que le suivant le sera.
2. L’espérance nourrit l’éducation. Dans cette tâche, l’éducateur et l’éduqué ne sont pas isolés. Il y a la communauté éducative de la famille, de la paroisse, de l’école, de la cité, qui les fait profiter d’un acquis immense, auquel ils répondent par la piété filiale. Toute la culture naturelle (connu par l’histoire de la patrie) et l’expérience pédagogique de l’Église sont là en appui. Et surtout, le grand Éducateur, le Saint-Esprit, qui veut le salut et la perfection de chacun, est l’auteur principal de la croissance de l’éduqué : l’éducateur et l’éduqué s’appuient sur Lui dans l’espérance théologale.
3. Les œuvres auxiliaires sont un puissant adjuvant concret de l’espérance éducative. Scoutisme, patronages, œuvres apostoliques, Pèlerinage de Chrétienté ont déjà donné tant de fruits qu’ils sont des signes certains, adaptés à l’intelligence de tous, de « la crédibilité de l’espérance éducative » en 2013.

CITATIONS ET BIBLIOGRAPHIE SE RAPPORTANT AUX MÉDITATIONS THÉMATIQUES

A. CITATIONS

I. LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION

- **L'homme est un être qui s'éduque**

L'éducation : « Ars artiume », c'est-à-dire « l'art des arts » Saint Grégoire le Grand

L'éducation : « *C'est un esprit qui consiste à mettre à l'aise, à laisser chacun, dans les limites permises, manifester l'originalité de sa pensée ou de son caractère, à se complaire dans la diversité non moins que dans l'unité, à respecter infiniment la spontanéité des âmes.* » Saint Philippe Néri

« *La nature n'attend pas seulement des parents qu'ils donnent le jour à des enfants, mais qu'ils les élèvent.* » Saint Thomas

« *Toutes les actions, pensées, paroles, actes de vertu sont comme un point de la tapisserie de notre vie. N'épargnons point notre peine : sur le beau fond blanc de l'innocence baptismale, brode, avec tous les soins d'une conscience délicate, les beaux ornements d'or de la foi, les feuilles vertes de l'espérance, les fleurs rouges de la charité ; joins-y les violettes de l'humilité et de la pénitence, les lys de la pureté, les roses de la douceur et toutes les autres vertus. Cette belle tapisserie brillera dans le ciel d'un éternel éclat.* » Mgr de Ségur

« *L'éducation est la formation de l'homme, qui lui permet d'atteindre la fin en vue de laquelle il a été créé. Elle a pour but de le former en vue de sa perfection individuelle et de sa vie sociale. L'éducation est l'œuvre, non de l'homme isolé, mais de l'homme en société.* » Pie XI

« *Réfléchissez donc, chers fils, que vous avez tous été créés pour le paradis et que Dieu éprouve une grande peine quand il se voit obligé d'envoyer quelqu'un en enfer. Oh ! Combien le Seigneur nous aime et combien il désire que nous pratiquions des œuvres bonnes pour pouvoir nous faire participer à ce grand bonheur qu'il a préparé pour nous tous, au Ciel, pour toute l'éternité !* » Saint Jean Bosco

« *Et pour forger des caractères, un seul moyen : former des hommes résolus, c'est-à-dire dont les actions procèdent d'une résolution, d'un choix libre, et non d'une résignation, d'une abdication perpétuelle devant l'évènement.* » (…) « *Ce n'est pas seulement des convictions intellectuelles, mais des habitudes volontaires et des plis de sensibilité qu'il faut faire prendre à l'enfant sans qu'il soit possible d'attendre, comme l'eût voulu le chimérique Rousseau, qu'il les prenne lui-même. (…) En d'autres termes, l'enfant se présente, dans l'ordre de l'éducation, comme une sorte de puissance.* » Abbé Berto

« L'éducation humaine, et a fortiori l'éducation chrétienne, est ordonnée à la formation d'une personne, c'est-à-dire d'un être qui a son autonomie et qui est capable de s'orienter dans sa vie. » (…) « *L'enfant est ordonné, dans tout ce qu'il est, à cette autonomie de la personne humaine et à cette capacité d'orienter lui-même sa vie en vue d'une recherche de la vérité et, surtout, en vue de pouvoir aimer.* » (…) *« On tend à faire de ces petits des hommes et des femmes qui soient capables[…]d'être pleinement conscients de leur dignité, de leur grandeur, et capables de lutter, capables de tendre vers cet amour et cette recherche de la vérité auxquels ils sont appelés.* » Père Marie-Dominique Philippe, Au cœur de l'amour.

« J'espère que, parmi ceux d'entre vous qui m'écoutent aujourd'hui, se trouvent des futurs saints du vingt-et-unième siècle. Ce que Dieu veut plus que tout pour chacun d'entre vous, c'est que vous deveniez des saints. Il vous aime beaucoup plus que vous ne pourrez jamais l'imaginer, et il veut ce qu'il y a de meilleur pour vous. Et de loin, la meilleure chose pour vous, c'est de grandir en sainteté. » Benoît XVI (Allocution du St Père à des élèves à Londres, 2011).

« *La volonté de Dieu, c'est que nous soyons heureux. C'est pour cela qu'il nous a donné des indications concrètes pour notre route : les Commandements. En les observant, nous trouvons le chemin de la vie et du bonheur. Même si à première vue ils peuvent apparaître comme un ensemble d'interdictions, presque un obstacle à la liberté, en réalité si nous les méditons un peu plus attentivement à la lumière du Message du Christ, ils sont un ensemble de règles de vie essentielles et précieuses qui conduisent à une existence menée selon le projet de Dieu. À l'inverse, et nous l'avons constaté tant de fois, construire en ignorant Dieu et sa volonté provoque la déception, la tristesse et le sens de l'échec. L'expérience du péché comme refus de le suivre, comme offense à son amitié, jette une*

ombre dans notre cœur. » Benoît XVI (Message aux jeunes du monde entier, JMJ 2012, dimanche des Rameaux, 15 mars 2012)

« Nous avons tous à cœur le bien des personnes que nous aimons, et en particulier de nos enfants, de nos adolescents, et de nos jeunes. Nous savons en effet que c'est d'eux que dépend l'avenir… Nous ne pouvons donc pas ne pas être attentifs à la formation des nouvelles générations, à leur capacité de s'orienter dans la vie et de discerner le bien et le mal, à leur santé non seulement physique mais aussi à leur santé morale… ». Benoît XVI

« *L'éducation est à l'âme ce que la sculpture est à un bloc de marbre.* » Joseph Addison (homme d'État, écrivain et poète anglais)

« *L'homme doit à l'éducation de n'être pas une bête féroce.* » Schopenhauer

« *Le petit d'homme a tout à apprendre : c'est la rançon de son intelligence et de sa liberté ; il doit se construire intérieurement, former son esprit, sa sensibilité ; il doit acquérir les qualités qui lui permettront de s'intégrer sans drames dans la société où il est appelé à vivre.* » Gilbert Zoppi

« *L'éducation des hommes est un immense effort et chacun s'accorde à penser qu'il doit commencer tôt et durer fort longtemps.* » Professeur Jérôme Lejeune

« *C'est une des lois les plus profondes de la nature raisonnable de l'homme qu'il ne peut atteindre à la perfection de façon immédiate et par instinct, mais à l'inverse, après un long temps, par tâtonnements, en étant la cause de ses efforts, de ses progrès. (…) Le petit d'homme est un apprenti.* » Marcel Clément

« *Chaque fois que la facilité remplace l'effort personnel (…) en fait on enchaîne l'enfant à l'adulte, on lui fait prendre goût à la dépendance, on l'habitue à voir les autres répondre à ses besoins.* » Yvan Gobry

« *Intelligence, affectivité, volonté, doivent entrer en lice et l'emporter de haute lutte, non pas afin de recueillir des applaudissements, mais pour mériter l'estime de soi-même et, en réalité, afin de répondre à la vocation du chrétien, qui est de croire que Dieu est bon et de l'aimer.* » Monique Berger

« Le monde de l'éducation est une espèce d'île où les individus déracinés du monde se préparent à la vie en y restant étrangers. » Maria Montessori.

- **Éduquer c'est apprendre et redresser**

« Enseignez à vos enfants des principes rigides…L'enfant que l'on laisse grandir sans principe n'apporte sur sa mère que la honte. Si vous avez des enfants, veillez à commencer leur éducation très tôt ; le cœur de l'enfant incline à la sottise ; la férule l'en chasse. » Saint Paul Apôtre

« Personne n'est si farouche qu'il ne s'adoucisse grâce aux soins, à la patience, à l'affection. » Pie XII -26/10/1941

« On ne peut pas élever un enfant qui n'est pas heureux. Un enfant malheureux ferme son cœur et alors, vous pouvez toujours essayer d'y entrer. Ce ne sont ni les coups ni les caresses qui l'ouvriront…Et voici une autre vérité : un enfant n'est pas heureux si on le gâte, si on cède à ses caprices, si on lui donne raison quand il a tort. Un enfant est heureux quand il est absolument sûr qu'on l'aime, tout simplement ; mais qu'on l'aime pour lui-même, pour sa valeur infinie devant Dieu, sans défaillance, sans faiblesse, sans caprice (car il y a aussi les caprices des éducateurs et même des parents) mais avec égalité, constance d'action, patience, fermeté inlassable. C'est cela AIMER. » Abbé Berto, Lettre à de jeunes parents

« L'éducation exige des parents un très grand amour […] Celle-ci exige en effet un dépassement à l'égard de tout égoïsme, de tout égocentrisme, de tout désir de jouissance, dans lequel on agit comme si l'enfant était pour les parents. » (…) *« On éduque grâce à sa prudence […] L'éducateur est un homme doublement prudent : prudent par rapport à lui-même, prudent par rapport à celui dont il est responsable […] L'éducation impliquera aussi tout un aspect artistique. » « L'éducation doit former le cœur. »* (…) *« Le père donnera le sens du travail et du devoir. Il donnera le sens de l'éducation de ce qu'on appelle l'imperium : quand on a décidé quelque chose, aller jusqu'au bout et passer à l'exécution. »* Père Marie-Dominique Philippe, Au cœur de l'amour

« Chaque fois que, dans le domaine du corps, on aura donné à l'enfant le sens de la discipline, l'art de la modération et de la domination de soi, on aura servi la cause de l'âme. » (…) *« L'enfant doit comprendre qu'il a*

mérité d’être puni, et que la punition coûte beaucoup à celui qui la donne. » Cardinal J Mindzenty, La Mère Miroir de Dieu

« *Éduquer n’est certes jamais facile, et aujourd’hui cela semble devenir toujours plus difficile… On parle d’une grande « urgence dans l’éducation », confirmée par les échecs que rencontrent souvent nos efforts pour former des personnes solides, capables de collaborer avec les autres, et de donner un sens à leur propre vie… N’ayez pas peur ! Toutes ces difficultés ne sont pas insurmontables. Elles sont pour ainsi dire, le revers de la médaille de ce grand don précieux qu’est notre liberté, avec la responsabilité qui l’accompagne à juste titre…On ne peut pas hériter simplement des plus grandes valeurs du passé, elles deviennent nôtres et sont renouvelées à travers un choix personnel, souvent difficile…aujourd’hui, l’éducation a besoin avant tout de cette proximité et de cette confiance qui naissent de l’amour…* ».(…) « *Tout éducateur véritable sait que, pour éduquer, il doit donner quelque chose de lui-même, et que c’est seulement ainsi qu’il peut aider ses élèves à dépasser les égoïsmes et à devenir, à leur tour, capables d’amour authentique… Sans des règles de comportement et de vie, que l’on fait valoir jour après jour même dans les petites choses, le caractère ne se forme pas, et on n’est pas préparé à affronter les épreuves qui ne manqueront pas dans le futur. Le rapport éducatif est ainsi avant tout, la rencontre de deux libertés, et l’éducation bien réussie est une formation à l’usage correct de la liberté.* » Benoît XVI

« *Pères et Mères sont les architectes de l’éducation.* » Plaute.

« *La jeunesse, comme la verdure, pare la terre ; mais l’éducation la couvre de moissons.* » Antoine Rivaroli. (Écrivain, journaliste, pamphlétaire royaliste français du XIIIème siècle.)

« *Aucune éducation ne transforme un être : elle l’éveille.* » Maurice Barrès

« *Celui qui éduque doit aider à discerner les priorités et à établir une échelle préférentielle des valeurs.* » Attilio Danese et Giulia Di Nicola, Une auréole pour deux.

« Un enfant, c’est d’abord une âme !… Être de son siècle n’empêche pas de voir clair sur les dangers de son siècle…Je crois profondément qu’on peut rendre aux jeunes français qui montent le sens de l’honneur et le sens

du devoir, qui est son corollaire. Mais ces choses-là ne se feront pas toutes seules. Les Français sont naïfs : ils attendent toujours une grâce d'en haut pour se dispenser d'agir. Il nous faudra apporter dans l'éducation de nos fils plus d'exigence et plus de vigilance, c'est à dire avant tout un sens plus juste des exigences de l'âme, en nous persuadant qu'il n'y a rien là qui aille contre l'amour. Il ne saurait y avoir de faiblesse ni de lâcheté dans l'amour…La jeunesse est capable de tout ce qui est étranger à sa nature, si on lui présente un christianisme digne d'être vécu, sans camouflage. Ce christianisme-là, c'est la croix pure et simple, sans phrases. La Croix, c'est à dire le devoir qu'on accomplit par amour pour la volonté divine. Non pas le devoir des cours de morale, mais une loi vivante, une loi qui vous propose de vous arracher les entrailles, pas moins. » André Charlier - Septembre 1952

- **Autorité et Obéissance**

« *Tu dois aimer le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.* » Décalogue

« Vous apprendrez ainsi, tout au long de votre existence, à respecter le Seigneur votre Dieu et à obéir aux lois et aux commandements que je vous ai communiqués, pour vous et pour vos descendants, afin que vous jouissiez d'une longue vie. ». Deutéronome 6, 5-2

« *Les commandements que je te communique aujourd'hui demeureront gravés dans ton cœur. Tu les enseigneras à tes enfants ; tu en parleras quand tu seras assis chez toi ou quand tu marcheras le long d'une route, quand tu te coucheras ou quand tu te lèveras.* » Deutéronome 6, 5 v2 et 6-7

« *Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre ; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas.* ». Proverbes, 22, 6-11

«*Il montre à Ses enfants un joyeux visage, et dans tous leurs besoins Il est devant eux pour les aider*» Sap. VI, 17.

« *Dépositaires de l'autorité divine, L'autorité des parents n'est qu'un écoulement de l'autorité du Père céleste "de qui toute paternité au ciel et sur la terre tire son nom »* (Ep 3.15).

« *Ainsi, non seulement elle tire de celle-ci son origine et sa force, mais elle lui emprunte nécessairement aussi sa nature et son caractère. C'est pourquoi l'apôtre exhorte les enfants à obéir en Dieu à leurs parents, et à honorer leur père et leur mère... Et aux parents il dit :"Et vous, parents,*

n'exaspérez pas vos enfants ; élevez-les au contraire en les corrigeant et les reprenant selon l'esprit du Seigneur » (Ep 6.14)

« *Dans le monde, l'autorité attire à soi les pensées des autres, et captive leur humeur sous la sienne. Dans les supériorités chrétiennes, on doit s'accommoder aux humeurs des autres, parce qu'on doit rendre l'obéissance, non seulement ponctuelle, mais volontaire ; parce qu'on doit, non seulement régir, mais guérir les âmes, non seulement les conduire, mais les supporter.*» Bossuet, Panégyrique de saint Benoît

« *Que les parents réfléchissent donc que s'ils ont le grave devoir d'assurer l'entretien de leurs enfants, ils ont celui, beaucoup plus grave encore, de les élever pour une vie meilleure et plus importante : celle de l'âme.* » Léon XIII

« *La fonction de la famille, c'est de former des adorateurs pour le ciel. Premiers responsables de la vie qu'ils ont transmise, c'est aux parents qu'appartient le droit - un droit fondamental et inaliénable - de diriger l'éducation de leurs enfants comme ils l'entendent… mais sans jamais perdre de vue que la fin dernière de l'éducation, c'est la destinée éternelle de nos enfants : ils sont faits pour Dieu. C'est là notre responsabilité première et fondamentale, et toute notre œuvre éducatrice sera de les guider vers le ciel. Il s'agit, non seulement de peupler la terre et de former des hommes pour la cité, mais "d'étendre le nombre des adorateurs du vrai Dieu.* » (...) « *Nos enfants ne nous appartiennent pas… Ces enfants, reçus de la main de Dieu (…) les époux les regarderont comme un talent qui leur a été confié par Dieu, et qui ne doit pas être utilisé dans leur propre intérêt, ni dans l'intérêt terrestre de la société, mais qui devra, au jour du jugement, être restitué à Dieu avec le fruit qu'il aura dû produire. »* Pie XI, Casti connubii.

« *L'enfant doit apprendre à obéir. Là où règnent la crainte de Dieu et un véritable amour, ce sens de l'obéissance croît naturellement.* » (…) « *L'autorité des parents est la plus solide des autorités terrestres dès lors qu'elle n'est pas fondée sur la contrainte, mais sur l'amour, la bonté et la confiance réciproques.* » Cardinal J Mindzenty, La Mère Miroir de Dieu

« *Quand l'enfant a de la peine à obéir, on essaie de lui faire comprendre qu'obéir, c'est faire plaisir à l'Enfant Jésus, c'est sourire à la Vierge Marie.* » Père Marie-Dominique Philippe, Au cœur de l'amour.

« *…les enfants vivent aussi sous l'empire de la concupiscence, et c'est surtout chez eux que l'on rencontre le désir de l'agréable. Si donc on ne rend pas l'enfant docile et soumis à l'autorité, il ira fort loin dans cette voie : car dans un être sans raison, le désir de l'agréable est insatiable et*

s'alimente de tout, et l'exercice même de l'appétit renforce la tendance innée ; et si ces appétits sont grands et forts, ils vont jusqu'à chasser le raisonnement. Aussi doivent-ils être modérés et en petit nombre et n'être jamais en conflit avec la raison. Et c'est là ce que nous appelons le caractère docile et contenu. Et de même que l'enfant doit vivre en se conformant aux prescriptions de son gouverneur, ainsi la partie concupiscible de l'âme doit-elle se conformer à la raison. » Aristote – Ethique à Nicomaque

« La condition première de l'autorité, c'est le respect de l'âme » André Charlier – Lettres aux capitaines

II. LA FAMILLE, PREMIER LIEU DE L'EDUCATION

- **La famille et l'éducation**

« *Alors qu'il ne viendrait à l'esprit de personne de se faire subitement, sur-le-champ, sans apprentissage ni préparation, ouvrier mécanicien ou ingénieur, médecin ou avocat, eh bien ! Chaque jour, de nombreux jeunes gens et jeunes filles s'épousent et s'unissent sans avoir pensé un seul instant aux devoirs ardus qui les attendent dans l'éducation des enfants.* »
Pie XI – *Encyclique Divini illius Magistri* – 31/12/1929

« *C'est certainement un art malaisé et laborieux que celui de bien former les âmes des petits enfants, âmes fraîches, flexibles et donc faciles à se déformer par suite d'une impression imprudente ou d'une incitation trompeuse, âmes parmi les plus difficiles et les plus délicates à conduire, âmes sur lesquelles, souvent, plus que sur la cire, une funeste influence ou une coupable négligence sont capables d'imprimer des traces indélébiles et perverses* » (…) « *Heureux ces bambins qui dans leur maman trouvent près de leur berceau un second ange gardien pour leur inspirer le bien et leur en indiquer le chemin !* » (…) « *Pères et mères, chez lesquels la foi du Christ sanctifie l'amour mutuel, préparez dès avant la naissance du bébé la pureté de l'atmosphère familial dans laquelle ses yeux et son âme s'ouvriront à la lumière et à la vie ; atmosphère qui imprègnera de la bonne odeur du Christ tous les pas de son progrès moral.* » (..) « *Vous, ô mères, vous les éveillerez, les cultiverez, les dirigerez, les élèverez vers ceux qui doivent les sanctifier, vers Jésus, vers Marie.* » Pie XII - 26/10/1941

« *Les parents devront même – c'est là le désintéressement dans toute éducation – être pauvres dans leur paternité et leur maternité, pour laisser l'enfant passer devant : accepter que l'enfant ait des qualités qu'eux-mêmes n'ont pas…* » (…) **«** *Il faudra aussi développer chez l'enfant la*

dimension de la charité fraternelle. […] Il faut développer très vite cet aspect de la charité fraternelle dans la générosité. » (…) « *La charité fraternelle s'exercera d'une manière plus profonde par l'accueil, par le sourire.* » (…) « *C'est un lieu idéal (la famille), surtout quand on est plusieurs, parce que c'est une serre chaude, avec suffisamment d'humidité, c'est-à-dire d'affection, pour que tout se développe très bien.* » Père Marie-Dominique Philippe, Au cœur de l'amour.

«*De droit divin naturel, l'éducation des enfants appartient aux parents, dépositaires-nés de l'autorité de Dieu, étant bien entendu que les enfants doivent être élevés non arbitrairement, mais conformément à la vérité et au bien.* » Abbé Berto - 1959

« *On agit plus parce que l'on est que parce que l'on dit ou parce que l'on fait*.» Tourville

« *Il se rend compte qu'il est le frère aîné de ses camarades et qu'il doit les aider, veillant spécialement sur les nouveaux, les faibles, les déshérités ; sa tâche est bien tracée ; sa responsabilité est étendue, mais cette charge le grandit devant Dieu et devant les hommes. Elle lui fait connaître les joies du service désintéressé et du don de soi.*» André Charlier, Charte des capitaines de l'École des Roches

- **Les fondamentaux de l'éducation**

« *L'éducation chrétienne suppose chez l'éducateur la perception de la grandeur religieuse de l'enfant : il appartient à Dieu. **L'éduquer, c'est lui apprendre les droits de Dieu sur lui**, **l'aider à les satisfaire**. Cette tâche impose à l'éducateur le renoncement de soi-même devant Dieu et devant l'enfant* (Marc X, 14)*, un respect quasi sacerdotal devant ce petit dont l'ange voit la face de Dieu. Mais elle lui permet aussi une **confiance infinie**. L'enfant, qui porte la présence de Dieu en lui, offre à son éducateur des ressources divines. Car la grâce précède et accompagne son enseignement dans l'âme de l'enfant.* » (…) « *Comme les Mages qui, à la fin de leur longue marche, trouvèrent 'l'Enfant avec sa mère', **il ne peut y avoir d'éducation chrétienne authentique qui ne soit mariale**. Marie est le chemin pour conduire à Dieu. Au portail royal de Chartres, au vitrail bleu de Notre-Dame de la Belle Verrière, Jésus resplendit sur les genoux de Marie.* » P. Mellet o.p. La Vierge enseignante

« *Dès le berceau, vous avez à commencer leur éducation non seulement corporelle mais spirituelle ; parce que si vous ne les éduquez pas, ils s'éduqueront eux-mêmes, bien ou mal.* » (…) « *Rappelez-vous que*

beaucoup de comportements même moraux que vous voyez dans l'adolescent et dans l'homme mûr ont vraiment pour origine les façons et les circonstances de la première croissance physique dans l'enfance. » Pie XII -26/10/1941

« *Élever un enfant au vrai sens du mot, c'est le porter toujours plus haut, c'est l'accoutumer aux grands pensées et aux choses nobles, c'est tremper son caractère, armer son intelligence et fortifier son cœur.* » (…) « *Pourquoi tant de chrétiens sont-ils moins pieux dans l'âge adulte que dans l'enfance ? L'une des causes et non la moindre, c'est que la façon dont on les a accoutumés à prier les a laissés persuadés que la piété est émotion et effusion.* » Abbé Berto

« *Les parents devront toujours agir en vue de l'enfant et pour son bien, et non pas pour leur propre bien.* » (…°)« *La chose principale dans l'ordre de l'éducation, c'est d'éduquer la volonté : éveiller le cœur et éduquer la volonté, en permettant au petit de poser des actes positifs de volonté à l'intérieur d'un amour, pour aimer plus, pour aller plus loin dans l'ordre de l'amour.* » (…) « *Il faut très vite éveiller chez l'enfant cette dimension aimante, relative à Dieu ; et cela par la prière, par des actes d'adoration.* » Père Marie-Dominique Philippe, Au cœur de l'amour.

« *L'éducation est un conditionnement fort, destiné à rendre l'éduqué le plus maître possible de ses conditionnements, pour qu'il les pilote au mieux, en vue de réussir sa vie, d'être tout simplement heureux. L'éducation vise donc à l'effacement progressif de l'éducateur*» (…) « *Du bébé totalement dépendant à l'adulte responsable, il y a évidemment une grande distance à franchir. Et ce cheminement à bâtir, c'est entre autres celui d'un apprentissage progressif de l'autonomie.* » . P. Yannik Bonnet

« *Que dirait Socrate de l'éducation publique qu'on donne à notre jeune noblesse, des puérilités dont on se plaît à la nourrir, comme si on n'avait rien de bon à lui apprendre.* » Jean le Rond d'Alembert (philosophe du XVIIIème siècle.)

« *Dans l'éducation, la rigueur est mêlée au goût du beau, qui sait trouver de la joie dans toutes les nuances ineffables de la beauté des fleurs, du ciel, de la nature à admirer, à respecter et à bénir.* » Attilio Danese et Giulia Paola Di Nicola, Une auréole pour deux.

« *Je vous ai assez répété qu'il était vain de prétendre agir si vous ne commenciez pas par apprendre à penser.*» André Charlier – Charte des capitaines de l'École des Roches

Sur l’adolescence :
« Rappelez-vous, ô Mères, qu’éduquer le cœur c’est éduquer la volonté, pour qu’elle s’oppose aux pièges du mal et aux embûches des passions ; dans ce passage à la pureté consciente et victorieuse de l’adolescence, votre rôle est capital. » (..) « *Les révélations sur les mystérieuses et admirables lois de la vie, reçues de vos lèvres de parents chrétiens à l’heure opportune, dans la mesure qui s’impose et avec toutes les précautions requises, seront écoutées avec respect et reconnaissance ; elles éclaireront les âmes des adolescents avec beaucoup moins de danger que s’ils apprenaient au hasard de rencontres louches, des conversations clandestines, à l’école de compagnons peu sûrs et déjà trop au courant…*»
Pie XII -26/10/1941

- **La société civile et l’éducation**

« *La famille est incapable par elle-même de pourvoir à l’instruction des arts et des sciences qui font la richesse et la prospérité de la société civile. De là est sortie l’institution sociale de l’école. Mais qu’on le remarque bien, ceci se fit d’abord par l’initiative de la famille et de l’Église avant l’intervention de l’État. À ne considérer que ses origines historiques, l’école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l’Église* » Pie XI, Divini Illius Magistri n°31

« *La société civile a, entre autres tâches, à promouvoir de multiples manières l’éducation de la jeunesse. Elle garantit les devoirs et les droits des parents et autres personnes qui jouent un rôle dans l’éducation ; elle leur fournit son aide dans ce but. Selon le principe de subsidiarité, en cas de défaillances des parents ou à défaut d’initiatives d’autres groupements, c’est à la société civile, compte tenu cependant des désirs des parents, d’assurer l’éducation. En outre, dans la mesure où le bien commun le demande, elle fonde ses écoles et institutions propres* ». (…) « *Le Concile proclame à nouveau le droit, pour l’Église, de fonder et de diriger librement des écoles de tous ordres et de tous degrés, droit déjà déclaré dans d’innombrables documents du magistère. Il rappelle que l’exercice de ce droit importe au premier chef à la liberté de conscience, à la garantie des droits des parents, ainsi qu’au progrès de la culture elle-même* ». Gravissimum educationis momentum, n°3 et 8.

« *Permettez-moi de vous demander : France, fille aînée de l'Église et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ?* » (…) « *La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l’enseignement de Jésus : c’est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de*

l'école catholique. » Jean-Paul II – L'école catholique au seuil du troisième millénaire

« Comme l'éducation véritable doit avoir pour but la formation intégrale de la personne humaine ayant en vue sa fin dernière en même temps que le bien commun de la société, les enfants et les jeunes seront formés de telle façon qu'ils puissent développer harmonieusement leurs dons physiques, moraux et intellectuels, qu'ils acquièrent un sens plus parfait de la responsabilité et un juste usage de la liberté, et qu'ils deviennent capables de participer activement à la vie sociale » Code de droit canonique (1983), can.795

« Le bien commun demande le bien-être social et le développement du groupe lui-même […]. L'autorité doit rendre accessible à chacun ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine : nourriture, vêtement […] éducation et culture. » CEC, 1908

« La communauté politique a le devoir d'honorer la famille, de l'assister, de lui assurer notamment : la liberté de fonder un foyer, d'avoir des enfants et de les élever en accord avec ses propres convictions morales et religieuses ». CEC, 2211

« Premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents ont le droit de choisir pour eux une école qui correspond à leurs propres convictions […]. Les parents ont, autant que possible, le devoir de choisir les écoles qui les assisteront au mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens » CEC, 2229

« Le devoir de dispenser l'éducation qui revient en premier lieu à la famille requiert l'aide de toute la société. À côté des droits des parents et de ceux des éducateurs sur qui ils se reposent d'une partie de leurs tâches, il y a des droits déterminés qui appartiennent à la société civile, en tant que chargée d'organiser ce qui est nécessaire pour le bien commun temporel. Il est de ses fonctions de promouvoir, de diverses façons, l'éducation de la jeunesse : protéger les devoirs et les droits des parents et autres personnes qui jouent un rôle dans l'éducation, et leur fournir son aide ; selon le principe de subsidiarité, à défaut d'initiatives prises par les parents et les autres sociétés, et compte tenu des désirs des parents, assumer l'éducation complète ; en outre créer des écoles et des instituts propres, lorsque le bien commun l'exige » (…) *« Comme société publique et parfaite, l'État n'étant chargé directement de distribuer aucun dogme ni aucune morale, doit se borner à aider les sociétés imparfaites qui le composent (les familles) à instruire leurs enfants, tâche dont elles sont, elles, directement chargées - et il doit en outre, dans l'hypothèse en fait réalisée de l'existence d'une*

société surnaturelle, reconnaître le droit propre de cette société. » (…) *Il n'y a pas seulement désordre, il y a usurpation et tyrannie :*

- *quand l'État refuse de reconnaître les écoles d'Église comme des écoles publiques, et les qualifie faussement et injurieusement d'écoles «privées» ;*
- *quand il établit au profit de son enseignement, comme c'est le cas présentement en France, un véritable monopole de fait, en accordant la gratuité dans ses propres écoles, et en refusant de contribuer à l'entretien des écoles publiques d'Église et des écoles privées proprement dites, ce qui fait de ces deux dernières catégories d'écoles des écoles fermées aux pauvres, au moins pour les degrés secondaire et supérieur. Il y a là une abomination qui crie vengeance devant Dieu.* »

Abbé Berto, 1959

- **Éducation, chemin de liberté**

« *L'éducation est le creuset des bonnes habitudes* » Saint Thomas

« *L'éducation doit encore former et préparer les élèves à exercer sur leur temps et leur génération, et même sur les générations futures, une action salutaire, de sorte qu'ils traversent le monde, en le laissant après eux, meilleur et plus beau qu'ils ne l'avaient trouvé* ». Pie XII

« *Il est illusoire de penser que la foi, face à une raison faible, puisse avoir une force plus grande ; au contraire, elle tombe dans le grand danger d'être réduite à un mythe ou à une superstition. De la même manière, une raison qui n'a plus une foi adulte en face d'elle n'est pas incitée à s'intéresser à la nouveauté et à la radicalité de l'être (…). A la parrhésia (assurance) de la foi doit correspondre l'audace de la raison* ». Jean-Paul II - Fides et Ratio n°48

« *L'objet de l'enseignement est double ou, si l'on veut, il y a deux choses qui ont raison logique d'objet de l'enseignement : ce qui est enseigné et la personne qui est enseignée, sujet passif, pourrait-on dire encore* » Abbé Berto, 1931

« *L'Enseignement catholique est évangélisateur, non seulement pour les enfants mais aussi pour les parents, les chefs d'établissements, les enseignants, les jeunes enseignants qui n'ont pas de racines chrétiennes* ». Cardinal Panafieu – Lourdes 2006

« *Il n'est point de bonheur sans liberté ni de liberté sans courage* » Périclès

« *Un homme sans culture ressemble à un zèbre sans rayures* » Proverbe africain

« *Science sans conscience, n’est que ruine de l’âme* » Rabelais

« *L'homme a un tyran, l'ignorance (...) Ouvrez une école et vous fermerez une prison* » Victor Hugo

« *Un problème je le comprends, un mystère il me comprend* » Gabriel Marcel

«*La Chrétienté enseigne aux hommes que l'amour vaut plus que l'intelligence* » Jacques Maritain

« *Qu'est la philosophie pour le catholique, sinon la manière dont son intelligence vit sa foi ?* » Nicolás Gómez Dávila

« *On est entré dans l’idéologie spontanéiste, dans la valorisation de la créativité, le rejet de l’héritage du passé... Or, l’éducation n’est pas seulement expression de soi mais aussi, et peut-être même avant tout transmission de savoirs traditionnels... L’éducation, même si ce n’est pas sa mission exclusive, est transmission d’un héritage...d’un ensemble de savoirs déjà constitués que les élèves doivent davantage apprendre, respecter, plutôt qu’inventer ex nihilo... Aucun de nous n’a inventé la langue française ni, non plus, les règles de civilité. Ce n’est pas un hasard si nous sommes en difficulté si lourde dans ces deux domaines* » Luc Ferry, 2003

« *L’Église est attendue, non pour venir au secours d’une société défaillante qui ferait appel à elle pour occuper ses vides et pour réparer ses fractures. Mais elle est attendue parce que l’on sait, plus ou moins consciemment, qu’elle porte en elle des ressources spécifiques, spécialement dans ce domaine qui concerne l’éveil des libertés, la formation des consciences, la pratique d’une fraternité réelle* » Marcel Gauchet

« *L'éducation à la liberté ne peut se faire sans l'acquisition de méthodes de travail rigoureuses* » Charte d’une école

III. DIEU NOUS ÉDUQUE PAR L’ÉGLISE

- **Dieu, notre Père et notre Éducateur**

« *Il a plu à Dieu, dans sa sagesse et sa bonté, de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent dans l’Esprit Saint auprès du Père et sont rendus participants de sa nature divine* » (…) « *Le dessein divin de la Révélation se réalise à la fois "par des actions et par des paroles, intimement liées entre elles et s’éclairant mutuellement"* (Dei Verbum 2).

« *Dieu, qui a créé et conserve toutes choses par le Verbe, donne aux hommes dans les choses créées un témoignage incessant sur Lui-même ; voulant de plus ouvrir la voie d'un salut supérieur, Il se manifeste aussi Lui-même, dès l'origine, à nos premiers parents* », (Dei Verbum, 3).

« *Les créatures portent toutes une certaine ressemblance de Dieu, tout spécialement l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Les multiples perfections des créatures* (leur vérité, leur bonté, leur beauté) *reflètent donc la perfection infinie de Dieu* », (CEC, 41).

« *L'homme est, par nature et par vocation, un être religieux, venant de Dieu et allant vers Dieu, l'homme ne vit une vie pleinement humaine que s'il vit librement son lien avec Dieu* », (CEC, 44).

« *Quand il écoute le message des créatures et la voix de sa conscience, l'homme peut atteindre la certitude de l'existence de Dieu, cause et fin de tout* », (CEC, 46).

« *L'Église enseigne que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, peut être connu avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière naturelle de la raison humaine* », (CEC, 47).

« *Il comporte une "pédagogie divine" particulière : Dieu se communique graduellement à l'homme. Il le prépare par étapes à accueillir la Révélation surnaturelle qu'Il fait de Lui-même et qui va culminer dans la Personne et la mission du Verbe incarné, Jésus-Christ* », (CEC, 53).

« *L'expression traditionnelle "oraison dominicate" (c'est-à-dire "prière du Seigneur") signifie que la prière à Notre Père nous est enseignée et donnée par le Seigneur Jésus.... D'une part, par les paroles de cette prière, le Fils unique nous donne les paroles que le Père Lui a données* (cf. Jean 17,7) : *Il est le Maître de notre prière. D'autre part, Verbe incarné, Il connait dans son cœur d'homme les besoins de ses frères et sœurs humains, et Il nous les révèle : Il est le Modèle de notre prière.* », (CEC 2765).

- **L'Église éducatrice**

« *Dieu veut que tous parviennent à la connaissance de la Vérité* ». 1 Tm 2,4

« *C'est vous qui plantez et qui arrosez mais c'est Dieu qui donne l'accroissement* » *1 Cor 3,6*

« *Notre pédagogue à nous, est le Dieu Saint Jésus- Christ, lumière du monde, verbe du Père ; ce Dieu clément et bon est notre pédagogue* » Clément d'Alexandrie

« *Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants. Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque* » Bernard de Chartres

« *L'étude des arts libéraux permet non seulement d'atteindre le sommet des Saintes Écritures mais la véritable sagesse qui est la connaissance de Dieu* » Alcuin

« *Que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires à l'Église* ». Saint Jean Baptiste de la Salle, Méditations pour le temps de la retraite (Titre de la septième méditation).

« *De droit divin surnaturel, l'Église possède exclusivement l'autorité maternelle sur les enfants baptisés et d'elle relève exclusivement leur éducation dans la foi et les mœurs chrétiennes, les parents chrétiens procédant à cette éducation en vertu du droit naturel, mais dépendant eux-mêmes du droit supérieur de l'Église sur les deux points susmentionnés. (...) De droit divin surnaturel encore, l'Église est une société publique parfaite c'est-à-dire qu'elle a le droit de posséder tous les organes et toutes les institutions dont elle a besoin pour atteindre sa fin propre, qui est l'avancement du Règne de Dieu* » Pie XI - Divini Illius Magistri

« *Mère et éducatrice de tous les peuples, l'Église universelle a été instituée par Jésus-Christ pour que tous les hommes au long des siècles trouvent en son sein et dans son amour la plénitude d'une vie plus élevée et la garantie de leur salut. À cette Église, colonne et fondement de vérité, son saint fondateur a confié une double tâche : engendrer des fils, les éduquer et les diriger, en veillant avec une providence maternelle sur la vie des individus et des peuples, dont elle a toujours respecté et protégé avec soin la dignité* ». Jean XXIII

L'Église est Mater et Magistra, « *L'Église, en effet, ne peut avoir, vis à vis des hommes une conduite différente de celle du Rédempteur : elle connaît leur faiblesse, elle a compassion de la foule, elle accueille les pêcheurs ; mais elle ne peut renoncer à enseigner la loi, qui est en réalité, celle d'une vie humaine rendue à sa Vérité originelle et conduite par l'Esprit de Dieu* » Paul VI, Humanæ Vitæ N°19

« *Éducatrice, elle [l'Église] ne se lasse pas de proclamer la norme morale qui doit guider la transmission responsable de la vie. L'Église n'est ni*

l'auteur ni l'arbitre d'une telle norme. Par obéissance à la vérité qui est le Christ, dont l'image se reflète dans la nature et dans la dignité de la personne humaine, l'Église interprète la norme morale et la propose à tous les hommes de bonne volonté, sans en cacher les exigences de radicalisme et de perfection » Jean-Paul II, Familiaris Consortio.

« *L'éducation par le grégorien est la meilleure, étant la plus théologale et à la fois la plus propre à tremper les caractères.*» Abbé Berto, 1959

« *La tâche éducative consiste à inculquer la vertu du discernement, un apprentissage du jugement critique pour arriver à faire des choix devant les pressions sociales et les conditionnements des médias, à présenter fidèlement les principes moraux dans leur intégralité. C'est un point de désaccord entre les médias et l'Église. Les médias sélectionnent ce qui leur convient, l'Église voit le tout et à long terme* ». Père Jean-Baptiste (salésien).

« *La presse mondiale semble soudain prendre conscience que l'Église catholique est mère et pas seulement éducatrice sur des thèmes brûlants comme l'avortement* » Flora Gualdini

« *L'Église s'est toujours voulue éducatrice. Cette mission essentielle lui vient du Christ, maître et médecin des âmes, qui a été le premier pédagogue de l'Église* » Jean de Viguerie, L'Église et l'éducation.

- **Éducation, espérance et mission**

« *Être catholique, c'est travailler avec la patience de la fourmi pour conquérir le monde au Christ* ». Père Jéromos Fenyvesi, Credo, 13 juillet 1941

« *Dans votre œuvre éducatrice qui s'étend à un grand nombre de choses, vous sentirez le besoin et l'obligation de recourir à d'autres auxiliaires ; choisissez-les chrétiens comme vous et avec tout le soin que mérite le trésor que vous leur confiez, c'est-à-dire la foi, la pureté, la piété de vos enfants.* » Pie XII, 26/10/1941

« *L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission, qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse.* » Jean-Paul II

Sur les auxiliaires dans l'éducation :

« *Mais quand vous les aurez choisis, ne vous regardez pas, par cela même, libres et dégagés de vos devoirs et de votre vigilance ; vous devrez collaborer avec eux.* » Pie XII, 26/10/1941

« *Ainsi, en même temps que l'enfant poursuit, à l'école et au-dehors de la famille, une instruction qui lui permette un jour de voler de ses propres ailes, il doit recevoir au foyer une éducation qui le prépare à cette séparation et accompagne son développement.* » Cardinal J Mindzenty, La Mère Miroir de Dieu

« *Ce sera cette éducation […] à la prière, une prière joyeuse […] qui donnera un peu le sens constant de ce regard de Jésus, qui est le regard de celui qui nous aime […] l'acquisition progressive des vertus se fera alors dans ce climat d'amour.* » (…) « *Le sacrement de pénitence est le sacrement qui éduque notre conscience.* » Père Marie-Dominique Philippe, Au cœur de l'amour.

B. BIBLIOGRAPHIE

I. Textes du Magistère sur l'éducation

- Textes scripturaires cités : Luc 2, 42-51 ; Jn 4, 34 ; Jn 6,38 ; Jn 8, 29 ; Mt 26,39 ; Mt 28,18 ; Act 4,19 ; He 5, 7-8 ; He 10, 5-10 ; Phil 2, 8-10.
- Somme théologique, St Thomas d'Aquin (en particulier le traité des vertus Ia IIae qu. 49 à 70).
- Catéchisme du Concile de Trente.
- Catéchisme de Saint-Pie X.
- Catéchisme de l'Église Catholique (1992), CEC n°1701 et 1707 (le péché originel) ; n° 1716 et suivants (la béatitude) ; n° 1803 et suivants (les vertus).
- Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n° 238-243.
- Encyclique « Divini illius Magistri », Pie XI (1229), sur l'éducation chrétienne de la jeunesse (spécialement la condamnation du naturalisme pédagogique).
- **Déclaration « Gravissimum educationis »,** Vatican II (1965), sur l'éducation chrétienne (voir extraits dans ce dossier).
- **Exhortation apostolique « Familiaris consortio »**, Bx Jean-Paul II (1981), sur les tâches de la famille dans le monde d'aujourd'hui (spécialement n°36 à 40).
- Discours « aux jeunes d'aujourd'hui », Bienheureux Jean-Paul II, Sarment /Fayard 1990.
- Exhortation apostolique « Vita consecrata », Bx Jean-Paul II (1996), sur la vie consacrée (spécialement Ch I 1 Louange de la Trinité).

- Discours au congrès ecclésial de Rome, Benoît XVI.

II. Sur l'éducation : réflexions et guides pratiques

- « **L'Église et l'éducation** », Jean de Viguerie, professeur émérite des Universités, éd. DMM 2010. Voir également, du même auteur : « **Les pédagogues. Essai historique sur l'utopie pédagogique** » 2011.
- « **Les 9 fondamentaux de l'éducation »,** Père Yannik Bonnet, éd. Petite renaissance, collection pratique 2007 (les deux tomes réunis en un seul volume format poche. Un véritable guide pratique à l'usage des parents et des éducateurs, tiré à plus de 50 000 exemplaires. (voir présentation de l'auteur page 197). Le père Bonnet est également l'auteur de « Être heureux au travail » éd. Presses de la Renaissance 2006, « Les hommes acteurs dans la stratégie de l'entreprise » édit Liaisons 1993 et « le défi éducatif » édit Fleurus 1989.
- **« Éduquer aujourd'hui pour demain »,** Père Jean-Marie Petitclerc, édit Salvator 2010. L'auteur, prêtre salaisien, ancien élève de l'école polytechnique, a acquis une longue expérience d'éducateur auprès des enfants en difficulté.
- « **Éduquer des êtres libres »**, Mgr Chauvet, éd. Paroles et silence, 2001. Ce livre, clair et synthétique, pose les fondements philosophiques et théologiques d'une vraie éducation chrétienne.
- « **Simples questions sur la vie : l'amour, l'enfant, le couple, la vie…** ».Brochure très bien faite et agréablement illustrée, éditée par la conférence des évêques de France, sous la direction éditoriale de Mgr Perrier, ancien évêque de Lourdes (peut être fournie par NDC au prix de 3 € port compris).
- « **La famille : héritage ou avenir ? »** Conférences de carême 2011. Présentation par le Cardinal André Vingt-trois, Archevêque de Paris, éd. Paroles et silence, particulièrement la 3ème conférence sur « Paternité, maternité, fraternité » et la lettre pastorale du cardinal « **la famille et la jeunesse** » 2010, qui est jointe.
- « Au cœur de l'amour », Père Marie-Dominique Philippe, fondateur des frères de St-Jean.
- « **Construire sa personnalité** », Père Pascal Ide, docteur en médecine, docteur en philosophie, maître en théologie, édit Sarment/Fayard, 1991.

- « L’art d’être parents et grands-parents », Père Denis Sonet, conseiller conjugal et formateur au CLER, collection livre ouvert, 2001.
- « la volonté de Dieu, devoir et bonheur », chanoine Albert Pasteau.
- « Vers la maturité spirituelle », un Chartreux, Presses de la renaissance.
- « Le temps des forces vives chez l’adolescent », Père Thomas Philippe, éd. Saint-Paul.
- « Former la personnalité de l’enfant » James B. Stenson, collection Laurier 2000.
- « lettre aux 18-20 ans de l’an 2000 », un moine, éd. Sainte-Madeleine du Barroux.
- « la foi en famille », Christine Ponsard, éd. Edifa 2006. Huit tomes regroupant ses chroniques hebdomadaires dans « Famille Chrétienne ». Le tome titré « grandir dans la lumière de Dieu » est une mine d’idées et de conseils pour aider à l’éducation chrétienne des. enfants et des adolescents.
- « Éduquer pour le bonheur », Monique Berger, éd. Transmettre / communication et cité 2012.
- « La vie dans la Seigneurie du Christ », Raniero Cantalamesa, éd. Cerf.
- «L’esprit d’obéissance », A.M. Crignon, in revue « Sedes Sapientiae » Chéméré n°114.
- « Mon journal de sage-femme », Lisbeth Burger, éd. Chiré 2004.
- « Transmettre l’amour, une éducation à l’écoute de l’enfant », Dr Paul Lemoine, pédiatre, éd. Nouvelle cité, 11e édition 1997.
- « Les parents de Julie ou l’éducation par le bon sens » et « les grands parents de Julie ou la famille dans le bon sens », 2 tomes rédigés par une équipe de grands-parents, parents et jeunes, à l’initiative de la FIVA (Fédération internationale pour la défense des valeurs humaines fondamentales). Manuels pratiques et illustrés (pouvant être fournis par NDC au prix de 10 €/ tome, port inclus).
- « Lettres à mes petits-enfants sur des sujets qui fâchent », Général Delaunay, fondateur de l’association « France Valeurs » d’inspiration chrétienne éd. Tequi 2001. Pour donner quelques repères objectifs aux jeunes et tenter de réveiller chez eux l’esprit critique (livre pouvant être fournis par NDC au prix de 10 €/ tome, port inclus).

- On pourra également trouver d'utiles conseils pratiques dans les « **Chantiers - éducation** » organisés localement dans le cadre des Associations Familiales catholiques (A.F.C.).

III. Sur le système éducatif et l'enseignement

- «**Machiavel Pédagogue ou le ministère de la réforme psychologique** », Pascal Bernardin, éd. Notre-Dame des grâces 1995. Pour comprendre la révolution silencieuse et totalitaire qui ruine notre système éducatif.
- « **Le meilleur des mondes sexuels** », Alain Toulza éd. F-X. de Guibert, 2008 sur le nouvel ordre mondial de la sexualité, qui commence à faire des ravages dans les écoles.
- « **Dernières nouvelles du Mammouth** », Olivier Pichon, éd. du Trident 2002. L'ancien professeur agrégé d'histoire et ancien rédacteur en chef de la revue « Monde et vie » s'interroge sur la possibilité de réformer « l'éducation nationale ».
- «**La fabrique du crétin** », Jean-Claude Brighelli, éd. J.C. Gawsevitch. Une critique acerbe du système scolaire français par un normalien, professeur en classes préparatoires et farouche partisan de l'école publique.
- «**12 mesures pour 2012** », François Billot de Lochner (Audace 2012), éd. François-Xavier de Guibert, 2010. (La 12ème mesure : « Libérer l'enseignement »).
- **Le blog d'Anne Coffinier**, normalienne et énarque, fondatrice et directrice de la « Fondation pour l'école » : www.liberté-scolaire.com.

IV. Culture générale

- « L'ordre social-chrétien », **Jean Daujat**, normalien, docteur ès lettres et théologien, fondateur en 1925 du Centre d'études religieuses. éd. Beauchesne 1970.
- « La vie surnaturelle », Jean Daujat, édit Fayard, 1971. Traité de théologie et de spiritualité à l'usage des laïcs cultivés ; ouvrage couronné par l'Académie Française.
- Les ouvrages de **Jean Ousset**, fondateur de la Cité Catholique (dont Ichtus, l'A.F.S.) et notamment « **Pour qu'il règne** » 1957, «Fondements de la cité » 1963, « L'Action »1968, « À la découverte du Beau »1997

- Les ouvrages de **Marcel Clément**, ancien professeur de l'enseignement supérieur, et directeur de « l'Homme Nouveau », notamment « Une histoire de l'intelligence » 1979, « Du Bien commun »1998.
- Les ouvrages de **Gustave Thibon**, philosophe autodidacte (il n'a que son certificat d'études), Grand prix de littérature de l'Académie Française. Ses « Entretiens avec Christian Chabanis » repris dans un livre éponyme paru chez Fayard 1975, sont une bonne approche de sa pensée.
- Les ouvrages de **Jean Madiran**, ancien professeur et directeur de la revue « Itinéraires », notamment « les droits de l'homme » 1988, « Une civilisation blessée au cœur » 2002, La laïcité dans l'Église » 2005.
- Les ouvrages d'**Henri Charlier**, sculpteur, en particulier « Le martyre de l'art »1989, et de son frère **André Charlier**, ancien directeur de l'École des Roches, en particulier « Les lettres aux Capitaines (les grands élèves) » 1942-1960, « Que faut-il dire aux hommes ? » 1964.
- « **Demain la Chrétienté** », **Dom Gérard**, fondateur et 1er Père abbé de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux, (et ancien « capitaine » à l'École des Roche), éd. Dismas 1986, préface de Gustave Thibon.
- « Notre Dame de joie », correspondance de **l'abbé V.A. Berto**, (1900-1968), tertiaire dominicain, docteur en philosophie et en théologie, fondateur et directeur des foyers « Notre Dame de Joie » dans le diocèse de Vannes (à Pontcallec depuis 1955), fondateur de la fraternité des Dominicaines du Saint-Esprit, ancien co-directeur de « la Pensée catholique ».
- «Les trois réformateurs », **Jacques Maritain** (sur Descartes et Rousseau).
- « Les deux patries », **Jean de Viguerie**, historien, ancien professeur d'université, éd. DMM 1998. Essai historique sur l'idée de Patrie en France.
- « Construire la civilisation de l'amour, synthèse de la doctrine sociale de l'Église », **Marc-Antoine Fontenelle** ob, éd. Téqui, 1997.
- « La mort de la culture chrétienne » et « la restauration de la culture chrétienne », John Senior, éd. DMM.
- « Le siècle de l'enfer », Gustave Corçao, éd. Sainte Madeleine, 1994.

- « **Politique et morale** », **Rémi Fontaine**, professeur de philosophie et journaliste ; un des fondateurs du pèlerinage de Chrétienté, éd. DMM 2001.
- « **La laïcité dans tous ses débats** » Rémi Fontaine, éd. de Paris 2004. Préface de Dom Gérard.
- «**Socrate contre Antigone ?** », **Thierry de Vingt-Hanaps**, éd. Tequi 2005. Le problème de l'obéissance à la loi inique en philosophie morale, selon Saint-thomas d'Aquin.
- Les ouvrages de **Jean Sévillia** : « **Historiquement correct** », **« Moralement correct** », « **Politiquement incorrect** » éd. Perrin collection Tempus, format poche.
- Les ouvrages de **Michel De Jaeghere** : « Enquête sur la Christianophobie », « La repentance : histoire d'une manipulation » éd. Renaissance Catholique 2006.
- L'ensemble des publications de **l'A.F.S.** (Action Familiale et scolaire) et d'**Ichtus**, qui, dans leurs domaines respectifs, poursuivent l'œuvre de Jean Ousset et de la Cité Catholique. (consulter leurs sites)
- Les publications de **Renaissance Catholique,** notamment les « Actes » de ses universités d'été, et celles du **Centre Charlier et de Chrétienté Solidarité.** (consulter leurs sites).
- Intéressants articles dans « **Sedes sapientiae** », la revue de la Fraternité saint-Vincent Ferrier (Chéméré- le- roi), les magazines « **L'Homme Nouveau** » (et ses tirés à part), « **la Nef** » et « **Famille chrétienne** ».
- Intéressantes émissions radiophoniques sur « **Radio courtoisie** » (en particulier les « journaux » de **Daniel Hamiche** et de **Bernard Antony)**.

MÉDITATIONS GÉNÉRALES SUR DES THÈMES COMMUNS Á TOUS NOS PÈLERINAGES

(Dans l’ordre où elles seront présentées tout au long des trois jours)

A. LE ROSAIRE

B. LA SAINTE MESSE

C. LE SACREMENT DE PÉNITENCE : DEVENIR UN «MISÉRICORDIÉ »

D. LA TRADITION

E. POURQUOI AIMER LA MESSE « TRADITIONNELLE » ?

F. LA CHRÉTIENTÉ.

G. LA PURETÉ AVANT LE MARIAGE

H. CONSÉCRATION Á NOTRE-DAME

I. L’ADORATION DE L’EUCHARISTIE

J. LA VOCATION

K. UNE RÈGLE DE VIE.

REDÉCOUVRIR LA FOI AVEC LE CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LE CADRE DE L'ANNÉE DE LA FOI

Dans sa lettre apostolique "Porta Fidei ", le Pape Benoît XVI a promulgué une **Année de la Foi** qui est une « **invitation à une conversion authentique et renouvelée au Seigneur**, unique Sauveur du monde » (n°6) et à « **redécouvrir la joie de croire et retrouver l'enthousiasme de communiquer la foi** » (n°7). Pour cela, le Pape indique **deux moyens** pour grandir dans la foi : une **étude plus approfondie** du contenu de la foi et **la grâce de Dieu** qui permet de multiplier les actes de foi surnaturelle. Le Pape nous indique lui-même comment nous former : « la **redécouverte et l'étude des contenus fondamentaux de la foi qui trouvent dans le *Catéchisme de l'Église catholique*** leur synthèse systématique et organique. » (n°11)

Concrètement, que propose Notre-Dame de Chrétienté ?

Notre-Dame de Chrétienté propose, chaque semaine de l'année liturgique 2013, à partir du premier dimanche de l'Avent (2 décembre 2012) jusqu'au 24 novembre 2013, l'envoi par courrier électronique d'une fiche de trois pages se présentant sous la forme d'un guide de lecture du Catéchisme de l'Église Catholique. Chaque lettre portera sur un thème en lien avec l'année liturgique. Sa lecture demandera dix minutes. Elle comportera des renvois « pour aller plus loin » et quelques résolutions concrètes pour rayonner d'une foi mieux connue.
Une formation complète sur 52 semaines pour raviver, fortifier sa foi et mieux rayonner !

« Que personne ne devienne paresseux dans la foi.» (Benoît XVI, Porta fidéi, n°15).

<u>Inscription :</u>
Pour s'inscrire et recevoir chaque semaine un mail avec la nouvelle « fiche formation Année de la Foi ». Rendez-vous sur le site de Notre-Dame de Chrétienté et cliquez à l'endroit indiqué :

<u>Pour en savoir plus :</u>
→ Programme des thèmes étudiés,
→ Présentation détaillée de la formation,
→ Exemple fiche de formation : « Année de la Foi : Prologue »

Pour toute demande, suggestion ou question particulière sur cette formation Année de la Foi : contact : anneedelafoi@nd-chretiente.com

Cette initiative peut devenir un fantastique outil d'évangélisation : Faites connaître cette initiative autour de vous ! À diffuser largement. On peut s'inscrire à tout moment.

Abbé Denis Coëffet
Aumônier Général

Jean de Tauriers
Président




NOTRE-DAME
CHRÉTIENTÉ



Achevé d'imprimer par

isi : print

15 rue Francis de Pressensé - 93210 SAINT DENIS LA PLAINE
N° Imprimeur 96146

Imprimé en France